LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DUCEPPE

"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX-GARÇONS"

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Présente

Du 7 avril au 15 mai

Renseignements: 842-2112

Vol. LXXIII — No 72 | Neige en matinée, dégagement par la suite. Maximum – 3 **(détail en page 9)** | Montréal, samedi 27 mars 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **45 cents**) **35 CENTS**

culture & société

Patricia Nolin

On se souvient d'elle comme de la Marie-Didace de Germaine Guèvremont à l'écran. Mais de ce temps-ci, elle joue un autre merveilleux rôle, celui de cette «Dame de la mer», dans la pièce de Ibsen présentée au Centaur. Patricia Nolin confie à Robert Lévesque son désir de continuer à jouer au théâtre, malgré des temps difficiles.
Page 17

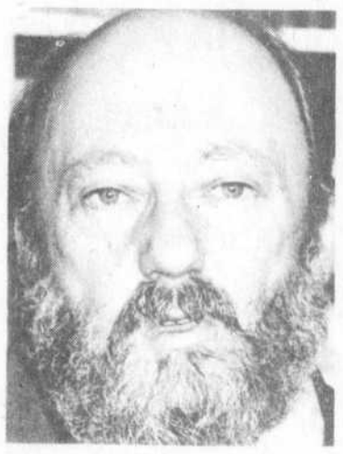

Rock Demers

Hier débutait à l'Université du Québec à Montréal un colloque sur le cinéma pour enfants: «Pour faire le point», dit Rock Demers à Richard Gay. Car le Québec doit faire face à une forte concurrence et doit s'inventer des moyens pour sortir du marasme dans ce secteur. **Page 17**

AU SOMMAIRE

Hausse des victimes d'inceste

De plus en plus d'enfants victimes d'inceste ou de divers autres abus sexuels. **Page 4**

L'enquête à la CTCUM

À l'enquête sur les relations de travail à la CTCUM, l'employeur a affirmé que les évaluations économiques des projets de convention collective de ses employés de bureau et des services d'entretien n'avaient soulevé aucun intérêt de leur part. **Page 3**

Le monde

■ Le Salvador connaît un regain de violence à la veille des élections. **Page 5**

■ Calme tendu en Cisjordanie et Gaza. **Page 5**

M. Pierre Laurin

Pierre Laurin au DEVOIR

Au Québec français, la révolution économique commence à peine

Pour Pierre Laurin, l'omniprésence de l'État, moteur de la Révolution tranquille, a fait son temps. Le Québec, surtout le Québec français, dispose désormais de tous les outils, de tout le dynamisme nécessaire pour «se frotter à la concurrence», à l'intérieur comme à l'extérieur, sans soutien artificiel. La vraie révolution tranquille, pour l'économie, c'est maintenant qu'elle se produit, dit-il.

Directeur de l'École des Hautes Études commerciales, M. Laurin quittera cet été ces lieux académiques pour assumer la vice-présidence à la planification de l'Aluminium du Canada, la «multinationale québécoise» ALCAN, une entrée par la grande porte dans l'entreprise privée en laquelle il met ses meilleurs espoirs pour la nouvelle génération. Ses convictions, ses inquiétudes aussi devant un «climat général» qu'il trouve encore trop défensif devant les «forces du marché», il les expose aujourd'hui au DEVOIR, dans une entrevue dont on trouvera le texte à la page 15.

Cette entrevue est la première d'une série hebdomadaire que LE DEVOIR publiera jusqu'au début de l'été. Des Québécois de divers milieux, économique, politique, syndical, ont accepté de s'interroger avec nous sur l'évolution récente du Québec et de regarder un peu leur boule de cristal pour l'avenir.

Pierre Laurin lance la conversation sur une note économique, comme il lui convient. Il est fasciné et enthousiasmé par la génération montante, celle qu'il rencontre quotidiennement aux HEC, qui lui semble avoir perdu son «complexe d'infériorité» tout en ne cessant pas d'être nationaliste. Il y voit le prélude à un leadership d'affaires qui pourrait renouveler le nationalisme québécois; sans mener nécessairement à l'indépendance politique, cette affirmation nouvelle pourrait redonner son poids au Québec dans le Canada.

Il est moins rassuré par le groupe d'âge qui se trouve au pouvoir, à tous les pouvoirs. Relations de travail conflictuelles, gouvernement trop interventionniste, milieux d'affaires qui hésitent devant l'engagement politique, intellectuels encore trop proches de l'autoritarisme idéologique, il craint à cause d'eux que le Québec ne profite pas de toutes ses chances, alors qu'il pourrait enfin sortir de «son image traditionnelle».

Il est conscient que d'aucuns trouveront son discours traditionnel justement, mais il est convaincu de proposer tout autre chose que la tradition. «Ce qui m'inquiète, dira-t-il d'ailleurs au terme de l'entrevue, c'est la disparition graduelle d'une véritable gauche au Québec.» Selon lui, la gauche «issue du peuple» n'a plus de véritables porte-parole, et les slogans ont remplacé l'action chez les groupes les plus revendicateurs. Il voit là une sorte d' «embourgeoisement social» du Québec qui l'inquiète tout autant que le climat économique dont il nous a surtout entretenu.

LA REINE A OTTAWA

Clark appelle à la discrétion

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien «se moque éperdument» de l'absence du premier ministre du Québec aux célébration qui marqueront le rapatriement de la constitution.

Comme LE DEVOIR l'annonçait jeudi, la reine séjournera à Ottawa du jeudi 15 au dimanche 18 avril, et la cérémonie de proclamation aura lieu le samedi matin au Sénat.

«Je ne chercherai pas à justifier moi-même l'attitude de M. René Lévesque», a déclaré hier M. Pierre Trudeau en commentant l'absence de son collègue québécois. «Il est le représentant élu du Québec et il peut faire ce qu'il veut dans le cadre de sa juridiction.»

Mais le chef conservateur, M. Joe

Voir page 16: Clark

Lévesque va contre-célébrer

par Michel Nadeau et Pierre O'Neill

La visite de la reine à Ottawa, du 15 au 18 avril, apparaît au premier ministre du Québec comme un geste «caricatural absurde, dans le genre fou fou». Au cours d'une entrevue exclusive accordée au DEVOIR, M. René Lévesque a notamment fait savoir hier:

■ qu'un «contre-programme» est en voie de préparation pour donner l'occasion aux Québécois francophones de manifester «leur profond sentiment» de dépit à l'égard de cette initiative;

■ que suite aux représentations faites hier par les représentants du groupe anglophone Alliance-Québec, le gouvernement consentira probablement à des as-

Voir page 16: Lévesque

Faute de projets précis

$50 millions d'Ottawa inutilisés par Québec

par Michel Vastel

OTTAWA — Plusieurs dizaines de millions de dollars destinés par Ottawa à remettre des chômeurs québécois sur le marché du travail, dorment dans des coffres depuis six semaines ou plus, faute de projets précis soumis par la province.

Une enquête du DEVOIR effectuée au cours des derniers jours auprès de certains ministères fédéraux indique que des sommes de plus de $50 millions sont inutilisées faute de propositions concrètes du gouvernement ou du secteur privé du Québec à des offres dont certaines remontent à plus de trois mois:

■ une offre de $35 millions faite par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, le 12 février, n'a toujours pas reçu de réponse formelle de la part du gouvernement du Québec. Le 1er mars, au cours d'une rencontre du ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, avec des ministres fédéraux, Québec promettait de donner une réponse avant une semaine. Le 26 mars, Ottawa n'avait toujours pas reçu de proposition. On estime qu'une telle somme aurait pu remettre au travail de 5,500 à 6,000 chômeurs québécois;

■ le programme de travail partagé offert à Noël à toutes les entreprises canadiennes est en train d'être épuisé par des entreprises de l'Ontario et de Colombie-Britannique. Ces deux provinces avaient raflé, en date du 24 mars, les deux tiers du fonds de $30 millions proposé par Ottawa. Québec, qui a près de 33% de tous les chômeurs, n'a proposé que 13% des projets. Et le fonds est presque épuisé;

■ comme pour confirmer que les programmes fédéraux sont chroniquement sous-utilisés au Québec, LE DEVOIR a appris hier de la direction du ministère de l'Expansion économique régionale à

Voir page 16: Millions

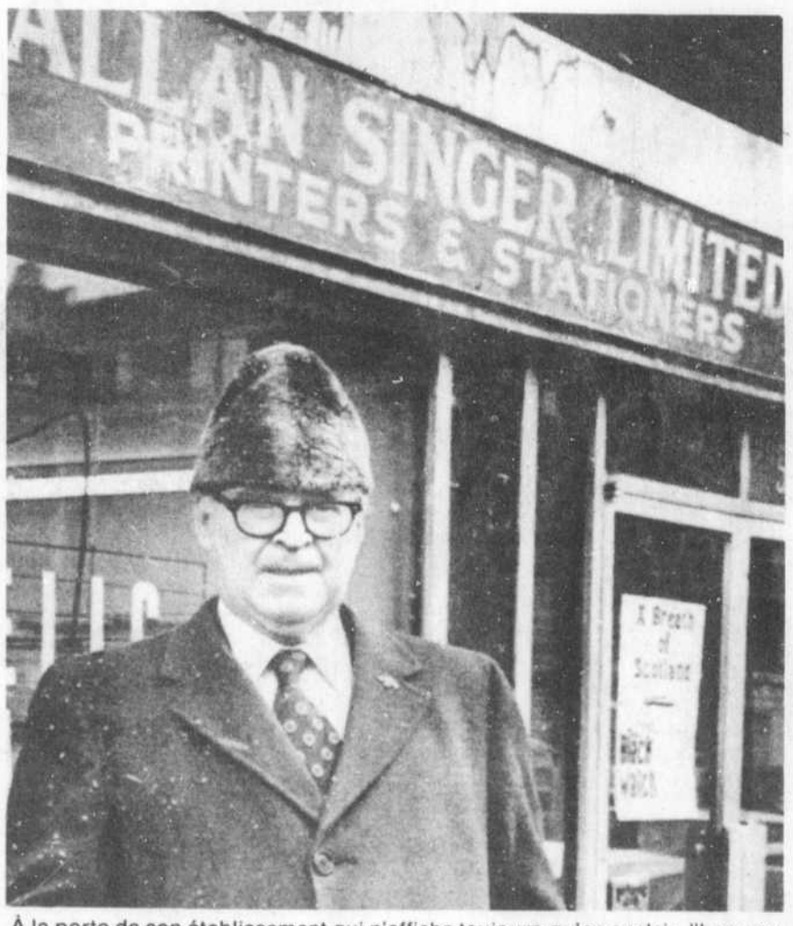

À la porte de son établissement qui n'affiche toujours qu'en anglais, l'homme d'affaires montréalais Allan Singer vient d'apprendre que la Cour supérieure du Québec lui ordonne de franciser sa devanture. (Photolaser CP)

La Cour déboute Singer

par Guy Deshaies

Le Québec a parfaitement et constitutionnellement le droit de prohiber l'usage de l'anglais dans le champ des affaires et du commerce tout comme l'Ontario a eu le droit en 1917 d'interdire l'usage du français dans l'enseignement.

C'est la réponse qu'a donnée hier le juge Jacques Dugas de la Cour supérieure à MM. Allan Singer et Victor Herbert Devine qui, dans une guerre déclarée contre la loi 101, cherchaient à faire déclarer ultra vires les dispositions de cette charte sur la langue qui concernent l'affichage et la publicité commerciale.

Réponse cinglante mais longue puisque le juge Dugas a consacré 65 pages à démontrer point par point que:

■ la législature du Québec a le pouvoir constitutionnel de restreindre et prohiber l'usage d'une langue dans le champ des affaires et du commerce;

■ les dispositions attaquées sont compatibles avec les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne qui consacrent la liberté d'expression et interdisent toute discrimination en raison

Voir page 16: Singer

Les conséquences du rapatriement

2) La Charte des droits fait des tribunaux les grands interprètes de la société

par Gil Rémillard

Auteur de «Le Fédéralisme canadien», publié en 1980 chez Québec-Amérique, ouvrage fondamental consacré à l'évolution du système politique canadien, Gil Rémillard a préparé pour LE DEVOIR une analyse des conséquences du rapatriement de la constitution. Me Rémillard est professeur à la faculté de Droit de l'Université Laval à Québec.

UNE société qui se veut démocratique se doit d'inscrire dans sa constitution les droits fondamentaux qu'elle entend garantir à ses citoyens. Si le pouvoir est naturel, son éventuel abus l'est aussi. Il est donc bon d'inclure dans la loi fondamentale les droits que les membres d'une société veulent se voir garantir. Cependant, dans la perspective du fédéralisme canadien, l'enchâssement des droits fondamentaux fait problème puisqu'il met en cause à la fois le régionalisme et le dualisme.

De plus, le fait d'enchâsser les droits fondamentaux limite la souveraineté des Parlements et donne aux tribunaux un pouvoir considérable d'interprétation non seulement juridique mais aussi politique. L'article premier de la charte est un exemple particulièrement éloquent d'un tel pouvoir, puisqu'il prévoit que les droits et libertés de la charte «... ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique». C'est donc dire qu'une loi provinciale ou fédérale pourra aller à l'encontre de la charte si les tribunaux en arrivent à la conclusion que cette loi se situe dans des limites raisonnables et qu'elle se justifie dans le contexte d'une société libre et démocratique. Ainsi, par exemple, la loi 101 qui, dans certains de ses articles, manifestement va à l'encontre de la charte, ne serait pas, par le fait même, inconstitutionnelle. Pour en arriver à ce résultat, en plus de démontrer qu'elle est en conflit avec la charte, il faudra prouver qu'elle ne se situe pas dans des limites raisonnables et qu'elle ne peut se justifier dans le cadre d'une société libre et démocratique. Il en serait de même aussi pour la loi sur les mesures de guerre.

Il est difficile d'exagérer l'importance que pourra avoir, sur l'évolution de notre société, ce premier article de la charte imposé par les provinces au début des négociations constitutionnelles. Les magistrats, confrontés à une telle situation n'auront pas la tâche facile. Quels sont les critères d'une limite raisonnable? Qu'est-ce qu'une société libre et démocratique? Voilà des questions qui risquent de se poser au lendemain même de la promulgation de la Charte, à des tribunaux qui n'y

Voir page 16: Conséquences

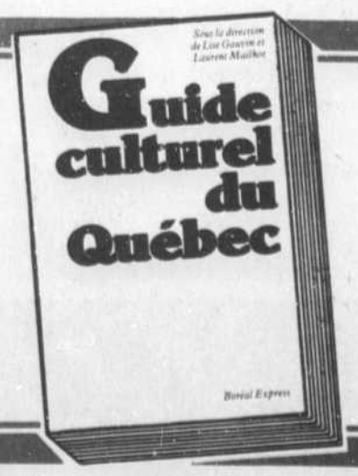

Lise Gauvin et Laurent Mailhot

Guide culturel du Québec

Un guide qui s'adresse aussi bien aux étudiants et aux professeurs qu'au grand public. Il constitue à la fois une introduction générale et un premier bilan qui permet de mesurer le chemin parcouru.

Volume de 536 pages, en vente dans toutes les librairies à $16.

Boréal EXPRESS

Bérubé rejette les accusations de favoritisme

La moitié des contrats échappent à Rosalie, selon le PLQ

par Clément Trudel

QUÉBEC — Le député libéral de Brome-Missisquoi a accusé hier le gouvernement québécois d'octroyer la moitié de ses contrats sans passer par «Rosalie», l'ordinateur imperturbable mis en place pour éviter tout favoritisme dans la distribution des contrats gouvernementaux.

Lors d'une séance de la commission parlementaire des comptes publics réunie à la demande de l'opposition, M. Paradis a déposé un document selon lequel en 1981, 745 contrats du gouvernement sur 1,495 avaient été octroyés sans soumissions publiques.

Ces contrats représentent $191.5 millions sur une tranche totale de $386 millions soumis à l'attention de la commission parlementaire.

Il s'agit tous de contrats supérieurs à $25,000, que la Loi de l'administration financière oblige à une analyse publique par la commission parlementaire des engagements financiers.

M. Yves Bérubé, président du Conseil du Trésor, a répondu qu'en quatre mois il n'y eut que deux dérogations à la politique d'appel d'offres, ce qui nécessite un processus compliqué au terme duquel cinq ministres doivent donner leur approbation. «Je ne prétends pas que l'ensemble des $20 milliards de dépenses du gouvernement en un an soit fait de dépenses judicieuses», a ajouté le ministre, qui s'est dit fier d'avoir été de l'équipe qui a mis en place un système destiné à «empêcher les interférences politiques» vis-à-vis des fournisseurs du gouvernement.

L'opposition désirait traiter hier de «l'utilisation des fonds publics en période de compressions budgétaires». Elle misait notamment sur l'impact d'une compilation tirée des 12 rapports mensuels de 1981 pour étayer sa preuve de «gaspillage de fonds publics» sur trois colonnes de chiffres indiquant: contrats négociés ($191 millions); soumissions publiques ($168 millions) et «soumissions sur invitation» ($28 millions). Sur la première de ces colonnes, M. Paradis a d'abord dit que les contrats étaient octroyés «la plupart du temps sans appel à Rosalie» puis, en fin de débat, c'était devenu: «Ce sont strictement des contrats négociés, sans passer par le fichier». En conférence de presse, invité à clarifier ses vues, le député évoquait une «quatrième colonne» de chiffres (contrats accordés sans référence au répertoire) que seul M. Bérubé pourrait fournir.

Se disant prêt à répondre aux questions, M. Bérubé avait toutefois soumis, à l'ouverture du débat, l'opinion que le sujet était trop vaste, qu'il faudrait penser à amender le règlement (récent) pour qu'il y ait vraiment une «question», pas seulement un énoncé de sujet. Du plan d'attaque choisi par l'opposition, M. Bérubé dit qu'il équivaudrait à demander à brûle-pourpoint à une personne qui gagne $20,000 par année de justifier toute dépense supérieure à un dollar (les «contrats négociés» représentent $191 millions sur $20 milliards de dépenses). Ce qui explique que le ministre s'en soit dans l'ensemble tenu à un exposé sur les priorités budgétaires, comme s'il se fut agi d'une adresse au Conseil national du PQ.

Les brefs passages consacrés par le ministre à Rosalie et à sa «non-utilisation» ont trait au fait qu'un contrat négocié «ne signifie pas qu'on n'a pas respecté les normes». Au contraire, dit M. Bérubé, si l'on a discuté avec un «professionnel» des plans et devis, on est ensuite plus à même de préciser les besoins des services concernés. Les deux partis s'entendent toutefois sur les situations d'urgence, sur les cas d'espèce comme les recours à l'Institut Armand-Frappier pour les recherches en virologie.

Pour la députation libérale cependant, il est inacceptable que l'on investisse $21 millions dans Québecair à un moment où ceux qui ont encore un emploi ont peine à remplir leur panier de provision et à payer l'hypothèque. Le «gaspilleux», convient-on chez les libéraux, ce n'est pas M. Bérubé mais «quelqu'un dans la machine» réussit à déjouer la vigilance du président du Conseil du Trésor. L'on se retrouve avec des symptômes de «laxisme» contre lequel s'élevait le premier ministre dans son discours inaugural.

Comme ils l'avaient fait la veille à la Commission des engagements financiers, les libéraux ont incité le gouvernement à réévaluer ses priorités, à conserver aux programmes créateurs d'emploi une place si minime soit-elle, pour que «ceux qui vivent les pieds sur terre» puissent affronter la crise.

Le ministre, quant à lui, avait choisi de donner un «poids relatif» à chacun des cas avancés par l'opposition, $1 million consacré à la rénovation du Salon Rouge (ancienne salle du Conseil législatif), est-ce trop? Il ne saurait dire mais il revient sur la nécessité pour un citoyen dont le revenu est de $20,000, de consacrer au moins un dollar par an à retoucher sa maison. Et il faut tenir compte, rappelle M. Bérubé, de la vétusté de l'immeuble où loge l'Assemblée nationale: un toit c'est effondré de six pouces, un ascenseur est devenu inopérant et le public visiteur a droit aux normes de protection dans les lieux publics!

Les propos du député de Brome-Missisquoi, en conférence de presse, ont mené à une mise en cause du ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, qui serait le prototype des ministres préférant «négocier ses contrats». Aussi, M. Paradis a, sans vouloir citer de noms, prétendu que des hommes d'affaires «libéraux» qui avaient déjà obtenu des contrats du gouvernement fournissaient à la caisse du Parti québécois «parce qu'ils veulent avoir d'autres contrats».

Un point non contredit par M. Bérubé indique cependant que le favoritisme peut avoir des tendances à réapparaître. Selon le député de Sainte-Anne, M. Maximilien Polak (lib.), des «intermédiaires» s'offrent à piloter les demandes de subvention auprès du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce: si une subvention est accordée, a dit M. Polak, une commission est versée à l'intermédiaire par l'industriel bénéficiaire: «J'ai entendu parler de sommes allant à $5,000 ou $6,000» — mais si les démarches n'aboutissent pas, l'intermédiaire ne toucherait rien.

Le Mirex dans les anguilles

L'inspection du poisson sera améliorée (LeBlanc)

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a affirmé, hier, que le système d'inspection du poisson pour fins de commercialisation sera amélioré de manière à déterminer de manière plus précise la présence de «Mirex», pesticide cancérigène.

M. LeBlanc était ainsi invité, à sa sortie des Communes, à commenter les propos du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation, M. Jean Garon, qui a soutenu, jeudi, que le système fédéral d'inspection du poisson laisse à désirer.

Un exportateur québécois d'anguilles s'est vu réclamer récemment $700,000 de la part de ses clients allemands en remboursement pour des stocks excédant les normes en matière de Mirex et de BCP (biphényles polychlorés).

«Les Allemands semblent avoir réduit le niveau de tolérance, et si le niveau est aussi bas qu'indiqué, il nous faut une autre 'machine', qui sera disponible d'ici un mois à six semaines», a dit M. LeBlanc.

Quant aux pertes encourues par les producteurs, le ministre a déclaré que l'Office de soutien des prix du poisson pourrait examiner toute demande qui lui serait adressée.

Il a ajouté que le ministre Garon, du Québec, avait «la dénonciation facile» ces derniers temps, rappelant qu'il avait tenu aussi le gouvernement fédéral responsable de la contamination de la pomme de terre de semence chez certains producteurs québécois.

Centraide se donne un objectif de $16 millions

par Marie Laurier

En dépit de la conjoncture économique difficile, Centraide a décidé de «relever ce défi» et de porter l'objectif de sa campagne 1982 à $16 millions, soit 7% ou un million de dollars de plus que l'année dernière.

C'est ce qu'a annoncé le nouveau président de cette levée de fonds automnale qui se prépare cependant bien longtemps d'avance tant elle requiert de ressources humaines et d'organisation matérielle. En effet, M. André Charron, président de la firme de courtage Lévesque-Beaubien, s'est présenté à la presse jeudi en disant: «L'expérience nous montre que devant une situation difficile, notre communauté est capable de se serrer les coudes et de relever des défis».

Pour réaliser l'objectif visé, certaines dispositions ont été prises pour atteindre cette fois le maximum d'entreprises qui pour une raison ou une autre, ignorent l'existence même de Centraide, ce qui prive cet organisme et ses agences subventionnées de ressources financières importantes. Cette situation sera corrigée par l'addition d'une quinzaine de membres au cabinet de la campagne de 1982. Il s'agit de gens d'affaires et d'influence qui pourront stimuler les entreprises, notamment celles du domaine des produits pharmaceutiques et de la restauration.

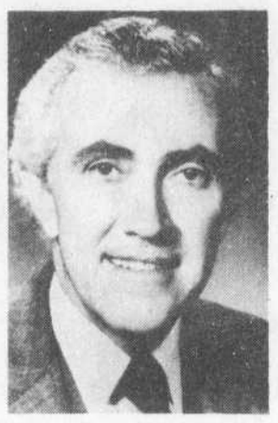

M. André Charron, président de la campagne Centraide 1982.

De plus, Centraide s'est adjoint une équipe d'experts en relations publiques et en publicité, des bénévoles de grandes agences qui se chargeront d'expliquer à la population les services rendus par cet organisme. «Ces spécialistes, a indiqué M. Charron, assureront la présence permanente de Centraide dans la communauté montréalaise et ils sont déjà à l'oeuvre depuis quelques mois».

Centraide subventionne 170 agences communautaires et devrait faire connaître d'ici quelques semaines la répartition des $15 millions recueillis au cours de la campagne 1981. Les responsables procèdent présentement à l'examen des 140 nouvelles demandes d'aide et de soutien qui lui ont été soumises. À ce propos, M. Jean Lessard, directeur général de Centraide, signalait au DEVOIR que «jamais les besoins d'assistance pour les personnes âgées ou handicapées, les jeunes, les défavorisés, n'avaient été aussi cruciaux».

Dans son allocution de circonstance, M. Charron a signalé que les 13 nouveaux membres du cabinet de la campagne Centraide 1982 représentent «les chefs de file de notre communauté dans tous les milieux». «La place qu'ils occupent les rend bien conscients de la situation dans laquelle ils devront oeuvrer mais aussi de l'importance du projet social de Centraide», a-t-il dit.

Outre M. Charron, les membres du cabinet de la campagne 1982 de Centraide, tous des hommes, sont: MM. Frank Roberts, Pierre Gervais, Jean-Patrick Amisse, Pierre Nadeau, Claude Soucy, John H. Dinsmore, Jean-Louis Mercier, André Trudel, Hervé Belzile, Derek A. Hanson, Roger-Livier Beauchemin, Claude Desjardins, Normand Lapointe et Roger Larose.

Le responsable des premiers soins ignorait où se trouvait la trousse des... premiers soins

Le responsable des premiers soins à bord du Hudson Transport au moment où sept membres de l'équipage de ce pétrolier ont perdu la vie, le 25 décembre dernier en face de Matane, a déclaré hier au cours de l'enquête fédérale sur cette tragédie qu'il ne savait pas où se trouvait la trousse de premiers soins.

M. Ludger Tremblay, premier cuisinier à bord du Hudson Transport, propriété de la firme montréalaise Malco, s'est tout d'abord dit pas très certain de ce que devait être son rôle précis dans un cas d'urgence tel qu'un incendie. Il a dit qu'il croyait que son rôle consistait à s'occuper de l'un des extincteurs chimiques du navire.

Mais, pressé de questions, M. Tremblay, 48 ans, a fini par admettre qu'il était le chargé des premiers soins à bord du navire, mais qu'il ne savait pas où se trouvait la trousse de premiers soins.

Il a toutefois affirmé qu'il avait participé à chaque exercice de feu sur le navire, «et qu'il avait regardé comment on abaissait les embarcations de sauvetage».

Il a aussi dit que nonobstant les fonctions qu'il devait assumer, la première chose qu'il a faite lorsque l'incendie s'est déclaré fut de se diriger vers une embarcation de sauvetage.

M. Tremblay a précisé que bien que personne ne lui ait dit de se diriger vers une embarcation de sauvetage, il s'y est rendu «avec les autres et a embarqué alors qu'on l'abaissait vers l'eau». M. Tremblay est originaire de St-Joseph-de-la-Rive, dans le comté de Charlevoix.

La SQ tente d'élucider les circonstances de la mort du bébé trouvé dans une poubelle

Des agents de la Sûreté du Québec ont effectué jeudi et hier une série de perquisitions pour tenter d'élucider les circonstances de la mort du nouveau-né dont le cadavre a été retrouvé lundi dans une poubelle à Sutton, dans l'Estrie.

Une demi-douzaine de policiers ont visité les 96 résidences du parc de maisons mobiles où l'enfant a été retrouvé, en plus de se rendre dans les auberges et les hôpitaux de la région.

Selon l'agent Ronald Brunet, porte-parole de la SQ à Montréal, le bébé, un garçon, n'est pas mort noyé comme on l'avait tout d'abord cru, mais de froid et d'asphyxie.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de l'enfant par le Dr Jean Hould, de l'Institut de médecine légale de Montréal.

Le bébé, né à terme, pesait sept livres et quatre onces et mesurait 20 pouces.

«Dès sa naissance, l'enfant, qui était en bonne santé, a été enveloppé dans des serviettes et placé dans un sac de matière plastique pour être déposé parmi les ordures», a souligné M. Brunet.

Huit policiers devaient poursuivre au cours du week-end les perquisitions dans cette région fréquentée par de nombreux adeptes des sports d'hiver.

Le fossé est «trop grand» entre université et société

par Rodolphe Morissette

Le fossé est devenu beaucoup trop grand entre l'université et la société québécoise, ont affirmé aux universitaires bon nombre d'invités au sommet sur l'université québécoise qui s'est tenu hier à Montréal.

Le sommet était organisé conjointement par la Fédération des associations de professeurs d'université du Québec (FAPUQ) et le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU). Il regroupait une soixantaine de personnes, soit une vingtaine de délégués des syndicats de professeurs, autant de représentants étudiants et une vingtaine d'invités, délégués par leurs organisme respectif: Conseil supérieur de l'éducation, Conseil des universités, Conseil pour le statut de la femme, de recherche médicale du Canada, Institut canadien d'éducation des adultes, etc. Quelques invités notablement absents: la CEQ, la CSN et le Conseil du patronat.

Professeurs et étudiants s'étaient entendus le 27 février à Montréal sur un certain nombre de propositions à soumettre aux invités du sommet. Mais la grande majorité des invités d'hier ont plus ou moins désavoué plusieurs de ces orientations. À tel point, du reste, que des représentants étudiants du RAEU ne cachaient pas hier qu'ils «rediscuteront» de la coalition embryonnaire qu'ils avaient mise au point avec les professeurs de la FAPUQ.

Plusieurs invités ont en effet reproché aux étudiants et professeurs de tendre à remplacer de vieilles «hégémonies» (l'université du gouvernement, l'université des gestionnaires...) par de nouvelles («l'université des professeurs et des étudiants»). Au fond, de nombreux intervenants ont mis en relief l'impératif pour les universitaires (et l'université) de repenser en profondeur, et de manière critique, leur rôle social.

Exemples: «La distance entre l'université et la société est si considérable aujourd'hui qu'elle donne le vertige. La liberté académique et l'autonomie des professeurs tournent au corporatisme. On ne s'implique plus dans la réalité sociale» (M. Hector Ouellet, Fédération des CLSC). «Si les gens sont si agressifs à l'endroit des universités, c'est que celles-ci ne sont pas accessibles; que l'université n'est pas du tout un outil de redistribution du revenu au Québec; que vous n'êtes pas transparents. L'université actuelle est un instrument de siphonnage: on transfert les revenus des classes populaires vers les classes supérieures» (M.Paul Bélanger, Institut Canadien d'éducation des adultes).

«La liberté académique réclamée... ne devrait pas conférer à celui qui en est investi une immunité telle qu'il serait dégagé de rendre des comptes sur les résultats qu'il atteint. De même, si l'autonomie de l'université doit être vraiment considérée comme un service public, elle doit en avoir les attributs», c'est-à-dire «se soumettre aux critères de l'imputabilité» ou rendre des comptes à la société (M. Claude Benjamin, Conseil supérieur de l'éducation).

Presque tous les invités ont fait voir l'importance pour l'université de se décloisonner, de s'ouvrir sur l'extérieur, d'avoir recours à la participation d'un grand nombre d'organismes socio-économiques extérieurs «qui jouent tous des rôles complémentaires dans la formation des étudiants» (M. Jeanne Tellier, Conseil interprofessionnel du Québec), de tenter un rapprochement substantiel avec le milieu des intervenants sociaux.

Bref, les professeurs et les étudiants qui avaient mis en avant maintes propositions visant en quelque sorte à reprendre le pouvoir à l'université, en ont eu pour leur rhume et, à compter de ce matin, ils entreprennent de réviser leurs positions à la lumière des critiques d'hier.

Un «Office des électeurs» pour débrouiller le dédale administratif?

par Maurice Girard

de la Presse Canadienne

Pour éviter la bureaucratisation excessive et aider le citoyen à se retrouver dans le dédale administratif, un des architectes de la réforme électorale a proposé la création d'un Office des électeurs.

C'est la proposition qu'a faite, hier, au colloque sur «Le financement politique: bilan de l'expérience québécoise», M. André Larocque, secrétaire général associé à la réforme électorale, qui suggère que soient fusionnés les postes de directeur général du financement des partis politiques, directeur général des élections et le directeur général de la représentation électorale.

«Le moment est certainement venu pour cristalliser ces diverses responsabilités du citoyen vers un foyer visible, accessible, fonctionnel. Ce foyer, je l'appelle l'Office des électeurs; sa responsabilité générale serait d'appliquer un Code électoral», a dit M. Larocque, qui s'est empressé de préciser qu'il ne parlait pas au nom du gouvernement du Québec.

Lancée il y a quelques années, au début du mandat de M. Robert Burns, cette idée comporterait, selon le conférencier, plusieurs avantages.

Elle permettrait de faciliter l'accès de ces trois bureaux aux électeurs, mieux coordonner leur travail d'information, accroître leur «fonctionnalité», éliminer les chevauchements, mieux appliquer le concept d'un conseil consultatif où le public serait représenté, assurer un meilleur contrôle des dépenses par l'Assemblée nationale et harmoniser les réformes nationales et municipales des lois électorales.

C'est dommage, a ajouté le conférencier, que la plupart des professeurs d'université (les participants au colloque) n'aient pas manifesté «un appui durable» à la réforme, propos qui a soulevé certaines critiques.

Par ailleurs, en matinée, le professeur Denis Monière, de l'Université de Montréal, s'était demandé si le Parti québécois, pouvait financer une aile fédérale et si les pourvoyeurs de la caisse péquiste auraient pu profiter d'un double crédit d'impôt pour une seule contribution.

Après discussion, il est vite apparu que ce ne serait pas le cas. Par contre, le PQ pourra financer, en toute impunité, une aile fédérale à même sa caisse alors que la loi provinciale interdit qu'un parti fédéral subvienne aux besoins d'un parti provincial.

Le professeur Khayyam Paltiel, de l'Université Carlton, a souligné que le Nouveau Parti démocratique se servait de cette particularité pour, à partir de ses sections locales et provinciales, financer la structure fédérale.

Dans l'ensemble, les conférenciers ont tous parlé des avantages de la loi québécoise du financement des partis politiques. S'il y a quelques améliorations à apporter, ce serait, selon M. Paltiel, d'interdire pendant les campagnes électorales la publicité de l'État à la radio et à la télévision, comme cela se fait présentement en Saskatchewan.

«Le problème du contrôle des dépenses électorales est lié également au problème du parti au pouvoir. C'est la meilleur publicité (celle de l'État) parce qu'elle a la vraisemblance des nouvelles... Quand un premier ministre dit 'Nous' en parlant d'une décision ou d'une promesse électorale, ça n'a pas la même portée que le chef de l'opposition...»

Des seins qui font «boom»

MELBOURNE (Reuter) — Les hôtesses de l'air qui ont subi une opération de chirurgie esthétique, sous forme d'implants de silicone, afin d'avoir une plus jolie poitrine, courent un risque bien particulier: l'explosion en vol.

Reprenant une mise en garde faite par l'Association médicale américaine, le magazine de l'Association des hôtesses de l'air australienne, **Arielle**, écrit dans son dernier numéro que les implants de silicone peuvent, en effet, exploser à haute altitude «après avoir gonflé comme un ballon».

Aucun accident de ce genre n'a encore été signalé dans le monde.

La CEQ participera au sommet d'avril

QUÉBEC (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) participera au sommet économique de Québec. Ainsi en ont décidé hier soir à 55% les délégués du Conseil général réunis à Québec.

Un vote enregistré a favorisé la participation par 92 voix contre 76 et 3 abstentions.

Les professeurs de cégeps, comptant une douzaine de délégués, ainsi que le groupe des professionnels, ont voté massivement contre, tandis que les enseignants du primaire et du secondaire, avec l'Alliance des professeurs de Montréal à leur tête qui comptait 10 délégués, ont fait pencher la balance dans le sens de la recommandation formulée par le Bureau national de la centrale.

BELLERIVE
RÉALISEZ VOS RÊVES
5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tél.: 331-5512

• 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
• Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
• Plusieurs salles de bains.

SERVICES:
• Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
• Parc à pique-nique avec B.B.Q.
• Magnifique promenade riveraine
• Salles de réception.
• Garderie

SPORTS:
• Piscine extérieure
• Piscine intérieure de compétition, avec saunas
• Des courts de tennis
• Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
• Parc d'amusement pour enfants
• Port de plaisance

H-1281

guérin
l'éditeur qui édite

Guide des rues de Montréal
Collection Horizon
Julien Harroche/Armand Kidouchim/ Jacques Hazan
17 cm x 21 cm
312 p. 8,95$

En vente dans toutes les librairies

Ce nouveau guide, français anglais, avec ses 70 plans en couleur, met en relief individuellement toutes les limites de quartiers de Montréal et sa périphérie immédiate. Unique avec son index donnant la station de métro la plus proche, il offre la liste des différentes attractions, restaurants, théâtres, musées, consulats, hôpitaux, polices, pompiers, postes, sociétés des alcools, taxes, transports.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

VOS RÊVES VOUS INTÉRESSENT?
Alors, les activités des groupes d'étude de rêves peuvent aussi vous intéresser. Renseignez-vous au
844-7732

Le livre universitaire Criminologie
Droit et justice
numéro spécial
avec index cumulatif des années
1968-1981
Revue Criminologie
Vol. XV, n° 1, 1982
Directeur: Denis Szabo
• Des textes inédits sur le bilan des travaux de la commission de réforme du droit, l'exercice de la justice, du procès criminel au rapport présentenciel, du rôle du juge au choix des sentences.
Abonnement annuel
Individus 12$ Institutions 18$ Le numéro 7,50$

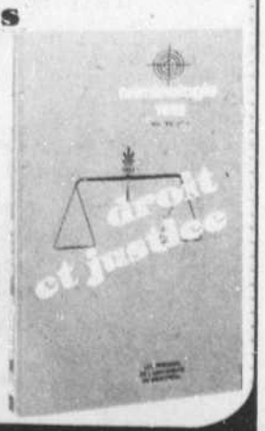

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Edouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Eau dangereuse à Mercier et à Sainte-Martine

par
Louis-Gilles Francoeur

Près de 3,000 personnes des municipalités de Sainte-Martine et de Mercier, en banlieue sud de Montréal, boivent depuis un mois de l'eau contaminée par des quantités de phénols supérieures aux normes gouvernementales.

Devant la gravité de cette situation, décelée par les inventaires permanents sur la qualité de l'eau, le ministère de l'Environnement du Québec vient d'interdire à la population de Sainte-Martine de consommer l'eau de son aqueduc municipal. Les résidents du rang Saint-Joseph, à côté de Mercier, ont eux aussi reçu l'ordre de ne plus boire l'eau de leurs puits artésiens, contaminés par la nappe phréatique environnante.

Les équipes d'Urgence Environnement sont sur place depuis deux jours pour relier l'aqueduc de Sainte-Martine à celui de Mercier par une canalisation de surface. Les résidents du rang Saint-Joseph vont pour leur part être approvisionnés jusqu'à nouvel ordre en eau potable par des camions-citerne.

La réparation globale des dégâts, causés à la nappe phréatique de ce secteur par la présence d'une lagune qui servait au déversement de produits toxiques entre 1968 et le milieu de la dernière décennie, pourrait atteindre les $15 millions.

Un porte-parole du ministère de l'Environnement précisait hier qu'il faudra d'abord identifier l'avance souterraine de la nappe contaminée. Un contrat de $50,000 vient d'être accordé à cette fin. Dans un deuxième temps, le conseil des ministres du Québec sera saisi incessamment d'un projet d'aqueduc permanent qui relierait Mercier, Sainte-Martine, Saint-Paul et Saint-Urbain à l'usine de filtration de Châteauguay. Le projet d'aqueduc pourrait coûter plus de $2 millions.

C'est le pompage de toute la nappe phréatique environnante pour en extirper les phénols, considérés cancérigènes, qui coûtera le plus cher. Il faudra non seulement pomper cette eau, mais la traiter chimiquement à l'aide de charbon activé. Ce produit coûte plus de $2,000 la tonne. L'opération est d'autant plus nécessaire qu'à proximité du site émetteur, on a aussi retrouvé des biphényles polychlorés (BCP), eux aussi cancérigènes.

Aux alentours de Saint-Paul et de Saint-Urbain, on retrouve un grand nombre de cultivateurs. Or il est reconnu que les phénols et les BPC s'accumulent notamment dans le lait, lequel est vendu à Montréal. C'est pourquoi le ministère de l'Environnement tient à étendre ses plans de pompage de la nappe souterraine ces deux municipalités pour y prévenir les dommages aux humains et aux animaux.

Les relevés des puits artésiens du mois dernier n'indiquaient pas de pollution majeure, a indiqué le porte-parole de l'Environnement. C'est ce mois-ci qu'une brusque augmentation des phénols a été constatée.

Le DSC de la région a reçu de son côté instruction d'entreprendre une vaste étude épidémiologique dans le secteur pour y mesurer les effets possibles de ces polluants chez les humains. Les vendeurs de filtres en tout genre sont depuis deux jours à pied d'oeuvre dans ce secteur. Au ministère de l'Environnement, on estime que le système temporaire d'alimentation en eau potable sera en place d'ici une dizaine de jours et que la construction des ouvrages permanents débutera rapidement.

La fameuse lagune de Mercier avait reçu un permis d'exploitation de la Régie des eaux du Québec en 1968. Le propriétaire, la firme Lasalle Oil Carriers, y aurait déversé de 50 à 100 millions de litres de déchets liquides industriels dont on ignore en grande partie la teneur aujourd'hui.

Il y a quelques années, la firme Tricil recevait la permission d'exploiter un site de combustion de produits toxiques à cet endroit. Son premier défi consistait à dépolluer la lagune dans laquelle on avait relevé des concentrations allant jusqu'à 64,000 ppb de phénols. La lagune elle-même a été nettoyée mais une partie de son contenu a fui par la nappe d'eau souterraine à une vitesse d'environ 450 mètres par année. Un peu plus de quatre kilomètres en 10 ans.

La norme «esthétique» pour les phénols est de 2 ppb: au-delà, l'eau pue tout simplement. Le seuil critique pour la santé est fixé à 50 ppb (parties par milliard ou «billion»). Les relevés récents dans les puits du rang Saint-Joseph ont démontré la présence de concentrations atteignant 100 ppb. Dans l'aqueduc de Sainte-Martine, on enregistrait un taux de 52 ppb aux dernières analyses.

Fabien: sentence le 29 avril

L'ex-juge en chef de la Cour des sessions de la paix, André Fabien, déclaré coupable le 29 janvier dernier, d'une évasion fiscale de $37,983 sur des revenus de $145,320 entre 1968 et 1977, connaîtra sa sentence le 29 avril.

Hier, le procureur du ministère public, Me Yves Ouellette, a demandé une sentence exemplaire au juge John d'Arcy Asselin, qui avait rendu le jugement de culpabilité.

Il a suggéré 30 jours de prison et une amende représentant 175% des sommes dues, soit $83,120 en plus des $37,983 dus au fisc.

Il a demandé qu'un délai de 120 jours soit accordé pour le paiement de ces montants, sous peine de deux années fermes de réclusion.

Me Marcel Cinq-Mars, procureur de la défense, a fait valoir que son client avait une santé chancelante, qu'il n'était pas riche, que l'amende requise par le procureur de la Couronne était excessive et il a imploré le juge Asselin de faire preuve de sentiments humanitaires à l'égard de l'ancien juge en chef à propos duquel le même juge, en le déclarant coupable, avait dit douter beaucoup de sa crédibilité.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Entrée principale de la maison-mère des Soeurs de la congrégation Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, angle Atwater.

Dawson logé chez les Religieuses dès septembre 85

par Angèle Dagenais

Les étudiants anglophones du Cégep Dawson occuperont à compter de septembre 1985 la maison-mère des Religieuses de la congrégation Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, monument historique construit au début du siècle.

C'est ce qu'a annoncé hier avec fierté le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, au cours d'une conférence de presse tenue dans les murs même de cette auguste résidence patrimoniale grâce à l'amabilité des Religieuses de la Congrégation.

L'édifice sera acheté pour environ $12 millions. On prévoit des rénovations de l'ordre de $22 millions pour transformer cet immeuble administratif comprenant en outre un noviciat, une infirmerie (175 lits), deux chapelles, un réfectoire pouvant accueillir 750 personnes et plus de 600 chambres de religieuses, en un cégep fonctionnel pouvant accueillir 4,000 étudiants.

À l'heure actuelle le Cégep Dawson est éparpillé dans une dizaine d'édifices plus ou moins vétustes qui ont du mal à contenir ses 6,700 étudiants. Les projections du ministère établissent à 4,000 la population du cégep en 1985.

Le ministre a admis que le débat au conseil des ministres avait été rude pour faire accepter cette solution (à un problème vieux de dix ans) en une période d'austérité particulièrement difficile. Il a rappelé toutefois qu'établir Dawson dans l'ouest de la ville répondait à un vaste consensus des milieux anglophones concernés et que cette solution avait l'avantage de mettre en valeur une belle pièce du patrimoine québécois pour ne pas dire le sauver d'une éventuelle démolition.

La directrice générale du Cégep Dawson, Mme Sarah Peltiel, multipliait hier les remerciements et les bons mots à l'endroit de M. Laurin qui avait su «trouver une solution juste et équitable» pour les étudiants anglophones de Montréal. Mme Peltier a qualifié «de vrai bijou» la résidence des Religieuses de la congrégation et a promis que la communauté anglophone allait garder et protéger ce patrimoine «que nous partageons tous comme Québécois». Le député de Vachon, M. David Payne, assistait également à cette conférence de presse.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) faisait savoir hier qu'il se réjouissait du site choisi pour le campus montréalais de la communauté anglophone. «Ce choix, lit-on dans un communiqué, accentuera encore davantage le rôle du centre-ville montréalais comme coeur éducatif et académique de la région métropolitaine». Le RCM souhaite en outre que le cas du Cégep Dawson serve d'exemple à une «véritable politique de protection du patrimoine montréalais et de son intégration à la vie urbaine». Le RCM estime que la Maison Dandurand, par exemple, aurait pu être sauvée il y a trois mois si on lui avait trouvé «de nouvelles fonctions sociales».

Une heure plus tard en Europe

BRUXELLES (Reuter) — La plupart des pays d'Europe, de l'est comme de l'ouest, avanceront leurs montres d'une heure ce week-end. Ce petit coup de pouce a partout le même but: économiser l'énergie.

Cette stratégie, diversement suivie depuis huit ans, concernera cette fois 400 millions de personnes dans 25 pays, un record.

L'Union soviétique, affirmant son indépendance, ne changera d'heure qu'au premier avril. La Turquie, l'Islande, l'Albanie et la Yougoslavie ne changeront rien du tout.

Après le changement en Union soviétique, l'Europe sera divisée en quatre zones horaires.

Les pays de la CEE, sauf trois, auront deux heures d'avance sur l'heure de Greenwich la Grande Bretagne et l'Irlande une heure seulement, et la Grèce trois.

La plupart des pays de l'Est seront également à GMT plus trois, et les soviétiques seront à plus quatre.

Alliance entre GAM et RCM

Le Groupe d'action municipale (GAM) et le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) viennent de conclure une entente de principe sur la constitution d'une alliance électorale, l'automne prochain.

Cette entente — la première intervenue entre les deux partis — prévoit entre autres un partage des districts électoraux entre les deux formations d'opposition.

Engagées depuis plusieurs semaines, les discussions entre les deux partis politiques devaient définir les moyens d'une collaboration électorale capable de mener une chaude lutte au Parti civique de Montréal (PCM) dirigé par le maire, M. Jean Drapeau.

En 1978, les deux formations politiques ont fait élire un conseiller chacune, bien qu'elles aient obtenu ensemble 38% des voix à la mairie et 44% des voix dans les districts électoraux. Réunies, ces voix leur auraient permis d'élire 18 candidats dans l'opposition sur les 54 élus que comprend le conseil municipal.

L'automne prochain, l'opposition, réunie aux fins électorales, a la conviction de pouvoir accroître le nombre de ses élus au point de pouvoir aspirer à la majorité.

Le GAM et le RCM doivent soumettre les termes de leur entente à l'approbation de leurs membres respectifs la semaine prochaine.

Avec les syndicats d'entretien et de bureau

La CTCUM aurait vainement tenté d'expliquer ses données

par Alain Duhamel

Les syndicats des employés d'entretien et de bureaux n'ont jamais remis en cause les évaluations économiques de leur projet de convention collective préparées par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

Témoignant hier à la commission d'enquête sur les relations de travail à la CTCUM, le directeur de l'exploitation, M. Jean-Jacques Bouvrette, a affirmé au commissaire, Me Germain Jutras, qu'il avait dû insister pour déposer ses analyses et les justifier au cours d'une séance de négociations.

«Cela a été court; ils avaient hâte que je parte», a dit M. Bouvrette. Tout au plus, les porte-parole syndicaux l'ont-ils interrogé sur les offres salariales de l'employeur pendant une vingtaine de minutes. «Je n'ai eu aucune question, aucun commentaire sur nos données», a-t-il ajouté.

Le Syndicat du transport (employés d'entretien) et le Syndicat des employés de bureaux, tous deux affiliés à la CSN, n'ont pu contre-interroger hier M. Bouvrette puisque leurs représentants étaient absents. Ils n'ont pas déposé non plus la liste des témoins qu'ils se proposent de faire entendre pour prouver la collusion politique entre le gouvernement québécois et la CTCUM. Cette collusion, prétendent-ils, a contribué à retarder le processus de négociation et à pousser les employés à la grève.

Jusqu'à ce qu'il ait la liste des témoins, le commissaire Germain Justras réservera sa décision sur l'utilité d'entendre des ministres, des députés, des hauts fonctionnaires et des membres de cabinet politique.

L'évaluation économique des demandes syndicales constitue l'un des aspects importants d'une négociation. La CTCUM a, depuis 1965, mis au point une méthode qui, avec les années, s'est perfectionnée suffisamment pour que ces principes soient retenus par le gouvernement québécois.

Dans le conflit de travail actuel, la CTCUM a estimé que les demandes des employés d'entretien lui coûteraient $45 millions de plus par année ou 81.3% de plus; les demandes des employés de bureau, $6.3 millions ou 58.4%; les demandes de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes, $109 millions de plus ou 93%.

Ces données, au plus fort du conflit de janvier dernier, ont choqué l'opinion publique et largement alimenté sa colère, tellement les demandes syndicales paraissaient exorbitantes.

Au cours des négociations, la Fraternité a tenté et tente toujours de préparer une contre-expertise des évaluations. En deux occasions au cours des négociations, elle a interrogé longuement M. Bouvrette et a même retenu les services d'un actuaire pour conduire sa propre analyse.

Au début de février, l'employeur a proposé aux syndicats la formation d'un comité technique afin de vérifier les données sur lesquelles la CTCUM fondait ses évaluations. Les deux syndicats de la CSN, selon les porte-parole de l'employeur, ont refusé cette proposition.

La politique salariale de la CTCUM a, semble-t-il, fait l'objet d'une attention plus soutenue. S'appuyant sur une étude d'un marché-cible, constitué d'employeurs importants du secteur public et du secteur privé, la CTCUM a introduit dans ses offres un facteur de normalisation dans le but de retarder la progression des salaires de ses employés qui, affirme-t-elle, sont mieux payés dans une proportion variant de 9 à 14%, selon l'emploi.

La CTCUM a offert une augmentation de salaire de 10% la première année, moins un facteur de normalisation de 3%. Pour les deux autres années de la convention, elle offre une augmentation de 4.4% (par semestre, moins une normalisation de 1.5%). Cette offre comporte une clause d'indexation des salaires.

Les syndicats mettent en doute la représentativité du marché-cible retenu dans les analyses de la CTCUM et tenteront au cours de l'enquête de prouver sa non-validité.

«Les dossiers relatifs aux différends sont raisonnables, présentables et discutables», a déclaré hier Me André Loranger, porte-parole de la CTCUM. Nous pensons exactement l'inverse des demandes syndicales.»

Et, à ses yeux, c'est précisément parce que les demandes syndicales ne résistent pas à un examen sérieux que les syndicats tentent de détourner la commission d'enquête de son mandat premier, la situation des parties en cause dans le conflit actuel, pour l'amener sur un terrain politique. «Nous aussi nous pourrions alléguer, et apporter des éléments de preuve, que les officiers des syndicats sont manipulés par des factions d'extrême-gauche», a affirmé Me Loranger.

De nouveau, le commissaire a rappelé que les parties en cause devront faire la preuve de leurs prétentions et allégations. «Cela peut être fait dans un esprit de divertissement, mais il va falloir autre chose pour me faire oublier mon mandat», a prévenu Me Jutras.

L'enquête doit reprendre le 5 avril au palais de justice de Montréal.

Un chauffard traîne un bambin sur un kilomètre

NEW YORK (AFP) — Un bébé de 18 mois et son landeau ont été traînés sur plus d'un kilomètre à New York par une voiture et en est sorti miraculeusement indemne.

Selon des témoins, la mère du bébé traversait la 5ème Avenue samedi après-midi à un passage piétons lorsqu'une voiture a brûlé un feu et happé le landeau de la petite Jocelyn, qui est resté coincé sous le véhicule.

Treize pâtés de maison plus loin, le landeau s'est finalement décroché de la voiture et le bébé a été retrouvé assis en larmes. Ni le conducteur, ni la voiture n'ont été retrouvés.

COMITE ETUDIANT QUÉBEC ISRAEL

VOYAGE CULTUREL EN ISRAËL
17 mai - 28 juin 82
- Le Comité Étudiant Québec-Israël: le C.E.Q.I. organise ce printemps un voyage culturel en Israël de 40 jours.
- Vol direct Montréal - Tel Aviv - Montréal: hôtel 3 étoiles, en demi-pension
- Billet d'avion valable 60 jours
- Circuit touristique en bus climatisé

SÉJOUR AU KIBBOUTZ
- VINGT-CINQ JOURS DE VIE ET DE TRAVAIL AU KIBBOUTZ
- IMMERSION DANS DES FAMILLES AU KIBBOUTZ

CIRCUIT TOURISTIQUE
- QUINZE JOURS DE VISITE GUIDÉE À TRAVERS LE PAYS (JÉRUSALEM, MASSADA, EIN GUEDI, JERICHO, LA MER MORTE, TEL AVIV, HAÏFA, BEERSHEVA, YAFFO, ETC.)

CONFÉRENCES-RENCONTRES
- RENCONTRES AVEC DES PERSONNALITÉS DE LA SCÈNE ISRAÉLIENNE (Journalistes, politiciens, écrivains, professeurs d'universités).

$1500. tout compris

— Réservez tôt: nombre limité de places
— Dépôt de $100. requis. Solde à verser 3 semaines avant le départ.
— Avant le départ, les participants pourront compter sur une soirée d'information: - documentation - diapositives

Pour plus d'informations communiquer avec: C.E.Q.I.
Tél.: 934-0773
Adresse:
1310, avenue Greene
suite 710
Montréal, Qué. H3Z 2B2

VOYAGES ELOF-AIR
N° de permis: 14678080-0259

cherchez-vous un ANIMATEUR?
- pour 2 heures ou 2 jours
- pour votre entreprise ou votre association
- lors d'un congrès, un séminaire, un atelier
- avec 20 ou 2000 personnes

Pour traiter de sujets comme:
le leadership
la motivation
la vente
la créativité
le stress

ALORS VOICI VOTRE HOMME:
Jean-Guy Leboeuf
Auteur du fameux livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

277-2117

BA. LSC. M.ED.
Économiste
Philosophe
Éducateur
Écrivain

20% de rabais sur TOUS NOS LIVRES à longueur d'année!
- best-sellers
- romans
- biographies
- livres politiques et d'histoire
- livres d'art
- livres pratiques
- dictionnaires
- livres pour enfants
- bandes dessinées
- essais, etc...

librairie RENAUD-BRAY
5219, Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y1 (514) 342-1515

Les cas d'inceste signalés au Québec ont sensiblement augmenté en trois ans

par Renée Rowan

Le Comité de la protection de la jeunesse du ministère québécois de la Justice reçoit de plus en plus de plaintes au sujet d'enfants victimes d'inceste ou de divers autres abus sexuels: le nombre de cas signalés a augmenté de 52% au cours des trois dernières années.

D'une moyenne de 43.5 enfants par mois en 1979, le chiffre est passé à 62.9 en 1981 et à 66 en 1981, soit un total d'environ 800 cas en un an.

Les études faites sur le sujet s'accordent à démontrer que les cas d'inceste représentent toujours une forte proportion des cas déclarés d'abus sexuels d'enfants. Une étude régionale récente des cas d'abus sexuels retenus comme cas réels par le directeur de la Protection de la jeunesse de l'Outaouais, en 1980, révèle 47 cas d'inceste sur les 61 cas d'abus sexuels retenus, soit 77% de l'ensemble.

L'augmentation de ces cas dévoilés — il existe une proportion beaucoup plus grande de cas non dénoncés — serait-elle due à une augmentation de la violence envers les enfants ou à une plus grande facilité de dépistage? Il est difficile, sinon impossible de le dire.

Mais face à cette augmentation et à l'ampleur du problème, le Service de la recherche et de la planification du Comité de la protection de la jeunesse a senti le besoin de fouiller la question et lançait hier une importante étude intitulée *L'Inceste: une histoire à trois et plus...* portant en sous-titre: *apprendre à les aider*.

En plus de rendre compte de la problématique, ce rapport présenté par deux sociologues, Mmes Michèle R. Marois et Camille Messier, et une anthropologue, Mme Louise A. Perreault, se veut un outil de travail soulignant les possibilités de traitement et les efforts en ce sens de nombreux chercheurs et cliniciens.

Parmi les cas d'inceste déclarés, les plus nombreux impliquent le père — ou une personne tenant lieu de père, tel le beau-père ou le concubain de la mère — et sa fille. La plupart des auteurs s'entendent pour affirmer que ce type de situation est le résultat d'une déstructuration familiale: les participants ne jouent plus les rôles que la culture attribue à chacun — il existe à l'intérieur de la triade père-fille-mère un «brouillage» qui permet la possibilité de relations incestueuses.

Dans cette famille gravement perturbée, les relations incestueuses, tant qu'elles demeurent secrètes (une sorte de «conspiration du silence» est nécessaire à la poursuite de l'inceste), constituent une façon d'empêcher son éclatement. La fille devient le pôle autour duquel se maintient la cohésion et ce n'est que lorsque le secret familial est ébruité que l'équilibre est rompu.

Les chercheurs notent qu'à cause de son passé, de sa structure de personnalité, de sa faible estime de lui-même, le père incestueux a extérieurement une conduite irréprochable, ses valeurs sont fortement traditionnelles et souvent très strictes: il n'oserait pas s'engager dans une relation extra-maritale. C'est à l'intérieur de sa famille, là où il jouit d'une autorité incontestée, qu'il trouve compensation à une profonde insatisfaction.

On s'entend pour dire que:

■ le père est l'instigateur des avances sexuelles et on ne peut pas supposer que la fille joue ce rôle;

■ que son approche est généralement lente et graduelle; il use de sa position d'autorité pour convaincre l'enfant d'accepter et de participer à ses jeux;

■ qu'il emploie davantage la persuasion que la coercition;

■ qu'il reste le maître dirigeant l'évolution de la relation, tel un metteur en scène réglant le jeu des acteurs;

■ qu'au moment où le «secret» est dévoilé, il nie fortement les faits, puis, s'il les admet, il rationalise ses comportements et en rejette la responsabilité sur sa femme et sur sa fille.

Quant au portrait de la mère, il peut être de deux types. Le plus fréquent serait celui d'une femme passive, dépendante, parfois même hyper-dépendante vis-à-vis de son mari; elle aussi a pu souffrir de privation émotive dans sa jeunesse. Cette mère est rejetante; elle n'assume pas sa responsabilité de protéger son enfant.

On peut aussi, mais moins souvent, rencontrer un autre type de mère: elle est autoritaire, dominatrice et froide et on peut supposer que le mari se sent démuni et dominé et qu'il réagit en adolescent devant elle.

On s'entend pour dire que la mère:

■ quand elle habite dans la famille, est également au courant de ce qui se passe mais, la plupart du temps, elle se refuse à croire ce qui se passe sous ses yeux;

■ qu'elle est la première confidente de sa fille, mais la plupart du temps, trouvant son compte dans la relation incestueuse, elle refuse d'entendre cet aveu et de prendre les moyens pour modifier la situation et protéger son enfant;

■ que lorsque le secret familial est ébruité, elle nie fortement avoir été mise au courant des faits par sa fille.

Quant à la fille victime d'inceste, les chercheurs s'entendent pour dire que:

■ elle n'est souvent qu'une enfant de neuf ou dix ans au début des relations incestueuses;

■ à cause de sa position de faiblesse devant l'autorité paternelle, abandonnée par sa mère, elle est une victime sur qui s'est refermé un piège, la laissant seule et emmurée dans son terrible secret;

■ à mesure qu'évolue la relation, sa participation peut devenir plus gratifiante, générant alors un fort sentiment de culpabilité;

■ ses sentiments sont ambivalents à l'égard de ses deux parents, passant de la rage impuissante à une part d'acceptation, de la peur à une certaine assurance, de l'amour à la haine;

■ l'inceste lui dénie, lui vole en quelque sorte, son droit à l'enfance et à l'adolescence, car il la situe au rang des adultes par la confusion des rôles répartis traditionnellement entre les personnes d'une même génération;

■ c'est une adolescente en état de rébellion qui initie le dévoilement de l'inceste, soit à un adulte significatif pour elle, ordinairement situé en dehors du cercle familial, soit par des comportements entraînant une prise en charge sociale;

■ le dévoilement d'une relation d'inceste par une adolescente rapporte des faits réels qu'il faut toujours prendre la peine d'écouter et surtout de croire, une première tentative d'aveu auprès de sa mère ayant ordinairement avorté, la fille est envahie par la peur de ne pas être crue.

La plupart de ceux qui ont étudié cette question concluent à de graves conséquences, principalement pour la victime, mais aussi pour tous les membres de cette famille profondément perturbée. Ces effets, soulignent les auteurs du rapport, se présentent à court terme, tant que dure la situation et dès qu'elle est ébruitée, et ils se répercutent à long terme, tout au long de leur vie. Bien plus, de nombreux chercheurs concluent à la tansmissibilité de l'inceste: pour la victime, qui revivrait dans sa famille de procréation le dysfonctionnement familial qui a conduit à l'inceste dans sa famille d'origine, et pour les autres enfants, qui auraient également plus de probabilités de reproduire le modèle familial vécu, hypothéquant ainsi plusieurs générations.

La plupart des cas d'inceste n'étant pas connus, très peu sont traités. Et lorsqu'ils le sont, peu de victimes bénéficient d'un traitement psychosocial approprié puisque le traitement — judiciaire ou non — vise avant tout à séparer les partenaires sexuels pour prévenir la récidive, et non à protéger la victime des effets de l'abus sexuel, ni à réparer les dommages psychologiques subis. La plupart du temps, reconnaît-on, le traitement — surtout s'il est judiciarisé, mais même s'il ne l'est pas — entraîne un traumatisme de plus qui s'ajoute à ceux de l'abus sexuel.

À la suite de ces évaluations négatives, une approche non punitive du traitement s'est peu à peu développée tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, le traitement psychosocial de l'ensemble de la famille où se vit une relation incestueuse commence à peine à se développer.

Les auteurs de l'étude du Comité de la protection de la jeunesse soulignent que malgré les promesses des programmes spéciaux de quelques spécialistes, le système de traitement reste encore ici à l'état embryonnaire. Ces spécialistes suggèrent la mise sur pied d'un centre d'évaluation et d'intervention spécialisé dans la protection des enfants victimes d'abus sexuel. Ce centre pourrait être rattaché à la Direction de la protection de la jeunesse ou être une unité spéciale d'un autre organisme responsable de la protection des jeunes.

Les auteurs de cette étude suggèrent enfin qu'une éducation sexuelle appropriée aux besoins des jeunes et donnée à l'école pourrait permettre aux victimes de l'inceste d'en parler à des adultes fiables.

LE DEVOIR

publiera son cahier annuel

sur

LES COOPÉRATIVES

le 15 avril prochain

Publicité
Francine Gingras
844-3361

Manifestations contre la direction du Cégep Ahuntsic

par Angèle Dagenais

Les étudiants, professeurs, professionnels non-enseignants et employés de soutien du Cégep Ahuntsic ont occupé pour une deuxième journée consécutive hier les bureaux de l'administration pour protester contre la façon dont les cadres et le conseil d'administration de cette institution ont accueilli le récent rapport d'enquête du ministère de l'Éducation faisant état de «laxisme» administratif et de «graves lacunes» dans les contrôles financiers du collège.

Les forces policières appelées jeudi par le directeur général du cégep étaient encore sur les lieux hier matin mais ne sont pas intervenues.

Les porte-parole des différents syndicats d'employés du cégep ont fait savoir en conférence de presse jeudi qu'ils appliqueraient des moyens de pression tous les jours pour obtenir la démission de quatre cadres supérieurs — le directeur général, M. Mounir Rafla, le directeur des services pédagogiques, M. Georges Pagé, le directeur des affaires étudiantes, M. Michel Gélinas, et le contrôleur des finances, M. André Galarneau — ainsi que le président du conseil d'administration, M. Marcel Sicard, dont le mandat est toutefois échu.

Les manifestants visent également à obtenir la restitution intégrale des sommes versées en trop depuis cinq ans à tous les cadres et gérants (au nombre d'une vingtaine) du Cégep Ahuntsic, au chapitre des congés de perfectionnement, des vacances et des indemnités de départ. Le rapport d'enquête du ministère de l'Éducation relevait l'absence d'une politique claire et rigoureuse à cet effet.

Ce n'est qu'avec ces démissions, estiment les porte-parole de la communauté collégiale, que pourront s'assainir les finances du collège et que pourra fonctionner adéquatement le conseil d'administration.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, doit annoncer dans les jours à venir les noms de cinq nouveaux membres du conseil d'administration d'Ahuntsic dont les mandats sont échus. Cependant, a fait remarquer le président du syndicat des professionnels non-enseignants, M. Maurice Papineau, «ce sont les cadres qui noyautent le conseil et qui ne diffusent pas l'information nécessaire et à temps aux autres membres» de sorte que ce sont eux que le ministre devrait remplacer en priorité.

Au cabinet du ministre on est formel: les recommandations du rapport d'enquête devront être appliquées dans les meilleurs délais et les «trop-perçus» (de l'ordre de $8,000 à $20,000 par cadre) devront être restitués au trésor public. D'ailleurs, explique un porte-parole du ministre, l'enquêteur public, M. Jean-Marie Saint-Jacques, reste au dossier pour veiller à ce que les recommandations qu'il a formulées soient appliquées.

Le ministre de l'Éducation, explique-t-on, a demandé des comptes précis au conseil d'administration du cégep et a demandé en outre qu'il se donne des politiques rigoureuses de gestion et de contrôle administratif. Des règles de procédure administrative ont été transgressées, affirme le rapport d'enquête, et les contrôles financiers devront être améliorés.

Le directeur général du cégep, M. Rafla, affirme pour sa part qu'il y a matière à interprétation dans les politiques administratives du gouvernement et espère pouvoir faire des représentations en ce sens au ministre de l'Éducation. M. Rafla soutient qu'il n'y a pas eu de «trop-perçus» par les cadres et gérants du collège et est prêt à en discuter avec M. Laurin. Pour ce qui est des contrôles que le conseil d'administration devra se donner, il ajoute qu'ils s'imposent de plus en plus en ces temps d'austérité.

Médicament pour les cardiaques

CHICAGO (AP) — Une étude médicale réalisée aux États-Unis a mis en évidence l'efficacité d'un médicament qui pourrait permettre de sauver des milliers de cardiaques.

Le «propranolol» était utilisé jusqu'ici essentiellement pour lutter contre l'hypertension et les douleurs dans la poitrine. Il s'agit d'un bêta-bloquant qui empêche certaines impulsions nerveuses de stimuler le coeur, les artères et les poumons, ce qui régularise la fonction cardiaque.

De fait, une étude réalisée pendant une durée de quatre ans auprès d'une centaine de centres médicaux a montré une diminution de 26% du taux de mortalité parmi les victimes de crises cardiaques qui ont utilisé quotidiennement le médicament.

L'étude a été interrompues en octobre dernier, avec neuf mois d'avance sur les prévisions, devant les résultats sans équivoque acquis jusque là. Dans le compte rendu publié par le journal de l'Association médicale américaine, les spécialistes font toutefois ressortir que le propranolol peut provoquer des séquelles graves, notamment des spasmes bronchiques, chez les asthmatiques.

19 lettres de Napoléon récupérées

CHICAGO (AFP) — La France a récupéré dix-neuf lettres manuscrites de l'empereur Napoléon 1er qui avaient disparu du musée de l'armée il y a des années et trouvé leur chemin dans une collection privée américaine.

M. Lawrence Downer, président de la bibliothèque Newbury, de Chicago, a remis les lettres à M. Charles Crettien, consul général de France, pour qu'elles reprennent leur place dans les collections du service historique de l'armée française, au Musée des invalides.

Les lettres, datant de 1809 à 1812, avaient été trouvées en 1977 dans les collections d'un riche américain, M. Spencer, qui avaient été léguées à la bibliothèque Newbury. Le général Jean Delmas, chef du service historique de l'armée, alerté sur leur présence, était venu à Chicago l'an dernier et les avait formellement identifiées comme faisant partie d'un lot de documents ayant disparu des collections nationales à une date indéterminée.

QUÉBEC 82
5 AVRIL

ÉLECTIONS PARTIELLES
Louis-Hébert / Saint-Laurent

Vote par anticipation

Parce qu'il ne vous est peut-être pas possible de voter le jour même de l'élection.

Des bureaux de vote par anticipation seront ouverts les dimanche et lundi de la semaine précédant le jour du scrutin, **soit les 28 et 29 mars.**

Ces bureaux sont ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin du 5 avril d'exercer leur droit de vote.

Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi électorale, sont les suivantes:
- une personne handicapée
- un membre du personnel électoral
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin, soit le 5 avril.

BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION
Saint-Laurent

ÉCOLE SAINTE-ODILE
12055, rue Dépatie
Montréal
H4J 1W9

Sections de vote:
130 à 186

ÉCOLE HÉBERT
705, boul. Décarie
Saint-Laurent
H4L 3L3

Sections de vote:
1 à 129, 187

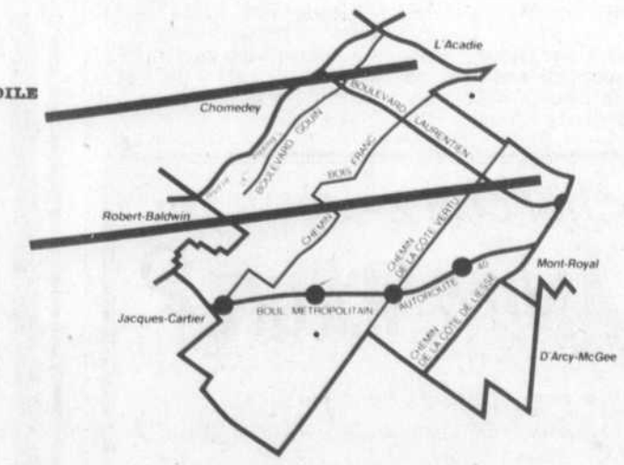

Tous les bureaux de vote par anticipation sont aussi accessibles aux handicapés.

Ces personnes devront se présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée leur section de vote dans la circonscription électorale où elles ont leur domicile.

Cependant, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin ou incapable d'y voter, devra signer une déclaration indiquant ses nom, prénom, adresse, âge et prêter serment ou faire une déclaration solennelle.

Ces bureaux de vote par anticipation sont ouverts **de 14h à 22h, les dimanche et lundi 28 et 29 mars.**

Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau de vote par anticipation auquel votre section de vote est rattachée.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

le monde

■ Aucun accord conclu

WASHINGTON (Reuter) — Le département d'État a démenti hier, la déclaration mexicaine selon laquelle les États-Unis étaient d'accord pour rencontrer les autorités du Nicaragua et discuter le contentieux entre les deux pays. «Cette déclaration est prématurée. Il n'y a aucun accord sur une telle rencontre», a indiqué le département d'État. M. Porfiro Munoz Ledo, ambassadeur du Mexique aux Nations unies, avait annoncé cette rencontre au cours du débat au Conseil de sécurité traitant de la plainte de Managua contre Washington. «Sur proposition de notre pays, les États-Unis et le Nicaragua ont accepté de se rencontrer à un haut niveau politique à Mexico le mois prochain afin de discuter des principaux sujets qui les séparent», avait-il dit. Tout en niant avoir déjà donné son accord, le département d'État a indiqué que les États-Unis souhaitaient «au moment opportun» traiter avec le Nicaragua sur une base bilatérale.

■ Autre revers pour Schmidt

BONN (Reuter) — La coalition dirigée par le chancelier Helmut Schmidt a subi un nouveau revers hier avec le rejet en première lecture par le Bundesrat (Chambre haute du Parlement) du programme de création d'emplois proposé par le gouvernement. Le chancelier Schmidt a déclaré qu'il s'attendait que ce programme soit désormais soumis à une commission d'arbitrage parlementaire. Il a néanmoins souligné qu'il serait difficile de parvenir à un compromis à ce sujet dans la mesure où l'opposition, qui refuse le relèvement de la taxe à la valeur ajoutée (tva) prévu pour financer ce programme, n'a pas proposé d'autres formes de financement. Le programme, d'un coût de $5,3 milliards, prévoit de résorber le chômage, qui touche présentement deux missions de personnes en RFA, par une relance des investissements publics et privés au cours des quatre prochaines années.

■ Ouverture politique

VARSOVIE (AFP) — Les autorités polonaises ont procédé, hier, à une première «ouverture politique», après 100 jours d'état de siège, avec l'adoption par la Diète d'un ensemble de mesures législatives, visant à la protection de l'agriculture privée et la création d'un conseil socio-économique, constatent les observateurs occidentaux à Varsovie. Les mesures prises en faveur de l'agriculture privée vont au devant des revendications, qui s'étaient exprimées lors des grèves paysannes de l'année dernière et sont conformes à l'accord signé en février 1981, par le gouvernement polonais avec le comité de grève de Solidarité rurale, dont les principaux dirigeants sont aujourd'hui internés. D'une part, l'agriculture privée est désormais considérée comme un «élément durable», de l'économie polonaise à l'intérieur du système socialiste. D'autre part, les exploitations agricoles «individuelles» (privées) dont la superficie ne pouvait dépasser 20 hectares, pourront atteindre 100 hectares.

■ Nouvel attentat au Liban

BEYROUTH (AFP) — Une explosion a fait deux morts et une quinzaine de blessés hier matin dans un quartier arménien de la banlieue nord-est de Beyrouth. Elle a été revendiquée en début d'après-midi par le Front de libération du Liban des étrangers. Cette mystérieuse organisation avait déjà revendiqué plusieurs explosions à la voiture piégée dans divers quartiers de Beyrouth-Ouest. Dans un communiqué téléphoné à l'AFP, un porte-parole anonyme disant appartenir au Front de libération du Liban des étrangers a déclaré que la vague d'attentats à l'explosif allait se poursuivre sur le territoire libanais jusqu'au 26 avril prochain, date du retrait israélien du Sinaï, considérée par certains comme une échéance marquant la fin du statu quo politique et militaire au Liban. La bombe (une charge de 5 kg de dynamite, selon les premières indications) avait été placée à l'intérieur d'un cinéma situé dans une ruelle du quartier de Bourj Hammoud. Ce quartier populaire et commerçant, fief de la population arménienne de Beyrouth, se trouve à l'entrée de la capitale et dans la zone contrôlée par les forces libanaises (milices chrétiennes unifiées de Bechir Gemayel).

■ Congrès du PC vietnamien

HANOI (AFP) — Le cinquième congrès du Parti communiste vietnamien, qui devrait procéder à un rajeunissement des cadres dirigeants du parti et adopter le 3e plan quinquennal, s'ouvre ce matin à Hanoi, en présence de 1,033 délégués vietnamiens représentants 1,700,000 membres du PCV. Les travaux du congrès, qui doivent se prolonger jusqu'à mercredi, seront suivis par une cinquantaine de délégations étrangères invitées. Depuis le 4e congrès du PCV, de nombreux événements sont intervenus au Vietnam, notamment l'arrêt de l'aide chinoise, la tension avec la Chine, l'intervention militaire au Cambodge (janvier 1979) l'attaque chinoise (février-mars 1979). Sur le plan intérieur, le Vietnam s'est doté d'une nouvelle constitution et d'un conseil d'État à la suite de l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale.

Le Salvador connaît un regain de violence à la veille des élections

(D'après AFP et Reuter) — Le Salvador connaît, à 48 heures des élections convoquées par la junte civile et militaire, un regain de violence.

Jeudi, l'opposition armée a commis plusieurs attentats contre des services publics à San Miguel, privant totalement d'eau potable et d'électricité cette ville, la troisième du pays. Dans le département de Morozan, à 50 km de la capitale, de violents combats ont opposé l'armée régulière aux guérilleros du Front Farabundo Marti de libération Nationale (FMLN) et enfin, à San Salvador, la situation est également tendue, en raison des attaques menées depuis 48 heures par les insurgés dans les zones périphériques d'Amapetec et Cerro, des opérations de harcèlement contre le siège central des élections qui se sont déroulées dans la matinée de jeudi, et de l'incendie de nombreux véhicules dans les rues de la ville.

Les Salvadoriens éliront demain une Assemblée constituante, présentée par la junte de gouvernement comme un premier pas vers une solution poltique à la crise.

Le scrutin qui devrait avoir lieu, selon la junte «même sous une pluie de balles» est considéré comme une «farce» par la gauche et la guérilla qui accentue sa pression militaire pour négocier avec le régime démocrate-chrétien de M. Napoleon Duarte.

Cette guerre civile a déjà coûté très cher au Salvador, tant humainement qu'économiquement: en trois ans, la guerre a fait plus de 30,000 morts dans ce pays de 5 millions d'habitants qui se trouve maintenant au bord de la ruine économique.

La guérilla de gauche n'est toujours pas parvenue à soulever les masses populaires en sa faveur, mais ses tactiques de sabotage des communications et des transports, des destructions d'usines, de commerces et de récoltes ont porté un coup sensible à l'ensemble de l'économie qui, de plus en plus, est portée à bout de bras par une importante aide américaine.

La fuite des capitaux entamée par l'oligarchie terrienne a dépassé les trois milliards de dollars, le déficit commercial atteint en 1981 570 millions de dollars et l'inflation, officiellement de 18% s'élève en réalité à près de 30%.

Les actions de la guérilla ont d'autre part lancé dans les rues plus de 20,000 nouveaux chômeurs, alors que le nombre des sans-emploi dépasse 30% de la population active. Ce taux est cependant bien supérieur, si l'on tient compte des milliers de campesinos qui ont déserté les campagnes par peur des combats et qui sont venus grossir les rangs des 200,000 réfugiés salvadoriens.

Cinq des six partis politiques qui présentent des candidats aux élections appartiennent à la droite ou à l'extrême-droite. Le sixième, le Parti démocrate-chrétien, se proclame centriste.

Les partis de gauche boycottent ces élections, que les guérilleros révolutionnaires se sont jurés de torpiller.

Voici les caractéristiques des six partis:

■ 1. Le Parti démocrate chrétien (PDC) est le plus étoffé et le mieux organisé. Il semble quand même avoir perdu une partie du soutien qu'il recrutait traditionnellement parmi les intellectuels et les classes moyennes dans les villes, en raison de son association avec l'armée dans la junte civilo-militaire au pouvoir.

M. Jose Napoleon Duarte, l'actuel président de la junte, avait contribué à fonder le parti en 1960. Il s'était porté candidat à la présidence en 1972 et avait apparemment gagné aisément cette élection, mais l'armée lui avait subtilisé sa victoire en l'envoyant en exil.

Mais après le coup d'État d'octobre 1979, contre le général Carlos Humberto Romero, dictateur de droite, M. Duarte avait été invité à rentrer au Salvador. Il s'est joint à la junte en 1980 et a accédé à la présidence en décembre de la même année.

En tant que parti au pouvoir, le PDC est la cible des attaques combinées de l'opposition.

■ 2. L'Alliance républicaine nationaliste (Arena), parti d'extrême-droite fondé l'an dernier par Roberto d'Aubuisson, un ancien officier des services de renseignements.

L'Arena, soutenu par de gros intérêts d'affaires et les riches Salvadoriens en exil à Miami, a rapidement progressé, et l'on s'attend qu'il réussisse assez bien dans les élections.

Dans son programme, il prône entre autres choses la défense de la libre entreprise, l'élimination des communistes et la participation de l'État à l'économie.

■ 3. Le Parti de conciliation nationale (PCN), mis sur pied par les militaires en 1963, de caractère nationaliste et conservateur, et qui préconise des réformes sociales mineures.

Le PCN a dirigé le pays de 1961 jusqu'à la chute du général Romero, en 1979. Il tire sa force d'une structure nationale existante et du contrôle qu'il exerce depuis longtemps sur l'administration locale. S'il est élu, il s'engage à faire respecter l'ordre sous un régime fort. Son chef est un industriel, M. Raul Molina Martinez.

■ 4. Le Parti d'action démocratique, sous la conduite d'un juriste très en vue, M. Rene Fortin Magana, qui a été membre d'une brève junte civilo-militaire en 1960.

Son parti a été constitué en 1981, par un groupe de juristes dans le but précis de prendre part aux élections pour l'assemblée constituante. Parti de centre-droite, il considère qu'il représente les classes moyennes. Il se prononce pour le professionalisme des forces armées, le respect des biens privés et la sécurité sociale.

■ 5. Le Parti populaire salvadorien (PPS), mouvement conservateur qui a été formé en 1965, par des membres dissidents du Partido Accion Renovadora (PAR), qui accusaient leur direction d'être procommuniste. Il a le soutien des intérêts commerciaux et entre en concurrence avec l'Arena, dans le soutien des éléments conservateurs. Son chef est un homme d'affaires, M. Roberto Quinones.

■ 6. Le Parti d'orientation populaire, fondé l'an dernier par le général en retraite Jose Alberto Medrano, héros de la fameuse guerre du football avec le Honduras en 1969.

On pense généralement qu'aucun de ces partis n'obtiendra la majorité absolue dans l'Assemblée constituante et que le pouvoir sera probablement partagé entre le PDC, l'Arena, l'AD et le PCN.

Calme tendu en Cisjordanie

JERUSALEM (AFP) — Au terme d'une semaine de troubles et de violences, un calme tendu régnait hier en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées par Israël, alors que la population encore, sous le choc des mesures répressives israéliennes, attendait avec inquiétude les prochains pas des autorités.

Ces dernières n'ont pas indiqué si la destitution des maires d'El Bireh, Naplouse et Ramallah serait suivie dans l'immédiat de mesures semblables à l'égard d'autres municipalités. Mais, par la voix du chef de l'administration civile israélienne, M. Menahem Milson, elles ont clairement indiqué que «la bataille la plus importante menée par Israël depuis 1948» ne faisait que commencer, et que les Palestiniens qui ne reconnaîtraient pas l'autorité de l'administration civile occupante seraient éliminés de la scène politique.

Dans les territoires occupés, la grève des commerces, des écoles et des services publics locaux s'est poursuivie pour le huitième jour consécutif en Cisjordanie et le troisième dans la bande de Gaza. Elle reste largement suivie et semble devoir se poursuivre. La municipalité de Gaza a décidé pour sa part, de prolonger le mouvement aujourd'hui et demain.

Quelques incidents et manifestations ont été signalés. À Halhoul, un jeune garçon a été blessé par balle. À Djellazoune (au nord de Ramallah), de source palestinienne non confirmée du côté israélien, une manifestation aurait été rudement réprimée. Un incident a également eu lieu à El-Bireh à la sortie de la mosquée. Dans la périphérie de Jérusalem, des pierres ont été lancées sur des véhicules israéliens.

À Ramallah et El-Bireh, le couvre-feu a été levé, mais non l'interdiction faite aux habitants de franchir les ponts du Jourdain. Dans ces villes, comme à Naplouse et à Hebron, la présence militaire israélienne est démonstrative. Les soldats y sont relativement peu nombreux mais disposent de véhicules blindés armés de mitrailleuses lourdes.

Face à l'escalade israélienne, les populations palestiniennes, refusant de coopérer avec l'administration civile occupante, boycottent les représentants nommés à la place des maires destitués. Mais les autres municipalités de Cisjordanie n'ont toujours pas voulu donner leur démission collective par solidarité avec les maires de Naplouse, Ramallah et El-Bireh, estimant apparemment qu'une pareille démission ferait le jeu des autorités israéliennes.

La suite, selon M. Milson, qui s'adressait hier à la presse internationale, pourrait être de nouveaux limogeages de «maires-OLP» et le remplacement des maires destitués par des Palestiniens, et non plus par des officiers israéliens, dont le rôle est provisoire.

Mais jusqu'à présent les autorités israéliennes n'ont pas trouvé de personnalités palestiniennes suffisamment crédibles pour jouer ce rôle, et ce fait est considéré par les personnalités palestiniennes des territoires occupés comme une preuve de l'échec de la mise en place de l'administration civile.

Par ailleurs, l'opinion palestinienne en Cisjordanie et à Gaza est très sensible aux condamnations prononcées dans l'arène internationale contre «la politique répressive» menée par le gouvernement de M. Menahem Begin.

Elle suit également avec attention et espoir la montée des critiques, notamment celles de l'opposition travailliste israélienne, ainsi que le mouvement de solidarité qui s'amorce parmi les arabes israéliens. Malgré la conjonction de toutes ces pressions, le gouvernement israélien, appuyé sur la «majorité silencieuse», si l'on en croit les récents sondages, semble plus décidé que jamais à continuer sur sa lancée.

La Chine dit non à Brejnev

PEKIN (AFP) — La Chine a opposé hier une réponse apparemment négative à l'appel lancé par M. Léonid Brejnev en vue d'une normalisation des relations sino-soviétiques et rejeté les attaques formulées contre elle par le président soviétique qui l'avait accusée de collusion avec «l'impérialisme».

En réaction au discours prononcé mercredi par M. Brejnev à Tachkent (Asie centrale soviétique), un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré: «En matière de relations sino-soviétiques et de relations internationales, ce à quoi nous attachons de l'importance c'est aux actes effectivement accomplis par l'Union soviétique».

Bien que, dans sa brève déclaration, le porte-parole n'ait répondu ni par l'affirmative ni par la négative à la proposition de M. Brejnev, on considère généralement dans les milieux diplomatiques que la réponse chinoise est plutôt négative. On y relève également la rapidité avec laquelle la Chine a réagi au discours du numéro un soviétique.

En répondant aussi rapidement, la Chine a voulu éliminer toute spéculation sur l'éventualité de son intention de jouer «la carte soviétique» dans le contexte du différend qui l'oppose aux Etats-Unis à propos de Taiwan, a noté, en substance, un diplomate occidental.

Roy Jenkins lorgne vers Downing Street

GLASGOW, Écosse (Reuter) — En remportant jeudi l'élection législative partielle de Hillhead, à Glasgow, M. Roy Jenkins, chef de file des sociaux-démocrates britanniques, a réussi son retour aux Communes après cinq ans d'absence, tout en effectuant peut-être le premier pas vers le poste de premier ministre.

L'ancien ministre des Finances et de l'Intérieur, qui effectue son retour au premier plan de la politique britannique après quatre années passées à la présidence de la Commission européenne, semble faire l'unanimité au sein de la coalition entre le Parti libéral et le Parti social-démocrate (SDP) au cas où l'alliance remporterait les élections générales.

«Il sera sans aucun doute le chef de notre groupe parlementaire et notre candidat au poste de premier ministre», déclare M. David Owen, l'un des quatre co-fondateurs du nouveau parti avec Mme Shirley Williams et MM. Jenkins et William Rogers.

Le choix de M. Jenkins sera interprété comme un glissement au centre-droit du parti. Mme Williams et M. Owen étant considérés comme les représentants de l'aile gauche.

À l'annonce de sa victoire, M. Jenkins a déclaré qu'il voulait offrir une nouvelle chance et un nouvel espoir au peuple britannique: «Si cela implique que je doive être premier ministre, je ne vais pas dire non», a-t-il ajouté.

Les Bookmakers londoniens continuaient pourtant hier de donner les conservateurs légèrement vainqueurs en cas d'élections: les tories étaient cotés à cinq contre quatre, les travaillistes à sept contre quatre et l'alliance SDP-libéraux à 9-4.

M. Jenkins a estimé que sa victoire ouvrait «la route à toutes les possibilités». La circonscription de Hillhead, quartier résidentiel de Glasgow, a été de tous temps un bastion conservateur. Le mauvais score réalisé par M. David Wiseman, candidat travailliste, est encore plus significatif à cet égard, le candidat de l'opposition, dans le bipartisme anglais, étant en général avantagé lors d'une élection partielle se déroulant à mi-mandat. Les élections générales sont prévues pour 1984.

Âgé de 61 ans, M. Jenkins bénéficie d'une grande expérience gouvernementale. Il a été successivement chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances) et ministre de l'Intérieur dans plusieurs gouvernements travaillistes.

Fils d'un mineur qui termina membre de la Chambre des communes, M. Jenkins a fait ses études à Oxford. À 28 ans, il devient le plus jeune député britannique.

Ministre des Finances dans le cabinet de M. Harold Wilson, il rétablit la balance commerciale fortement déficitaire avant de créer un important excédent.

M. Jenkins a occupé à deux reprises le poste de ministre de l'Intérieur. Les Britanniques lui doivent en 1965 l'abolition de la peine de mort.

Élu vice-président du Parti travailliste en 1970, il démissionne en 1972, après avoir publiquement reproché à M. Wilson de se battre dans l'opposition contre l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun après s'être fait l'avocat de cette cause lorsqu'il était au pouvoir.

Son goût pour les meilleurs Bordeaux, ses intonations très «establishment» et son léger défaut de prononciation en font l'une des cibles préférées des caricaturistes.

Armoiries – Écussons

À L'OCCASION DE LA FÊTE DES PÈRES!

PRÉSERVEZ VOTRE HÉRITAGE...

Bagues-chevalières en or ou argent, gravées à la main avec armoiries

Nous avons une disponibilités de 500,000 noms, 32 nationalités: Allemande, Américaine, Britanique, Canadienne-française, Française, Italienne, Écossaise, Espagnole, Scandinave, etc. Plaques murales faites artistiquement à la main sur véritable bois dur, allant de la miniature aux modèles de foyer, parchemins, marteaux de porte, magnifiques décorations murales pour votre résidence ou bureau. $29.95 et plus.

VOS RACINES: Retracer votre famille, nous avons à votre disposition des livres généalogiques en anglais et en français.

MAISON HÉRALDIQUE
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455 rue Peel (près métro Peel)
Aussi à la Place Bonaventure, Le Viaduc

MOUVEMENT QUÉBÉCOIS POUR COMBATTRE LE RACISME
QUEBEC MOVEMENT TO COMBAT RACISM

LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS POUR COMBATTRE LE RACISME
PRÉSENTE UNE
CONFÉRENCE SUR LES RÉFUGIÉS POLITIQUES
Table ronde:

Animateur:
Cary Hector, professeur de science politique, à l'UQAM.

Participants:
- Rémi BUJOLD, représentant du Ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration
- Louise GAGNÉ, représentante du Ministère de l'Immigration du Québec
- Julien HARVEY, s.j., Relations
- Pierre DUQUETTE, avocat de l'Aide juridique
- Juan ITURRIAGA, SOS-Réfugiés.

Date: Lundi 29 mars 1982
Heure: 19 h 30
Lieu: Centre St-Pierre Apotre
1205 rue Visitation
Montréal (près de Métro Beaudry)
OUVERT AU GRAND PUBLIC

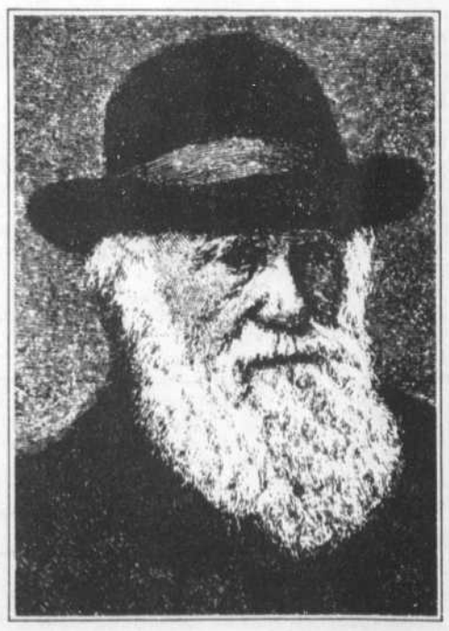

1982
ANNÉE
DARWIN

OEUVRES DE CHARLES DARWIN

- L'origine des espèces
2 vol. PCM no 234 et 235 — $7.95 ch. Éditions Maspero
- Voyage d'un naturaliste autour du monde
2 vol. Découverte no 44 et 45 — $7.95 ch. Éditions Maspero
- L'expression des émotions chez l'homme et les animaux,
448 pages (relié) — $40.80 Éditions Complexe
- La descendance de l'homme
2 vol. (reliés) — $71.15 Éditions Complexe

SUR DARWIN ET LE DARWINISME

- Darwin & Co — Pierre Thullier — 224 pages - 32 pages d'illustrations — $16.40 Éditions Complexe
- Le Darwinisme aujourd'hui — Collection Points-Sciences no 18 — $5.55 Éditions du Seuil

RELIGION

Le secret de Fatima : mettre fin aux spéculations?

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Si Jean-Paul II ne révèle pas le 13 mai prochain le contenu du troisième secret de Fatima, il n'en donnera pas moins des précisions pour mettre fin à toute spéculation à ce sujet, estiment les «mariologues» les plus qualifiés de Rome.

Dès sa première apparition dans la grotte de Iria, près de Fatima, le 13 mai 1917, la Vierge avait confié aux trois petits bergers témoins de cet événement extraorginaire et reconnu par les autorités ecclésiastiques des messages secrets concernant l'Église et le monde. Les deux premiers, transmis à Rome par Lucia Dos Santos, la seule survivante des trois bergers portugais, furent révélés en 1941. La responsabilité de la Russie dans les déchirements du monde y était dénoncée. La dévotion à la Vierge, à laquelle la Russie devait être spécialement consacrée, était signalée comme le remède pour éviter des catastrophes.

Le troisième secret ne pouvait être révélé qu'à partir de 1960 si le pape l'avait estimé opportun.

Le cardinal Fernando Cento, nonce à Lisbonne, et le cardinal Alfredo Ottaviani, préfet du Saint-Office, morts entre-temps, ont affirmé il y a 15 ans que la partie déjà révélée du message de Fatima était répétée dans la dernière et qu'elle devait donc être considérée comme suffisante pour les fidèles.

Jean XXIII n'avait pas accordé une grande importance au troisième secret de Fatima. Son ancien secrétaire, l'archevêque Loris Capovilla, a révélé à l'AFP qu'après l'avoir lu, Jean XXIII oublia l'enveloppe avec le document (écrit à la main en portugais populaire par Soeur Lucia) dans un tiroir de son bureau. Il avait auparavant fait écrire sur l'enveloppe par Mgr Capovilla: «Le pape a vu le document. Il n'exprime pas de jugements sur le contenu.»

Ce document resta dans le tiroir — dit le «tiroir Barbarigo» du nom du saint qui avait été le propriétaire du bureau — jusqu'au jour où Paul VI demanda à le voir. Personne ne savait où il avait été rangé.

Le mystère fut dévoilé par Mgr Capovilla qui confirma à Paul VI que son prédécesseur n'avait pas fait de commentaire. «Nous n'en ferons pas non plus», déclara alors Paul VI. Mais selon les experts, notamment l'abbé Ennio Innocenti, à l'occasion de son pèlerinage à Fatima en 1967, Paul VI révéla en substance le troisième secret en faisant état d'une crise à l'intérieur de l'Église et du risque d'un conflit mondial sans précédent.

Différents documents publiés en Italie et en RFA ainsi qu'une «note» diplomatique (qui aurait été envoyée par Jean XXIII à des gouvernements occidentaux au moment de la crise de Cuba) sont cités par les experts pour confirmer que le discours de Paul VI à Fatima faisait bien allusion au secret.

D'autres «mariologues» estiment que le troisième secret contenait des prophéties touchant le chef de l'Église lui-même. Le fait que Jean-Paul II ait été blessé le 13 mai, anniversaire de la première apparition de la Vierge à Fatima, et qu'il aille au sanctuaire pour la remercier de l'avoir sauvé le 13 mai prochain, est considéré comme très significatif par les experts de Rome.

En ce qui le concerne, Mgr Capovilla a déclaré qu'à son avis le troisième secret ne faisait pas allusion aux papes et qu'il se bornait à réitérer plus ou moins les mêmes recommandations contenues dans les deux autres messages.

En revanche, Jean-Paul II aurait fait allusion à des prophéties plus inquiétantes au cours d'une rencontre à Fulda (RFA) en 1980 avec des ecclésiastiques, selon la revue «Stimme des Glaubens». Il aurait notamment affirmé que pour les chrétiens il était suffisant de savoir que «si dans un message... on annonce que des millions d'hommes vont mourir, ce n'est vraiment pas la peine de désirer sa publication».

Depuis cinquante ans, le troisième secret de Fatima continue de faire l'objet de nombreuses spéculations touchant surtout l'URSS et le Communisme. Au mois de mai 1981, un pirate de l'air a même détourné un avion en exigeant la divulgation du secret. Le 13 mai prochain, Jean-Paul II pourrait mettre fin à ces spéculations à l'occasion de son pèlerinage au sanctuaire portugais où il retrouvera Lucia Dos Santos, la bergère devenue religieuse, âgée aujourd'hui de 75 ans, elle est la seule avec lui qui pourrait révéler ce secret, l'ayant écrit elle-même pour le chef de l'Église.

Messire François et dame Claire n'ont rien perdu de leur actualité

par Denise Robillard

LE spectacle *Messire François et Dame Claire* qui sera présenté le 3 avril prochain au Cégep Édouard-Montpetit de Longueuil mérite de retenir l'attention à plus d'un titre. D'abord par la qualité poétique du texte de Léon Chancerel, cet élève de Jacques Copeau, mêlé de près aux premières expériences du Vieux-Colombier, qui a contribué à la redécouverte en France et ailleurs des méthodes de la commedia dell'arte et qui, après avoir retrouvé la paix et la joie à Assise en 1923, a publié plusieurs poèmes sur François d'Assise. Des poèmes qui ont inspiré Pierre Kaelin, maître de chapelle à la cathédrale de Fribourg et suscité l'oeuvre que l'on présente actuellement.

Ceux qui ont connu Chancerel il y a 30 ans auront le plaisir de constater que son oeuvre n'a pas perdu de son actualité et de sa pertinence, tout en se rendant compte qu'elle parle aux jeunes, comme cette Ambassade du désespéré:

«De la part du poète déchu,/ Bousculé, meurtri, humilié, moqué,/ Acculé au doute de soi et à la honte/ Par un siècle dur et prompt qui hait l'amour,/ Et où il ne s'agit plus que d'acheter et que de vendre/ Et de jouir, entre deux marchés, de son gain, (...)/ Tu redonneras la force au pèlerin/ D'aller selon son coeur, sur le chemin choisi,/ Car il est tout près de lâcher son bâton/ Et de se coucher dans le fossé/ Comme le chien malade qui ne trouve plus à servir.»

Le spectacle que présente la Société de Marie, Mère de l'Église, regroupe 60 musiciens, chanteurs, mimes et danseurs. On a recours à la poésie, à l'orchestration, au chant choral, à l'expression corporelle et à la danse. Tous les participants sont amateurs et, de la mise en scène aux costumes — très beaux, fluides, symboliques — tout a été conçu et réalisé par ces jeunes, adolescents et jeunes adultes, comme une forme d'expression de leur foi chrétienne.

C'est sans doute ce qui mérite de retenir le plus l'attention. Cette Société, fondée il y a dix ans, est une oeuvre catholique d'évangélisation auprès des jeunes. Composée de laïcs, hommes et femmes, et de prêtres, elle compte aujourd'hui 43 membres permanents et atteint plusieurs centaines de jeunes. On regroupe des étudiants et de jeunes travailleurs à qui on propose différentes formes d'évangélisation qui s'adressent soit à l'individu — démarches spirituelles, ermitages — soit au groupe: montée de prière, procès de la foi, théâtre biblique, etc.

C'est dans ce contexte qu'a été décidée, il y a trois ans, la réalisation du spectacle *Messire François et Dame Claire*. Les jeunes qui en sont les acteurs ont choisi d'y exprimer leur foi, de témoigner de cette façon de leur expérience spirituelle. Et cela confère au spectacle une authentique qualité de profondeur, de vérité et d'émotion. On peut regretter toutefois que le spectacle, remarquable de rythme et de spontanéité, soit amorcé par un diaporama et un texte de présentation qui collent mal au spectacle lui-même et le desservent, au point de départ.

Il reste à souhaiter que les démarches en cours pour la présentation de ce spectacle dans le cadre du Festival chrétien qui se tiendra à Ottawa en mai prochain, soient fructueuses. Des représentations ont déjà été faites dans diverses villes hors de Montréal et d'autres sont prévues. Pour plus de renseignements, s'adresser à (514) 388-4801, 254-1341, 933-4243.

Sur un texte de Léon Chancerelle, un groupe de 60 musiciens, chanteurs, mimes et danseurs, fait revivre Claire et François n'a rien perdu de son actualité et de sa pertinence.

L'évangile en français d'ici

L'ASSOCIATION catholique des études bibliques du Canada (ACEBAC) vient de publier une traduction commentée des quatre évangiles (1), pour les francophones d'ici. Il y a 30 ans qu'une telle oeuvre n'avait pas été réalisée. Il s'agit d'une traduction entièrement nouvelle, faite à partir du texte grec original, tout en ayant le souci de la rigueur, de l'élégance et de la simplicité du langage.

Ce projet conçu il y a 25 ans, a été mené à bien sous la direction du P. Paul-Émile Langevin, s.j., avec la collaboration de Jean Martucci, Pierre Guillemette, Jean-Louis D'Aragon, Gérard Rochais et Paul-André Giguère. La nouvelle traduction est offerte en trois formats: le format moyen, (texte et commentaires), tiré à 10,000 exemplaires; le format de poche (texte seul), tiré à 25,000 exemplaires; le grand format (texte seul), en gros caractères, pour la lecture publique, les personnes dont la vue est fatiguée et les personnes âgées, tiré à 4,000 exemplaires.

Les traducteurs se sont inspirés des travaux des meilleurs exégètes contemporains, français et anglais, mais surtout allemands, catholiques et protestants: Herder Kommentar, Grundmann, Rudolph Pesch, Schurmann. À ce sujet, le Père Langevin a souligné au DEVOIR que les ressemblances sont très grandes entre exégètes catholiques et protestants et que le lien oecuménique est facile à établir entre eux.

La langue choisie est celle que le commun des gens qui s'expriment bien utilisent ici. Ce n'est pas du joual, ce n'est pas un texte littéraire, ce n'est pas non plus un texte écrit pour les yeux seulement. Il a été écrit pour la lecture publique.

Mais c'est sans doute la nature des commentaires qui constitue l'élément le plus original et le plus intéressant. D'abord, il est abondant et occupe la page de gauche du volume. Le texte évangélique se trouve sur la page de droite. Contrairement aux notes que l'on retrouve dans des traductions connues — Bible de Jérusalem ou Traduction oecuménique de la Bible — le commentaire est une explication vraiment rédigée, cohérente et organisée, sans renvois ni allusions. On n'a retenu que le minimum d'érudition nécessaire à la compréhension du texte: linguistique, historique ou géographique. On s'est surtout appliqué à l'analyse des valeurs spirituelles et théologiques du texte et l'on vise l'approfondissement de la foi et de la vie spirituelle. Les trois éditions comportent une introduction, des tables et quatre cartes géographiques.

Le P. Langevin, maître d'oeuvre de cette entreprise, est exégète et professeur de stylistique. Cette traduction a été faite en collaboration avec l'ACEBAC, qui réunit les exégètes de métier (détenteurs d'une licence en Écriture sainte ou l'équivalent), avec la Société catholique de la Bible (SOCABI) qui s'applique à la diffusion de la Bible et des cours de Bible, et avec la Bibliothèque des Facultés jésuites de Montréal. Rappelons que du côté protestant, il existe la Société canadienne de la Bible.

Denise Robillard

Note

Les Évangiles, Éditions Bellarmin, 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9, tél. (514)387-2541. Prix: l'édition de poche, $4.95 et les deux autres formats, $12.

Lu par des ouvriers

Le groupe «Chrétiens pour une Église populaire» de Québec organise demain une soirée de réflexion sur le thème: «L'Évangile lu à partir de la classe ouvrière». Il s'agit d'une amorce en vue de susciter un plus grand intérêt pour l'édification d'une Église qui parte de la base et qui s'alimente à l'évangile, une Église au sein de laquelle les travailleurs se sentent chez eux. M. Claude Hardy, du Centre de pastorale en milieu ouvrier de Montréal sera l'animateur de cette soirée de réflexion. Dimanche, 28 mars, à 20 h, au sous-sol de l'église Saint-Malo de Québec.

Pericle Felici

Artisan de la réforme du droit canonique

Le cardinal Pericle Felici, préfet du tribunal suprême de la signature apostolique, est mort à Foggia (Pouilles), lundi 22 mars, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix ans. Ancien secrétaire général du concile Vatican II, le cardinal Felici était le maître d'oeuvre de la réforme du droit canonique.

LE visage et la voix du cardinal Pericle Felici étaient surtout connus des Romains, qui l'avaient vu et entendu annoncer de la loggia de la basilique Saint-Pierre l'élection de Jean-Paul 1er et de Jean-Paul II au pontificat.

Pericle Felici n'a jamais gouverné de diocèse. C'était un homme de l'appareil. Il a accumulé au cours de sa carrière une série de titres ecclésiastiques (auditeur, consulteur, juge, secrétaire, secrétaire général, président, prépresident, préfet) qui témoignent d'une vie active et de multiples compétences. En outre, il parlait la langue de Virgile couramment.

Il est né, près de Rome, le 1er août 1911.

Le 28 octobre 1933, sur dispense spéciale de Pie XI, il est ordonné à vingt-deux ans seulement. Les doctorats s'accumulaient dans ses dossiers. Philosophie (1929), théologie (1934), droit canonique et civil (1938). S'il consacra à la psychanalyse sa thèse de théologie, ce n'était pas pour encenser Freud, mais, au contraire, pour mettre en garde contre les pratiques de ce médecin viennois.

Le jeune diplômé fut nommé, en 1938, recteur du séminaire pontifical de Rome et président de l'école Sainte-Apollinaire. Il y restera dix ans. Mais sans se contenter de ces deux fonctions, puisqu'il était parallèlement auditeur au tribunal de la Rote, juge au vicariat de Rome et président du tribunal de première instance du Vatican.

Lorsque Jean XXIII chargea son secrétaire d'État, Mgr Tardini, de poser les bases du futur concile, celui-ci choisit comme secrétaire général Don Felici, qui se trouvait ainsi, dès la première heure, à un poste-clé. Nommé évêque en 1960, il était désormais au même niveau que les participants du concile.

C'est à lui que la parole reviendra le plus souvent. Une parole très écoutée, puisque Mgr Felici, reçu régulièrement par le nouveau pape Paul VI, semblait parler en son nom.

La tâche de Mgr Felici ne s'arrêta pas à la fin de la dernière session. Il fut nommé secrétaire de la commission pontificale pour l'interprétation des décrets du concile, puis président de ce même organisme.

Mgr Felici, devenu un collaborateur étroit de Paul VI, accompagna celui-ci au siège des Nations unies en octobre 1965. Deux ans plus tard, le pape lui confia la commission d'étude pour la restauration du diaconat permanent et le nomma pro-président de la commission pour la révision du droit canon. L'année 1967 était décidément importante pour Mgr Felici: le 26 juin, il faisait son entrée au collège des cardinaux. Le voilà au sommet de la hiérarchie ecclésiastique. Il avait moins de cinquante-six ans.

Réviser le droit canon — la Constitution de l'Église, qui remonte à 1917 — est une tâche essentielle. Le cardinal Felici devait consulter pour cela les évêques du monde entier. Il les connaissait pour la plupart, et nul ne l'avait oublié. C'était une tâche de longue haleine: il ne s'agissait pas seulement de réformer des règles vieillottes, mais de changer tout l'esprit d'une discipline tatillonne et généralement dépassée.

Le cardinal Felici mena à bien ce travail de dix-huit ans, puisque le projet définitif est entre les mains de Jean-Paul II depuis octobre dernier.

Un an avant la mort de Paul VI, le cardinal Felici ajoutait encore un titre à son palmarès. Il fut nommé, le 23 septembre 1977, préfet du tribunal supérieur de la signature apostolique. Cet organisme, vieux de huit siècles, remplit la double fonction de Conseil d'État et de Cour de cassation. L'une de ses prérogatives est de juger les conflits qui peuvent intervenir entre deux organismes de la Curie romaine.

(Le Monde)

Le Pape à Genève en juin

GENEVE (AFP) — Le pape Jean Paul II se rendra entre le 15 et le 18 juin à Genève où il prendra la parole devant la Conférence internationale du travail (CIT) qui se tiendra du 2 au 23 juin, apprend-on de bonne source à Genève.

Au bureau international du travail qui est à l'origine de l'invitation adressée au souverain pontife, on souligne toutefois que la date précise de sa venue ne devrait être arrêtée qu'après le voyage que M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, doit faire la semaine prochaine en Italie.

Le pape, qui doit d'autre part se rendre au Comité international de la Croix-Rouge, célèbrera une messe au Palais des expositions, laisse-t-on entendre au vicariat épiscopal romain.

McGill Student's Entrepreneurial Agencies

offre deux cours:

Initiation à la Dégustation des Vins

2 sessions:

Lundi soir; 19, 26 avril, 3, 10, 17 mai
Mardi soir; 20, 27 avril, 4, 11, 18 mai

Coût: $70.00

Pour plus d'informations, appelez 844-0058 ou 866-6492 10h. - 18h.

Place Bonaventure
Le Viaduc

Rabais de 10% *jusqu'au 10 avril 1982*

Boutique Mme Jehane Benoit

Cuisiner devient un plaisir avec des articles appropriés pour préparer de bons petits plats!

Les Trésors d'Orient

Pour vous gâter ou pour des cadeaux appréciés: choix exceptionnel de pipes en albâtre, bibelots en marbre, famovars, narguilés et le reste... (prix modérés!)

L'ÉGLISE AU QUÉBEC

10 ans après la COMMISSION DUMONT

C'est sous ce thème que Le Devoir publiera un cahier spécial

jeudi, 8 avril 1982

Publicité: Francine Gingras 844-3361

au pied du mur

Nous n'avons pas le choix.
Les lois du marché,
pour nous, sont impitoyables.
Nous sommes condamnés
à faire un journal... de qualité

LE DEVOIR

Tous les matins

CONSERVATOIRE LASSALLE

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

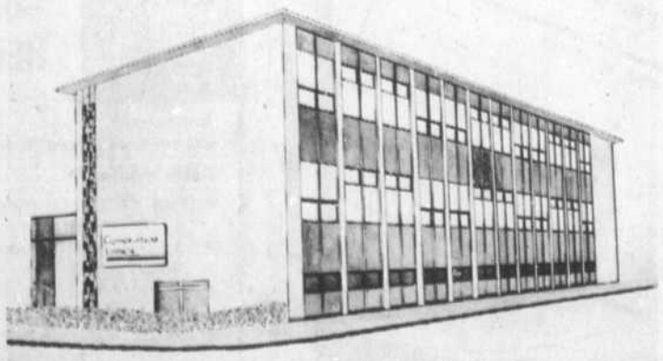

PROGRAMME COLLÉGIAL JOUR ou SOIR

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans.

SPÉCIALISATION:

- communication
- théâtre
- télévision

français — histoire — philosophie

Pour renseignements, prospectus ou admission

3505 RUE DUROCHER, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 2E7

PERMIS NO. 743542

288-4140

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

La chute du peso mexicain nuira-t-elle au Candu?

par
Brigitte Morissette
correspondance particulière

MEXICO — Deux mois à peine après la visite d'un Trudeau transformé en agent de marketing du Candu, la dévaluation du peso mexicain a jeté une douche d'eau froide sur les espoirs canadiens. Avec cette chute de plus de 60% de sa monnaie nationale, et une crise économique aussi aiguë sinon davantage qu'en 1976, le Mexique peut-il dès cette année prendre la décision d'acheter un deuxième réacteur nucléaire? Ou plutôt quatre réacteurs de 600 MW chacun, ce qui représente un projet de plus de $2 milliards et demi, comme le propose le Canada dans son offre de services?

Dans un domaine aussi sensible que l'énergie nucléaire aux coups du sort aussi bien que de l'opinion publique et politique, les techniciens du marketing, qui ne sont certainement pas de simples voyageurs de commerce malgré les apparences, ont appris à garder leur sang froid.

Au 32 de la rue Darwin où la société Énergie atomique du Canada occupe depuis six mois deux étages d'un immeuble moderne, l'optimisme n'a apparemment pas bronché sous le tremblement de terre de la dévaluation. À Mexico, le Canada a non seulement ouvert sa première ambassade nucléaire, mais il est également le seul des cinq pays qui courtise la *Comision Federal de Electricidad* (l'Hydro-Québec mexicaine) a avoir ouvert des bureaux à Mexico.

Pour vendre un Candu au Mexique, les Canadiens déploient une énergie véritablement... nucléaire. Ce qui faisait dire à un diplomate français, après la visite de M. Trudeau: «Vous en faites trop. La Suède risque de vous damer le pion.» Quelques heures plus tard, le charmant roi de Suède et sa femme posaient le pied en terre mexicaine pour une visite officielle toute empreinte, elle aussi, d'énergie nucléaire.

La Suède, qui vend sous licence un réacteur américain à uranium enrichi, est un pays sympathique au président mexicain. Un petit pays dépourvu de tout instinct de domination, sensible aux efforts du Mexique pour rétablir la paix en Amérique centrale, offrant sur le marché de la technologie plusieurs techniques de pointe. De plus, la technologie nucléaire qu'offre la Suède correspond davantage que le Candu à celle du premier réacteur acheté par le Mexique et qui doit entrer bientôt en fonctionnement après un délai de plusieurs années.

La Suède doit cependant surmonter deux handicaps: un référendum par lequel les Suédois ont stoppé la construction de nouveaux réacteurs sur leur propre territoire, et l'usage de l'uranium enrichi, lequel maintiendrait le Mexique dans une dépendance certaine à l'égard des grandes puissances qui détiennent la technologie coûteuse de l'enrichissement de l'uranium.

Les trois sociétés privées américaines qui ont répondu aux appels d'offre du Mexique ont également contre elles deux obstacles: le fait que le Mexique, en matière d'énergie, aime bien négocier de gouvernement à gouvernement, mais surtout le mauvais souvenir laissé par l'installation du premier réacteur acheté par le Mexique à la société General Electric; enfin, l'incident diplomatique, véritable guerre verbale, provoqué par l'uranium que le Mexique fit enrichir aux États-Unis.

Du côté français, on ne cache pas qu'un énorme projet comme la vente d'un réacteur de 1,200 MW dissiperait la morosité qui s'est installée chez les hommes d'affaires déçus des résultats obtenus jusqu'ici au Mexique, malgré les efforts déployés depuis cinq ans pour vendre sur le marché mexicain la technologie française.

Quant à l'Allemagne, c'est le partenaire le plus discret du Mexique. Mais il ne semble pas que ce soit un adversaire sérieux pour le Candu, sauf sur un point peut-être, le financement.

«La grande carte à jouer, c'est le financement, assure un homme d'affaires proche de la société montréalaise Canatom dont les intérêts sont étroitement liés à la vente de nouveaux Candu. Si les Français ont raflé le métro de Mexico, c'est pour une question de financement. Dans le passé, la politique du premier ministre M. Trudeau ne nous a pas favorisés sur cette question de financement. En Argentine, les Allemands ont construit des réacteurs à eau lourde. Si on n'offre pas de meilleures conditions de financement, comme on a commencé de le faire avec la création du crédit mixte, nos clients éventuels iront acheter des réacteurs de type Candu en Allemagne et au Japon!»

«Nous croyons que la technique du Candu est fondamentalement acceptée au Mexique, affirme Dick Wood, vice-président du marketing de la société Énergie atomique à Mexico. Nous n'avons plus à vendre le Candu aux Mexicains. C'est fait. Notre tâche actuellement consiste plutôt à répondre aux questions du client, à mener une campagne dans les milieux universitaires et les milieux de l'industrie nucléaire mexicaine.»

La semaine dernière, un séminaire organisé par AECL, réunissait à Cuernavaca les représentants des principales villes mexicaines et institutions d'éducation supérieure du Mexique. On n'y a pas invité la presse canadienne mais un journaliste mexicain rapportait dans un compte rendu qu'il faudra 70,000 techniciens, ingénieurs et autres spécialistes de l'énergie nucléaire pour générer d'ici 18 ans les 20,000 MW suggérés dans le plan énergétique mexicain qui englobe les deux décennies jusqu'à l'an 2000.

La stratégie nucléaire canadienne au Mexique s'appuie principalement sur deux arguments: un transfert de technologie d'une telle ampleur que le Mexique, d'après M. Wood, pourrait devenir autosuffisant en matière d'énergie nucléaire; l'offre d'un programme d'éducation permanente dans les universités et les écoles polytechniques. Pour le Canada, un client comme le Mexique signifierait également l'exportation de centaines sinon de milliers de techniciens canadiens sur une longue période de temps car parler d'autosuffisance en énergie nucléaire est une chose, la réaliser en est une autre.

D'autre part, les représentants de la société Énergie atomique du Canada à Mexico travaillent de près avec des industries mexicaines pour leur offrir une participation à la fabrication de plusieurs composantes du réacteur; récemment, un groupe d'hommes d'affaires mexicains, invités par AECL, visitaient des usines au Canada. En mai, des experts canadiens en fabrication nucléaire rencontreront des hommes d'affaires mexicains à Monterrey et Mexico.

«On va leur démontrer», affirme Dick Wood, un quinquagénaire qui fait preuve d'une grande emprise sur lui-même (il en faut pour affronter la presse) et au regard d'acier impénétrable,» comme il est simple d'intégrer dans leurs usines les techniques du Candu. Les Mexicains pourraient fabriquer pratiquement tout: les composantes du Candu sont plus légères, plus minces donc plus faciles à fabriquer.» Sauf évidemment certaines pièces plus sophistiquées et certains aciers spéciaux que le Canada lui-même importe d'Europe, des États-Unis ou du Japon.

L'enthousiasme de nos spécialistes nucléaires en poste à Mexico est presque communicatif bien que la nouvelle situation financière du Mexique ait conduit ce pays à une réévaluation dramatique de sa politique pétrolière. Officiellement, les projets prioritaires vont se réaliser comme prévu. Officieusement, on sait que des coupures draconiennes ont été réalisées dans les budgets de sociétés comme la PEMEX, et des retards importants peuvent être envisagés pour des projets aussi prioritaires que le métro de Mexico dont on construit actuellement de nouvelles lignes.

De plus, le Mexique a commencé le long cycle sexennal (tous les six ans) du passage des pouvoirs. Les ministres et hauts fonctionnaires en place n'ont déjà pratiquement plus d'autonomie financière à huit mois de l'installation du nouveau président. Il faudra plusieurs mois, après le 1er décembre, pour que le système de prise de décision et de financement recommence à fonctionner avec les nouveaux fonctionnaires en poste.

La coutume veut au Mexique que toutes les têtes changent dans tous les ministères et sociétés para-publiques avec l'arrivée d'un nouveau président.

Apparemment, l'énergie nucléaire n'est pas seulement une «alternative» énergétique, supposément bon marché; c'est aussi une affaire de foi, où ceux qui la défendent, ou qui s'y opposent, entrent en religion. Au Mexique, l'énergie nucléaire n'a pas encore provoqué de véritable polémique, sauf dans quelques journaux où des spécialistes ont défendu un système plutôt qu'un autre, et critiqué l'ampleur du programme nucléaire mexicain conçu dans un pays qui n'en est qu'à ses balbutiements et n'applique pas de politique très rigoureuse de contrôle de qualité dans le reste de son industrie. À n'en pas douter, le Candu a la faveur, tant sur le plan technique que politique, des plus irréductibles, dans les rangs des syndicats des travailleurs de l'industrie nucléaire.

La question commence néanmoins à créer une opinion publique en dehors des circuits strictement professionnels. Un lobbying s'est déjà formé dans les milieux industriels intéressés à former des «joints ventures» pour la fabrication d'éléments qui entreraient dans la composition du réacteur Candu. Mais le plus curieux peut-être, c'est qu'au Mexique, à l'heure actuelle, certains experts techniques très écoutés sont aussi préoccupés par les risques politiques de l'énergie nucléaire que par les risques scientifiques.

La plus prestigieuse institution mexicaine spécialisée dans les recherches sociales, économiques et politiques, prépare un document sur toutes les implications d'un choix nucléaire. Et dans ce rapport qui ne passe sous silence ni les accidents, ni les polémiques nucléaires, ni les exigences de l'Association internationale de l'énergie, la décision du Mexique d'augmenter considérablement son industrie nucléaire peut signifier une nouvelle forme de dépendance.

Sans compter que la nouvelle politique de PEMEX de consommer son pétrole lourd pour exporter à la place davantage de pétrole léger va rabaisser le coût du kilowatt produit par les moyens traditionnels.

Le président mexicain, Jose Lopez Portillo, me déclarait dans une entrevue exclusive, en janvier dernier, un mois avant la dévaluation: «Si les choses suivent leur cours actuel, je prendrai moi-même la décision (d'acheter un deuxième réacteur nucléaire), avant la fin de l'année.»

Un mois plus tard, la Banque du Mexique décidait de ne plus soutenir le peso qui perdait au cours de la semaine plus de 60% de sa valeur, tandis que la dette extérieure, la deuxième en importance au monde, atteignait, sinon dépassait $70 milliards, sans compter la baisse des ventes et des prix du pétrole, principale source de devises pour le Mexique. Résultat: le Mexique a décrété un régime d'austérité dont il est encore difficile de mesurer toute l'ampleur mais qui éventuellement pourrait ralentir une affaire comme le Candu pourtant bien engagée.

Le N.-B. avait-il vraiment besoin de Pointe-Lepreau?

par
Michel Cormier
correspondance particulière

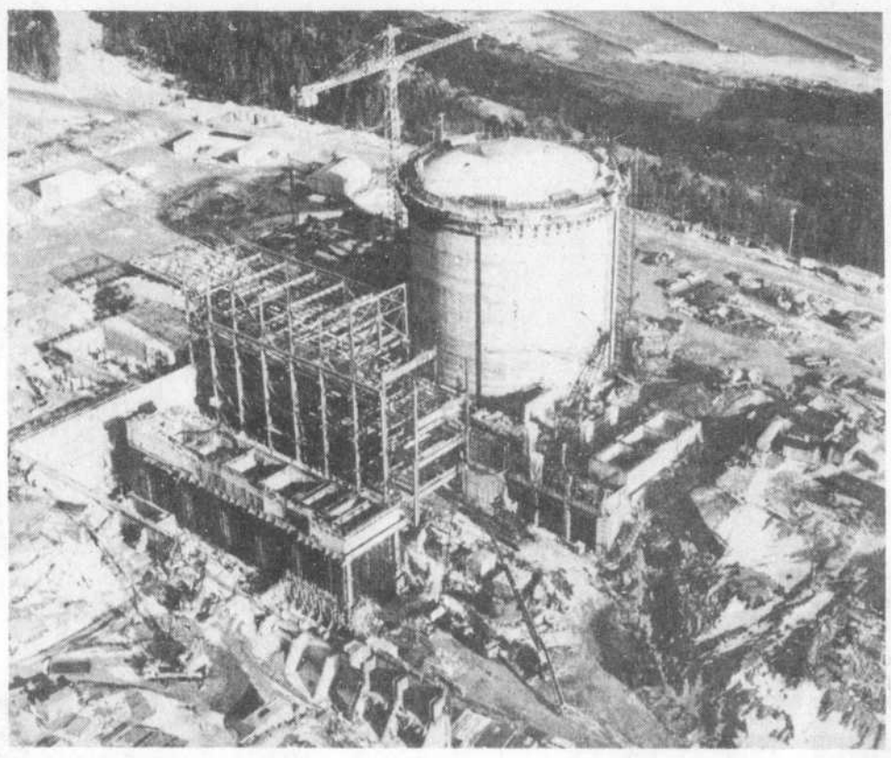

La centrale de Pointe-Lepreau en construction. (Photolaser CP)

MONCTON — Alors que le Nouveau-Brunswick s'apprête à se lancer dans l'aventure nucléaire, avec l'ouverture, prévue ce printemps, de sa première centrale de type Candu, à Pointe-Lepreau, près de Saint-Jean, le débat s'intensifie sur la sécurité, voire la nécessité de ce complexe nucléaire.

Le gouvernement provincial a maintenant l'intention d'exporter au moins la moitié des 630 MW que produira la centrale vers les États de la Nouvelle-Angleterre, ce qui fait dire aux critiques que la province n'en a vraiment pas besoin.

La semaine dernière, un ancien ingénieur du projet, M. Ramzi Ferahian, de Montréal, a d'autre part déclaré devant le comité de l'Assemblée législative sur l'énergie, à Fredericton, que la centrale nucléaire résisterait difficilement à un tremblement de terre situé à proximité de son enceinte, et dont la force équivaudrait à ceux qui ont secoué la province en janvier.

Ces allégations s'ajoutent à une longue liste de critiques qui, depuis 1975, marquent la cadence des travaux de construction de la centrale. Le coût du complexe nucléaire de Lepreau, grâce auquel le gouvernement Hatfield avait résolu, en pleine crise mondiale du pétrole, de réduire la dépendance de sa province du pétrole importé, devait se chiffrer à $470 millions.

Or, l'inflation, couplée à des conflits de travail chroniques, et à de coûteuses modifications de conception, ont tôt fait de faire gonfler la facture à plus de $1,2 milliard.

Lorsqu'elle considérera prochainement la demande de permis d'exploitation pour la centrale de Lepreau, la Commission de contrôle de l'énergie atomique étudiera l'un des méga-projets énergétiques les plus éclopés au pays.

En 1980, on comptait pas moins de 103 arrêts de travail sur le chantier de Lepreau. La plus dévastatrice des trois grèves légales, celle des électriciens qui dura neuf semaines en 1978, coûta $300,000 par jour à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick. Un rapport confidentiel préparé à l'intention du gouvernement démontrait de plus que les ouvriers ne passaient que 20% de leur temps à travailler.

Entre-temps, plusieurs erreurs de conception retardent le projet. Énergie Nouveau-Brunwick découvre que les génératrices de vapeur qui serviront à faire tourner les turbines sont défectueuses. Leur réparation et les délais ajoutent $200 millions aux coûts du projet. Autre anomalie: des fissures apparaissent sur la paroi interne de l'édifice de retenue, ce dôme de béton qui retient les émanations radioactives en cas d'accident. Enfin, en décembre dernier, deux réservoirs de 15,000 gallons se contorsionnent sous la pression de l'eau lourde lors des premiers essais du système.

Énergie atomique du Canada, la société de la couronne qui a conçu le réacteur Candu, ainsi que Énergie Nouveau-Brunswick, soutiennent que la centrale de Pointe-Lepreau est sécuritaire, et que la Commission de contrôle n'accorderait jamais de permis d'exploitation à un complexe défectueux.

«Le fait que nous ayons découvert ces problèmes, renchérit M. Robert Potvin, de la Commission, prouve la rigidité des standards de sécurité.»

Selon l'ingénieur M. Ramzi Ferahian, cependant la Commission de contrôle a violé ses propres règlements en acceptant les fissures, même réparées, dans la structure de béton, ce qui prouve que les considérations économiques priment sur les répercussions sociales et environnementales.

Un porte-parole de la Commission, M. Zygmund Comaratzki, a affirmé, devant le comité de l'Assemblée législative sur l'énergie, que les fissures ne menaçaient aucunement l'intégrité de la structure, mais que la commission n'accepterait jamais pareille situation dans la construction d'une deuxième centrale.

Malgré les assurances de l'industrie, les opposants de l'énergie nucléaire, regroupés dans la Coalition de l'énergie des Maritimes, continuent de réclamer des audiences publiques sur Pointe-Lepreau avant sa mise en opération.

L'opposition libérale, promet pour sa part une commission d'enquête dès son accession au pouvoir. Mais comme le reconnaît le critique libéral en matière d'énergie, M. Raymond Frenette, cette étude servirait surtout à «rassurer la population» car le Nouveau-Brunswick ne peut se payer le luxe comme l'a fait le Québec, de décréter un moratoire sur les centrales nucléaires.

La santé financière de la province est en fait liée au succès de Pointe-Lepreau. Chaque délai d'une semaine dans le début de la production ajoute $3,5 millions en intérêts sur la dette de la Commission d'énergie électrique, dette qui depuis 1975 est passée de $305 millions à près de $2 milliards. Par comparaison, le budget total de la province n'est que de $1,7 milliard.

La province espère maintenant éponger une partie de cette dette par la vente de 200 MW aux états du Maine et du Massachusetts. Sa demande de consommation ayant diminué, le Nouveau-Brunswick produit en fait déjà amplement d'électricité pour ses besoins, avec ses barrages hydro-électriques et ses centrales thermiques, que le gouvernement se propose maintenant de convertir au charbon.

Depuis, l'arrivée du gaz naturel par l'entremise du gazoduc l'an prochain, pourrait constituer un autre concurrent pour l'électricité.

Confiant de pouvoir vendre davantage d'électricité aux Américains, le gouvernement Hatfield se propose maintenant de construire un deuxième Lepreau, au coût de $2,5 milliards. Et en cette année d'élection au Nouveau-Brunswick, la promesse de 3,000 emplois constitue pour le gouvernement l'un des meilleurs atouts à sa réélection.

N.-B.: projet d'une deuxième usine nucléaire

FREDERICTON (PC) — La première usine nucléaire du Nouveau-Brunswick devrait fonctionner dans les prochains mois et divers indices laissent croire que la province en projette une deuxième.

L'usine de Pointe-Lepreau, près de Saint-Jean, n'attend que l'autorisation de la Régie de l'énergie atomique pour commencer à fonctionner.

L'usine de $1.2 milliard, qui devait ne coûter que $500 millions et fonctionner dès 1980, est une source d'ennuis divers pour le gouvernement progressiste-conservateur de la province.

Mais M. William Cockburn, ministre responsable de la Commission de l'énergie du Nouveau-Brunswick, n'a pas caché que malgré tout on projette une seconde usine.

Hors de l'assemblée législative, M. Cockburn a déclaré que le gouvernement provincial avait signé une entente qui lui assure la paix syndicale aux chantiers de tout projet de construction entrepris par la commission.

Des conflits ont retardé d'environ un an les travaux à Pointe-Lapreau, dit M. Cockburn, et l'on a pris les dispositions nécessaires pour que cela ne se répète pas.

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE
LES TENTATIONS DES SOUPERS DU ROY
À PARTIR DE 16,75 $
REPAS COMPLET TOUS LES SOIRS
LE REPAS TRADITIONNEL DU DIMANCHE
GIGOT D'AGNEAU OU RÔTI DE BOEUF OU RÔTI DE PORC OU DINDE 9,95 $
REPAS COMPLET DE MIDI À 3 HEURES
ENFANTS: 1/2 PRIX
ÎLE STE-HÉLÈNE
RÉSERVATIONS: 866-5226
BANQUETS: 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

Abat-jour français
Haute Couture — Paris
Des modélistes de France vous offrent leurs créations exclusives d'abat-jour doublés en soie, satin, taffetas, coton, dentelle, sur mesure.
300 coloris. Une finition parfaite. Choix infini de galons. Perçages et montages électriques européens. Livraison rapide.
● *Réparations de lampes.*
Pour l'ouverture de notre atelier, nous vous offrons une superbe collection d'abat-jour et lampes montées avec une réduction de 50%
LAMPES SATZUMA
5370 av. du Parc (près Laurier) Montréal: Tél.: 277-8010
Québec: Tél.: (418) 653-6240

POUR LES INDÉPENDANTISTES
IL N'Y A PLUS DE TEMPS À PERDRE AU P.Q. IL N'Y A QUE DU TEMPS PERDU

Nous membres démissionnaires du Parti québécois, après avoir milité dans ce parti pendant plusieurs années, et après avoir analysé objectivement l'histoire, les expériences, et la position actuelle de ce parti en fonction de la conjoncture politique présente, nous avons constaté et nous déclarons:
— Que la stratégie adoptée jusqu'à ce jour, par le P.Q., a été à l'image de son option, c'est-à-dire qu'elle a toujours été obscure et faible. Depuis 1976 surtout, cette stratégie a consisté, par étapes successives, à diluer constamment l'option initiale et à donner au parti une image lui permettant d'assumer le pouvoir. «Il ne faut surtout pas faire peur au monde», telle semble être devenu la règle d'or de la stratégie péquiste.

Rappelons-nous seulement les faits suivants:
— L'élection de 1976 a porté sur le «bon gouvernement» et non sur le projet de souveraineté-association;
— Le référendum de 1980 a porté sur le mandat de négocier une nouvelle entente «d'égal à égal» pouvant conduire à une nouvelle confédération et non sur le mandat de réaliser la souveraineté-association;
— L'élection de 1981 a mis en veilleuse la souveraineté-association, c'est-à-dire que les dirigeants du parti avaient interdit de parler et de propager l'option;
— Le gouvernement Lévesque a entrepris, de bonne foi, de renouveler le fédéralisme canadien après le référendum de 1980 avec un mandat qui enlevait tout pouvoir au Québec. Car la balle était dans l'autre camp; Trudeau avait l'initiative du jeu devant un adversaire impuissant qui a refusé de demander un nouveau mandat, à la population, portant sur la souveraineté-association, ce qui a produit le résultat que l'on connaît, le Québec s'est fait écraser et a perdu son droit de veto;
— Ces expériences nous amène à conclure qu'il faut d'abord juger les hommes d'après ce qu'ils font et non d'après ce qu'ils disent. C'est l'action seule qui est le produit de ce que nous sommes vraiment et les paroles n'en sont souvent qu'un artifice lointain. En d'autres mots, il faut se méfier de certains dirigeants de ce parti qui de temps en temps parlent de souveraineté ou d'indépendance mais qui posent des gestes qui lui sont opposés. Il faut se demander si ce comportement ne vise pas à récupérer un idéal pour attirer les indépendantistes et les retenir afin de les faire travailler pour permettre aux dirigeants de ce parti de prendre et de conserver le pouvoir pour le pouvoir ou pour poursuivre un idéal de plus en plus près de l'autonomisme provincial.

Aussi, nous avons constaté et nous déclarons:
— Que le Congrès national du Parti québécois de décembre 1981 a été foncièrement démocratique, et par conséquent, tout geste unilatéral annulant l'effet de ce congrès ne pouvait être qu'une forme d'abus de pouvoir que nous dénonçons;
— Que les résolutions adoptées lors de ce congrès national de décembre 1981 étaient valables et démocratiques, et par conséquent, elles n'auraient pas dû être abrogées d'une façon arbitraire;
— Que le décret d'un référendum interne était un moyen inutile et abusif utilisé par Le Chef pour mousser sa personnalité et pour affermir son pouvoir, déjà excessif, sur le parti;
— Que le P.Q. veut faire porter la prochaine élection autant sur la souveraineté que sur l'association et non sur l'indépendance du Québec, comme outil valable et nécessaire en soi pour le progrès et le développement du Québec et des Québécois. En effet la résolution-synthèse adoptée par le P.Q. en février dernier dit:

«Sur cette base, et **sans qu'il y ait de lien obligatoire entre les deux,** une association avec le Canada constitue un avantage supplémentaire»...

«Proposer au Canada une **association économique d'États souverains** établie par un traité international étant entendu que **les modalités de l'association devront être adaptées à l'évolution de la conjoncture économique et politique**»...

«Qu'en conséquence, dès que les Québécoises et les Québécois lui en auront donné le mandat, le gouvernement mette en marche le processus politique et juridique devant permettre l'accession du Québec à la souveraineté et qu'**en même temps, sans cependant qu'il y ait un lien nécessaire entre les deux opérations, il offre au Canada de constituer avec lui une association économique** basée sur la souveraineté et l'égalité des partenaires»...

En d'autres mots, cela veut dire que, pour le P.Q., il n'y a pas de lien «nécessaire» ou «obligatoire» entre la souveraineté et l'association mais qu'il y a quand même nécessairement un lien utile qui sera probablement fixé en fonction de la conjoncture.

Il faut comprendre aussi que tel que formulé dans la résolution-sythèse, cette **association adaptée à l'évolution de la conjoncture économique et politique** est un mandat en blanc entre les mains des dirigeants de ce parti. Ce mandat excessivement large peut donner naissance à différentes formes d'associations, du statu quo à la confédération d'États mais certainement pas à l'indépendance du Québec, loin de là.

De plus, si l'on comprend bien ladite résolution, l'accession du Québec à la souveraineté ne se fera pas avant qu'on ait offert au Canada de **constituer avec lui une association économique basée sur la souveraineté et l'égalité des partenaires.** Donc la souveraineté ne se fera pas avant d'avoir fait cette offre d'association. En somme, aux prochaines élections, le P.Q. dira aux Québécois: si le Canada ne veut pas s'associer on sera obligé de faire la souveraineté. Comme si la souveraineté était quelque chose de répugnant qu'on devait utiliser par dépit seulement. N'est-ce pas la une bonne façon de dire aux Québécois que la souveraineté n'est pas utile en soi mais qu'elle peut être utile comme outil de chantage vis-à-vis le Canada en vue de réaliser l'ultime entente chère au coeur de M. Lévesque, l'entente de la souveraineté-association dans un nouveau et beau Canada uni à jamais pour le meilleur et pour le pire.

Dans cette résolution-systhèse et dans le programme de ce parti, on vente surtout les mérites de l'association. Voici ce que la résolution ajoute à ce sujet:

«L'intégration très étroite de l'économie du Québec et de celle du Canada anglais montre clairement l'avantage qu'il y aura pour l'une et l'autre à maintenir aussi large que possible la libre circulation des personnes et des marchandises à laquelle pourrait venir s'ajouter la mise en commun de certaines institutions, comme la monnaie, par exemple».

En donnant autant d'importance à l'association et si peu à la souveraineté, dans l'hypothèse que l'association serait refusée, comment peut-on croire que les Québécois accepteraient la souveraineté toute nue alors que depuis 1976 surtout on a presque dénigré les mérites de la souveraineté en soi pour donner plus de poids à l'association. Les gens risquent fort de rejeter la souveraineté pour conserver l'acquis, le statu quo qui est déjà une forme d'association avec le Canada anglais.

N'y a-t-il pas là suffisamment de lacunes et de dangers pour croire que la prochaine élection pourrait porter davantage sur l'association que sur la souveraineté. De telle sorte que les prochaines élections pourraient être une reprise vicieuse du référendum raté de 1980.

Comme cela s'est produit alors, le Canada anglais, l'Ontario ou une toute autre province n'auront qu'à dire qu'ils n'en veulent pas de cette offre de souveraineté-association et du même coup toute l'option et le projet s'effondrerait parce que la base, la fondation n'est pas solide puisqu'elle repose sur un partenaire potentiel qui n'a pas intérêt à dire d'avance que ça va marcher. Ça va contre le gros bon sens. Les gens devraient comprendre cela une fois pour toute. On ne peut pas faire reposer l'avenir du Québec sur des gens qui ont intérêt à conserver le statu quo à tout prix et à nous dominer. Les anglophones vont lutter jusqu'au bout pour garder le Québec, tel quel, dans la confédération actuelle. S'ils sentent que nous manquons de courage, que nous avons peur de réaliser l'indépendance, ils vont exploiter cette peur pour leur propres intérêts, pour conserver le statu quo. S'ils à faire l'indépendance, ils proposeront dès lors des solutions de compromis pour éviter de nous perdre complètement. Nous n'aurons plus qu'à choisir en fonction de nos intérêts fondamentaux. Et nous croyons que ces intérêts sont beaucoup plus près de l'indépendance que de l'association avec le Canada anglais.

En somme, l'option de M. Lévesque est bien naïve, elle manque de courage et de clarté. C'est pourquoi elle est vouée à un échec lamentable. Un échec en soi parce que l'objectif ne peut pas être atteint en fonction des intérêts du Québec et un échec parce que cette option aura démobilisée et démotivée toute une génération de jeunes qui avaient besoin qu'on fasse appel à leur courage et à leur détermination pour se construire un pays.

D'autre part, nous n'avons aucune assurance que la prochaine élection portera essentiellement sur l'option puisque la résolution-sythèse adoptée en février dit simplement: «Que les prochaines élections générales portent principalement sur la souveraineté du Québec». Cette résolution n'exclue donc pas d'autres sujets tout aussi important. Des sujets en somme qui, dans le feu de l'action d'une campagne électorale, pourraient éclipser le thème «principal» au point de le faire disparaître presqu'entièrement. Ces autres sujets pourraient très bien porter sur: l'urgence de faire face à la crise; la nécessité de s'opposer à l'empiètement du fédéral et à la nouvelle constitution canadienne; le bon gouvernement provincial, gage d'un Québec fort, etc. Et du même coup, d'une façon habile, encore une fois, le P.Q. aurait réussi à passer à côté du sujet fondamental pour reprendre le pouvoir à tout prix, puisque telle est devenu maintenant sa raison d'être. Cela est d'autant plus plausible que les prochaines élections pourraient avoir lieu dans trois ans seulement. Et d'ici là il y aura au moins un autre congrès national, la conjoncture politique et économique sera peut-être différente, et puis les sondages aidant... tout est possible.

Nous avons constaté et nous déclarons aussi:
— Que le Parti québécois n'est plus un parti démocratique; ce n'est plus le parti des Québécoises et des Québécois mais bien le parti d'un homme, d'un chef et de Lévesquistes inconditionnels. Ces gens ont oublié que la raison d'être (et la raison) de ce parti devrait être plus importante que le prestige et la prestance d'un homme qui ne peut être qu'éphémère et remplaçable. En somme ce n'est plus le parti de gens libres mais de gens soumis à un chef; ce n'est plus le parti de gens responsables mais le parti de gens qui ont remis leurs responsabilités entre les mains d'une seule personne qui doit les assumer pour eux avec en main un mandat en blanc renouvelable à volonté par Le Chef lui-même qui a été plébiscité pour ce faire;
— Malgré que nos sentiments nous portent à trouver M. Lévesque sympathique et attachant; malgré l'admiration que nous avons pour le travail remarquable qu'il a fait jusqu'à ce jour pour le développement du Québec, avec les outils réduits d'une province; malgré tout, notre raison nous rappelle à l'ordre pour nous faire comprendre que M. Lévesque est beaucoup plus l'homme des réformes que l'homme des transformations profondes; et l'indépendance du Québec ne peut être une simple réforme tranquille de la confédération actuelle; l'indépendance du Québec nécessitera une véritable transformation de nos institutions et de nos structures sociales, politiques, économiques et culturelles; et nous croyons que M. Lévesque n'a pas le goût et la volonté qu'il faut pour conduire le Québec à cette pleine possession de ses moyens comme pays souverainement maître chez lui.

Par conséquent, pour toutes ces raisons et bien d'autres que nous rendrons publiques plus tard, nous nous voyons dans l'obligation d'abandonner ce parti que nous avons aussi contribué à bâtir, n'en déplaise à M. Lévesque; ce parti a été possible grâce aux efforts constants de tous les indépendantistes qui y ont milités. Et nous avons aussi été de ce nombre.

Nous démissionnons parce que nous avons la certitude qu'on ne pourra plus travailler à faire avancer le projet d'indépendance à l'intérieur des structures rigides et contrôlées de ce parti qui défend l'option de la souveraineté et l'association.

Nous croyons, par conséquent que le temps presse, que nous n'avons plus de temps à perdre à faire élire un parti qui a plus le goût du pouvoir que le goût de l'indépendance.

Nous avons la conviction que c'est en travaillant à l'extérieur du Parti québécois, dès maintenant, que nous pourrons le mieux promouvoir et faire avancer le projet d'indépendance du Québec par tous les moyens démocratiques et pacifiques que nous pouvons utiliser. Pour nous c'est **souverainement le temps...** c'est pourquoi **on part ensemble.** Nous allons oeuvrer dans le Rassemblement des indépendantistes du Québec. Et avec d'autres groupes d'indépendantistes, nous comptons participer à la mise sur pied d'un parti dont l'objectif premier sera de faire l'indépendance du Québec.

C'EST SOUVERAINEMENT LE TEMPS... ON PART ENSEMBLE

Aidez nous à financer cette annonce et à poursuivre notre travail d'organisation en vue de rassembler les indépendantistes pour faire l'indépendance du Québec.

●●●●●●●●●●●●●●●●

Veuillez faire parvenir votre chèque au nom de M. Gilles Bégin pour le rassemblement des indépendantistes du Québec.

Nom: ..... Prénom: .....
Adresse: .....
rue ville
comté code postal tél.
occupation: .....
contribution .....
désire travailler ☐ oui
pour le RIQ ☐ non
Carte de membre
Régulier $5.00 ☐
Étudiants $3.00 ☐

RASSEMBLEMENT DES INDÉPENDANTISTES DU QUEBEC
C.P. 183, POINTE GATINEAU, COMTÉ DE CHAPLEAU, QUÉBEC, J8T 4Z3

LES CONFÉRENCES ALCAN

Lutyens: du domestique anglais au pouvoir classique

par
Odile Hénault

PARMI les derniers géants de l'architecture, il n'y a pas eu que des modernistes, tel qu'on serait tenté de le croire devant la prolifération de bâtiments fonctionnalistes dans nos villes. Ont également existé des gens qui puissaient à des sources ancrées beaucoup plus loin dans le temps. Sir Edwin Lutyens, architecte anglais né en 1869, est de ceux-là.

Au moment de la célébration du 100e anniversaire de sa naissance, son oeuvre a créé une nouvelle vague d'intérêt chez les historiens. Il est ironique de constater que cet architecte, que rejettent certains tenants du modernisme, sous prétexte qu'il n'a pas su se laisser imprégner de l'esprit du 20e siècle, était par contre l'objet d'une admiration profonde tant chez Frank Lloyd Wright que chez Le Corbusier. Pour sa part, ce dernier devait hériter d'une commission similaire à celle qu'avait obtenue Lutyens quelques années plus tôt, à savoir la construction du siège du gouvernement en Inde.

Pour Lutyens, il s'agissait de répondre aux besoins d'un gouvernement colonialiste, imposant sa règle au peuple indien en bâtissant une nouvelle capitale à la Nouvelle-Delhi, alors que Le Corbusier devait ériger à Chandigarh, un monument à une Inde nouvellement independante. Dans les deux cas, cependant, l'intervention fut d'ordre totalement étranger au pays et fort peu concernée par l'architure locale. Lutyens ne cachait pas son indifférence vis-à-vis l'architecture indienne qu'il jugeait presque sans intérêt.

C'est donc dans cet état d'esprit qu'il en vint à créer un splendide monument classique à l'état colonialiste anglais. L'oeuvre de Lutyens à la Nouvelle-Delhi est ainsi décrite par un de ses compatriotes, en 1931: «Soudain, sur la droite, se profile à l'horizon une silhouette de tours et de dômes ensoleillés, roses et crème, contre le bleu du ciel: il en émane la fraîcheur d'une tasse de lait et la grandeur de Rome.»

Toutefois, la carrière de Lutyens avait commencé dans une tout autre direction. Établi à son compte dès l'âge de 20 ans, après avoir fait travaillé quelques mois chez l'un des architectes réputés de l'époque, Lutyens construit une première résidence de campagne, dès 1889. En Angleterre, il existe alors une tradition de grandes villas chaleureuses, recouvertes d'immenses toits en pente et entourées de ces jardins si chers au coeur des Anglais. Lutyens s'inspire de cette architecture «vernaculaire» qu'il renforce et raffine à sa façon. L'année 89 marque également sa rencontre avec Gertrude Jekyll, artiste et paysagiste hors pair. Jusqu'à la fin de sa vie, elle collaborera avec l'architecte: Lutyens lui érigera d'ailleurs un cénotaphe d'une extrême simplicité qu'il entourera de quatre arbres, plantés en guise de sentinelles.

Lutyens ne construira pas qu'en Angleterre, mais aussi en France où il effectuera une dizaine de commissions pour des clients «anglophiles». Son intérêt pour le classicisme s'éveillera vers le début du siècle et se reflétera d'abord dans les résidences qu'il construit dans le style «georgian». Un peu plus tard, il visitera l'un de ses anciens collègues, l'architecte Baker qui travaille en Afrique du Sud. Celui-ci, qui puise magistralement aux sources classiques, en donnera le goût définitif à Lutyens: ensemble, ils travailleront éventuellement à la conception de la Nouvelle-Delhi dans un langage néo-classique. Malheureusement, cette association ne survivra pas à certaines divergences d'opinion survenues en cours de construction.

Lutyens, qui était un être rempli d'humour, reglera maints conflits à l'aide de jeux de mots, forme d'esprit qu'il affectionnait particulièrement. Cet amour de l'ambiguité se reflétera dans ses bâtiments où il créera divers types d'effets, à la surprise parfois désagréable de ses clients. Ceux-ci lui demeureront cependant extrêmement fidèles. Selon Gavin Stamp, conférencier invité par la compagnie Alcan pour exposer le travail de Lutyens, ce dernier aurait possédé «les trois traits de caractère essentiels à la réussite d'un architecte: du charme, du charme et encore du charme». Évidemment, il s'agit là d'un charme tout à fait bourgeois. Toujours selon Stamp, «Lutyens n'était pas intéressé aux problèmes sociaux et c'était là un de ses points forts»...

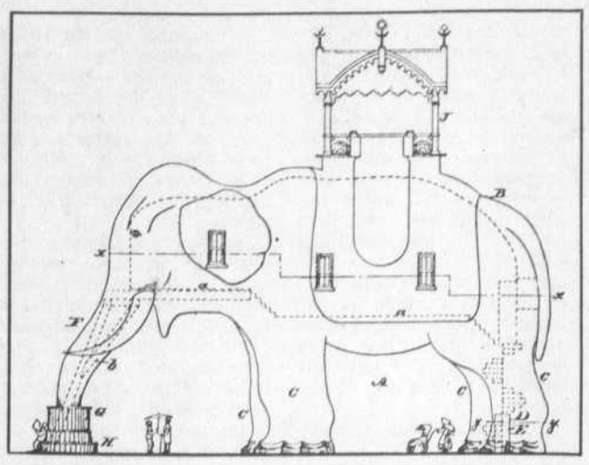

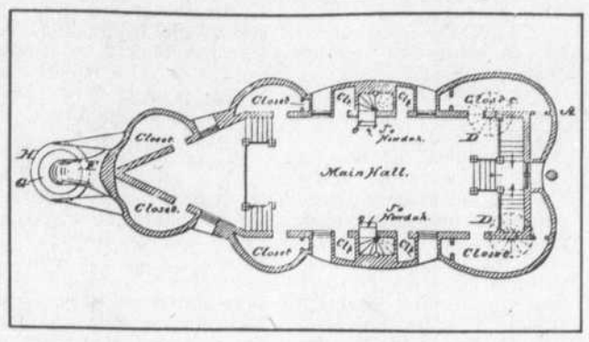

Plan et élévation d'un «bâtiment» breveté en 1889 par Sir Edwin Lutyens. Le dessin représente une sorte de présage de son activité qui devait prendre place d'abord dans la campagne anglaise, puis en Inde.

Lutyens construit pour la classe dirigeante. Vers la fin de la première guerre mondiale, il devient l'un des architectes anglais les mieux en vue et on lui confie la tâche de construire plusieurs monuments pour commémorer les morts de la guerre.

À Londres, il érigera le Cénotaphe de Whitehall, puis il exécutera, en France, nombre de cimetières pour les soldats de l'Empire britannique tombés au champ de bataille. Grâce à son esprit inventif, il saura exprimer la mort de façon à la fois discrètement respectueuse et grandiose. On lui doit, entre autres, un magnifique portail en ziggurat, l'arche de Thiepval, en Picardie, terminée en 1924.

Entre-temps, on lui confie une commande tout à fait inusitée: celle d'exécuter une maison de poupée dédiée à la reine Marie. Cette maison est aujourd'hui exposée au Château de Windsor, en Grande-Bretagne. Lutyens se penche sur ce problème avec la même ardeur qu'il applique à ses autres projets et construit, à l'aide de centaines d'artisans, une demeure royale miniature. L'ameublement est composé de répliques exactes à échelle réduite: les tapis sont tissés, le piano lilliputien a un son juste et il y a même un minuscule pois sous le matelas de la princesse. Le jardin miniature est évidemment confié à Mme Jekyll, la fidèle compagne de travail de Lutyens.

Le conférencier Gavin Stamp, qui vient d'organiser à Londres une splendide exposition sur l'oeuvre de Lutyens, présentait au public montréalais, mardi soir dernier, les travaux les plus remarquables de l'architecte. Malheureusement, l'exposé dénotait un manque déplorable de sens critique. Ponctuant son discours d'épithètes tous plus élogieux les uns que les autres, Stamp donnait l'impression qu'avec suffisamment de bagout et le jargon approprié, on pourrait arriver à faire gober n'importe quoi à n'importe qui, technique nullement nécessaire pour faire apprécier l'oeuvre de Lutyens dans son ensemble.

Mis à part son mépris pour le «style Beaux-Arts, oh tellement ennuyeux», Stamp ébauche à peine le contexte historique dans lequel on doit situer Lutyens. Son geste le plus éloquent à cet effet est de mentionner Albert Speer, architecte de Hitler, et de dissuader le public d'établir un lien entre Lutyens et l'architecture du Troisième Reich. Cette obsession par rapport au fascisme et la façon dont on y associe certains architectes néo-classiques, est pour le moins regrettable. De la part de Stamp, on sent un désir de se montrer à la page, en acquiesçant la mode actuelle qui consiste à lancer à tort et à travers, dès qu'on est à court d'arguments, cette accusation ultime: fasciste! Hitler aimait aussi les toits en pente: les architectes qui les construisent devront-ils un jour se disculper devant l'opinion mondiale?

La chasse aux phoques finit prématurément

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La campagne 1982 de chasse aux bébés-phoques s'est terminée prématurément.

Mercredi, les six navires canadiens encore engagés dans les opérations sur la banquise sont rentrés au port terreneuvien de Saint-Anthony les cales à moitié vides.

Mais si les chasseurs ont pris à peine 3,000 des 6,000 peaux de bébés-phoques capucins qui leur étaient allouées cette année, en revanche les 81,000 fourrures de blanchons ont été engrangées normalement les deux semaines précédentes.

Un porte-parole du ministre canadien des Pêches a indiqué que les conditions de travail difficiles sur la banquise et la chute des cours de la fourrure de blanchon, à l'issue du vote du Parlement européen en faveur d'un embargo, peuvent expliquer le retour prématuré des bateaux.

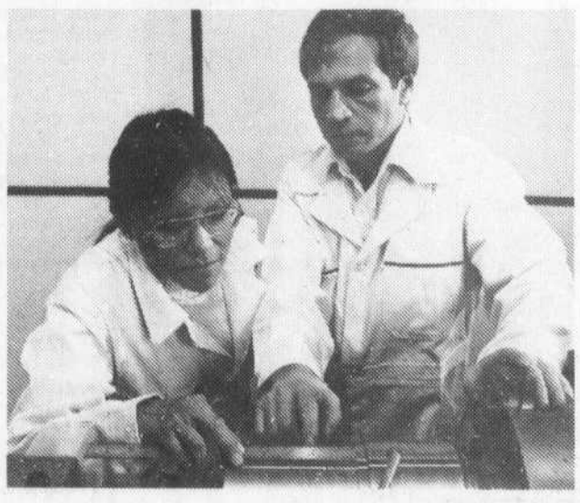

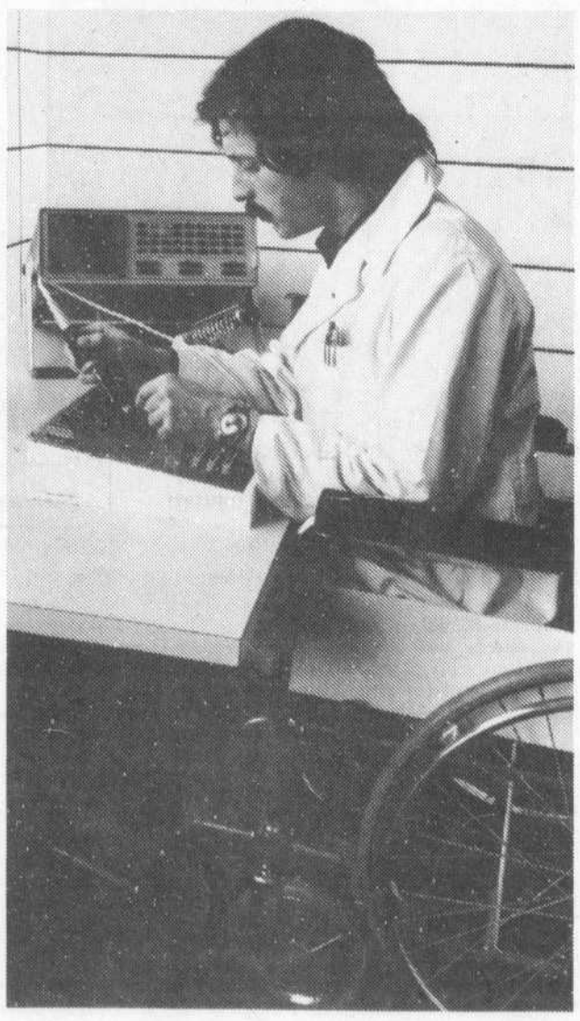

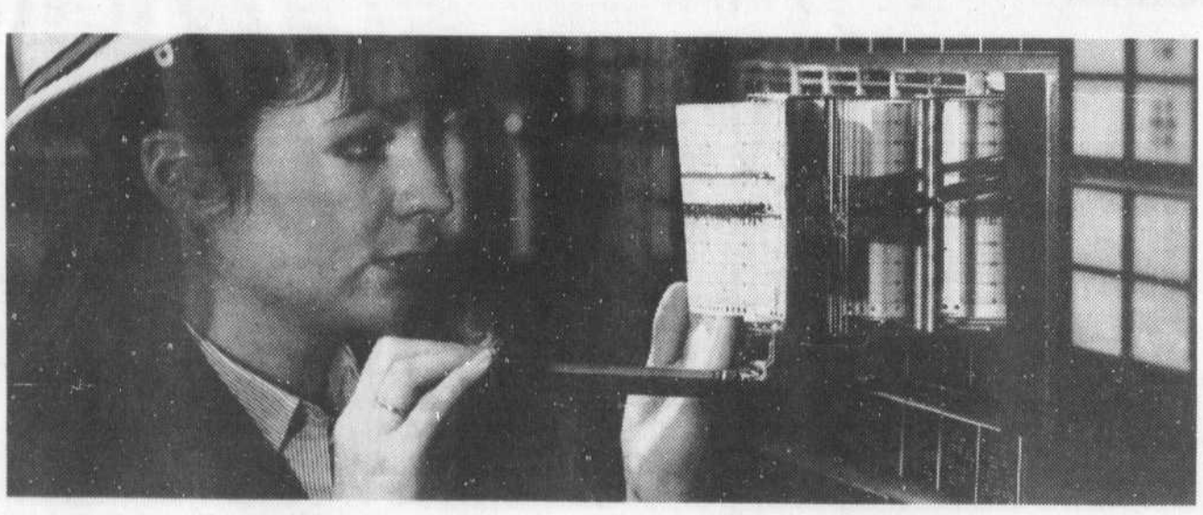

Pourquoi ces gens sont-ils si en demande?

Il y a des emplois au Canada. Mais ils restent vacants parce qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. La technologie se développe très rapidement dans certaines industries.

Si le Canada veut rester dans la course sur le plan international, nous nous devons de faire face aux défis que pose le marché du travail.

C'est pourquoi nous voulons informer nos jeunes des débouchés qui s'offrent au Canada dans les métiers spécialisés et les nouvelles technologies.

À Emploi et Immigration Canada, nous avons aidé des milliers de jeunes à découvrir des possibilités d'emploi insoupçonnées.

Les programmes du gouvernement fédéral contribuent à développer les compétences de ces jeunes. Les fonds spéciaux accordés aux cégeps permettent aux Canadiens de recevoir une formation répondant aux priorités du marché du travail.

Par ailleurs, presque tous les cours de formation professionnelle dispensés au Canada bénéficient, d'une manière ou d'une autre, d'un apport financier du gouvernement fédéral.

Ainsi, pour maintenir un Canada toujours plus actif, nous aidons les gens à trouver l'emploi qui leur convient et les entreprises à obtenir la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Pour plus de renseignements, demandez la brochure «Sommes-nous prêts à changer?» en écrivant à: CHANGEMENTS, Ottawa, Ontario K1A 0J9

Pour un Canada actif.

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

Encadrées

$0.65 la ligne agate.
Minimum $10.40

- Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Aides domestiques

CHERCHONS gouvernante pour garde d'enfants à temps plein, résident à St-Lambert. Références demandées. Après 18h: 465-0211. 29-3-82

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Antiquités

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS,

réaménagement de boutique, réductions jusqu'à Pâques de 20% sur tout l'inventaire.

AUX MULTIPLES,

69 Ste-Anne, Vieux Québec, 692-1230. et au 700 Royale, St-Jean Ile D'Orléans. 829-3197.
29-03-82

COLLECTION PRIVÉE d'armoires québécoises. 844-6428. 29-03-82

ACHETONS antiquités de toutes sortes — gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 30-3-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 512-5135 ou 255-8950 29-3-82

DÉMÉNAGEONS gros lot d'antiquités à vendre (spécialité lampes) à très bon prix. Faut voir. 1757 Amherst, Mtl. 521-5521 29-3-82

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche 28 mars à 13h. Damier à pointes de diamant, grand tapis oriental, table en chêne, armoire à tartes en pin, piano, lit de fer, fauteuil Chippendale, lot de broderies, commode en pin, canards sculptés, poêle à bois, (spécial) coffres en pin, et de nombreux autres items. Christian Richer, encanteur, 4, rue Renaud, Shawbridge, 1-224-5346. 29-3-82

■ Antiquités demandées

ACHAT CARTES POSTALES avant 1930, neuves ou usagées, tous pays. Aussi documents anciens, timbres postes, collection, accumulations. Paiement comptant. Prière de fournir détails: C.P. 188. C.P. 188, succ. Outremont H2V 4M8 29-3-82

■ Appartements à louer

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux 1400 p.c., poutres en chêne, foyer, $1100 par mois. 331-9611 local 122, 482-8921. 29-3-82.

ST-BRUNO, superbe 3½, belle vue, calme, neuf, tapis m/m, s/louer, urgent, transféré Ouest. $304 tout compris. Sérieuses références. Visitez: 12-18h, samedi, dimanche, 224 Seigneuriale ouest, #302. 29-3-82.

GRAND appartement ensoleillé, meublé, près Vieux-Montréal à louer pour 3 mois (avril, mai, juin) $300/mois. Tout compris. 845-0682. 29-3-82.

OUTREMONT, rue Willowdale, grand 4½, paisible, occupation 1er juillet, rez-de-chaussée. Soir: 731-1238. 29-3-82

■ Appartements à louer à l'étranger

EN MÉDITERRANÉE

Loue à la semaine appartement près Perpignan, bord de mer, couche 6 personnes. Écrire à:

Guy Cohen
Loca Marines,
66 420 Port Barcares,
(France)
ou tél.: (514) 620-0823
après 4h. 29-3-82

■ Autos/Motos

CITATION 81, neuve, (moins de 2,000 km): 589-5621, poste 212. 29-03-82.

AUDI 5000S, 1981, avec alarme, $16,000. Ferme. Particulier. 744-1475. 29-03-82.

TOYOTA SUPRA 1980, manuelle, 5 vitesses, 6 cylindres, $10,000 FERME. Particulier. 744-1475. 29-03-82.

■ Bateaux à vendre

VOILIER Maxi 7.7, 26 pieds, Johnston 9.9. Lac Champlain. 728-4769. J.N.O.

Ça vous plaît un journal qui ne cherche pas «à plaire»? *

*«Il faut dire que (Le Devoir) n'a jamais cherché à plaire à tout le monde...» (Rapport de la Commission d'enquête sur les quotidiens, Ottawa, juillet 1981, page 31).

LE DEVOIR

Tous les matins

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL
Superficie 550 p.c. plus cuisinette 75 p.c., très bien éclairé, 4ème étage. Autre bureau 11 x 26 p.c.
286-1200 J.N.O.

CENTRE-VILLE

3440, Avenue de l'Hôtel de ville, 2e étage, chauffé, climatisé, entretenu, éclairé, 1860 p.c., $6.50 le p.c. Service de conciergerie. Disponible immédiatement. **Association Pulmonaire du Québec. 845-3129,** entre 9 et 16h.
30-03-82

ABORD MÉTRO, 825 est Sherbrooke, édifice prestigieux d'époque entièrement rénové. Air climatisé. Juillet 1982, 2000 pc. par plancher à $12 le pied. 276-5203, 667-4336. 01-04-82

ESPACES pour bureaux à louer, 900 p.c., rez-de-chaussée, idéal pour professionnel, 2241, Edouard-Montpetit en face de Université de Montréal. Semaine: 739-9908. 23-82

NOUVEAU-BRUNSWICK, Tracadie, ville francophone, pratique médicale bien établie pour omnipraticien, cédée pour cause de départ avec matériel de bureau et dossiers des patients. Excellent revenu annuel, pratique solo, possibilité en surplus de travailler dans hôpital de 100 lits. (506) 395-2659, 395-5395. 29-3-82

CENTRE-VILLE, 1000 p.c., professionnel, 522-3997 ou M. Chabot 679-0140 poste 251. 24-3-82

■ Chalets à louer

CANTONS DE L'EST, Sutton, luxueuse résidence, 5 cc, disponible saison été, $2500. 481-2065, fin de semaine: 1-538-2041. 29-03-82

STE-MARGUERITE, grand chalet Bavarois, 8 pièces, terrain boisé, foyer, garage, cause départ. $55,000, ou louerais saison $3500. 1-224-7203. 29-03-82

■ Chambres à louer

QUÉBEC, grande chambre ensoleillé à louer, sur Grande-Allée, près du Parlement et des restaurants. Références demandées. Pas de repas (418) 523-6936. 31-03-82

■ Condominium à louer

LUXUEUX 4½, 2 salles de bain, 7e étage, foyer, garage, piscine, sauna. Près métro Beaugrand. Libre. $600. 649-2409, soir et fin de semaine. 29-03-82

■ Condominium à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

VIEUX MONTRÉAL
LE COURS LE ROYER
60 de Brésoles
MAISON OUVERTE

Dimanche le 28 mars - 2 à 4 heures.
Vous êtes invités à visiter plusieurs appartements de 1 à 3 chambres, à partir de $84,500. - tous avec foyer naturel - Murs de briques - poutres apparentes. **Michèle C. Bérard 876-2515 - 276-0319** 29-3-82

COURTIER

VIEUX-MONTRÉAL, studio, 600 p.c., foyer, murs brique, 5e étage, vue sur fleuve. Visite libre dimanche 14 h à 17 h. 65 St-Paul ouest, soir: 735-3433 29-3-82

CONDOS à vendre, 5 minutes centre-ville, situation exceptionnelle, quartier en pleine expansion près boulevard St-Joseph et rue Laurier. Entièrement rénovés, cachet vieillot, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces, dans immeuble construit au début du siècle. Prix $80 000, avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche de 14 h à 17 h et aussi visite sur rendez-vous. 844-8367 ou 342-1830. 29-3-82

OUTREMONT, avenue Querbes, 5½, 800 p.c. Prix $35,000. Financement $20,000 à 9% pour 2 ans. Occupation 1er juillet 82 ou 83. 733-3042. 05-04-82.

C.D.N. chemin Côte Ste-Catherine, bâtisse impeccable, près métro, 9 sur 12 vendus, hypothèque 15½% juin 1986. Prix imbattable pour clôturer projet. 3½, $29,0000. 4½ $35,000. 376-1401, 725-2700. Rendez-vous samedi & dimanche. 29-03-82

COURS LE ROYER, Vieux-Montréal, exceptionnel, 2 étages, ensoleillé, 1cc avec foyer, hypo. 10%. 282-0601. 01-04-82

ST-HUBERT - SHERBROOKE, beau grand logis rénové, stationnement, patio, etc... Vente indivise. 284-3441, 658-0082. 29-02-82

■ Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632 29-3-82

COURS CORRECTIFS INDIVIDUELS en mathématiques, de la 6e au sec V. Dr Jean Auger — Orthopédagogue. Diagnostic et correction (22 ans d'expérience) Bur.: 389-5001. 29-03-82

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

À BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demander Jocelyne ou Gérard. 465-7602. 5-4-82

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729; ou Ginette 671-2295. J.N.O.

■ Demandes d'emplois

FERAIS ménage chez particuliers-ères. $40 la journée, une fois par semaine ou aux deux semaines. Très bonnes références. 722-8455. 29-3-82

DACTYLO À DOMICILE, états financiers, expertise, etc... Travail soigné. Appeler au: 738-7302. 29-03-82

■ Condominium à vendre

le Penfield

— 55 UNITÉS LUXUEUSES.
— PISCINE, SÉCURITÉ.
— OCCUPATION JUILLET 82.
— PRIX À PARTIR DE $149 000

VOUS AVEZ ENCORE LE TEMPS DE FAIRE UN PLAN PERSONNALISÉ!

Maria Boni
Tél.: 937-4666
Rés.: 935-7179

1515 Dr Penfield
Dimanche maison ouverte de 2 à 4 h.
29-3-82

■ Demandes d'emplois

RECHERCHISTE demande travaux en histoire ou science connexe (généalogie, archéologie, ou autre.) 767-1518, de 8 a.m. à midi. 29-03-82

■ Divers / Services

DENTELLES
DENTELLIÈRE, sur filet noué, invitée au 5031 Avenue du Parc (coin Laurier). Un rendez-vous à ne pas manquer; de 11 am à 4h pm.
29-03-82

CURRICULUM VITAE
Préparation
et
rédaction.
Service personnalisé
Rédapro Enr.
327-6636 29-3-82

SÉJOUR/VACANCES, enfants dans famille à la campagne. 1-258-2123. 29-03-82

■ Édifices commercial et industriel

Trust Royal
Services immobiliers

LONGUEUIL — Triplex bureaux professionnels au coeur du "VIEUX LONGUEUIL" bâtisse de style colonial vendu indivisé, idéal architecte, notaires, avocat, libre à l'acheteur MARTHE PEARSON 463-3731-670-0895
29-3-82

COURTIER

■ Espaces commercial à louer

ESPACE commercial industriel à louer, 5620 B. de la Roche. 322-0292. 1-4-82

■ Instruments de musique

CLAVECIN français en parfait état, fabriqué par Willard Martin. Pour informations: 272-9020. 29-03-82

■ Livres

6000 LIVRES - Arts, langues, sciences sociales, histoire, littérature, etc... Français, anglais, espagnol, autres. Disques classiques, jazz. Prix d'écoulement. **LIBRAIRIE PRINCE ARTHUR. 3579, De Bullion. 843-5105.** 29-03-82

LIVRES et microfilm généalogique à vendre; dictionnaires Tanguay (7 vol.), répertoire P.R.D.H. (7 vol.), jugements régime Français (2 vol.): Laisser message: 674-9258. 29-03-82

A VENDRE. Edition Limitée et signée de J.A. Martin Photographe. 8 épreuves par Le Sauteur, Art Global, 1980. $2500. 931-0541. 28-03-82

■ Logements à louer

HAMPSTEAD près ch. Reine Marie, bas duplex chauffé, garage, eau chaude, cuisine rénovée, boiseries chêne décapées, loyer: $800. Libre 1er juillet 82. Soir après 18 h, 481-6280 13/4/82

OUTREMONT rue Dunlop, haut duplex, 7 chauffé, ensoleillé, près parcs, tranquille, cuisinière, lave-vaisselle, eau chaude, taxe d'eau payée, 1½ salle de bain, garage, $950. 739-5157. 29/3/82

C.D.N., près Ste-Justine, haut duplex, 6 pièces, 1½ s.b., entrée séparée, idéal pour couple professionnel ou personne seule. Libre 1er juillet. $675/mois. Après 6h p.m. 731-2590 29/3/82

OUTREMONT, beau grand studio, sous-sol, 660 p.c., murs pierre, tapis m/m, cuisinière, réfrigérateur, chauff. électrique. $240. 276-1314, 274-3980 30/3/82

RACHEL & PAPINEAU, face parc Lafontaine, 5 pièces, boiseries. 286-1200. J.N.O.

3 MINUTES de marche métro Cadillac, avril, neuf, 4 pièces, face au parc, $385, non chauffé. Références, Jour: 252-8585, Soir: 253-3532. 01/4/82

ÉCHANGERAIS bungalow Ste-Thérèse en haut, sous-sol, foyer, grand terrain contre maison ou logement. Outremont ou N.D.G. 435-8955. 29/3/82

AHUNTSIC, dame seule, 60 ans, 41/2 ou 5, haut de duplex, entrée laveuse-sécheuse, mai, juin ou juillet. 744-1726. 29/3/82

ADJACENT WESTMOUNT, maison 10 pièces, impeccable, 3 foyers, partiellement meublée. 844-3884, 288-3823. 29/3/82

CENTENAIRE rénovée, grande, confortable, terre 240 arpents, petits bâtiments, érablière, boisé, rivière. Bellechasse, 60km Québec, meublée ou non. $75,000. Après 18h: 418-681-9329. 29-03-82

N.D.G., haut duplex, chauffé, 7½, cuisinière, réfrigérateur, entrée laveuse-sécheuse, solarium toute l'année, 1er juillet. $700/mois. 484-4278 29-3-82

NOUVEAU-ROSEMONT, luxueux bas de triplex, 7 pièces, sous-sol, foyer, 3 s.b., aspirateur central, jenn-air, garage, $900. 525-9934. 468-7419. 29-3-82

LOGEMENT, 7½, 1er étage, rue St-Denis près de Sherbrooke, idéal pour professionnel. 845-0934. 29-3-82

■ Logements à louer

OUTREMONT
Près église St-Germain, résidence de prestige, haut duplex en pierre, 8 pièces, boiseries chêne, 2 s.b., chauffé, eau chaude, garage, idéal pour personnes désirant la tranquilité. $890/mois, libre 1er juillet. Écrire à: C.P. 193, St-Martin, Laval, H7V 3P5. 29-3-82

5283 Avenue du Parc, près Outremont, 8½ refait à neuf, murs brique, chauffage électrique, $550. 272-1244.

LUXUEUX haut duplex, Nouveau-Bordeaux, bord de rivière, grand 6½, boiseries, chauffage électrique non compris. $600. 1er juillet. 337-7168 après 4 h. 29-3-82

CÔTE-DES-NEIGES, près U. de M., 5½, bas duplex, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, garage. $550/mois. 342-5807. 29-3-82

■ Logements demandés

COUPLE PROFESSIONNEL, 1 enfant cherche grand logement chauffé, Ahuntsic, bas, cour, pour mai ou juillet. 388-5070, ou 279-1491. 29-3-82

■ Maison de campagne à louer

CHARLEVOIX, maison pour vos vacances, 12 pièces, bord du fleuve, plage magnifique toute équipée. $300/semaine. Libre immédiatement. 1-418-525-6916, 1-514-642-8993 29-3-82

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, 3 chambres, 2 salons, 2 s.b., foyer, plage, tennis, voile, ski. Occupation partagée. 873-5546, 1-563-2367. 1-4-82

■ Maisons à louer

MAISON HISTORIQUE rénovée, Laval-Des-Rapides, bord de rivière, vue magnifique, 5 min. métro, $1000/mois. 667-9802, 668-4892. 29-3-82

ROSEMÈRE, maison très moderne avec très grandes pièces, semi-meublée, lave-vaisselle, piscine, garage double avec portes électriques, éclairée, chauffée, taxes payées, déneigé, système d'alarme central, très beau quartier résidentiel, tranquille. $1100/mois. Entre 9 et 18h: 621-8900. 1-4-82

■ Maisons de campagne à vendre

MAGNIFIQUE maison de campagne 30X44 à vendre, toit cathédrale, mezzanine, foyer, prix réduit $40 000. 1-819-228-2451 29/03/82

■ Occasions d'affaires

VOULEZ-VOUS ÉMIGRER ET INVESTIR AUX U.S.A.?

Si oui, voici les conditions:
1. Être citoyen canadien.
2. Travailler actuellement.
3. Avoir d'excellentes références.
4. Être en bonne santé.
5. Investissement initial de $12,000 US.

Pour plus d'informations contactez

Emigration Viza
866-2285
Entre 9 h et 17 h 30 29-3-82

■ Oeuvres / Objets d'art

Anne-Marie Matte: peinture à l'aiguille sur toile. 4X6½ "le Baril d'eau" 672-6434. 29-3-82

■ Offres d'emploi

RÉCEPTIONNISTE — DACTYLO parlant anglais ayant des notions de comptabilité. 274-5621, Monique Labonté 30/3/82

RECHERCHONS hygiéniste dentaire avec expérience 3 jours/semaine. 845-6283. 05/04/82

■ Propriétés à vendre

N.D.G., 1er juillet ou avant, bas de duplex, 7½ pièces, impeccable, cuisinière, réfrigérateur fournis, boiseries, 2 foyers, sous-sol fini, s. de lavage, garage, grand jardin. Eau chaude et chauffage inclus. $790/mois. 486-4195 après 18 h.

ST-ANTOINE: Maison Seigneuriale. Fastueuse, 16 pièces. Historique. Yvan Boulanger 584-3456, 457-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

ST-ANTOINE: Cottage. Architecture traditionnelle. Systèmes neufs. Foyer. 1 acre.Yvan Boulanger 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier 29-3-82

BOUCHERVILLE, cottage unique plafond cathédrale pin, aire ouverte, foyer. Construite architecte. Cécile Landry, 655-6222, 655-0278. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

BOUCHERVILLE, Patrimoine 1856 pour architectes ou artisans 28416 pc. Face au fleuve. Cécile Landry, 655-6222, 655-0278. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

CENTRE EST-Luxueux cottage, ancestral, 10 pces, financement à discuter. Dolorès Bernier 651-9381, 651-3547. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

ST-LAMBERT, cottage 11 pièces élect. 3½ salle de bain studio 1½, salle à dîner, garage Gaby A. Thériault 354-7156. TRUST GÉNÉRAL, courtier 29-3-82

PLATEAU MT-ROYAL: Cinqplex 1 x 7 libre immédiatement, 4 x 4½, cold flat, excl. 78,500.$ J. Poissant 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

DUVERNAY, bungalow 3 + 1 chambres, sous-sol fini, 2 s.b. complètes, air climatisé, filtre électronique à l'air, système d'alarme, plusieurs extras. Près centre-d'achats Duvernay, écoles, autobus. $79 000. 661-7122 soir. 29-3-82

LA MÉTÉO

Une importante dépression sur la Gaspésie, qui se déplace rapidement vers le nord en s'intensifiant, se situera sur les régions du Labrador ce soir. Un front froid suit rapidement cette dépression et on le retrouve juste à l'est de la Gaspésie tôt ce matin. Aujourd'hui des vents forts du nord ou du nord-ouest domineront l'ensemble de la province. Les vents souffleront encore demain sur le Bas du fleuve mais le soleil adoucira les températures sur tout le sud de la province.

MONTRÉAL

Nuageux avec possibilité de quelques chutes de neige. Dégagement en fin de journée. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Maximum près de −3. Aperçu pour dimanche: beau.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 45
COUCHER DU SOLEIL: 18 h 16

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: vents du nord-ouest de 40 à 70 km/h. Quelques chutes de neige. Dégagement graduel en après-midi. Maximum −7. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Réservoirs Cabonga, Gouin: neige intermittente. Vent du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Maximum −6. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

Outaouais: nuageux avec quelques chutes de neige. Dégagement graduel en fin de journée. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau.

Pontiac-Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: nuageux avec chutes de neige. Vents d'ouest de 60 à 90 km/h. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

Estrie: chutes de neige. Vents d'ouest de 60 à 90 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: ciel variable et venteux.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec chutes de neige. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Température stationnaire à −2. Aperçu pour dimanche: nuageux et venteux.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur ouest de Natashquan: pluie et neige. Vents du nord de 30 à 60 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: neigeux et venteux.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec possibilité de chutes de neige. Dégagement graduel en fin de journée. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Maximum −3. Aperçu pour dimanche: beau.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Beauce: nuageux avec quelques chutes de neige. Vents d'ouest ou du nord-ouest de 60 à 90 km/h. Température stationnaire à −3. Aperçu pour dimanche: nuageux et venteux.

Lac-St-Jean: faible neige intermittente. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h. Température stationnaire à −4. Aperçu pour dimanche: nuageux et venteux.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	DONNÉES	NON
Victoria	—	DISPONIBLES	
Edmonton	—	HIER	SOIR
Calgary	—	—	—
Whitehorse	—	—	—
Regina	—	—	—
Winnipeg	—	—	—
Toronto	—	—	—
Ottawa	—	—	—
Québec	—	—	—
Halifax	—	—	—
Fredericton	—	—	—
Charlottetown	—	—	—
St. Johns	—	—	—

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albary	Nuageux	20	25
Atlanta	Beau	29	55
Atlantic City	Venteux	30	40
Boston	Pnuageux	30	37
Buffalo	Neige	13	24
Burlington	Nuageux	18	24
Charleston WV	P nuageux	17	37
Charlotte NC	Ensoleillé	28	52
Chicago	Ensoleillé	20	36
Cleveland	Nuageux	20	27
Dallas	Pluie	42	60
Denver	Pnuageux	30	54
Detroit	Ensoleillé	16	54
Hartford	Pnuageux	26	36
Honolulu	Ensoleillé	68	80
Houston	Pluie	51	63
Kansas City	P nuageux	25	46
Las Vegas	Beau	46	70
Los Angeles	Pnuageux	52	64
Miami Beach	P nuageux	64	78
Minn. St. Paul	Ensoleillé	14	36
New Orleans	P nuageux	45	66
New York	P nuageux	28	38
Norfolk	Ensoleillé	33	48
Oklahoma City	Pluie	37	55
Orlando	Neige	51	71
Philadelphie	Venteux	28	40
Phoenix	Pnuageux	55	73
Pittsburgh	Pnuageux	15	27
Portland Me	Neige	25	33
Portland Or	Pluie	43	57
Reno	P nuageux	28	56
Tampa	Neige	52	74
Salt Lake City	Pnuageux	37	64
San Diego	Nuageux	54	64
San Francisco	Pnuageux	49	59
Seattle	Averses	40	53
Spokane	Averses	34	54
Syracuse	Neige	16	26
Tulsa	Pluie	37	55

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	—	DONNÉES	NON
Barbades	—	DISPONIBLES	
Curacao	—	HIER	SOIR

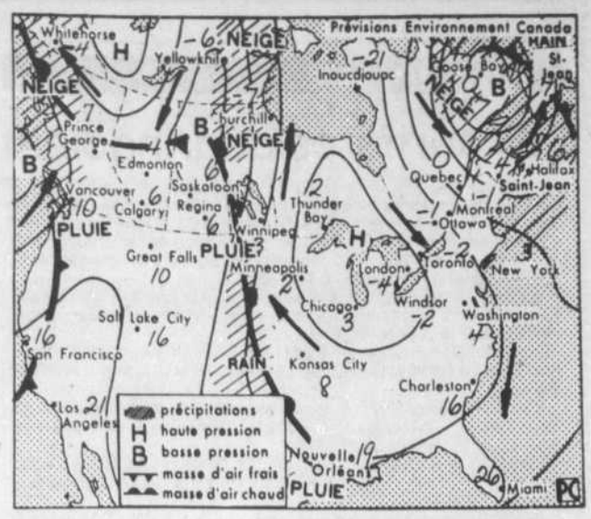

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	—	—	—
Guadelajara	—	—	—
Guadeloupe	—	—	—
La Havane	—	—	—
Kingston	—	—	—
Montego Bay	—	—	—
Mexico	—	—	—
Monterrey	—	—	—
Nassau	—	—	—
San Juan	—	—	—

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ HEURE
Aberdeen	—	DONNÉES NON
Amsterdam	—	DISPONIBLES
Ankara	—	HIER SOIR
Athènes	—	—
Auckland	—	—
Beyrouth	—	—
Berlin	—	—
Birmingham	—	—
Bonn	—	—
Bruxelles	—	—
Casablanca	—	—
Copenhague	—	—
Dublin	—	—
Genève	—	—
Jérusalem	—	—
Lisbonne	—	—
Londres	—	—
Madrid	—	—
Malte	—	—
Moscou	—	—
New Delhi	—	—
Nice	—	—
Oslo	—	—
Paris	—	—
Rome	—	—
Sofia	—	—
Stockholm	—	—
Tokyo	—	—
Tunis	—	—
Vienne	—	—
Varsovie	—	—

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−4	4
Normale	−4	4
Records	−18 (1960)	21 (1945)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	17.0	8
Ce mois-ci	33	51
Normale pour ce mois	34	35
Cette année*	54	216
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	13
Ce mois-ci	523
Normale pour ce mois	636
Cette saison	3942
Normale au 31 mars	3896

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

■ Offres d'emploi

AGENT DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Le Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (C.C.C.I.) recherche un agent des relations avec le gouvernement. Le C.C.C.I. est un organisme national de coordination au service des organismes bénévoles non gouvernementaux qui s'intéresse activement au développement international, à l'éducation au développement et à la politique publique dans ce domaine.
Cet agent observe et analyse les politiques et actions du gouvernement qui concernent le développement international et les organismes bénévoles. Il fait fonction de conseiller du C.C.C.I. et de ses membres en matière de relations avec le gouvernement et aide à organiser toutes activités connexes.

Exigences:
Expérience des questions de développement international et engagement dans le secteur des organismes bénévoles.
Familiarité avec les rouages du gouvernement et aptitudes à analyser ses politiques et activités.
Capacité de s'exprimer clairement et de communiquer en français et en anglais.
Capacité d'assumer de lourdes charges dans le cadre d'équipe.

Traitement à l'étude selon les normes des autres organismes de coopération internationale.

Adresser les demandes d'emploi, accompagnées d'un curriculum vitae complet, de références et d'une déclaration d'intérêt pour le poste avant le 5 avril 1982 au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
C.C.C.I.
321, rue Chapel
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2
29-03-82

AGENT DES COMMUNICATIONS

Le Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (C.C.C.I.) recherche un agent des communications. Ses fonctions consistent à produire un bulletin mensuel et d'autres publications, assurer l'interaction professionnelle avec les médias et diriger un centre d'information sur les organismes bénévoles canadiens et le développement international.

Exigences:
Talent de composition et rédaction.
Connaissance et compréhension des organismes non gouvernementaux.
Bonne perception des questions de développement international.
Expérience dans le domaine des médias.
Capacité de s'organiser et talent de coordonnateur.
Capacité de parler couramment le français et l'anglais.

Traitement à l'étude selon les normes des autres organismes de coopération internationale.

Adresser les demandes d'emploi, accompagnées d'un curriculum vitae complet, de références et d'une déclaration d'intérêt pour le poste avant le 5 avril 1982 au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
C.C.C.I.
321, rue Chapel
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2
29-03-82

■ Propriétés à vendre

LAURENTIDES. Unique, 38 milles de Montréal, Ste-Anne-Des-Lacs, Lac Guindon, maison ouverte dimanche 28, 169 Chemin des Cèdres, maison Normande en pierre, garage, grand terrain, bord de l'eau, cachet très spécial. Meublée d'antiquités. $189 000. 1-224-7203. 29-03-82

SNOWDON, Lacombe, cottage, terrain magnifique. $69 500. IMMEUBLES PAL COURTIER. 489-1260. 29-03-82

ANJOU, bungalow détaché, salle à manger avec porte patio, salle de jeu, chauffage électrique, près métro. Exclusif. Thérèse Côté 351-9625 Trust Royal courtier. 29-3-82

NOUVEAU-ROSEMONT, luxueux triplex 33 x 48, construction Rodrigue, 8 grandes pièces, 3 toilettes complètes, hyp. 13 3/4%, abri fiscal article 31, bon revenu, $163 000 discutable. 354-7416. 29-3-82

OUTREMONT: Avenue de l'Épée, entre Bernard et Lajoie, 7½ en copropriété, 2e étage,libre pour occupation immédiate. $42 000. Sans intermédiaire. 271-2683, 488-4788. 29-3-82.

OUTREMONT COTTAGE, Avenue Outremont, condition immaculée, terrain, entrée de garage privée et pavée. Pas d'agent, $190,000, 279-6289. 29-3-82

R.D.P. 8048, rue Philippe de Carlon, bungalow 28 x 36, bien situé, rue tranquille, pas d'agent, $55,000. 648-2702. 29-3-82

OUTREMONT, duplex 61/2-71/2 rénové, charme de 1926. Gréta Corber. 735-2281, MONTREAL TRUST COURTIER. 29-03-82

DROLET près métro Jarry, triplex 3 x 5, bon revenu, rue paisible, rez-de-chaussée libre à l'acheteur, 220, cour, financement 16%. Comptant $10 000. $49 500. 482-5126. 29-3-82

CHOMEDEY, résidence de qualité, 52 X 50, extérieur en marbre du Vermont, 4 chambres à coucher, large cuisine, salle à dîner privée, garage double, sous-sol fini. $137 500. Particulier. 667-9305. 29-3-81.

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT: Excl., rue recherchée, jolie maison au calme et au soleil, 4 & 1 c. c., s.s. fini. J. Drouault 733-9753. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

PLATEAU MT-ROYAL: Co-propriétés rénovées "Maisonnette" & app. ensoleillés, à voir. Louise Valois 733-6681, 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

OUTREMONT: Tournesol, 1273 p. c., 2 chambres, 1½ s. de bains, terrasse, garage, hyp. 11%, 175,000. $. E. Brodeur 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier 29-3-82

OUTREMONT: Aubaine, triplex, 2 x 6-7, électricité refaite, près futur métro, 69,000$. Micheline Trudeau, 731-4338. TRUST GÉNÉRAL,courtier 29-3-82

OUTREMONT: Près de l'UdeM, spacieux cottage, 10 pièces, condition A-1, boiseries, hyp. 12%. E. Brodeur 735-6433. TRUST GÉNÉRAL courtier 29-3-82

OUTREMONT: Bas de triplex avec sous-sol, cuisine rénovée, bon secteur. L. Valois 733-6681. M. Trudeau 731-4338. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-3-82

C.D.N., rue Lacombe, joli duplex en excellente condition, boiseries et planchers en chêne. Faut voir. C. Boulanger, 729-5275, Métropolitain courtier. 27-3-82

N.D.G., duplex avenue Marcil, métro, 3-4 chambres, s. de jeu, boiseries décapées, grandes cuisines planifiées, terrasse, jardin, allée privée. $149 000 pas d'agent.488-0223. 29-3-82

CÔTE-DES-NEIGES, Stanleyweir, voisinage Marie-de-France, duplex luxueux 6½ c 6½ (pétant de soleil). Occupation du bas: 3 cc, salon 12 x 22, s. à manger séparée, chambre principale 12 x 18 avec 3 grands placards et s. de bain. Cuisine sensationnelle 22' (buanderie), porte donnant sur balcon et jardin. Salle de jeu (600 p.c., powder room), idéal pour professionnel. Immense garage, valeur exceptionnelle. Réduit $219 000 MLS, propriété élégante et de bon goût. Isabelle Lafrenière courtier. 482-1381. 29-3-82

■ Offres d'emploi

Trust Royal
Services immobiliers

LAURENTIDES

LAC MAROIS, Luxueuse propriété - style Bavarois - 60,000 pi.ca. de terrain - 345 pieds sur le Lac - 2 foyers - garage double. Vendue meublée. THÉRÈSE CARON: 434-1707 1-227-5810

BORDS DE LAC: St-Sauveur: Lac des Becscies — $72,000. $215,000.
St-Hippolyte: Lac Bleu $76,500.
Lakefield $73,000.

ACCÈS AU LAC MAROIS:
Ste-Anne des Lacs: $78,000.
LUCILE LAVIGNE: 434-1707 1-227-3737

ST-LAMBERT, Boul Queen, bungalow, 14 pièces, entrée privée pour bureaux ou appartement "bachelor", $172,000. Aline Murphy 672-6020, 465-3472

OUTREMONT: Condo, 3 ch., 2 S. de B., - Cottage impeccable, 4 ch. 2½ S. de B. Micheline D. Coderre 735-2681, 731-4377.

NOUVEAU BORDEAUX: Triplex sur coin de rue. Appartement principal

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les aurifères dégringolent

Chute des cours dans un marché extrêmement calme, hier à la Bourse de Toronto. L'indice global a reculé de 13.18 points, à 1607.12.

Douze des 14 secteurs ont subi des pertes, celui de l'or dégringolant de 59.45 points, 2205.36. L'immobilier-construction enregistre le meilleur gain: 13.99 points, à 4423.63.

Au total 157 valeurs sont à la hausse, 231 à la baisse et 236 inchangées. À peine 3.24 millions d'actions ont été échangées et leur valeur globale était de $40.44 millions.

MacLean Hunter X perd 1-4 à $11 5-8, Stelco A 3-4 à $22 3-4, Pembina Pipe 1-8 à $7 1-2, Gulf Canada 3-8 à $12 1-4 et Seagram 1 1-8 à $62 1-4.

Dome Resources Priv. A gagne 1-8 à $47 1-2, Systemhouse A 30 cents à $4.10, BP Canada 1 1-4 à $28 1-4, Whonnock A 3-4 à $5 1-4 et N.B. Cook 15 cents à $1.20.

Campbell Red Lake cède 3-8 à $14 3-8, Denison 1-2 à $22 et Dome Mines 5-8 à $13 7-8. Carolin gagne 3-8 à $10 1-8 et Bankeno 25 cents à $4.60.

Dome Canada abandonne cinq cents à $4.60, Merland 38 cents à $4.75 et Trinity 1-4 à $10 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	575	$19¼	19	19	— ¼
AbtiPrce	245	$17½	17½	17½	
A...itbi10	z14	$35	35	35	
AeroE	6050	200	195	200	— 1
Agassiz	1000	75	75	75	+ 3
AbnicoE	4405	$6⅞	6⅝	6¾	
Albany	1000	80	76	80	+ 3
AltEnergy	12624	$11⅜	10⅞	11¼	
Alta Nat	z90	$25	25	25	
Alcan	16306	$23	22¾	22⅞	— ⅜
AlgomaSt	1000	$34	33¾	34	+ ¼
Alum3rd p	700	$19¾	19¾	19¾	
Am Eagle	4915	280	280	280	
AmLeduc	1000	28	28	28	+ 1
AndresWA	500	$13¾	13¾	13¾	
Ang D Gld	z25	43	43	43	
Anthes	600	125	125	125	
Arbor C	z100	485	450	485	
Argosy	2000	22½	22	22	+ ½
Argus	100	$8¼	8¼	8¼	
Args 250p	z10	$16¾	16¾	16¾	
ArgusBpr	z20	$16¾	16¾	16¾	
Asamera	1600	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Asbestos	300	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
AsocPorc	3200	255	250	250	— 5
Astral	38200	$6⅛	5⅜	5⅞	
Atco I	500	$8	7½	8	+ ⅜
Atco II	300	$7½	7½	7½	
AtlCCop	2000	76	75	75	— 1
AtlasYk	1000	40	40	40	
Atlas w	1498	10	10	10	
Augmitto	1100	175	170	172	+ 2
BG Can	43497	$28¼	26¾	28¼	+1¼
Bachelor	900	320	315	320	—10
BanisterC	150	$6½	6¼	6½	— ¼
BankBC	735	$19	19	19	
BkBC228	100	$16	16	16	+ ¼
BankMtl	8678	$22¾	22⅜	22½	— ⅛
Bk Mtl 285	2700	$26½	26	26¼	— ⅛
Bk Mtl 250	1750	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Bk Mtl w	3800	$5⅛	5	5	
BankNS	6997	$23⅜	23	23	— ¼
Bankeno	1000	460	460	460	+25
BarbconB	100	$5	5	5	— 1
Basic Res	14000	410	340	395	+80
BayMills	3400	$6½	6½	6½	— ½
BellCanad	48878	$18⅜	18¾	18¾	
Bell12.28	200	$28½	28	28	
Bell11.80	z25	$13⅛	13½	13½	
Bell11.96	1050	$22¾	22¾	22¾	
Bell12.05	2020	$18⅜	18¾	18¾	— ⅛
Bell12.70	27165	$20⅞	20⅝	20¾	
BighartOG	2900	$6½	6⅛	6⅛	— ⅛
Biltmorel	300	200	200	200	—25
BiltmoAp	200	280	280	280	
Black Phot	10000	$9½	9½	9½	
BlakeRes	4200	210	205	205	
Bluesky	4000	350	340	350	+ 5
BombdrA	221	$10	10	10	— ⅛
BombdrB	z90	$8¼	8¼	8¼	
Bonza O	6550	265	250	265	
BowValy	14950	$14⅛	13¾	14	— ⅛
BowVly7	100	$56½	56½	56½	+ 2
Bow Vly R	1500	$6	5¼	6	
BralorRes	1000	$8	7½	7½	— ½
Bramalea	2400	$5¾	5½	5½	
Brscade p	10126	$28¾	28⅜	28¾	
Brascan A	42902	$20¼	19¾	19⅞	— ⅜
Brscn 8½	100	$16	16	16	
Brscn 1981	650	$23	22½	22¾	+ ¼
Brenda M	1286	$9	8¾	8¾	
Brinco	635	490	490	490	
Brincop	100	435	435	435	+15
BCFP	2063	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
BCRIC	5500	350	340	350	+10
BF Phone	5519	$15⅜	15¼	15⅜	
BCPh4¾p	z10	$31⅜	31⅝	31⅝	
BCPh4.84	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
BCP10.16p	500	$17⅝	17⅜	17⅞	+ ⅛
BroulReef	6000	65	65	65	
Brunswk	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
CAE	400	$8½	8½	8½	— ¼
CCLInd	400	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
CadFrv	6700	$9	8⅞	9	
Cad Frv A	2750	$5⅝	5⅝	5⅝	
CalvrtDB	100	275	275	275	+25
Calvert	8100	32	30	30	
Camchib	1600	445	445	445	
CamelOG	1200	300	300	300	+ 5
Camflo	24090	$10⅜	10⅛	10¼	
Camp RL	28820	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
CampRes	111	$6½	6½	6½	— ⅛
Campeau	800	$8¾	8¾	8¾	
Camreco	1500	85	80	85	+10
CanCem	1300	$9½	9½	9½	
CCem6½	700	$8⅝	8⅝	8⅝	
CCem2p	600	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
CDC	2060	$6¼	6¼	6⅛	— ⅜
CDCpr B	855	$86	85½	85½	
CDC1980	6147	$13½	13	13½	— ½
CanMalt	500	$33¼	33	33	
CNorWest	2100	$23¼	23	23	
CanPEnt	2750	$16¼	16	16⅛	— ⅛
CS Pete	1100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
CasTrust	400	$27½	27½	27½	
CTrust7¼	750	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
CTung	200	$20	20	20	— ½
Casadex	5000	185	185	185	+10
CGE	220	$32½	32	32	
CIBKCom	5745	$26⅞	26¾	26¾	— ⅜
CIBC250p	5300	$21⅞	21½	21¾	— ⅛
CIBC2.05p	3500	$21¾	21⅛	21⅛	— ⅛
CIBC35625	6400	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
CIBCw	3550	$8	8	8	
CIBCw2	19875	155	151	153	+ 1
CLencour	9500	19	19	19	+ 1
CMarconi	100	$31⅛	31¼	31¼	— ¼
CNat R	5800	460	450	455	+ 5
CNat8.50	100	$15	15	15	
CPLtd	9754	$30½	30¼	30⅜	— ⅛
CPL A p	z80	$7¼	7	7¼	
CPL UK p	100	$10	10	10	
CReserve	500	$12½	12½	12½	
CdnTire	z50	$35	35	35	
CdnTireA	6525	$37¼	36⅝	36⅞	— ⅜
CUilties	550	$21	21	21	
CU 10¼	z25	$17⅛	17⅛	17⅛	
CUtil9.24	200	$15½	15½	15½	
CUD	120300	$23	22½	22½	
CUtil2ndE	100	$23	23	23	
CUtil2ndF	550	$25¾	25⅝	25⅝	
CUtil2ndG	600	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Canbra	700	$7⅜	7⅝	7⅜	— ¼
Canray	500	43	43	43	
CanronA	600	$12⅜	12⅝	12⅝	
Canuc	2000	48	48	48	
Canusa	1100	160	150	160	+10
Canusa w	1000	27	27	27	— 3
CnwstFinp	40000	$21½	21½	21½	
CaraA	600	$7¼	7¼	7¼	— ¼
CahlOK	11330	$7	7	7	
Carolin M	7100	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅜
Celanese	17600	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
CentrlTr	3300	$7⅜	7¼	7¼	
Chnclr	5600	150	145	150	+12
Charter Ol	1000	90	90	90	
Cherokee	2500	425	425	425	
ChieftanD	800	$19¼	18½	18½	— ½
ChieftanB	100	$47	47	47	+1½
ChhYsler	1400	$6¼	6	6¼	+ ¼
Clbor A	1100	200	200	200	
CoastalA	1200	460	450	450	—10
CohoA	3075	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cominco	9709	$47½	46½	46½	— 1
ComincoA	1000	$16½	16½	16½	
ComrclOG	7800	110	110	110	+ 5
Cmplg	400	420	420	420	+10
Computel	200	$14	14	14	
Coniagas	500	149	145	149	+ 9
ConBathA	z23	$15⅞	15¼	15⅞	
ConFardy	1100	155	155	155	
CDurham	2300	120	117	117	
CUouanna	300	120	120	120	+ 5
Cons Prof	6500	98	92	92	— 5
C Summit	5500	45	42	45	+ 5
Con Gas B	450	$38	38	38	
CTL Bank	2552	$7⅜	7¼	7¼	
Conventrs	39166	$7½	6⅞	7	+ 2
ConwestA	500	345	345	345	
ConwestB	200	265	255	255	+10
Corby vt	z18	$23⅜	23⅜	23⅜	
CorpFood	100	$49	49	49	+2½
CFalconC	8700	$11¾	11½	11¾	
CosekaR	5356	$6⅝	6¼	6½	— ¼
Coseka 7 p	200	$5¾	5⅜	5¾	— ⅛
Craigmt	2600	199	191	199	+ 5
CrwnTrst	120	$16	16	16	— ⅜
Crown14½	3594	$19	18⅜	19	+ ½
CZeirbaA	200	$23	23	23	+ ⅜
Cullaton	3300	$5	485	5	+ 5
CuvierM	1000	26	26	26	— 2
CzarRes	11800	264	250	250	—14
CzarWt	z100	24	24	24	
DalcoPet	1600	90	82	82	—18
DalmyC	400	$8	8	8	
Daon Dev	5500	370	360	365	—10
Daon A 0	350	430	415	415	—15
Daon8⅜p	1000	480	480	480	
Daon9½p	2100	$5¼	5⅛	5¼	
DejourMn	5000	35	35	35	+ 4
DEldona	1000	66	66	66	— 2
Delhi Pac	19400	47	45	45	— 3
Denison	7325	$22½	22	22	— ½
DicknsnA	7600	140	132	140	+ 8
DicknsnB	100	150	150	150	
Discovry	900	109	105	105	— 2
DofascoA	6620	$33¼	33	33¼	+⅛
Dfs 23S	390	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Dofascowt	640	$6	5⅞	5⅞	
Domanl	1400	365	360	360	— 5
DomeCda	49110	470	455	460	— 5
DmeCdaw	18350	80	77	77	
DomeMine	5800	$14⅛	13¾	13⅞	— ⅜
DomePete	92441	$9	8¾	8⅞	
DPeteAp	200	$11¾	11¾	11¾	— ⅜
DPete w	44646	88	86	88	+ 1
DomeResp	76484	$47½	47¼	47½	+ ⅛
DCitrus	700	460	460	460	
DExplor	3400	55	50	50	— 5
DomStore	101	$16	16	16	— ⅛
D Textie	10900	$11½	11½	11½	
Domtar	150	$18½	18½	18½	— ¼
Domtar pr	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dorset	7500	45	41	45	— 4
Dorset w	5000	5	5	5	+ 1
Dr Mc C A	235	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Drumnd P	6400	120	115	120	+ 5
Dynamar	6800	215	212	215	
EstMirtic	600	220	220	220	— 5
EatonA	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
EchoB300	300	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Echo1988w	400	145	145	145	+ 5
Echo1989w	200	145	145	145	
EchoBay	1000	$9¾	9¼	9¼	+ ⅛
EchoBpr	100	$9¾	9¾	9¾	
Elcthorm X	600	$6¼	6	6	— ½
Elcthorm Y	100	$6	6	6	— ¼
Epitek	20800	202	185	195	—10
Extndcar	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Extd A	300	$9⅜	9½	9½	— ⅛
FCA Intl	2000	$7¾	7¾	7¾	
Flbrg Nik	5000	$56¼	55½	55¾	
FathmOcn	1700	180	160	180	+10
FedIndA	1402	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Finning A	100	$8	8	8	
Finning B	700	$7¾	7¾	7¾	
F Calgary	2900	130	121	125	— 5
FisherO	13000	258	225	230	—25
Foodex p	850	360	360	360	
FordCnda	530	$32	32	32	
Francana	700	$11¼	10⅞	11	
Fraser	900	$14	14	14	
Fruehauf	100	$9¾	9¾	9¾	
G&HSteel	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Galveston	8700	195	170	195	+25
Gandalf	7275	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Gane	4000	100	100	100	
GDistrbA	10000	$14	13¾	13¾	
GMC	1453	$50	49⅛	49⅛	— ⅜
GenstarL	8416	$16½	16	16⅜	— ⅛
Gnstar2.35	4500	$20¾	20½	20½	— ½
Gercrude	4712	165	155	164	+ 4
Gibraltar	2900	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Glencair	5000	55	40	40	— 5
Goldale A	1300	410	400	405	— 5
GoldundM	17200	62	62	62	
GraftGA	20000	$10½	10½	10½	+ ¼
Greyhnd	1800	$20	20	20	
GulfCan	53019	$12⅝	12¼	12¼	— ⅜
Gulfstrem	34400	295	280	280	+20
Gulfstrmw	4000	2	2	2	
HCI HldgA	1700	445	440	445	
HaleRes	1000	75	75	75	
HardCrpA	3700	190	185	185	
HarrisA	1400	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Hawker	2200	$11	10¾	11	
HayesD	z100	$7¼	7¼	7¼	
HeritageA	160	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Highwrod	1700	160	160	160	— 5
Hollinger	100	$26	26	26	— ⅛
HBayMng	245	$19½	19½	19½	— ½
HBayCo	3140	$22	21¾	22	+ ¼
HBCpr	168	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Hu-Pam	1500	34	34	34	+ 2
Husky Oil	20645	$7½	7¼	7¼	— ¼
HuskyApr	100	$26	26	26	+ 2
HuskyBpr	100	$26½	26½	26½	
HydraEx	8200	37	36	36	+ 3
ITL Ind	1100	100	95	95	— 5
IU Intl	2000	$15½	15¼	15½	+ ½
Imasco	2765	$43	42¾	43	+ ¼
ImascoAp	150	210	210	210	+10
ImascoBp	1050	$44	43¾	44	+ ½
ImpOilA	22672	$21⅜	21	21	— ⅜
ImgOilB	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Inco	37352	$14⅝	14¼	14¾	— ⅛
InlandGas	3909	$18½	18⅛	18½	— ¼
InlndG10p	7100	$17¾	17¾	17¾	
Inter-City	9000	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Intrmetco	300	$5⅛	5⅛	5⅛	— ½
IBM	621	$73⅛	72⅜	72⅝	— 1
IntprPipe	1375	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Ipsco	28896	$22¼	22	22	— ½
Irwin Toy	2200	$23	22¾	22⅞	+ ⅜
Island Tel	200	$13½	13½	13½	— ¼
Ivaco	11800	$14	14	14	— ¼
JQRes	z200	38	38	38	
Jannock	600	$8¼	8	8¼	
Jannock 8	500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Janockwf2	1036	350	350	350	
JoffreRes	12000	95	93	95	+ 2
JorexLtd	z200	42	42	42	
Joutel	3100	85	80	85	
KamKotia	2200	89	85	87	— 3
KerrAdd	200	$14⅜	14¼	14⅜	
LabattA	1240	$25¾	25½	25½	— ⅛
Lacana	9800	445	440	445	
LaidlawB	5000	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
LShore	300	$10⅝	10⅝	10⅝	— ¼
Laurasia	19750	23	20	20	— 3
LavaCap	14450	225	198	215	+25
Leighinsh	100	350	350	350	—10
LoblawCo	310	$73¼	73⅜	73¼	+ ⅛
LobCopr	z37	$16⅛	16⅛	16⅞	
LLMnrls	722	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Lumonics	1650	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Lynx Can	z100	42	42	42	
MDSHA	800	$10¼	10	10	— ¼
MDSHB	600	$10¼	10	10	— ¼
MICC	600	$9	9	9	+ ¼
MICC8¾	200	$12⅜	12½	12½	
MSR Exp	4100	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
MHntX	100320	$11⅜	11½	11⅜	— ¼
MclanHY	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
Macmilan	3109	$21⅛	20⅞	20⅞	— ¼
Mcmiln200	200	$18	18	18	— ¼
Mcmiln208	403	$17	17	17	
Macquest	600	260	260	260	
Madeline	1000	60	60	60	—10
Maislin I	1000	155	150	150	—25
MajstcWil	5200	$6⅛	6	6	— ⅛
Malartic	200	300	300	300	—20
ManBar	5000	30	30	30	
Manville	1000	195	195	195	+13
Manvilew	1300	32	32	32	—13
M LfGard	300	$31	30¾	30¾	— ¼
Maritime	1247	$21½	21⅜	21⅜	
MarT940	z7	$7½	7½	7½	
MarkWrk	2600	300	300	300	
Mascan	3100	390	375	380	+ 5
Mascan9	600	$21⅜	21½	21½	+ ¼
Mascan w	200	100	100	100	
MassFer	7020	254	250	250	— 2
Mas F A	5800	$8⅜	8	8	— ⅜
Mas F B	2500	$7½	7⅛	7⅛	— ⅜
McAdam	1500	28	27	28	+1½
McPhar	700	120	120	120	— 5
MerlandE	18474	$5¼	465	475	—37
Merlandp	3400	$15⅛	14½	14½	— ¾
Meston	500	90	90	90	
MetStorsp	500	$12½	12½	12½	
MetStr67p	100	$13	13	13	
Midcon	1000	225	225	225	+ 9
MinrlRes	6700	110	105	105	— 5
Minorco p	100	$38¼	38⅛	38¼	+ ¼
MitelCorp	19700	$23⅞	23½	23¾	— ⅛
MolsonA	1051	$24⅜	24⅛	24⅜	
MolsonB	1550	$23	23	23	
MonencoA	500	$14¼	14¼	14¼	— ¾
Moore	1673	$38½	38¼	38¼	— ¼
Morisn	600	195	195	195	+10
Mt Jamie	800	31	31	31	
NBCook	1100	120	120	120	+15
NBUNine	2200	109	102	102	— 3
NSR Res	1000	29	27	27	— 4
NatBkCan	8900	$5½	5¼	5¼	+ ¼
NatBkcv	200	$18¾	18¾	18¾	
NatPete	10500	61	55	55	— 5
NatTrust	1565	$18¾	18¾	18¾	
Neiric tic	3300	175	170	175	
NBTel	301	$17⅝	17½	17½	— ¼
N Kelore	2500	30	30	30	— 2
N ProvidD	1000	25	25	25	
NQRaginr	13550	8	6	6	— 3
NfldCapa	z20	$7¼	7¼	7¼	
NfldLPA	500	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
NfldTel	1674	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Newnor	500	9	9	9	— 1
NiagStruc	z15	$14¼	14¼	14¼	
NickOffset	z200	50	50	50	
Nick Rim	1000	13	13	13	+ ½
NomaA	z50	460	460	460	
NorAcme	1000	75	75	75	+ 5
Noranda	12457	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Nor9½	612	$83	82½	83	+ ½
Norbaska	13500	33	32	33	+ 2
Norcen	7347	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
NorcenA	z50	$25⅛	25	25	
NormickP	100	$7½	7½	7½	
NCOils	3800	$13⅜	13	13¼	— ⅜
Nor Tel	4592	$55	55	55	
NthindBw	z50	47	47	47	
Northid	5400	25	25	25	+ 2
Northstar	4100	155	150	155	+ 5
Nthstar10	1000	5	5	5	
Nthumber	19500	40	38	40	
NovaAlta	25747	$6⅞	6⅛	6¾	— ⅛
NovaGp	200	$17	17	17	
NovaHp	900	$13¼	13¼	13¼	— ½
NovaJp	300	$28¼	27¾	28¼	+ ¼
NovaKp	2455	$19⅛	19⅛	19½	+ ⅛
NSSav10¼	100	$13	13	13	
NowscoW	1400	$10⅜	10¼	10¼	
Nu-WstA	6965	460	450	455	—10
Nu-WstC	29210	360	350	350	
Nu-WstBp	z2	$10¼	10⅛	10⅛	
Nu-WstBp	400	$10½	10¼	10¼	— ¼
Numac	4700	$20⅛	19⅝	19¾	
OPI	300	$7	7	7	
Oakwood	94614	$10	9¼	9⅞	+ ⅜
Oakwodpr	200	$15	14½	15	+1⅛
RcelotA	1550	$19½	19	19½	+ ½
OcelotB	4260	$17¾	16¾	16¾	—1¼
Omega	850	$11½	11½	11½	
Oaaping	8800	164	150	155	—13
Onyx Pete	3000	$7½	7	7¼	+ ¼
Oshawa A	3350	$14½	14½	14½	
Osisko	2000	15	15	15	— 1
PCLIndust	100	360	360	360	+10
PacCoper	2200	150	150	150	
PacNth6¾	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
PagePet	z50	$9⅝	9⅝	9⅝	
PaburianA	200	385	385	385	—15
Pamour	1800	$5⅛	5	5	— ⅛
PanCanaA	1400	350	350	350	+10
PanCentr	21600	115	100	115	+15
PanCan P	300	$58	58	58	
PeBenO	100	300	300	300	
Peerless	200	485	475	475	
Pegasus	1400	335	325	325	—10
Pembina	60400	$7¾	7½	7½	— ⅛
PennWest	1500	68	68	68	+ 3
PenWA	500	31	31	31	
Pennant	5800	82	79	82	+ 1
PjewlA	550	$12	12	12	— ¼
Petro Sun	1000	140	140	140	
Petrol	500	280	280	280	—20
PeteRyltA	1000	305	305	305	
Petrotech	1100	305	305	305	—20
Phonix Oil	1750	$9	8½	9	+ ⅛
PhnxOilw	12500	60	59	59	— 6
PinePoint	335	$35⅜	35½	35⅜	
PlaceG	2000	65	63	63	— 2
Placer	3950	$13	12⅜	12¾	— ⅜
Pysr840	101830	$25⅛	25⅛	25⅛	
PopShops	500	20	20	20	
PowrCorp	850	$11⅛	10¾	11	— ½
Precamb	2250	435	435	435	
Provigo	2150	$9⅛	8¾	8⅞	— ½
QMG Hldg	1800	$5⅜	5¾	5¾	
Qasar Pet	400	300	300	300	
Que Sturg	3000	240	230	230	—20
Ram	100	$5¾	5¾	5¾	
Rambler	3400	177	166	166	— 9
RnchmnA	653	400	390	400	—15
Rnchmnp	400	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Ranger	26100	$7	6⅞	6⅞	
Rayrock	7700	335	325	330	—10
Redlaw	z20	73	73	73	
Redpath	600	$10⅜	10⅛	10⅜	•
Rdpth1.665	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Redstone	1000	70	68	70	
R Sth A	5519	$12¼	11½	11½	— ⅜
Reichhold	460	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Reich10½	600	$8¾	8¾	8¾	
ReitmanA	375	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
ResServic	200	310	310	310	+10
Revelstk	234	$7⅜	7⅜	7⅜	
RevnPrpA	133	111	111	111	— 1
RevnPrpB	2268	69	69	69	— 1
RileysD	500	170	170	170	+10
Rio Algom	300	$34	34	34	
RogersA	1350	$8½	8⅜	8½	— ⅛
RogersB	376	$8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛
Rolland	200	425	425	425	
Roman	300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Ronyx Cor	600	370	370	370	
Rothman	100	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Roxy Pet	4600	295	285	290	—10
Roxy wt	z325	48	45	45	
Royal Bnk	21002	$24¾	24⅛	24⅛	— ⅜
RY Bk 1.88	920	$14⅛	14⅛	14⅛	
Ry Bk 2.75	7250	$26⅛	25⅞	25⅞	— ⅜
RYTrscoA	1814	$13¾

au jour le jour

■ La Bourse et les jeunes

Le mythe de l'absence d'intérêt des jeunes Québécois face à l'économie vient de subir un coup dur. La Bourse de Montréal a lancé en février un concours de simulation boursière. On attendait une centaine de réponses; il y en eût 5,800 ce qui amena un surcroît de travail pour le personnel de la Bourse. Le gagnant de la première étape est Luc Saint-Denis, de la polyvalente de l'Erablière, à Gatineau, qui a accru son placement de $15,000 à $21,062.24 entre le 15 février et le 12 mars à l'intérieur d'un maximum de 10 transactions. Il y a fort à parier que peu de gens, rue Saint-Jacques, ont obtenu une pareille performance.

■ Le siège social d'O'Keefe

À l'occasion du lancement de sa bière légère, La Brasserie O'Keefe Ltée mentionne dans un communiqué de presse que son siège social est à Montréal. Il faudrait préciser que cette entité juridique relève directement du groupe des brasseries Carling-O'Keefe de Toronto. Des trois grands brasseurs au Canada, seul Molson maintient à Montréal le siège de ses activités canadiennes. La direction des autres opérations de Molson (Castor Bricoleur, Wilson...) est à Toronto depuis une dizaine d'années.

■ La Caisse dans Bombardier?

La compagnie Bombardier et le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ont frappé à la porte de la Caisse de dépôt pour demander à cet organisme de contribuer éventuellement à un renforcement du capital de Bombardier si cette compagnie décroche le mirobolant contrat de New York ($1 milliard). La Caisse se porterait acquéreur d'actions émises par le Trésor de la firme montréalaise. Il faut se rappeler que la Société générale de financement est déjà le second actionnaire en importance de Bombardier avec un peu moins de 10% des actions. Au sujet de la Caisse, le prospectus de Dome Resources, déposé à la Bourse de Montréal, révélait cette semaine que l'institution québécoise détient environ un million d'actions de Hudson's Bay Oil and Gas.

■ Royal Trust rembourserait

Une belle bataille juridique va s'engager bientôt devant la Cour suprême de l'Ontario alors que le ministère fédéral des Consommateurs et des Corporations réclamera au tribunal d'ordonner à la compagnie Royal Trust et à son conseil d'administration de rembourser les petits actionnaires qui ont été lésés lors de l'offre de M. Robert Campeau. Ces derniers n'ont pu vendre leurs titres au prix offert de $23 parce que la direction, de concert avec de grandes institutions, a réussi à contrer l'offre de l'homme d'affaires franco-ontarien. Les actions ne valent plus que $13.75 maintenant. L'Ontario Securities Commission a interdit aux deux principaux dirigeants du Royal Trust de transiger à la Bourse.

■ En raccourci

L'enfant chéri de certains courtiers montréalais, **Czar Resources**, a perdu $280,000 au cours du dernier trimestre... La Société québécoise d'exploration minière n'exercera pas son option sur 16 emplacements dans le canton Chasseur appartenant à la firme **Provinces X.** Les actions de cette firme contrôlée par M. Francis Charlebois ont perdu huit cents à la Bourse pour tomber à 61 cents... Le **Luxembourg** ne remettra pas en cause son association monétaire avec la Belgique. Ce dernier pays a dévalué unilatéralement sa monnaie de 8.5% le mois dernier ce qui a rendu furieux les Luxembourgeois... La saison de navigation débutera le 5 avril prochain dans la **Voie Maritime... Pétro-Canada** vient d'acquérir 49% des actions d'une raffinerie de Gulf Canada située à Port Moody, en Colombie-Britannique. Le prix payé est de $95 millions... Le déficit du commerce canadien de l'**automobile** avec l'étranger a atteint le chiffre de $2.2 milliards en 1981. Le déficit des pièces ($5.1 milliards) avec les États-Unis n'est que partiellement épongé par le surplus dans les véhicules assemblés... M. Robert Hammond deviendra le prochain surintendant des **assurances** à Ottawa en remplacement de M. Richard Humphrey... L'inflation a progressé de 1% en **France** le mois dernier... Le gouvernement ontarien a acheté 20,000 actions supplémentaires de **Suncor** pour porter sa participation à 25% de cette filiale du groupe américain Sun Co. La presse financière torontoise ne verra pas là «un placement politique» comme elle qualifie les gestes de la Caisse de dépôt du Québec... L'ancienne Texasgulf, **Kidd Creek Mines**, a baissé le prix de son cuivre à 91 cents.

Michel Nadeau

La réglementation du Québec sur les produits marins forcera les fabricants à se moderniser

par
Marie-Agnès Thellier

Faute de pouvoir regrouper les fabricants de produits marins du Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, mise sur les effets de la nouvelle réglementation sur la qualité des produits marins pour accélérer la modernisation et la «québécisation» du secteur des pêches.

«Avec la réglementation sur la qualité des produits marins, qui doit être rendue publique dans les prochaines semaines, ça va *swinguer* vite et ceux qui ne vont pas *swinguer* vite vont être K.-O.», a déclaré M. Garon en conférence de presse, à l'issue de la Conférence sur la commercialisation des produits de la pêche au Québec qui s'est tenue jeudi et hier à Montréal.

«Très rapidement, des entreprises vont offrir un produit de très haute qualité et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) va faire la promotion de ces produits», a précisé M. Garon.

Comme la rumeur courait hier que le gouvernement fédéral pourrait limiter les permis à l'exportation, alors que l'exportation est le marché cible de la plupart des transformateurs québécois, M. Garon a estimé que les producteurs qui refusent de se moderniser pourraient aboutir à un cul-de-sac. «Les producteurs ont maintenant de grosses décisions à prendre. Si les marchés à l'exportation sont réduits et si le marché québécois est réservé aux produits de qualité, il y aura un cul-de-sac quelque part», a dit le ministre des Pêcheries.

«Le gouvernement fédéral ne pourra cependant pas avoir des normes spéciales pour le Québec. Il aura les mêmes normes pour tout l'Est du Canada. Or, sur plusieurs points, le Québec est en avance sur les Maritimes. Par exemple, 80% de notre poisson est éviscéré avant le débarquement. Et les permis québécois sont quasiment tous attribués à la pêche à la palangre et non plus à la pêche au filet, ce qui donne un meilleur poisson,» a-t-il dit.

Même si la conférence sur la commercialisation a presque abouti à un «consensus» sur la nécessité d'organiser une table de concertation préparatoire à la création d'un Office de commercialisation des produits marins, M. Garon a estimé que «le niveau de consensus n'a pas encore été atteint» pour que la mise sur pied d'un tel Office n'apparaisse pas comme étant imposée de force, ce qu'il refuse de faire.

M. Garon a plutôt choisi de rencontrer dans les prochaines semaines les différents intervenants du secteur de la distribution (chaînes, grossistes, etc.) pour étudier comment assurer, dans les épiceries et les poissonneries, un approvisionnement maximum de produits québécois. Les représentants des distributeurs se sont dits prêts à collaborer pour augmenter la consommation des produits du Québec. Les transformateurs seront alors soumis à plus de pressions pour fournir en permanence des produits québécois au Québec.

«En tant que ministre de l'Alimentation, j'ai l'intention qu'il soit impossible de vendre au Québec des produits de qualité insuffisante», a aussi annoncé M. Garon. Il a indiqué en conférence de presse que les inspections seront plus sévères: «il n'y aura plus de «zone grise» dans l'inspection du poisson. Il y aura des inspections régulières avec, s'il le faut, des analyses bactériologiques. Les stocks ne pourront pas être vendus avant que soient connus les résultats des tests», a précisé M. Garon.

Il y aura probablement un sceau «Approuvé Québec» qui assurera le consommateur d'une qualité constante. On sait que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation met de plus en plus en doute la fiabilité du sceau «Approuvé Canada».

Des consensus ont été obtenus sur la nécessité d'améliorer la formation des poissonniers, qui doivent collaborer à mieux informer les consommateurs et à augmenter la sonsommation de produits marins au Québec. Le MAPAQ va travailler avec l'Institut des viandes pour mettre au point un programme de formation des poissonniers.

La normalisation des noms des produits marins va être accélérée. Ainsi lorsque les stocks actuels seront écoulés, les consommateurs québécois achèteront de la plie et non plus de la «sole», vendue faussement pour de la sole. L'Office de la langue française va en effet être prié de faire respecter son avis de normalisation des noms de produits marins, rendu public l'an dernier. Le soi-disant «turbot» va être appelé flétan du Groënland tandis que les «sardines» pêchées dans les Maritimes seront appelées par leur nom: harengs juvéniles.

M. Garon veut mettre de l'ordre dans les noms employés pour que les consommateurs sachent réellement ce qu'ils mangent. «Il y a quelques années, on refilait du turbot pour de la sole parce que les gens ne connaissaient que la sole», a reconnu un transformateur. L'application de cette décision peut poser des problèmes, non seulement pour les produits importés mais pour les pêcheurs qui semble-t-il se voient offrir 10 cents la livre ou 50 cents la livre selon que l'on baptise leur poisson d'un nom noble ou pas...

Par ailleurs, la recherche sera intensifiée pour utiliser les espèces de poissons rejetées (morts) à la mer par les pêcheurs car ils ne peuvent être commercialisés. Une enquête va être menée sur ces espèces rejetées et sur la possibilité de les commercialiser. Le MAPAQ s'est dit prêt à aider davantage le regroupement de pêcheurs, par catégories de pêche ou par espèces pêchées afin de faciliter cette commercialisation.

Enfin, la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires aura un rôle primordial pour aider les entreprises à se moderniser, mais elle s'intéressera surtout aux entreprises bien gérées.

La santé financière de la SCHL s'est à nouveau détériorée en 1981

OTTAWA (PC) — La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a toujours des difficultés avec les emprunteurs qui n'effectuent pas leurs paiements, même si la situation s'est quelque peu améliorée en 1981, a fait savoir hier l'organisme dans son rapport annuel.

Le fonds des assurances hypothécaires de la société connaît des temps difficiles. En 1981, il a diminué de $99.1 millions, passant de $314.4 à $215.3 millions. Et les taux d'intérêt élevés ont porté un dur coup à la revente de maisons reprises pour défaut de paiement.

Cette chute du fonds en 1981 ne représente que la moitié de la chute enregistrée l'année précédente, surtout à cause d'une importante réduction des réclamations que la société a réglées.

Cette situation préoccupante a été dévoilée une première fois dans un rapport rédigé durant la brève administration du gouvernement de M. Joe Clark, en 1979-1980. Elle pourrait s'améliorer au cours des prochaines années car les Communes devraient approuver, la semaine prochaine une loi modifiant certains des règlements régissant le fonctionnement de l'agence fédérale.

Le projet de loi met aussi en vigueur certains principes sur la limite des hypothèques, prescrits dans le budget du 12 novembre dernier, et offre des prêts sans intérêt aux constructeurs. Selon l'agence, il permettra à la société de mettre un frein à la détérioration de la situation financière du fonds d'assurance sur les prêts et de la SCHL.

Les réclamations aux dépens du fonds, découlant le plus souvent de prêts ou d'assurances hypothécaires très risquées, ont diminué. De 12,053, pour une somme de $474.7 millions, en 1980, il y en a eu 8,277, pour une somme totale de $283.3 millions, en 1981.

La plupart des réclamations ont continué à venir du programme d'aide au locataire ($185 millions) et du programme d'aide à la propriété domiciliaire ($230 millions), deux programmes qui n'ont connu que des déboires et qui ont été abandonnés il y a plusieurs années.

Mais, en même temps, les taux d'intérêt élevés ont éloigné les acheteurs éventuels, réduisant évidemment le nombre des primes d'assurances espérées. Or, c'est là que le fonds trouve sa principale source de revenus. D'ailleurs, entre 1954, année de sa création, et 1978, il n'avait jamais cessé de progresser d'année en année.

Les taux d'intérêt élevés ont également ralenti, pour la SCHL, son programme de vente de maisons dont elle a dû prendre possession parce que les propriétaires avaient négligé de rembourser leurs prêts. Elle avait revendu 20,206 unités en 1980; elle en a revendu que 10,236 l'an dernier.

Les deux problèmes ont obligé la société à augmenter ses emprunts nets auprès du gouvernement.

Amiante: investissement de $14 millions dans la transformation

THETFORD-MINES (PC) — Soucieuse de relancer l'industrie de l'amiante, la Société nationale de l'amiante (SNA) a été autorisée par le gouvernement du Québec à entreprendre la construction d'une usine pilote, connue sous le nom de Magnaq-1, à Thetford-Mines.

Cet investissement de $14 millions a été annoncé hier par le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime.

Ce dernier a expliqué que le projet permettra de produire à l'échelle industrielle quelque 6,000 tonnes par année d'oxyde de magnésium à partir de résidus d'amiante. Le fonctionnement de cette nouvelle usine créera 34 emplois.

M. Duhaime a ajouté que l'implantation de Magnaq-1 résulte d'efforts en recherches qu'effectue la SNA depuis mai 1979 pour mettre au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés.

«Il est remarquable, a-t-il dit, que la Société nationale ait pu, en si peu de temps, développer une pareille technologie. Cette innovation constitue une preuve de plus que le Québec a agi sagement lorsqu'il a décidé d'intervenir dans le secteur de l'amiante».

Le ministre a émis l'avis que c'est en misant sur ses matières premières, à commencer par le génie inventif de ses citoyens, que le Québec pourra le mieux assurer la croissance de son économie.

Les travaux de construction débuteront ce printemps et devraient être terminés dans un an afin de permettre le début des activités dès le printemps 1983.

M. Duhaime a fait part, d'un autre côté, que le 4 novembre 1981, la SNA avait demandé une subvention au gouvernement canadien. Jusqu'à ce jour, aucune réponse officielle n'est encore parvenue à la société et c'est pourquoi l'annonce du projet de construction a été retardée de trois mois, selon le ministre.

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

17 1/8%

Intérêts versés annuellement. Période de 2 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Chicoutimi: 494, Champs-Élysées, 549-6490
Alma: 585, Collard ouest, 668-4727
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépots du Québec. Membres de la Société d'assurance-depots du Canada.

L'EUROPE EN RENAULT T.T.
LA GRANDE ÉVASION

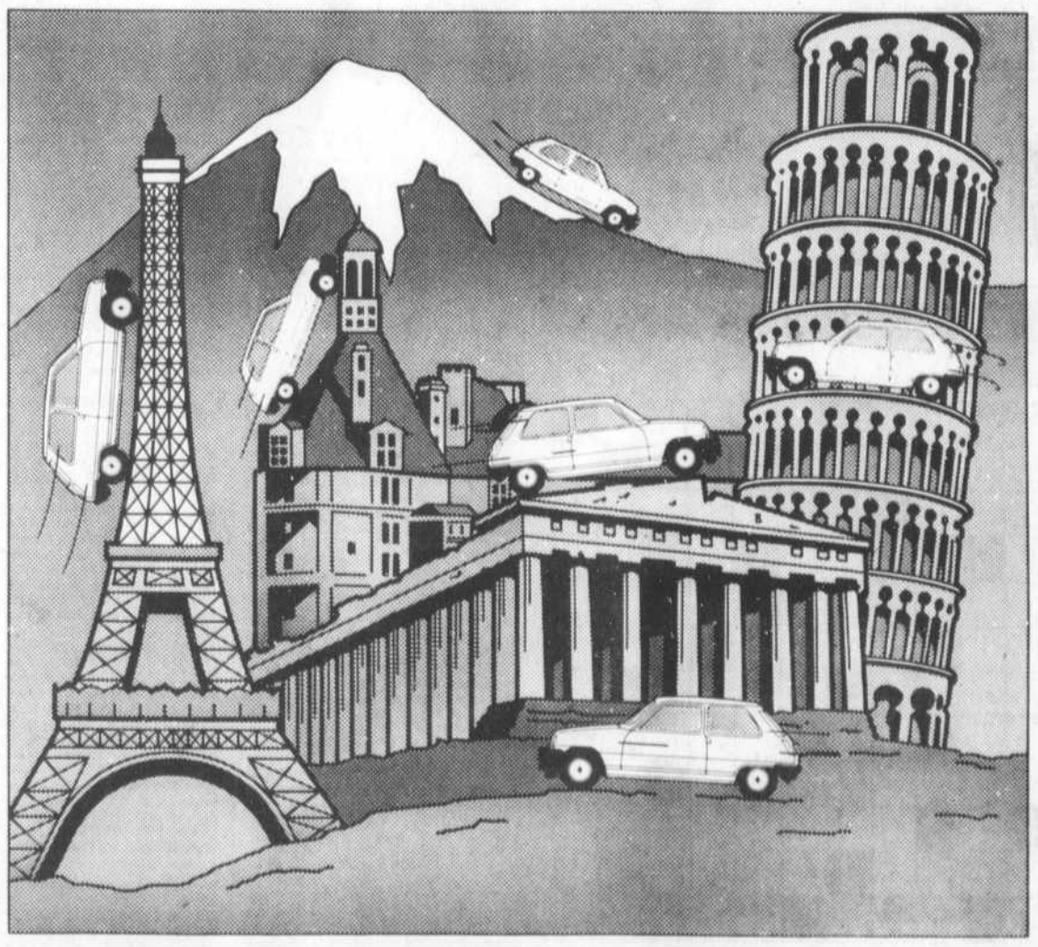

Le plan Renault T.T., c'est la meilleure façon de voyager et de visiter l'Europe ou un pays en particulier.

Jamais bousculés par les horaires de trains et d'autobus, jamais frustrés par un manque de temps, vous voyagez à votre rythme en toute liberté.

Choisir une Renault hors-taxes c'est:
• être assuré d'avoir une voiture toute neuve;
• choisir parmi la vaste gamme Renault en Europe le modèle qui vous convient;
• bénéficier du plus grand réseau de service et d'entretien en France et présent partout en Europe: celui de Renault;
• enfin, c'est aussi un kilométrage illimité, une assurance tous-risques, sans aucun dépôt!

Et le prix? Apprenez que, pour un séjour de 3 semaines ou plus, le plan Renault T.T. est moins cher que les locations ordinaires.

L'Europe en Renault T.T., c'est la grande évasion! N'est-ce pas là le but de toutes vacances?

N'hésitez pas à demander tous les renseignements à votre agent de voyages, ou encore, remplissez le coupon-réponse ci-joint; nous vous ferons parvenir notre documentation.

RENAULT

Veuillez m'adresser votre documentation Renault T.T.

Nom:

Adresse: Code Postal:

Tél:

Service Outre-Mer Renault
C.P. 6400, Montréal, Québec H3C 3L5

COMPAGNIE TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
ET
N.B.G. ENTERPRISES LTD.
LOI SUR LES BANQUES
Article 260

Compagnie Trust Hellénique Canadien et N.B.G. Enterprises Ltd., filiales de Banque Nationale de Grèce, S.A., donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à obtenir des lettres patentes les fusionnant en une seule société constituant une banque, comme le permet le paragraphe 255 (3) de la Loi sur les banques.

Les requérants proposent que la dénomination sociale de la banque soit: BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (CANADA).

Le projet de lettres patentes se lit comme suit:

"CONSIDÉRANT que l'article 255 de la loi sur les banques dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, fusionner en une seule société constituant une banque deux ou plusieurs institutions financières; et

CONSIDÉRANT que Compagnie Trust Hellénique Canadien et N.B.G. Enterprises Ltd. ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, demandant au ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de leur fusion en une seule société constituant une banque;

SACHEZ que le ministre des Finances, en application de la Loi sur les banques, constitue par les présentes lettres patentes, à compter de (date des lettres patentes), Compagnie Trust Hellénique Canadien et N.B.G. Enterprises Ltd., chacune d'elles ayant son siège social au 852 rue Jean Talon ouest, Montréal, Québec, H3N 1S4, en une personne morale sous la raison sociale: BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (CANADA) ci-après appelée "la banque";

SACHEZ en outre qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

NOM	RÉSIDENCE	CITOYENNETÉ	OCCUPATION
George Mangakis	Athènes, Grèce	Grèque	Banquier
Constantine Georgoutsakos	Athènes, Grèce	Grèque	Banquier
Constantine Zissis	Montréal, Canada	Grèque	Banquier
James A. Grant	Montréal, Canada	Canadien	Avocat et Procureur
Jean-Pierre Ouellet	Montréal, Canada	Canadien	Avocat et Procureur
Michel Vennat	Montréal, Canada	Canadien	Avocat et Procureur

2. Le capital social autorisé de la banque sera de Quinze Millions de Dollars ($15,000,000) réparti en Cent Cinquante Mille (150,000) actions ordinaires d'une valeur nominale de Cent Dollars ($100) chacune.
3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, Province de Québec.
4. La dénomination de la banque en anglais est "NATIONAL BANK OF GREECE (CANADA).
5. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

DÉNOMINATION SOCIALE	CLASSE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR NOMINALE	CAPITAL AUTORISÉ	SIÈGE SOCIAL
Banque Nationale de Grèce (Canada) National Bank of Greece (Canada)	Ordinaires	150,000	$100	$15,000,000	Montréal

6. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêts annuelles identiques, pour la période commençant le 8 octobre 1970 et se terminant le jour précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur mentionnée aux présentes, aux régistres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles des requérantes se fusionnant, établies sur la base de leurs comptes consolidés."

Veuillez noter que le gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la Loi sur les banques, peut juger que le capital social autorisé employé soit un montant moins élevé pour les fins de l'article 174 (2) (e) de la Loi sur les banques.

Montréal, le 6 janvier 1982.

COMPAGNIE TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
N.B.G. ENTERPRISES LTD.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023977-817, FRIGON MATERIAUX LTEE., demanderesse, —vs— JEAN-CLAUDE LEVESQUE, défendeur. Le 6 avril 1982, à 11 heures au domicile du défendeur au No 275 rue Georges, en la cité de St-Paul de Joliette, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, et 1 scie mécanique. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier (Tél.: 288-8988). Montréal, le 24 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-001012-827, CHATEAU 2000 INC., demanderesse, —vs— BEN LAMINE SYLLA, défendeur. Le 6 avril 1982, à 14 heures au domicile du défendeur au No 2000 rue St-Marc, app. 2005, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, 1 stéréo Marantz, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier (Tél.: 288-8988). Montréal, le 24 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051948-805, MICHEL BENOIT, demandeur, —vs— JEAN-GUY BEAUCHAMPS, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 7580, 55ième Avenue, à Laval-Ouest, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile, 1 téléviseur Fleetwood, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier (Tél.: 288-8988). Montréal, le 24 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038696-816, G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse, —vs— RICHARD GAREAU, défendeur. Le 7 avril 1982, à 14 heures au domicile du défendeur au No 7900 rue Maurice-Duplessis, app. 2, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier (Tél.: 288-8988). Montréal, le 24 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034742-796, 500-02-014276-773, 500-02-034743-794, 503-02-025402-806. VILLE DE LAVAL, partie défenderesse. MORRIS RANDOLPH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1982 à 10:00 heures au 730 Montpellier # 914, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MORRIS RANDOLPH saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Hoover convertible, 1 mobilier de salon 3 mcx en laine beige, 1 table de bout en bois, 1 table à café en bois, 1 téléviseur couleur portatif 20'', 1 tapis mural bleu Cavalier, 1 fauteuil lazy-boy brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 24 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022339-803, BOIS IDEAL INC., IDE LULUMBER INC., demanderesse —vs— JOHN SANOUDAKIS, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 155 rue Villeneuve en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Bureaux, fauteuils, mach. à téléphone, tapis, scies, peinture, échafaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. WHITFORD, huissier (Tél.: 849-6659). Montréal, 24 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045087-819, RANDJAY FARMS LTD., demanderesse —vs— MORTON H. JACQUAYS, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 29 rue Elmwood en la cité Senneville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. set R.C.A. — Stereo set — Divan — tables — buffet, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. WHITFORD, huissier (Tél.: 849-6659). Montréal, le 25 mars 1982.

Canada, Province de Québec, COUR SUPERIEURE, District de Montréal, No: 500-05-017028-81-0, PERCO LTEE, Partie demanderesse -vs- LAURENT MONDOUX, Partie défenderesse. Le 8 avril 1982 à 13 h 00. Au 1653 Chemin des Hauteurs, St-Jérome, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT MONDOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 station wagon de marque Plymouth, 1 camion 10 roues immatriculé F440-878 de marque GMC, 1 tracteur pépine 93JD de marque John Deere. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ème jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-016608-81-7, PROD. ALIMENTAIRES MATTEO GATTUSO, Partie demanderesse, - vs- THEODORE DRACOPOULOS, Partie défenderesse. Le 7 avril 1982 à 11 h 00. Au 6116, rue Gouin Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de THEODORE DRACOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur 2 portes de marque Métropolitain, 2 fours à pizza, 2 auto immatriculée F316-994 & F316-769 de marque Datson. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ième jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Saint-Maurice, No: 410-02-000266-81-4, PIERRE ARVISAIS, Partie demanderesse -vsCENTRE MONDIAL AMEUBLEMENTS (C.M.A.) Partie défenderesse. Le 8 avril 1982 à 12 h 00. Au 940, rue Mont Royal est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE MONDIAL AMEUBLEMENTS (C.M.A.) saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à manger 4 morceaux, 1 machine à coudre de marque Morse, 1 sofa lit de marque Simmons. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, Huissier, 288-0211. Montréal, ce 24e jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-003510-82-8, ELMER CAREY, Partie demanderesse -vs- ANDRE OUELLET, Partie défenderesse. Le 7 avril 1982 à 10 h 00. Au 672, rue Laval, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRE OUELLET saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle de marque Bélanger, 1 réfrigérateur de marque Bélanger, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ième jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Labelle, No: 560-02-000359-81-9, GASBEC PROPANE INC. Partie demanderesse -vs- FORAGES L.G. Inc. Partie défenderesse. Le 7 avril 1982 à 10 h 00. Au 17, rue Lacoste Mercier, district de Beauharnois seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FORAGES L.G. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 souffleuse de marque Toro, 1 bicyclette de marque Atala, 1 générateur électrique de marque Hobart, Conditions: ARGENT COMPTANT. J. GUY CORBEIL, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ième jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036780-810, ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demanderesse —vs— ROSAIRE CASTONGUAY, défendeur. Le 8 avril 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9080 rue De Grosbois en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Système de Son ''Hitachi''. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-053289-810, CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —vs— PAUL BRONSARD, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12 rue Des Hêtres en la cité Ste-Julie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Bahut style MEXICAIN, Cassette Stereo Akai, 1 MG 1974 rouge, Table cuisine, 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier (288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007353-811, LE SOLEIL LTÉE, demanderesse —vs— DANIELLE TESSIER, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 11 rue De Gaule en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano Newcombe, 1 voiture DODGE COLT 1976, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (Tél.: 288-4511). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051 669-815, AIR & COMPRESSEURS INC. demandeur —vs— ENTREPRISES C.R.P. INC. défenderesse. Le 7 avril 1982, à 13.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1456 rue 95ième ave. en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 500 rouge et blanc no. plaques F-120-000 Québec 1981 et acc. 1 camion Ford 600 rouge et blanc no. plaques F.468-680 et acc. 1 remorque noire no. Plaques R 561-230 et acc. Équipements variés (Etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (Tél.: 879-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québe, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051519-812. QUÉBEC RENT ALLS LTD demandeur -vs- A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE. défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5960 rue Alphonse, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 1 filière 4 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036780-810. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demandeur -vs- J.W. ADAMS, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3930 rue Barclay #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur ''VIKING'', meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052838-815. LESAGE INC., partie demanderesse. LEO LABELLE partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1982 à 10:00 heures au 132 Clarence Gagnon, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LEO LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral Solid State 26'', 1 lecteur de cassettes 8 pistes de marque E.R.C. avec 3 boîtes de son, 1 machien à écrire manuelle Royal, 1 rouet antique en bois naturel, 1 système de son Lloyds AM FM cassette et 2 boîtes de son, 1 glacière antique en bois, 1 balayeuse industrielle, 1 mobilier de salon 2 mcx en velour de couleur or, 1 stéréo de marque Electrohome, 1 ensemble de golf 17 morceaux, 1 sac de golf blanc brun et or, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044355-811, PIERRE VILLENEUVE, demandeur - vsDAME FRANÇOISE DUGAS BERNIER, défendeur. Le 6 avril 1982, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 967 rue Vanier, en la cité St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Quasar, 1 bicyclette Peugeot, meubles et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052025-819, DURO-LAK INC. demanderesse —vs— LES PLACAGES UNIVERSELS INC. défenderesse. Le 7 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 12180 rue Industriel en la cité Pointe Aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Olympia, Filières, Calculatrice, meubles de bureau, et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020655-804, MORRIS BROS DISTRIBUTORS LTD. demanderesse —vs— PASQUALE ACOCELLA, défenderesse. Le 6 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6373 rue Rameau en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Orgue ''Yamaha'' TV Philco 20'' Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-052440-810, ABATTOIR STE CLAIRE LTÉE, demanderesse —vs— DAME CONCETTA SCIACCHITANO CARBONI, défenderesse. Le 6 avril 1982, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3809 rue Sabrevois en la cité Montréal Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford Econoline 1973, Bicyclette, Caisse Enregistreuse, Réfrigérateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000786-827, QUÉBEC RENT ALLS LTD. demanderesse —vs— CENTRE COMMERCIAL DES VILLAS INC. défenderesse. Le 8 avril 1982, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9165 rue DeVilleux en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Filière Pay Master, Dactylo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044241-813, C.H.P. LOCATION LTÉE, demanderesse, —vs— 861163 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2885 rue St-Donat en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Bureau en bois, Machine à écrire, Calculatrice, T.V. mini 5'', Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET' huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE No: 028337326. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse. - VS- PICCOLO GROGERY, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 3:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1663 rue Villeray en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse enregistreuse National, 1 réfrigérateur, 1 hachoir à viande Globe, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-050013-817, PHILEXPERT INC. demanderesse —vs— LÉO DUMONT, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7057 rue Guy #6 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. G.E. 19'' couleur Jerold 400, lecteur cassette, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044197-817, ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demanderesse —vs— ROSAIRE CASTONGUAY, défendeur. Le 8 avril 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9080 rue De Grosbois en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Système de Son ''Hitachi''. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-053289-810, CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —vs— PAUL BRONSARD, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12 rue Des Hêtres en la cité Ste-Julie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Bahut style MEXICAIN, Cassette Stereo Akai, 1 MG 1974 rouge, Table cuisine, 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier (288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007353-811, LE SOLEIL LTÉE, demanderesse —vs— DANIELLE TESSIER, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 11 rue De Gaule en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano Newcombe, 1 voiture DODGE COLT 1976, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (Tél.: 288-4511). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051 669-815, AIR & COMPRESSEURS INC. demandeur —vs— ENTREPRISES C.R.P. INC. défenderesse. Le 7 avril 1982, à 13.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1456 rue 95ième ave. en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 500 rouge et blanc no. plaques F-120-000 Québec 1981 et acc. 1 camion Ford 600 rouge et blanc no. plaques F.468-680 et acc. 1 remorque noire no. Plaques R 561-230 et acc. Équipements variés (Etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (Tél.: 879-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québe, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051519-812. QUÉBEC RENT ALLS LTD demandeur -vs- A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE. défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5960 rue Alphonse, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 1 filière 4 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036780-810. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demandeur -vs- J.W. ADAMS, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3930 rue Barclay #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur ''VIKING'', meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052838-815. LESAGE INC., partie demanderesse. LEO LABELLE partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1982 à 10:00 heures au 132 Clarence Gagnon, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LEO LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral Solid State 26'', 1 lecteur de cassettes 8 pistes de marque E.R.C. avec 3 boîtes de son, 1 machien à écrire manuelle Royal, 1 rouet antique en bois naturel, 1 système de son Lloyds AM FM cassette et 2 boîtes de son, 1 glacière antique en bois, 1 balayeuse industrielle, 1 mobilier de salon 2 mcx en velour de couleur or, 1 stéréo de marque Electrohome, 1 ensemble de golf 17 morceaux, 1 sac de golf blanc brun et or, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051519-812. QUÉBEC RENT ALLS LTD demandeur -vs- A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE. défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5960 rue Alphonse, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 1 filière 4 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046511-817. WESTERN BRANCH DIESEL INC., demanderesse -vs- GILLES BUREAU LTÉE, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2690 boul. Laurentien en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford 600 rouge et blanc no. plaques F.468-680 et acc. 1 remorque noire no. Plaques R 561-230 et acc. Équipements variés (Etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044346-80-2. ALBERT LEGER. Partie demanderesse -vs- LLOYD'S DE LONDRES ET AL. Partie défenderesse. Le 7 avril 1982 à 12 h 00. Au 756 Ste. Marguerite, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALBERT LEGER saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 6D475G58220 de marque Cadillac de ville 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ième jour de mars 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044197-817, ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demanderesse —vs— ROSAIRE CASTONGUAY, défendeur. Le 8 avril 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9080 rue De Grosbois en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Système de Son ''Hitachi''. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (Tél.: 288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE' No.: 500-02-053289-810, CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —vs— PAUL BRONSARD, défendeur. Le 7 avril 1982, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12 rue Des Hêtres en la cité Ste-Julie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Bahut style MEXICAIN, Cassette Stereo Akai, 1 MG 1974 rouge, Table cuisine, 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier (288-6317). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007353-811, LE SOLEIL LTÉE, demanderesse —vs— DANIELLE TESSIER, défenderesse. Le 8 avril 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 11 rue De Gaule en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano Newcombe, 1 voiture DODGE COLT 1976, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (Tél.: 288-4511). Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051 669-815, AIR & COMPRESSEURS INC. demandeur —vs— ENTREPRISES C.R.P. INC. défenderesse. Le 7 avril 1982, à 13.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1456 rue 95ième ave. en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 500 rouge et blanc no. plaques F-120-000 Québec 1981 et acc. 1 camion Ford 600 rouge et blanc no. plaques F.468-680 et acc. 1 remorque noire no. Plaques R 561-230 et acc. Équipements variés (Etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (Tél.: 879-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québe, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051519-812. QUÉBEC RENT ALLS LTD demandeur -vs- A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE. défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5960 rue Alphonse, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 1 filière 4 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036780-810. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demandeur -vs- J.W. ADAMS, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3930 rue Barclay #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur ''VIKING'', meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052838-815. LESAGE INC., partie demanderesse. LEO LABELLE partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1982 à 10:00 heures au 132 Clarence Gagnon, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LEO LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral Solid State 26'', 1 lecteur de cassettes 8 pistes de marque E.R.C. avec 3 boîtes de son, 1 machien à écrire manuelle Royal, 1 rouet antique en bois naturel, 1 système de son Lloyds AM FM cassette et 2 boîtes de son, 1 glacière antique en bois, 1 balayeuse industrielle, 1 mobilier de salon 2 mcx en velour de couleur or, 1 stéréo de marque Electrohome, 1 ensemble de golf 17 morceaux, 1 sac de golf blanc brun et or, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051519-812. QUÉBEC RENT ALLS LTD demandeur -vs- A.W. TODD CONSTRUCTION LTÉE. défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5960 rue Alphonse, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia, 1 filière 4 tiroirs, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY. BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036780-810. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demandeur -vs- J.W. ADAMS, défendeur. Le 6 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3930 rue Barclay #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur ''VIKING'', meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052838-815. LESAGE INC., partie demanderesse. LEO LABELLE partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1982 à 10:00 heures au 132 Clarence Gagnon, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LEO LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral Solid State 26'', 1 lecteur de cassettes 8 pistes de marque E.R.C. avec 3 boîtes de son, 1 machien à écrire manuelle Royal, 1 rouet antique en bois naturel, 1 système de son Lloyds AM FM cassette et 2 boîtes de son, 1 glacière antique en bois, 1 balayeuse industrielle, 1 mobilier de salon 2 mcx en velour de couleur or, 1 stéréo de marque Electrohome, 1 ensemble de golf 17 morceaux, 1 sac de golf blanc brun et or, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 25 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049003-812. GULF CANADA LTÉE. demanderesse - vs- SOCIÉTÉ DE GESTION GINAR INC. défenderesse. Le 8 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1280 rue Croissant Deauville, Duvernay, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bureau 3 tiroirs, 4 fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-049003-812. GULF CANADA LTÉE. demanderesse - vs- SOCIÉTÉ DE GESTION GINAR INC. défenderesse. Le 8 avril 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1280 rue Croissant Deauville, Duvernay, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bureau 3 tiroirs, 4 fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 mars 1982.

Qui jouera au deuxième-but et au champ droit?

Le casse-tête des Expos demeure entier

par Michel Lajeunesse

WEST PALM BEACH (PC) — Il ne reste plus que 11 jours avant que les Expos de Montréal n'entreprennent la nouvelle saison à Pittsburgh contre les Pirates et les mêmes questions qui se posaient avant le début du camp d'entraînement reviennent toujours sur le tapis.

Si les dirigeants des Expos ont une petite idée de ce qu'ils veulent faire, ils se gardent bien de le dire.

Par exemple, on ignore encore qui patrouillera le champ droit. Pourtant, c'est une des réponses que devait nous apporter ce camp d'entraînement. C'est la même chose au deuxième but. On avait la nette impression que le gérant Jim Fanning avait déjà accordé ce poste au jeune Wallace Johnson, avant même que le camp ne débute. Mais de la façon dont Rodney Scott a joué depuis le début des matches hors-concours, il est peu probable que Johnson commencera la saison au deuxième coussin.

Scott a montré hors de tout doute qu'il lui était de beaucoup supérieur en défensive. Scott a toujours cette grande mobilité qui lui permet de capter des roulants qui semblaient se diriger vers le champ extérieur. Il n'a pas son pareil pour tourner des doubles retraits, tandis que Johnson, qui a pourtant toujours évolué au deuxième coussin, semble toujours craindre le coureur qui se dirige vers le deuxième.

Johnson devait ajouter du mordant à l'attaque des Expos, mais jusqu'à présent, il n'a pas surclassé Scott au bâton. Les deux joueurs présentent sensiblement la même moyenne et Scott est toujours capable d'y aller d'un petit quelque chose de spécial. Tim Raines est sans doute plus rapide que Scott, mais celui-ci demeure le grand spécialiste de l'équipe sur les sentiers.

«Scott a travaillé très fort depuis le début du camp et il est en train de regagner son poste», a déclaré Fanning comme si Scott avait déjà perdu sa place au sein de l'équipe. Mais Scott demeure l'élément le plus sûr en défensive au champ intérieur et les Expos pourront difficilement se passer de ses services.

Dans le dernier mois de la campagne l'an dernier, Tim Wallach a patrouillé le champ droit et Terry Francona s'est retrouvé au champ gauche après que Tim Raines se soit fracturé un poignet en glissant au marbre. Ces deux jeunes joueurs ont bien fait dans cette course au championnat et ils devaient se faire la lutte pour le poste régulier au champ droit.

Ni l'un ni l'autre n'a pu s'affirmer cependant et Fanning a parlé d'utiliser un système d'alternance au champ droit.

«Je pourrais les faire alterner et cela ne me dérangerait pas, mentionne Fanning. La tension a été forte sur ces deux jeunes joueurs, mais il faut regarder ce qu'ils ont fait avant et nous savons qu'ils peuvent se débrouiller».

La situation se complique quand il s'agit des lanceurs. Les Expos ne comptaient pas sur la présence de Charlie Lea et de David Palmer, qui reviennent au jeu après avoir subi des blessures. Mais ces deux jeunes droitiers ont si bien fait que les Expos se retrouvent maintenant avec six partants ou même sept puisque Bill Lee peut commencer des matches à l'occasion.

'Là où la situation se complique davantage, c'est au niveau des lanceurs de relève. Woodie Fryman, qui semble vouloir lancer jusqu'à l'âge de 100 ans, et Jeff Reardon, seront les spécialistes de la courte relève. Elias Sosa a mieux lancé à ses dernières sorties tandis que Stan Bahnsen connaît ses difficultés coutumières au camp.

«Je m'étais dit avant le début du camp que Tom Gorman et Bryn Smith devaient me prouver qu'ils n'étaient pas capables de lancer pour que je les écarte de notre formation», a révélé Fanning. Si tel est le cas, Smith devrait commencer la saison avec les Expos. Dans les matches réguliers, il n'a pas encore accordé un seul point à l'adversaire. Quant à Gorman, il devrait prendre le chemin des mineures, lui qui présente une moyenne de points mérités exécrables de 8.10. Par ailleurs, Bob James présente une surprise très agréable. On connaissait la puissance de sa balle rapide, mais on savait que son manque de précision était son pire ennemi. James a surpris tout le monde au camp et en 11 manches, il n'a donné qu'un seul but sur balles.

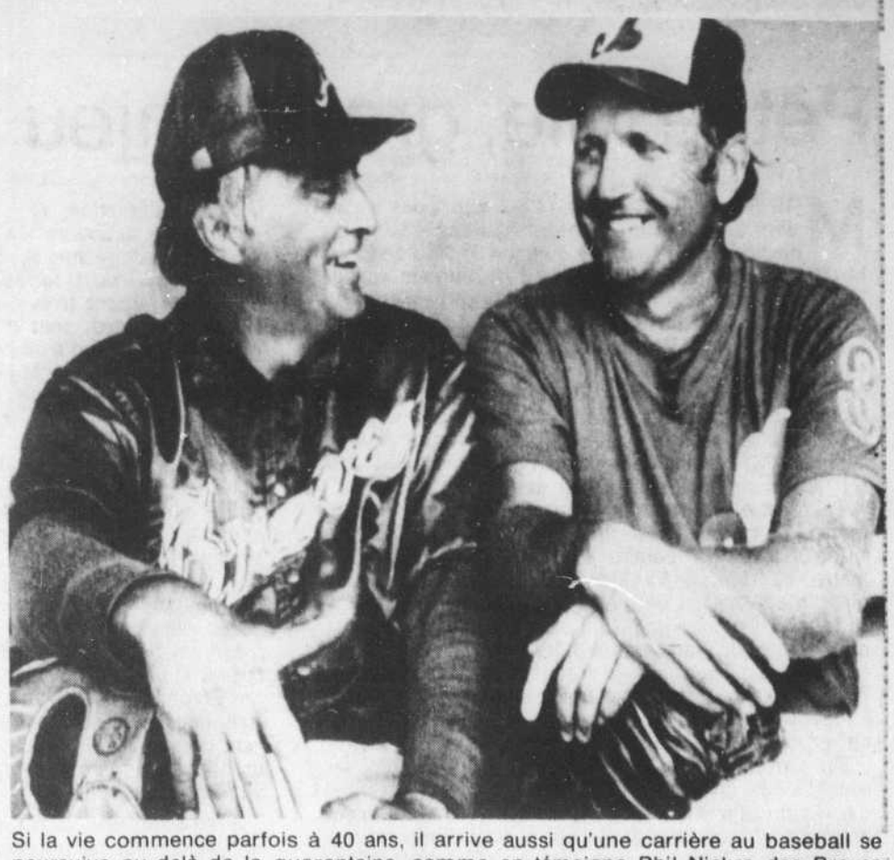

Si la vie commence parfois à 40 ans, il arrive aussi qu'une carrière au baseball se poursuive au-delà de la quarantaine, comme en témoigne Phil Niekro des Braves d'Atlanta, à gauche, et Woodie Fryman, des Expos. (Photolaser AP)

Guy Lafleur chausse les patins

Le Canadien attend Québec

«Le match de demain (ce soir, contre les Nordiques) sera un match comme les autres...»

Puis, après quelques secondes d'hésitation, Bob Berry, l'instructeur du Canadien, ajoute, coquin: «... c'est pour ça que nous venons d'avoir un exercice de deux heures».

La norme est d'environ une heure et demie, voire moins le jour entre deux matches comme c'était le cas hier. Aussi Berry admet-il que le match contre les Nordiques sera très important et convient même que le gagnant de cette rencontre pourrait détenir un avantage psychologique quand les deux équipes s'affronteront lors d'une première série éliminatoire.

Mais il insiste sur un point: bien sûr il veut battre les Nordiques. Mais pas à n'importe quel prix. Pour lui, la préparation aux séries éliminatoires passe avant tout. «Nous prendrons bien soin d'examiner attentivement la stratégie des Nordiques», a précisé Berry. Et pour lui, cet aspect de l'affrontement est plus important que la victoire elle-même.

Quant aux trois défaites en quatre parties à la veille d'entreprendre les séries éliminatoires, Berry s'en préoccupe, mais sans plus, conscient que ses hommes ont continué de travailler à Buffalo et Uniondale.

Et il sait bien que sa troupe n'est pas la même sans Guy Lafleur et Larry Robinson. «Ces deux-là nous sont indispensables», avoue-t-il.

Comme disait en riant un Pierre Mondou tout heureux d'apprendre que Lafleur allait recommencer à patiner aujourd'hui: «On ne peut pas fonctionner seulement avec des plombiers...»

Plus succint, en apprenant la nouvelle, Mario Tremblay s'est écrié: «Merci mon Dieu».

Guy Lafleur doit en effet tester son pied blessé ce matin au Forum.

«J'ai été examiné ce matin (hier), racontait-il, tout heureux, et le docteur Brooks (un orthopédiste) m'a dit que je pouvais patiner samedi. Il m'a cependant prévenu de ne pas forcer la note et d'arrêter immédiatement si la réaction était négative».

La blessure causée par un puissant tir de Gaston Gingras est encore douloureuse et le pied demeure enflé. Lafleur portera d'ailleurs un protecteur spécial au début.

«Mais ça, on n'y peut rien, affirme-t-il. Seul le temps va me guérir. J'ai fait de la bicyclette sur place et le pied a bien répondu. Ça devrait aller aussi bien sur patins, du moins j'espère».

Lafleur ne sait pas quand il sera en mesure de revenir au jeu, même avec une réaction très positive aujourd'hui.

Mais il se dit en excellente forme. Il n'a pas pris de poids au cours de ses deux semaines d'inactivité. Au contraire, il a perdu trois livres. «À cause des nerfs sans doute», explique-t-il.

Sera-t-il porté à penser au danger quand il se retrouvera devant le but et qu'un coéquipier effectuera un lancer frappé?

«Pas du tout», répond Lafleur avec une belle assurance.

Quant au repos dont il aura profité en fin de saison, juste avant d'entreprendre les séries, il s'en serait bien passé.

«J'ai été au repos tout l'hiver», rétorque Lafleur, qui déteste ne jouer qu'une quinzaine de minutes par match. «Sauf les deux dernières semaines justement lorsque j'ai été blessé».

Le Canadien connaissait alors parmi ses meilleurs moments de la saison en misant sur six défenseurs et en utilisant un Lafleur heureux sur deux trios.

Gretzky entend donner un coup de pouce à Glen Sather

CALGARY (PC) — Maintenant que Wayne Gretzky a remporté le championnat des marqueurs de la Ligue nationale et qu'il a surpassé tous les objectifs personnels qu'il aurait pu légitimement se fixer, il veut contribuer à la nomination de Glen Sather à titre d'entraîneur par excellence dans la LNH en 1981-82.

«Bien sûr qu'il nous reste des objectifs à atteindre d'ici la fin de l'année, a-t-il dit à l'issue de la victoire de 7-2 des Oilers sur les Flames de Calgary, lundi soir. Je n'ai rien contre ceux qui estiment que Tom Watt, des Jets de Winnipeg, mérite d'être choisi à titre d'instructeur par excellence cette saison. Mais il faudra aussi considérer le travail qu'a effectué Glen Sather derrière notre banc».

Gretzky, qui compte présentement 203 points cette saison, est d'avis que la prochaine confrontation entre les Jets et les Oilers pourrait être déterminante en ce sens: «Le 4 avril, ce sera un gros match contre les Jets. Et comme Sather ne s'est pas ménagé pour améliorer notre club, nous devrions offrir un effort supplémentaire pour l'aider à mériter cet honneur», enchaîne-t-il.

Appelé à commenter son exploit unique dans les annales de la Ligue nationale, Gretzky s'est dit soulagé: «Je suis content que tout soit maintenant fini. Non seulement pour moi, mais aussi pour mes parents qui étaient parmi l'assistance ce soir».

Tom Cousineau coûterait trop cher aux Alouettes (Geary)

Bob Geary, le directeur général des Alouettes, a déclaré hier que l'équipe n'était pas en mesure de rivaliser de salaire avec les formations de la Ligue nationale de football, pour les services du secondeur Tom Cousineau.

Cousineau, premier choix au repêchage de la LNF en 1979 (avec les Bills de Buffalo), a joué pour les Alouettes au cours des trois dernières saisons et avait encore l'option de rester deux autres années à Montréal, pour un salaire annuel évalué à $200 000. Le mois dernier, il avisait les Alouettes qu'il n'entendait pas exercer son option et qu'il chercherait preneur dans la Ligue nationale.

Geary affirme qu'il n'a pas discuté de renverser cette décision ni offert un nouveau contrat à Cousineau quand il a rencontré celui-ci cette semaine. L'Américain était en ville pour consulter des experts fiscaux.

«En aucune façon nous ne pouvons rivaliser avec les formations américaines, a déclaré Geary. Il peut probablement commander $500 000 à $1 million uniquement pour un boni à la signature de son contrat».

Les Bills de Buffalo ont retenu leurs droits sur Cousineau même si toutes les autres équipes ont le droit de lui faire une offre, ce qu'au moins 12 clubs ont déjà fait. Les Bills conservent le privilège d'engager Cousineau s'ils acceptent d'égaler la meilleure offre des autres formations.

D'autre part, les Alouettes ont annoncé la signature de l'agent libre Milton (Buddy) Hardaway, un mastodonte de 6'9" et 312 livres, repêché de l'université Oklahoma State par les Chargers de San Diego en 1978. Il n'a pas joué en 1979 et 1980 et a obtenu un bref essai avec les Packers de Green Bay la saison dernière.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Islanders NY 3, Montréal 1
Boston 5, Buffalo 1
Minnesota 4, Detroit 3
Washington 4, Philadelphie 3
Edmonton 7, Calgary 2
Hier
Rangers NY à Buffalo
St-Louis à Winnipeg
Edmonton au Colorado
Samedi
Québec à Montréal
Hartford à Islanders NY
Minnesota à Boston
Philadelphie à Washington
Chicago à Pittsburgh
Detroit à Toronto
Calgary à Vancouver
Colorado à Los Angeles
Dimanche
Boston à Buffalo
Minnesota à Hartford
Rangers NY à Philadelphie
Pittsburgh à Washington
Toronto à Detroit
St-Louis à Chicago
Winnipeg à Vancouver
Edmonton à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	90	113	203
Bossy, Isl	62	80	142
Maruk, Wash	57	70	127
Trottier, Isl	49	77	126
P. Stastny, Qué	42	84	126
Dionne, LA	47	65	112
Smith, Min	42	70	112
Savard, Chi	31	80	111
Taylor, LA	38	63	101
Hawerchuk, Wpg	44	56	100

Ligue Majeure du Québec
(Quarts-de-finale)

Hier
Sherbrooke à Granby
Hull à Laval
Montréal à Chicoutimi
Trois-Rivières à Shawinigan
Dimanche
Hull à Montréal
Trois-Rivières à Sherbrooke
Shawinigan à Granby
Laval à Chicoutimi

Ligue Collégiale AAA
(Demi-finales)

Hier
St-Jérôme à Thetford
(St-Jérôme mène 3-1)
St-Georges à St-Laurent
(La série est égale 2-2)
Dimanche
Thetford à St-Jérôme
St-Laurent à St-Georges

	b	a	pts
Guy Lafleur	26	56	82
Keith Acton	33	47	80
Mark Napier	37	37	74
Mario Tremblay	31	38	69
Pierre Mondou	30	32	62
Larry Robinson	12	47	59
Steve Shutt	31	23	54
Doug Jarvis	19	28	47
Bob Gainey	21	24	45
Réjean Houle	11	28	39
Rod Langway	5	31	36
Doug Risebrough	15	18	33
Doug Wickenseiser	11	21	32
Brian Engblom	3	26	29
Robert Picard	1	25	26
Mark Hunter	17	10	27
Craig Laughlin	12	11	23
Gaston Gingras	5	15	20
Chris Nilan	7	4	11
Gilbert Delorme	3	7	10
Rick Wamsley	0	2	2

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
M. Holden	20	0	0	0.00
D. Herron	1547	68	3	2.63
R. Wamsley	1966	87	2	2.66
R. Sévigny	967	52	0	3.23

(Un but dans un filet désert. Sévigny et Herron se partagent un blanchissage.)

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-MONTRÉAL	75	43	15	17	340	280	103
BOSTON	75	40	24	10	296	256	92
BUFFALO	75	36	24	15	278	245	87
QUÉBEC	75	31	28	16	331	323	78
HARTFORD	74	21	36	17	248	320	59

Section Patrick

x-ISLANDERS NY	75	51	15	9	362	230	111
RANGERS NY	74	37	24	13	292	280	87
PHILADELPHIE	75	36	30	9	305	298	81
PITTSBURGH	75	28	36	11	283	318	67
WASHINGTON	75	24	40	11	297	319	59

Conférence Clarence Campbell

Section Norris

MINNESOTA	75	34	21	20	322	268	88
WINNIPEG	74	32	29	13	303	307	77
CHICAGO	75	28	36	11	314	341	67
ST. LOUIS	75	29	39	7	291	330	65
TORONTO	75	20	39	16	285	354	56
DETROIT	76	18	46	12	257	340	48

Section Smythe

x-EDMONTON	76	45	17	14	396	283	104
CALGARY	76	27	32	17	313	330	71
VANCOUVER	75	26	33	16	261	276	68
LOS ANGELES	74	23	36	15	291	332	61
COLORADO	75	17	47	11	224	331	45

x-Champion de section

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	pp	pc	pts
LAVAL	6	6	0	30	14	12
HULL	6	4	2	37	22	8
SHERBROOKE	6	4	2	31	25	8
CHICOUTIMI	6	4	2	30	39	8
T.-RIVIÈRES	6	3	3	27	30	6
MONTRÉAL	6	2	4	16	21	4
SHAWINIGAN	6	1	5	22	35	2
GRANBY	6	0	6	18	35	0

(Les quatre premières équipes accèdent aux demi-finales)

en bref...

■ Le Danemark gagne au curling

GENEVE (AFP) — L'équipe féminine du Danemark est devenue championne du monde 1982 de curling, hier à Genève, en battant en finale les Suédoises, tenantes du titre, par 8 à 7. En demi-finale, le Danemark s'était imposé devant la Norvège 4-3, et la Suède avait éliminé l'Écosse 8-3. Le Canada, représenté par Colleen Jones, de Halifax, a terminé au cinquième rang.

■ Tom Watson en tête

HILTON HEAD ISLAND, S.C. (AP) — Tom Watson, qui a dominé la scène du golf au cours de trois des quatre dernières années, a inscrit un parcours de 68, trois sous la normale, et partage, à 137, le premier rang avec Tommy Valentine, Mike McCullough, Fred Couples et Frank Conner, à mi-chemin du tournoi Sea Pines-Heritage doté d'une bourse de $300,000. Craig Stadler, George Archer, Doug Tewell, John Mahaffey ainsi que Buddy Allin et Mike Donald, les meneurs à l'issue du premier tour, suivent à 139.

■ Le circuit de tennis Alcan

MONTRÉAL (PC) — Le circuit de tennis Alcan 82 se déroulera au Québec et en Ontario du 18 juin au 25 juillet. Chicoutimi sera la ville hôtesse du Grand Prix pour l'obtention de la Coupe Alcan, du 20 au 25 juillet. Le circuit comprendra deux tournois prestigieux, l'Omnium de l'Ontario, disputé à Hamilton, et l'Omnium du Québec, présenté à Repentigny. Les deux autres étapes du circuit auront lieu au club de tennis d'Alma et au club de tennis Montcalm, à Sillery. Le directeur du circuit, Richard Legendre, a confirmé la participation de cinq membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis, John Picken, Harry Fritz, Bill Cowan, Josef Brabenec, fils, et Glenn Michibata, ainsi que de Stéphane Bonneau, de Québec. Le circuit Alcan 82 totalisera des bourses supérieures à l'an dernier et un plus grand nombre de points de classement international (ATP) accordés aux vainqueurs.

■ Lobbying dans la LNF

PHOENIX, Arizona — Plusieurs villes américaines font du lobbying dans l'espoir d'obtenir une équipe dans la Ligue nationale de football dans le cadre des assises du circuit américain, à Phoenix, en Arizona. Ainsi, les villes de Jacksonville, Indianapolis, Phoenix, Birmingham et Memphis, entre autres, tentent de convaincre les 28 propriétaires d'équipes de la NFL de les accepter au sein de leur confrérie. Le commissaire Pete Rozelle a indiqué que son circuit était prêt à procéder à une expansion qui porterait le total des équipes à 30. On parle même de la possibilité de se rendre à 32 équipes. Toutefois, la LNF doit régler le cas des Raiders d'Oakland qui veulent déménager à Los Angeles, et attendre la décision de la cour quant à sa demande d'exemption de la loi anti-monopole.

■ Clow surprend Corriveau

TIGNES, France (PC) — Le Montréalais Craig Clow a causé une surprise en ravissant le titre des sauts de la Coupe du monde de ski acrobatique à Jean Corriveau, lors de la dernière épreuve de la saison, hier, à Tignes, en France. Pour conserver son titre, Corriveau devait terminer parmi les sept premiers, mais il a effectué une vilaine chute à l'un de ses deux sauts. Grâce à sa victoire, Clow termine la saison avec 142 points contre 140 à Corriveau qui prend la deuxième position. Un autre Québécois, Dominique Laroche, a pris le troisième rang dans l'épreuve d'hier. Ses frères Yves et Alain ont terminé respectivement quatrième et dixième, tandis que Jean-Marc Rozon prenait la sixième place. Chez les dames, Marie-Claude Asselin, de Ste-Agathe, déjà assurée du titre des sauts, a remporté sa septième épreuve cette saison.

■ En deux mots

Les Cubs de Chicago ont acquis le joueur d'intérieur **Bump Wills** des Rangers du Texas en retour du lanceur gaucher **Paul Mirabella** et une somme d'argent... Les Orioles de Baltimore ont échangé le voltigeur **Dallas Williams** et le lanceurs **Brooks Carey** aux Reds de Cincinnati en retour du receveur **Joe Nolan...** La FISA a donné le feu vert à l'organisation d'un **Grand Prix** de formule un de remplacement sur le circuit de Jarama, près de Madrid, le 27 juin.

Il enlève la Coupe du Monde en slalom

Phil Mahre termine en beauté

MONTGENEVRE, France (AFP) — Phil Mahre a réussi son coup d'État. L'Américain a conclu sa saison par une victoire hier dans le slalom de Montgenèvre, infligeant à Stenmark une nouvelle défaite et remportant sa troisième coupe, celle de slalom.

L'Américain aura accompli une saison exemplaire, remportant cinq victoires (quatre slaloms et un slalom géant) comme Stenmark. Il n'aura raté qu'un seul rendez-vous, celui des championnats du monde, au cours desquels il a enregistré deux échecs. «Sur un jour, tout peut arriver», explique-t-il. Les championnats n'ont pas la valeur de la Coupe du Monde, beaucoup plus importante à mes yeux, qui récompense le meilleur sur l'ensemble de la saison».

La saison dernière, Phil Mahre avait remporté la Coupe du Monde mais, en fait, Stenmark, victorieux en slalom géant et en slalom, était encore le véritable numéro un.

Fort sportivement, Stenmark a reconnu la supériorité de son rival et n'a cherché aucune excuse, se déclarant satisfait de ses cinq victoires de la saison. «Sans ces ennuis dans la seconde manche, je ne sais pas si j'aurais réussi à battre Phil Mahre», a-t-il concédé.

Stenmark ne fut donc plus cette saison que par épisodes le grand slalomeur qu'il était il y a peu de temps encore.

Horst Bulau peut encore espérer une deuxième place

PLANICA, Yougoslavie (PC) — Horst Bulau, d'Ottawa, a l'occasion de terminer au deuxième rang du classement final de la Coupe du Monde de saut à ski, après ses derniers résultats du week-end en Yougoslavie.

Pas mal pour ce jeune Canadien de 19 ans qui s'était brisé la clavicule droite lors d'une chute à St-Moritz et qu'on avait cru fini pour la saison.

Bulau dominait alors le classement après avoir remporté trois des quatre compétitions précédentes, dont deux à Thunder Bay.

Il fut de retour un mois après son accident, en Norvège, mais n'a jamais retrouvé sa forme exprimée plus tôt au Japon et au Canada.

Bulau occupe actuellement le troisième rang, mais il peut doubler l'Autrichien Hubert Neuper et finir en deuxième place.

Un autre Autrichien, Armin Kogler, détient une avance insurmontable en tête, après avoir enlevé le premier rang à Bulau justement lors de l'épreuve de St-Moritz, en Suisse. Il concrétisera dimanche un deuxième titre consécutif.

«Ce serait plaisant de grimper en deuxième place, reconnaît Bulau, mais les sauts ici seront difficiles. La neige est mouillée et quand vous penchez vers l'arrière, vous n'êtes pas toujours suffisamment incliné vers l'avant lors de l'envol». Ron Richards, 17 ans, d'Oshawa, est le seul autre Canadien inscrit.

Kogler compte 189 points, suivi de Neuper (160) et Bulau (150). Les sauteurs totalisent leurs cinq meilleurs résultats des 10 compétitions de la seconde moitié de la saison.

Au niveau de la Coupe des Nations, le Canada, avec seulement trois compétiteurs, Bulau, Richards et Steve Collins, 17 ans, de Thunder Bay, se classe au sixième rang, avec 176 points, derrière l'Autriche (724), la Norvège (692), la Finlande (306), l'Allemagne de l'Ouest (220) et l'Allemagne de l'Est (216).

Ziegler enquête chez les Canucks

VANCOUVER (PC) — Une audience, au sujet d'un incident survenu à Québec le 20 mars et impliquant les Canucks de Vancouver et des partisans des Nordiques, a été tenue hier par le président de la LNH, John Ziegler.

Ziegler s'est refusé à tout commentaire, se contentant de dire qu'il ferait connaître sa décision le plus tôt possible.

Le directeur-gérant Jake Milford, des Canucks, a dit que la situation «ne semblait pas bonne pour nous si l'on se fie à l'expression de Ziegler».

Le pilote Harry Neal et plusieurs joueurs des Canucks se sont aventurés dans les estrades vers la fin d'un match après qu'un amateur eut frappé Dave Williams au cours d'une altercation avec Peter Stastny, des Nordiques.

La police de Québec a ouvert une enquête et un amateur, Pierre Fournel, aurait porté une accusation d'assaut contre Neal. Toutefois, il n'y a pas eu d'accusation officielle.

«Je n'ai pas l'habitude de faire des commentaires avant d'avoir pris une décision, a dit Ziegler. Je vais tenter d'en prendre une rapidement».

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude, Lavery, C.R. — Roland G. Chauvin, C.R.
M. Carlyle Johnston, C.R. — Robert S. O'Brien, C.R.
Jerome C. Smyth, C.R. — J. Vincent O'Donnell, C.R.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Edouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard-A. Courtois
André Laurin — J.-François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pominville
Jean-Pierre Casavant — Jacques Chamberland
Claude Baillargeon — Jean Hébert
Ian Rose — Paul Paradis
Marie-Josée Vachon — Yves Mayrand
Richard A. Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
Alain Gascon — David M. Framian
Daniel A. Dagenais — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat — Jean Gauthier
Louis Dumont — Jean Saint-Onge
Anne Duquette — Jacques Roberge
Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
C.P. 156, Place Desjardins
Montréal, H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0840

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Petite ville, grand enjeu

MOINS de deux mois après l'ouverture des discussions avec les municipalités voisines et sans plus de débat au sein de ses quelque 36,000 habitants, la ville de Pointe-aux-Trembles a résolument engagé jeudi soir, par décision majoritaire de son conseil municipal, les procédures d'annexion à la ville de Montréal. Même si une telle annexion risque de modifier en profondeur le rapport des forces à la Communauté urbaine de Montréal et de compromettre «l'équilibre» recherché par Québec dans la réforme de la CUM, il n'y aurait rien à dire contre la disparition de Pointe-aux-Trembles si tels étaient vraiment le voeu et l'intérêt de ses citoyens et de ceux de la métropole.

Tel n'est malheureusement pas le cas. Pas encore du mons. Le groupe des conseillers minoritaires et l'opposition constituée contre l'annexion reprochent au maire, M. Maurice Vanier, et à ses partisans de précipiter la disparition irréversible de cette ville sans aucun mandat de la population, sans étude indépendante ni débat public, sans examen des répercussions à long terme de l'annexion sur la vocation et les avantages de Pointe-aux-Trembles, et à la seule faveur d'une crise budgétaire et fiscale dont la portée n'est pas prouvée ou, en tout cas, aurait été grandement exagérée.

En somme, les ambitions de Montréal seraient les seules à être favorisées dans cette opération politique. En voyant agir M. Vanier, on ne peut complètement donner tort à ses opposants. Son apport démocratique à Pointe-aux-Trembles aura été en effet trop mince pour qu'on lui fasse confiance au point de le laisser liquider la municipalité. Au lieu de se retirer devant une tâche administrative qui était peut-être trop lourde pour ses épaules, l'ancien aumônier des loisirs a préféré crier à la faillite et se jeter dans les bras de Montréal.

Dans l'immédiat, il est possible qu'une annexion à la métropole fasse épargner aux contribuables de cette banlieue, étranglés par le coût des scandales passés, des augmentations de taxes sévères. Mais le demi-congé fiscal que leur propose l'administration Drapeau-Lamarre ne sera pas éternel. Comme les anciens citoyens de Saint-Michel, de Rivière-des-Prairies et des autres villes annexées, ils devront subir tôt ou tard des augmentations de taxes sans nécessairement recevoir de bien meilleurs services.

Il est vrai que les citoyens de cette très vieille ville de l'île de Montréal qui a récemment grimpé à 36,000 habitants, ont été incapables ces dernières années de produire des dirigeants politiques valables et ont été souvent administrés par des aventuriers. Mais ce fut aussi le cas pour bien d'autres villes de banlieue, sans parler de la métropole. On ne liquide pas une ville pour cette seule raison, non plus qu'à cause de difficultés financières passagères.

Mais la loi prévoit à cet égard une procédure démocratique minimale. Si l'opposition recueille 500 noms, un débat pourra avoir lieu, de même qu'un référendum. Un recours devant la Commission municipale de Québec est aussi possible: mais la CPQ a été trop inepte dans le passé pour qu'on lui fasse plus confiance dans le présent dossier. La lutte sera politique ou ne sera pas.

Deux voies se présentent à cet égard. Si la majorité accepte l'annexion, on voit mal comment Québec, pour sauver sa conception actuelle de la CUM, pourrait d'autorité empêcher la disparition de cette ville de banlieue. À court terme, l'administration Drapeau-Lamarre ajoutera trois sièges à sa majorité rue Notre-Dame. Plus tard, pour mieux aménager le territoire, Montréal tentera d'avaler la petite mais riche municipalité «pétrolière» de Montréal-Est. C'en sera presque fini alors de la CUM de ce côté-là de l'île. C'est bien pourquoi Anjou et Montréal-Est s'inquiètent tant de l'annexion de Pointe-aux-Trembles.

Si cette tendance devait se poursuivre à la faveur d'autres crises budgétaires et fiscales dans des municipalités comme Verdun, Saint-Léonard ou Dorval, par exemple, Montréal aurait alors, à toutes fins utiles, avalé la CUM. Les réformes devraient alors se faire sur une autre base. On reviendrait ainsi au concept d'«une île, une ville». Il ne resterait plus aux autorités provinciales, pour compenser la concentration et la centralisation du pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal, qu'à rediviser l'île en quartiers et en conseils de quartier. Car les gens de banlieue intégrés à la métropole ne toléreraient pas indéfiniment le pouvoir lointain, souvent dominateur et trop bureaucratisé qui caractérise la ville de Montréal (indépendamment du parti qui y détient la majorité).

Si au contraire, la bataille de Pointe-aux-Trembles est gagnée par les autonomistes, les choses pourront prendre un cours différent. Tôt ou tard la question d'un regroupement des municipalités de l'est se posera. Pourrait alors surgir, dans cette partie de l'île de Montréal, une ville unifiée populeuse, riche, diversifiée, capable de peser d'un poids certain dans les rapports de force entre la métropole et les blocs de banlieue de l'est, du centre-ouest et du West-Island. Un nouvel équilibre s'imposerait à la CUM. Le poids de Montréal ne pourrait plus entraîner automatiquement de son côté les institutions communautaires de la police, du transport en commun et de l'aménagement du territoire.

Berf, la partie qui se joue à Pointe-aux-Trembles présentement n'intéresse pas seulement les 36,000 habitants de cette ville. L'enjeu véritable est la répartition et le contrôle du pouvoir à plus longue échéance dans l'île de Montréal. Suivant que cette annexion se fera ou ne se fera pas, des perspectives très différentes seront tracées à la participation démocratique des citoyens de l'île de Montréal à la gestion des affaires municipales et métropolitaines. Tout comme les électeurs d'une seule circonscription détiennent le pouvoir, quand la lutte est serrée, de battre un gouvernement et de faire passer une autre option politique, de même les contribuables de Pointe-aux-Trembles vont contribuer à modifier la forme même des institutions politiques locales dans le vaste royaume de l'île de Montréal et de ses deux millions d'habitants.

Il s'agit donc d'un enjeu politique de plus grande portée qu'il n'y paraît à première vue. C'est bien pourquoi les citoyens et les partis politiques de toute allégeance devraient s'intéresser à la controverse de l'annexion de Pointe-aux-Trembles.

Jean-Claude LECLERC

Voyages d'un richard

LISE BISSONNETTE

QUAND les fonctionnaires de Québec décident d'illustrer la «spécificité culturelle» de notre bel État, il faut s'attendre au pire. Le ministère des Affaires intergouvernementales, par exemple, organise systématiquement les déjeuner ou dîners avec des visiteurs étrangers dans des restaurants où flottent le fantôme de Maria Chapdelaine, et les relents de sa cuisine. Il m'est arrivé un midi de déguster de la soupe aux pois, des pattes de porc et de la tourtière, avec le gratin de la télévision européenne, et de tourner au rouge au moment où ces messieurs-dames viraient au vert devant le pouding au pain du dessert, le tout gracieuseté du ministre. Il m'est arrivé aussi de me faire convoquer, avec un éditeur français, dans un semi-sous-sol du Vieux-Montréal où l'on vend des ceintures fléchées en Phentex à l'entrée, avant de vous confier à une serveuse costumée en Madeleine de Verchères version hybride Bretagne-Normandie, qui savait vous faire les honneurs de la nappe en catalogne. Le comble de l'horreur, c'est que le monsieur déballait les «typique et charmant» avec béatitude et qu'il a même acheté, de la boutique, un canot d'écorces miniature pour son épouse.

On n'en sort pas, nous sommes condamnés à être très, très spécifiques. C'est pourquoi quand Clément Richard, notre ministre des Affaires culturelles, a annoncé aux Montréalais en janvier qu'il partait en tournée s'enquérir de notre spécificité culturelle en province, il nous avait lui aussi convoqués à un café-croissant entre des huches à pain, sous des poutres, et sur des chaises à fond tressé, dans l'autre restaurant du Vieux-Montréal où les fonctionnaires de Québec imaginent que doit bouffer la culture d'ici. La recette n'a pas raté et le ministre, inspiré par le lieu, a administré des raclées magistrales à Francis Fox, son vis à vis fédéral, avec un vocabulaire patrimonial de choc. J'en avais gardé l'impression qu'il partait rameuter les régionaux pour la croisade, celle de la spécificité culturelle bien sûr, mais aussi celle du «rendez-nous notre butin», méchants fédéraux qui nous volent notre âme et ses produits bien de chez nous, avec notre argent.

Au cégep de Sorel-Tracy, où il se trouvait samedi dernier, les pires pressentiments vous assaillaient dès l'abord. Profitant sans doute d'un solde postréférendaire de drapeaux, les accompagnateurs du ministre avaient semé deux petits fleurdelysés par table, et planté un grand derrière le patron. Quand on est loin de Québec, il faut apporter son lunch de spécificité culturelle avec soi.

Sauf que les gens de Sorel-Tracy, dont je suppose qu'ils ne diffèrent pas de la majorité des Québécois, ont l'air de savoir parfaitement qui ils sont. Pas besoin de planter des piquets bleus et blancs autour de la culture, elle les tasse, elle explose. Les deux municipalités, dont les deux maires étaient présents, consacrent autant d'argent aux affaires culturelles qu'aux loisirs et aux sports. Trois groupes de théâtre sont venus parler au ministre, un directeur de cinémathèque, des responsables des «petits Archets» et de l'harmonie locale, le directeur du cégep, des représentants de la Chambre de Commerce et de la Corporation de développement économique lui ont expliqué que la culture est rentable. Des artistes locaux lui ont expliqué comment s'y prendre pour les soutenir. Et personne ne lui a parlé d'Ottawa; Francis Fox ne semble ni très connu, ni à fortiori très concurrentiel dans la région.

Miracle ou simple bon sens, Clément Richard n'en a pas parlé non plus. Je le soupçonne d'ailleurs depuis longtemps d'être moins frappé de paranoïa fédérale-provinciale que ses discours ne le laissent entendre, sans doute rédigés par les mêmes fonctionnaires qui nous regardent à travers des lucarnes classées monuments historiques.

Qu'est-ce qui préoccupe les «intervenants culturels», comme on les appelle liturgiquement au ministère, de quoi parlent-ils au ministre? D'abord et avant tout, d'argent. Sauf le directeur du cégep, je crois que personne ne s'est présenté sans sébile. Les plus timides demandent des prêts sans intérêt, ou à taux réduit. Les autres demandent carrément des subventions. On les comprend, ils vivotent tous, craignant les fins de mois et accrochés aux aléas du bénévolat. Le ministre en était à sa quatrième région, trois cents mémoires accumulés. Il prévoit en avoir 800 «à déposer au Conseil des ministres» (figure de style sans doute) quand il aura traversé les dix régions. Le Québec culturel sera alors une vaste sébile, une immense quête que le Conseil du Trésor va évidemment ignorer, malgré ce qu'en dit avec une belle audace le titulaire des Affaires culturelles que l'enthousiasme porte à faire le richard.

Les intervenants culturels sont aussi partisans de l'organisation. Les plus entreprenants demandent un vaste «plan de développement culturel», ni vu ni connu le beau livre blanc de M. Laurin au début du règne péquiste (vous en souvient-il vous-même?). Les autres, la majorité, réclament des plans régionaux, ou locaux, ou intermunicipaux, ainsi que les conseils et comités pour les coordonner et les administrer.

À travers tout cela, on raconte au ministre le plaisir qu'on a à produire ou à jouir de l'art, mais pour l'informer seulement, d'autant qu'il est curieux comme une commission parlementaire. Autrement dit, on ne lui demande jamais de discours politique, ou d'exposé savant sur les paramètres de la spécificité culturelle selon l'intelligeantsia qui règne à Québec, mais on s'attend à ce que l'État soutienne, au plus coordonne un peu.

Sauf pour le ministre, qui n'en revient pas de ce qu'il apprend à travers le Québec, et qui lève l'un derrière l'autre les filtres bureaucratiques qui lui voilent la vie culturelle quotidienne, les audiences ne valent pas qu'on se bouscule à l'entrée. Seul le directeur du cégep, M. Gaudreault, avec son remarquable exposé sur la culture ouvrière et technologique de la région, aurait réussi à émouvoir l'Institut québécois de recherche sur la culture, et autres définisseurs professionnels. Le dialogue ministre-producteurs est plus sec, technique, gestionnaire.

Mais pourquoi faudrait-il qu'il en soit autrement? Ce samedi, dans le calme propret d'un auditorium de cégep, se reconstruisait un autre langage entre les administrés et l'Etat. Plus normal, moins chargé de dépendance, même si ce sont des sous qu'on demande. La dépendance du sens, de l'orientation, est disparue. Personne ne s'attend à ce que Clément Richard devise de création, nous raconte d'où nous venons et où nous allons, s'il faut choisir entre la huche à pain et le Big Mac, et de quoi notre «civilisation» sera faite demain. Le missionnariat étatique a fait son temps, là comme ailleurs.

Le fait de tendre la sébile n'est pas contradictoire: l'État québécois consacre à la culture la moitié des ressources qu'y consentent la plupart des pays industrialisés. Quand le rattrapage s'effectuera, en des temps meilleurs on le suppose, ce discours mendiant s'évanouira peut-être à son tour. À Sorel-Tracy, samedi dernier, on se disait toutefois que si les sommes dépensées au bavardage technocratique et paternaliste sur la culture étaient dès maintenant canalisées vers ceux qui la font, le rattrapage aurait de l'espoir. Et, je le jure d'expérience, personne ne s'ennuierait de la soupe aux pois.

Shylock ne s'y tromperait pas

A en croire certains moralistes qui écrivent sur la présente récession économique, il y aurait beaucoup d'escrocs en liberté dans le pays, et beaucoup d'âmes à précipiter aux enfers, y compris tous les gérants de caisse populaire.

Maurice Duplessis — qui pouvait être amusant à l'occasion — aimait répéter facétieusement que la meilleure assurance contre la maladie était la santé. Un jeune redresseur de torts, du nom de Louis O'Neill, avait à cette époque acquis une certaine célébrité en servant au vieux chef de l'Union nationale quelques bonnes leçons de civisme élémentaire.

De là cette gêne qu'on éprouve à lire l'article-fleuve publié ces jours derniers dans la page d'à côté, sous le titre «Fatalité ou crise inventée», où le même Louis O'Neill expose sa propre interprétation de la crise actuelle.

Le niveau intellectuellement assez médiocre de ses propos nous ramène presque à ces jours où M. Duplessis multipliait les mises en garde contre les «oeufs communistes» et dénonçait les complots pour saboter le pont de Trois-Rivières. La chasse aux sorcières, quoi! Le professeur O'Neill nous avait habitués à mieux, et c'est au nom des exigences qu'il a lui-même contribué à susciter et à nourrir, que nous osons cette critique.

Qu'un professeur de morale veuille prendre part au débat, rien de plus légitime. Pourquoi la discipline intellectuelle qu'il pratique n'ajouterait-elle pas quelque éclairage sur les difficultés de l'heure et sur les moyens de les résoudre? Mais encore faut-il qu'il accepte les règles du jeu, à commencer par la première, à savoir la recherche honnête de la vérité, même à travers les dialectiques, les controverses et la rhétorique du pamphlétaire.

Qu'un moraliste moralise, j'en suis, mais qu'il respecte d'abord la nature des choses. S'agissant des réalités économiques, il doit s'astreindre comme chacun à l'effort nécessaire pour en comprendre les mécanismes de base — quitte à en faire une critique radicale et à proposer des solutions de rechange. C'est un effort auquel Louis O'Neill semble avoir renoncé dès le départ de sa réflexion.

Cette attitude vaut d'être soulignée, non pour accabler un «intellectuel engagé» qui mérite mieux que son dernier article, mais parce qu'elle illustre assez bien une certaine tendance.

M. O'Neill n'est pas le seul à vouloir s'exprimer sur la crise à partir d'un point de vue moral. D'autres le font: des groupes d'étude, des mouvements, des revues, des chefs religieux. Tous ces gens, s'ils veulent être pris au sérieux et surtout — ce qui est encore plus important — s'ils veulent apporter une contribution vraiment utile, devront dépasser la rhétorique facile et faire l'effort d'analyse qui s'impose.

Ainsi un jeune évêque, dont on n'a aucune raison de douter de la sincérité, soulignait récemment, au nom de doctes principes médiévaux, le caractère «usuraire» des taux d'intérêt actuels. Est-ce vraiment si sûr? Car comment dissocier taux d'intérêt, d'une part, et de l'autre, taux d'inflation? Le remboursement d'un emprunt, par les temps qui courent, est toujours fait avec des billets dont la valeur dégringole constamment. Le revenu d'intérêt ne compte vraiment qu'au-dessus du taux d'inflation. Alors comment parler d'une «usure ennoblie» pour désigner cette différence entre les deux taux! Shylock, en tout cas, ne s'y laisserait pas prendre...

Il ne faut certes pas décourager toute réflexion morale sur la crise présente. Il faudrait plutôt la stimuler. Mais pas au mépris des règles élémentaires.

Dans la mesure où cette réflexion s'alimentera à la tradition judéo-chrétienne qui lui a servi de base jusqu'ici, dans cette même mesure elle mettra l'accent sur les problèmes qui affligent les plus petits, les pauvres, les plus démunis. Cette même réflexion de type prophétique interpellera également les puissants, les gros, les bien nantis. Elle rappellera à celui qui a, ses devoirs envers celui qui n'a pas, ou qui a perdu. Mais elle s'associera aussi à la recherche commune des moyens d'appliquer ce précepte aux problèmes du temps présent, ce qui — répétons-le — exige qu'on comprenne quelques rouages aujourd'hui fort complexes.

Quant au scénario des bons et des méchants, laissons-le aux disciples de Manichaeus, ou mieux encore aux auteurs de films western de série B.

Jean FRANCOEUR

Grandeurs et misères des jeunes

Le Comité de la protection de la jeunesse du Québec vient de rendre publiques deux recherches éclairantes portant l'une, sur les abus sexuels des enfants, l'autre, sur la sexualité des adolescents. Les deux études indiquent une fois de plus le chemin qui reste à parcourir en vue d'une authentique libération sexuelle des citoyens aussi bien des jeunes que des adultes.

La première étude sur les abus sexuels des enfants et en particulier sur l'inceste, révèle probablement les faits les plus troublants. On a rapporté plus de 500 cas d'incestes l'an passé au Comité de la protection de la jeunesse. On soupçonne tous les drames humains qui se cachent derrière cette statistique. Bien sûr les enfants, surtout des fillettes, sont les premières victimes. Mais des familles complètes sont en réalité totalement défaites et désorganisées.

Par malheur, malgré un meilleur dépistage que permet maintenant la loi de la protection de la jeunesse, nous sommes encore terriblement mal équipés pour aider efficacement les enfants comme leurs parents.

Personne ne peut vraiment jeter la pierre à qui que ce soit: l'inceste a toujours été un des tabous les plus forts de notre société. Il n'est pas étonnant que celle-ci ne s'y soit intéressée que tardivement au plan social.

On admire en tout cas la franchise et l'humilité des recherchistes. Ils en conviennent: la division des tâches au sein des directions pour la protection de la jeunesse est mal adaptée au traitement des enfants victimes d'inceste; la problématique de l'inceste dépasse le personnel et met celui-ci dans l'insécurité; il y a aussi un sérieux manque de personnes ressources. Un diagnostic aussi franc sur la situation devrait inciter les autorités compétentes à passer à l'action.

Des spécialistes suggèrent la mise sur pied d'un centre d'évaluation et d'intervention spécialisé en ce domaine. Cette recommandation mérite d'être étudiée sans délai par le ministère des Affaires sociales. Les conséquences des abus sexuels sur les enfants sont si graves à court comme à long terme qu'il faut accorder priorité à la recherche de moyens pour réparer les dégâts et surtout les prévenir.

Parmi ces moyens, il s'en trouve un que l'on tarde encore trop à mettre en oeuvre: il s'agit, bien entendu, de l'éducation sexuelle à l'école. Heureusement, l'espoir d'un changement prochain est plus vif que jamais puisque, comme on le signalait au début de la semaine, le programme préparé par le ministère de l'Éducation est enfin prêt.

Ce programme fait effectivement et à bon droit une place à la prévention des abus sexuels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille. Il vise notamment à indiquer aux enfants ce qu'il faut faire en cas de sollicitation sexuelle.

La seconde étude sur la sexualité des adolescents confirme hélas la première en élargissant la problématique: beaucoup en particulier les filles, sont victimes de violence physique y compris parfois de violence sexuelle. Dans cette enquête, 33% des adolescents se sont dits victimes de violence sous une forme ou sous une autre. C'est énorme.

Ici encore, la mise en place de services adéquats, en particulier à l'école, s'impose plus que jamais. D'ailleurs, les jeunes le réclament et à juste titre.

Cette deuxième étude révèle aussi d'autres faits moins surprenants: les adolescents ont encore une connaissance plutôt médiocre de la sexualité. Ils nous apprennent heureusement dans cette enquête qu'ils souhaitent voir l'école leur fournir l'information qui est nécessaire à leur épanouissement.

Car, bien entendu, les adolescents ont une vie sexuelle qui leur est propre. Près du tiers des répondants, soit 31% des garçons et 26% des filles ont même déjà eu des relations sexuelles complètes. Notre jeunesse, serait-on porté à dire, est pétante de santé!

Chacun sait en réalité que les choses sont un peu plus complexes. La maturation des jeunes doit aboutir à une sexualité responsable. A cet égard, l'information la plus complète possible est tout à fait nécessaire. Mais elle ne suffit pas: elle doit s'insérer dans une véritable démarche éducative qui donne sens à la vie sexuelle. A cet égard, l'enquête est réjouissante: l'activité sexuelle des adolescents est toujours largement un moyen d'exprimer son amour. Nihil novi sub sole!

Jean-Pierre PROULX

LETTRES AU DEVOIR

■ L'aide canadienne à Haïti

En lecteur assidu du DEVOIR, j'aimerais vous signaler une erreur incroyable relevée dans l'article de David Lord, en page 2, édition du 12 mars courant. On y lit, en effet: «Depuis *1973*, date à laquelle le Canada avait conclu un accord bilatéral d'aide avec l'ex-président François Duvalier (père de Jean-Claude)...»... Même Papa Doc, mort en *1971* ne peut signer un accord deux ans après sa mort. Mais j'attire votre attention là-dessus surtout parce que cela permet de souligner une des conditions de l'aide canadienne à Haïti.

Dans un dossier de l'ACDI non daté qui nous a été remis en décembre 1980, on lit ceci: «Depuis le début des années 70, après la venue au pouvoir de Jean-Claude Duvalier..., les donateurs ont développé des programmes de coopération avec Haïti *en se fiant sur le nouveau climat de détente* instauré dans ce pays... Le Canada pour sa part signa en 1973 un Accord général de coopération bilatérale avec Haïti. Le programme de coopération d'alors visait à accorder un *appui direct au plan de développement du pays...*» (c'est moi qui souligne).

On pourrait en dire long. Mais, fort brièvement, on comprendra que le gouvernement canadien, si soucieux du respect des droits de l'homme en Pologne, a reçu sans broncher la giffle administrée à un de ses représentants en novembre 1979, le rappel à l'ordre de son délégué par le ministre Berrouet un an plus tard, après le coup de force du 28 novembre 1980 contre toute forme de liberté de parole. (Le brave délégué ne venait d'ailleurs pas de blâmer cet acte anti-démocratique; il croyait pouvoir faire de vagues remarques sur le respect des droits auquel serait sensible le public canadien). On comprendra le silence qui a suivi l'ignoble procès en moins de 20 heures de 22 prisonniers politiques condamnés à 15 ans de travaux forcés.

Il a fallu que la corruption prenne des proportions telles, au DRIPP, que cela aurait commencé à avoir des répercussions publiques plus criantes au Canada pour qu'on cesse d'alimenter des pillards au nom de l'aide aux plus pauvres. Le Canada, comme d'autres, avait décrété que le régime de Duvalier-fils était acceptable: il avait créé un «nouveau climat de détente». Bien sûr. Car, après avoir massacré, expulsé, on croyait avoir étouffé toute forme de vie démocratique; la dictature pouvait se «détendre». Jusqu'au jour où on s'est aperçu que des incorrigibles osaient encore parler. L'assassinat du journaliste Gasner Raymond n'ayant pas suffi à faire taire des gens qui n'attaquaient même pas la présidence-à-vie, mais parlaient des problèmes du pays, se croyant alors «indépendants» mais non «opposants»... il a fallu prendre les grands moyens de répression dictatoriale.

Mais il faudra sans doute que des «terroristes» — car ceux qui tuent officiellement ne sont pas des terroristes; ceux qui ont récemment assassiné sans autre forme de procès trois «envahisseurs» non armés, ne sont pas des terroristes — il faudra donc que de vrais terroristes, c'est-à-dire les désespérés de la liberté, fassent couler le sang à flot en Haïti pour que des pays démocratiques comme le Canada, leur recommandent de déposer les armes et suggèrent au dictateur d'organiser une petite élection avec l'aide de quelques conseillers militaires américains (qui ne sont jamais étrangers nulle part; ce n'est que la présence des Cubains qui pourrait constituer une ingérence), et de quelques hélicoptères anticommunistes.

En terminant je voudrais encore faire deux remarques. La première, c'est qu'il est inexact de dire qu'on a «dépensé $8.2 millions à Haïti en 1981». On doit parler des sommes «affectées» au programme Haïti dont une bonne partie, sans doute la majeure partie, sert à payer des Canadiens et des entreprises canadiennes comme la firme Lavalin mentionnée dans l'article.

Ma seconde remarque est une note de félicitations adressée au journaliste Jean-Claude Leclerc pour ses éditoriaux en matière internationale, mais aussi pour l'appui à la lutte en faveur de Victor Regalado.

Ernst VERDIEU
Montréal, 15 mars

■ Posté aux États-Unis

(Lettre adressée à M. André Ouellet, ministre de la Consommation et ministre responsable de la société des postes.)

Veuillez trouver sous ce pli 13 cents en timbres comme remboursement aux Postes.

En route pour la Californie, j'avais oublié de glisser dans une boîte une lettre que j'ai dû poster à Los Angeles, privant ainsi le Canada de la somme de $0.13 étant donné que j'aurais dû apposer un timbre de 30 cents sur l'enveloppe.

J'ai envoyé la lettre en l'affranchissant d'un timbre de 18 cents comme l'exige le Bureau des Postes des USA, soit 30 cents moins 17 qui égale 13, montant de mon remboursement. Quant au cent (.01) supplémentaire que j'ai dû payer aux USA, je veux bien l'oublier.

Souhaitons vivement que ma démarche ne soit pas imitée par des expéditeurs de circulaires qui, pour économiser 12 cents par envoi, pourraient bien à la faveur du week-end aller à Plattsburg, Burlington et autres villes de la frontière utiliser la poste américaine plutôt que celle de notre cher pays et priver ainsi ce dernier de revenus auxquels il a droit.

Permettez-moi, cher monsieur Ouellet, de profiter de l'occasion pour vous féliciter de tout coeur de vos déclarations intelligentes durant la grève postale et aussi de votre attitude si judicieuse dans l'affaire de la mousse d'urée formaldéhyde. Malgré tous les agitateurs qui cherchent à déstabiliser notre société, vous avez eu, comme d'habitude, raison sur toute la ligne et le gouvernement est chanceux de pouvoir compter sur la sagesse d'un ministre comme vous.

Janvier APRIL
Montréal, 15 mars

■ Je me compare et je me console

Comme tant d'autres je me désole de la médiocrité qui règnerait, selon les rapports, dans nos écoles secondaires. Puis je lis le discours navrant du président sortant de l'American Association for the Advancement of Science (*Science*, vol. 215, p. 1035, 26 février, 1982)

Un tiers seulement des high schools américains offrent plus d'un an d'options mathématiques ou sciences. (Ne pas oublier que le secondaire aux E.U. se termine après la *douzième* année).

Plus de la moitié des diplômés ont fait tout au plus un an biologie, et aucune autre science.

Seulement 105,000 étudiants (l'équivalent de 3000 au Québec) font actuellement du calcul différentiel, à comparer à des millions dans d'autres pays.

Les pénuries d'équipements ont fait diminuer de moitié les périodes de laboratoire, par rapport à 1970.

Seulement 75% des étudiants obtiennent leur diplôme; dans certaines régions le pourcentage tombe à 55.

20% des «diplômés» sont à toutes fins utiles des illettrés.

Parmi notre classe favorisée il est courant de s'en remettre à l'école privée pour l'instruction de notre future «élite». Mais ils sont nombreux maintenant aux E.U. à penser qu'une partie du succès de leurs concurrents du Japon et d'Europe tient à la qualité supérieure de leur main-d'oeuvre. Et chez nous, l'indifférence de notre classe dirigeante à l'égard de l'éducation de la masse n'est-elle pas pour quelque chose dans le médiocre contenu technologique de notre industrie? (Bien sûr, il y a d'heureuses exceptions.)

Bernard TERREAULT
Montréal, 22 mars.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Vivre moins pour vivre plus

Jacques Dufresne

NOUS vivons moins que le reste des Canadiens, mais nous vivons plus. C'est sur cette note optimiste que s'ouvre l'excellent petit livre sur les médicaments que vient de publier le Conseil des Affaires sociales et de la Famille.

La notion d'espérance de vie est ambiguë. Nous le savions. Elle remplace la vertu d'espérance sans nécessairement remplir sa place. Elle nous incite à réduire la vie à la durée, à ramener une réalité complexe, difficilement mesurable, la qualité de la vie, à une mesure grossière.

Puisqu'on fait de la statistique à propos de tout, on aurait pu choisir l'espérance de puissance sexuelle comme indicateur de la santé et du progrès social. De toute évidence, l'espérance de puissance a plus de rapport avec la qualité de la vie que l'espérance de durée, laquelle est un signe d'épuisement et de fatigue, du moins lorsqu'elle devient le but central d'une existence et d'une civilisation. Mais peut-être aurait-on découvert que l'espérance de puissance est moins grande chez les Blancs et chez les riches que chez les Noirs et chez les pauvres.

De telles données pourraient s'avérer gênantes. Le Conseil des Affaires sociales et de la Famille a donc jugé plus sage de s'en tenir à la notion générale d'espérance de capacité fonctionnelle. «On a noté que l'allongement de la vie aux États-Unis au cours de la dernière décennie s'est accompagné d'une détérioration de la capacité fonctionnelle des individus. Le nombre d'années à vivre en bonne santé est demeuré le même malgré l'augmentation de la durée de la vie».

Des mesures semblables ont permis de constater que le Québécois est appelé à mourir plus jeune, mais qu'il peut espérer vivre plus longtemps en bonne santé, sans restriction d'activités, que le reste des Canadiens.

Pour expliquer ce phénomène, on pourrait être tenté de tirer des hypothèses fantaisistes des données sérieuses du livre. Dans l'ensemble, pour les 11 catégories de médicaments étudiés, les Québécois consomment moins que le reste des Canadiens. Les excès des autres sont du côté des vitamines, des antibiotiques et des remèdes contre les maux d'estomac, les nôtres du côté des hormones anovulatoires et des tranquilisants. On aimerait pouvoir en conclure que nous tenons plus à jouir de la vie qu'à l'étirer tandis que nos voisins, consommateurs de vitamines, tiendraient plus à l'étirer qu'à en jouir. Une seule chose paraît certaine: hormones et tranquillisants sont les médicaments les plus toxiques. Ces hypothèses reposant sur l'association de deux ou trois séries de faits sont toujours trompeuses. Les auteurs du livre ont eu raison de n'en point faire. Pour pouvoir expliquer notre bonne performance en ce qui a trait aux capacités fonctionnelles, il faudrait, tout en tenant compte de facteurs génétiques encore obscurs, remonter aux conditions de vie d'il y a 60 ans et plus, au moment où sont nées les personnes aujourd'hui âgées.

Le Conseil est sage. Il se contente de rappeler que Québécois et autres Canadiens consomment trop de médicaments. Les explications fournies, besoin de solutions magiques, attitude du médecin, publicité, n'ont rien d'original; mais de la part d'un organisme officiel qui s'adresse au gouvernement et à l'ensemble de la population, elles sont une preuve de courage et de détermination.

Les pharmaciens par exemple sont mis en cause à partir de données recueillies par des membres de leur profession. Une étude faite auprès des pharmaciens de la ville de Québec a permis de constater «qu'une majorité de pharmaciens n'avait pas pris la peine d'informer le client des précautions à prendre lors de la prise du médicament qu'il venait d'obtenir, alors qu'il pouvait en résulter des effets secondaires sérieux. En outre, cette étude a révélé qu'un grand nombre de pharmaciens visités (78,8%) n'ont pas décelé d'interaction entre les deux médicaments prescrits que l'enquêteur s'apprêtait à acquérir.

La prise simultanée de ceux-ci pouvait causer des effets secondaires graves. Cette recherche a aussi dévoilé que 60,6% des professionnels interrogés ont fourni une mauvaise réponse à des questions d'ordre pharmaceutique et thérapeutique». On notera que les pharmaciens reçoivent des honoraires de l'État pour les conseils qu'ils donnent.

Le livre se termine par une série de recommandations. Les premières ont trait à l'éducation du public. Le Conseil aurait pu proposer un programme calqué sur celui du Fédéral, c'est à dire contrôlé par l'État et diffusé par les mass médias selon des procédés n'excluant pas les techniques de conditionnement. Il recommande plutôt «que des programmes d'éducation sur le bon usage du médicament soient mis sur pied à un niveau local par des organismes du milieu, que ces programmes incluent des alternatives aux médicaments et des solutions pratiques pour gérer les crises, qu'ils portent enfin sur la connaissance de son corps et de ses capacités d'autoguérison».

Cette approche conviviale sera peut-être à court terme moins efficace, mais elle a au moins le mérite de ne pas entrer en contradiction avec le but visé: l'autonomie. Si les gens consomment tant de médicaments superflus c'est précisément parce qu'ils sont sous la dépendance de modèles culturels aliénants et de techniques de publicité avilissantes. En quoi auront-ils progressé si on les amène dans une direction opposée par des procédés de même nature? N'étant pas devenus plus autonomes, peut-être iraient-ils chercher près d'un gourou la sécurité qu'on leur a interdit de chercher dans une drogue, quitte à revenir à cette drogue une fois les effets de la campagne de publicité dissipés.

La proposition concernant l'éducation du public doit être rattachée à une autre, qui la complète au niveau de la recherche: «que le Fonds de recherche en santé subventionne des études sur les divers moyens d'adaptation qui sont pratiqués par la population qui ne recourt pas à une béquille pharmacologique». Cette orientation de la recherche découle d'une sagesse élémentaire qu'on redécouvre depuis quelques années notamemnt sur l'influence de psychiatres comme Paul Watzlawick, de Palo Alto.

Grâce à son système immunologique notre organisme surmonte à chaque instant des débuts de cancer ou d'infection. La santé est l'accumulation de ces petites victoires. Il en est de même sur le plan psychologique. Divers petits événements de la vie quotidienne, divers événements secrets de la vie affective et religieuse nous permettent d'échapper à des débuts de dépression et nous évitent de succomber à nos tendances névrotiques permanentes. Notre santé mentale est le produit de tous ces petits redressements, qui sont notre vie elle-même.

N'est-il pas heureux qu'on veuille retrouver dans les replis des rites et des habitudes l'information accumulée par des millénaires de comportements adaptatifs. Konrad Lorenz a observé que l'oie cendrée tombe en dépression lorsqu'il lui est impossible d'exécuter un certain cérémonial de triomphe.

Pierre Laurin au DEVOIR

- Les milieux d'affaires sont en révolution tranquille
- Le nationalisme économique ne cherchera pas l'indépendance
- La présence de l'État devient parfois pernicieuse
- La vraie gauche disparaît et le Québec s'embourgeoise

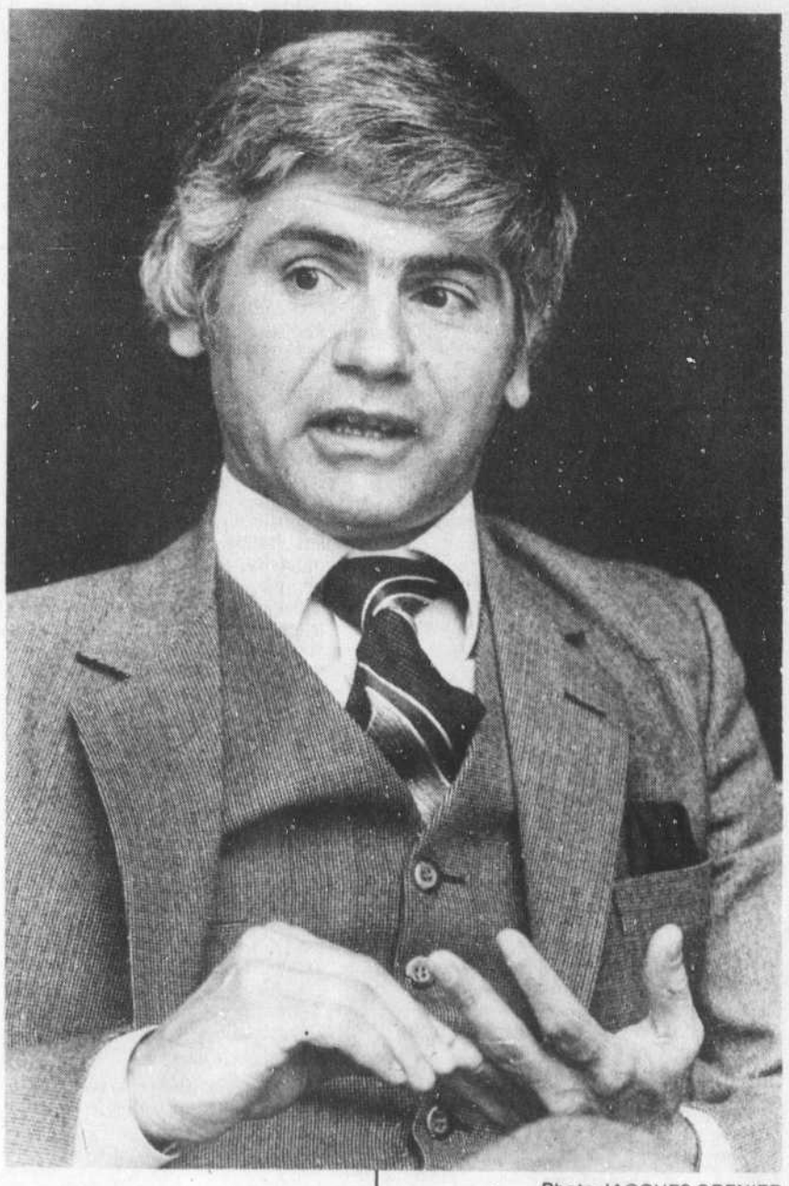

Photo JACQUES GRENIER

propos recueillis par
LISE BISSONNETTE

C'E n'est qu'une fois le magnétophone rangé, l'entrevue terminée, les amabilités de départ dites, que Pierre Laurin a laissé tomber qu'il annonçait le jour même son départ de l'École des Hautes Études commerciales, la «maison» où il a étudié et qu'il dirige depuis 1975. Et pour aller où? faut-il insister. À la vice-présidence à la planification de l'Alcan, où il supervisera les projets de la multinationale au Canada, aux États-Unis, à l'étranger. On ne saurait être plus modeste...

On ne l'imagine pas autrement, quand les élégants bureaux de la Place Ville-Marie mettront Montréal à ses pieds, au lieu d'un coup d'oeil limité aujourd'hui à l'entrée des étudiants, rue Decelles. Il a le sourire timide, l'enthousiasme tranquille, un plaisir évident à l'action.

Ce matin-là, il ne ressemblait surtout pas à quelqu'un qui s'envole vers un tout autre univers. Vous n'avez pas franchi le seuil de son bureau, parfaitement anonyme au sixième étage, qu'il vous amène au pas de course faire connaissance de son école: une splendide bibliothèque, la deuxième en importance pour les études en administration en Amérique du Nord, ouverte aux étudiants des autres universités montréalaises et au grand public; des étages de classes le long de couloirs bétonnés dont il prend le temps de vous dire qu'il s'agit là de la méthode de construction la moins coûteuse; partout des banderoles rappellent que nous sommes en pleine «semaine de la femme» aux HEC, véritable signe des temps et de la fin d'un ghetto, puisque les gestionnaires au féminin seront bientôt près de la moitié des étudiants; dans le hall d'entrée, un autre signe vous ramène à d'autres temps, celui des tableaux de «finissants» avec toges et devises... Le directeur des HEC est plutôt fier de cet esprit d'école «qui revient», et on devine qu'il n'y est pas pour rien. Avant l'entrevue, il nous fait voir un vidéo de promotion des HEC qui a dû séduire plus d'un cégépien. Cette école est le prisme d'où il perçoit la génération montante, le Québec d'aujourd'hui, celui de demain, et où il nourrit les espoirs dont il nous entretient aujourd'hui.

L.B.: Le Québec de la Révolution tranquille, c'était en grande partie l'État, qui allait jouer un rôle majeur. Les années 80 continueront-elles sous le même signe?

P.L.: Le rôle de l'État, je le situe dans une perspective historique bien particulière. 1960 a été une étape importante mais pas le déblocage auquel on pense très souvent; sur le plan économique, le réveil a été plus spectaculaire que profond. Ce qui a été intéressant, c'est que pour la première fois notre nationalisme devenait économique, avec le slogan «maîtres chez nous». Mais cela n'a pas coïncidé avec un intérêt accru, chez les francophones, pour le monde des affaires. On a continué à avoir une certaine peur de se frotter à la concurrence et on a pensé régler le problème en s'y attaquant de façon indirecte, par les sociétés d'État, les règlementations, la présence accrue de l'État dans l'économie. Peut-être étaient-ce là les seuls leviers que nous pouvions contrôler; c'était sûrement une étape nécessaire. Mais le vrai déblocage, pour moi, se produit depuis six ou sept ans, depuis que les jeunes veulent entrer massivement dans le mode des affaires, ne plus se contenter d'analyser les gens d'action, mais faire eux-mêmes des gâteaux et des tartes.

L.B.: N'est-ce pas une illusion d'optique? Ils pourraient être forcés de se diriger là parce que la fonction publique et parapublique a cessé de croître, ne peut les recevoir.

P.L.: Je pense que c'est plus profond. Je ne veux pas jouer au psychanalyste social mais ce que je vois chez les jeunes qui nous arrivent, c'est peut-être la première génération de Québecois francophones qui n'ont pas cette sorte de complexe d'infériorité qu'ont eu certains nationalistes qui cherchaient plutôt à se défendre, à se faire des frontières. Chez les jeunes, je décèle une sécurité culturelle nouvelle. Prenez la question linguistique: ils insistent pour travailler en français mais le fait de travailler en anglais si les circonstances l'exigent est moins chargé de drame qu'autrefois. Peut-être est-ce l'effet de la loi 101 et d'autres mesures semblables, mais ils sont sûrs d'eux-mêmes, ils se sentent capables de faire concurrence aussi bien à quelqu'un de Vancouver que de Montréal ou de la Beauce. Leur évolution est peut-être le fruit d'un concours de circonstances, mais elle est là tout de même.

L.B.: Au gouvernement, vous ne voyez pas la même chose?

P.L.: Tout bouge partout, mais il y a des endroits où ça bouge plus vite... D'une façon générale, chez les fonctionnaires, il reste une méconnaissance de ce qu'est le monde de la concurrence, qui amène une sorte de méfiance. Elle est toujours présente.

L.B.: On parle quand même avec beaucoup d'enthousiasme de la petite et moyenne entreprise.

P.L.: Il y a beaucoup de folklore là-dedans, qui se rattache un peu à notre ancien nationalisme (nous autres, on n'osera pas à aller dans les grosses affaires, on va se contenter des petites affaires, c'est petit et on est sûr de réussir...). Les jeunes ont moins la hantise, l'aversion de tout ce qui est gros, qui est un peu associé à l'autorité, au fond. Il est dommage que les gens qui ont des fonctions d'autorité entretiennent ce mythe autour de la PME. Si on veut vraiment la développer au Québec, la façon la plus efficace de le faire, c'est de développer les grandes entreprises, car les grandes entreprises font vivre les PME par leurs sous-contrats. Si on veut tuer les PME, le moyen le plus sûr, c'est d'être hostile à la grande entreprise. Faire une dichotomie comme maintenant, c'est du floklore. Une stratégie industrielle fondée sur la PME, c'est plus missionnaire que réaliste. Il faut plutôt une stratégie globale, à l'intérieur de laquelle des politiques précises compenseraient les faiblesses inhérentes à la PME.

L.B.: Mais le Québec peut-il avoir une stratégie globale, agir sur tous les leviers?

P.L.: Quand je parle de stratégie globale, je ne pense pas à ceux qui veulent choisir de grands secteurs d'intervention et tout ordonner en fonction d'eux. Je suis peut-être vieux jeu, mais je crois aux forces du marché. Nos forces relatives peuvent s'exprimer à travers les percées qu'on peut faire sur le marché. Bombardier en est un exemple. Qui aurait dit qu'on pouvait développer une force dans le domaine de l'équipement de transport? Avoir une stratégie, ce serait favoriser les gens qui se démontrent gagnants, en termes de créations d'emplois et autres effets d'entraînement. Et évidemment, c'est auissi miser sur nos avantages naturels, comme l'électricité, ou la situation privilégiée de Montréal du point de vue du transport des marchandises par exemple. On pourrait faire des politiques précises qui correspondent à ce que les marchés vont vouloir. Mais pas de listes de secteurs privilégiés, dressées par des fonctionnaires!

L.B.: L'État n'est plus qu'un soutien du marché?

P.L.: Il a eu un rôle important, c'était une étape nécessaire. Les succès de l'Hydro-Québec ont certainement eu un effet incalculable sur la mentalité dynamique des jeunes dont je parlais tout à l'heure. Mais il y a un mouvement de balancier. Actuellement, si l'État se préoccupait d'appuyer les formules gagnantes, de diminuer certains freins à plusieurs activités économiques, le poids de l'impôt par exemple, ce serait déjà beaucoup. On a été très loin dans un sens et il va falloir bientôt revenir vers l'autre sens. Nous avons atteint un point où la présence de plus en plus envahissante, parfois pernicieuse de l'État, finit par bloquer le développement des investissements au Québec. La Caisse de dépôts en est un exemple. Elle a des buts louables, je comprends qu'on veuille acquérir une participation importante dans des entreprises pour influencer certaines décisions. Mais certains se disent que s'ils investissent au Québec, ils risquent de voir la Caisse de dépôts acheter une grande partie de leurs actions et ils n'aiment pas ça. On a peut-être atteint un maximum de ce côté. On devrait être capable aujourd'hui de se frotter à la concurrence sans cette protection d'État. Je ne blâme pas les gouvernements qui l'ont fait, libéral ou péquiste, mais il me semble qu'il est temps de passer à autre chose.

L.B.: Mais pour les francophones, l'égalité économique n'est pas tout à fait gagnée, surtout au sommet, et nous sommes en pleine crise au surplus.

P.L.: À mon avis notre dynamisme actuel est la meilleure arme devant la récession actuelle. Je vous donne un seul exemple; je connais un groupe qui travaille à la mise sur pied d'une entreprise de recyclage de l'huile industrielle, une entreprise qui peut devenir énorme parce qu'elle règle un problème d'environnement et qu'elle va aider d'autres entreprises à faire d'importantes économies. Autrefois, c'est peut-être une grosse compagnie qui se serait lancée là-dedans. Aujourd'hui, ce sont des gens d'ici, des francophones qui se lancent dans cette très importante affaire et pour moi, c'est bien plus intéressant que de voir l'État nationaliser une sidérurgie ou autre chose. À cause de l'entrée massive des jeunes dans le domaine de la gestion, un réservoir de ressources humaines se crée en ce sens. L'écart économique au sommet dont vous parlez pour les francophones va demeurer encore quelques années, mais tout est là, désormais, pour que s'établisse l'équilibre. Je ne crois pas que la présence plus importante de l'État aiderait à accélérer le processus; c'est plutôt l'inverse qui risque de se produire. Ma crainte, au contraire, c'est que les personnes compétentes que nous préparons ne trouveront pas de défis en nombre suffisant, quand elles seront prêtes à y faire face, parce que des compagnies auront boudé le Québec, justement à cause de la présence trop grande de l'État, d'un environnement politique perçu comme hostile à la grande entreprise. Tout est en place pour modifier considérablement l'image traditionnelle du Québec, mais j'ai peur qu'au moment crucial, dans quelques années, les occasions elles-mêmes aient disparu à cause de ce climat.

L.B.: Vous partagez donc l'analyse de ceux qui s'en prennent au climat politique de l'heure?

P.L.: C'est un ensemble qui fait le climat. On a trop tendance à jeter la pierre au seul Parti québécois. À tort ou à raison, il faut cependant se rendre compte que les perceptions sont importantes. Les relations de travail sont perçues comme plus conflictuelles qu'ailleurs. Les gens qui occupent des postes de leadership et qui influencent l'opinion, y compris les journalistes, paraissent plus négatifs vis à vis des entreprises. Le pouvoir politique semble plus interventionniste. Il y a une dimension symbolique dans le fait que les gens les plus mobiles sont taxés d'un impôt plus progressif, là aussi, il y a un message. Qu'on soit socialisant ou non, dans une économie ouverte, ce n'est pas très invitant pour des professionnels spécialisés, des cadres. Ce climat d'ensemble ne joue pas en faveur du Québec, même si tout est là pour que nous atteignions une grande prospérité.

L.B.: Le Québec n'est-il pas condamné à être une société un peu plus idéologique que les autres en Amérique du Nord?

P.L.: Je ne crois pas. Les professeurs trop doctrinairement marxistes risquent de se faire huer ici comme autrefois, à l'époque où nous sortions du collège, nous ne voulions plus rien savoir de ceux qui nous parlaient de religion. Les jeunes réagissent aux idéologies empruntées du 19ème siècle et je dirais même que la jeunesse du Québec est la plus pragmatique au Canada. Elle a eu la chance ou la malchance de connaître un type d'enseignement qui lui proposait des visions idéales de société, puis de voir arriver ces visions au pouvoir, et devenir comme les autres. Ils ont vu ce que ça donne et ils sont devenus plus réalistes. C'est sûr que les étudiants de sciences sociales sont plus à gauche que les nôtres aux HEC. Mais, toutes proportions gardées, je ne serais pas surpris qu'ils vivent une évolution semblable.

L.B.: Je pensais aussi à la question nationale, qui suscite ici des débats bien particuliers.

P.L.: On a toujoues pensé que la question nationale nous porterait à nous montrer défensifs, à nous replier sur nous-mêmes. Je suis profondément nationaliste et, avec le type d'éducation qui prévalait dans ma famille, il était impossible de ne pas l'être.. Les circonstances m'ont amené à exprimer mon nationalisme de façon à m'affirmer, à vouloir exercer une influence non seulement au Québec mais au-delà et, je crois, en ce sens, que je suis peut-être plus représentatif de ce qu'on voit maintenant chez les jeunes. Le nationalisme peut être un moteur du développement économique. On l'a vu chez les Juifs qui ont toujours voulu compenser leur situation de minorité en cherchant à avoir une importance économique plus forte que leur nombre. Voilà peut-être ce qui se brasse ici. La révolution tranquille, pour ce qui touche les affaires, c'est maintenant qu'elle se produit.

L.B.: La prochaine forme du nationalisme québécois serait capitaliste?

P.L.: Le monde des affaires est certainement en train de vivre sa révolution, quinze ou vingt ans en retard. Elle a probablement été préparée par d'autres révolutions tranquilles, il faut le reconnaître.

L.B.: Ce nationalisme nouvelle manière va-t-il poser à nouveau la question de l'indépendance?

P.L.: Je ne le crois pas. Dans la mesure où les Québécois auront des intérêts dans le reste du Canada, comme Provigo par exemple qui a maintenant des magasins partout au Canada, ils ne verront pas d'avantages à une séparation. Je crois que la volonté d'indépendance politique va diminuer, mais que la pression va augmenter pour que les décisions politiques prises pour l'ensemble du pays tiennent beaucoup mieux compte des intérêts économiques du Québec, comme cela a toujours été le cas pour l'Ontario.

L.B.: Croyez-vous vraiment que le Québec pourrait rattraper du pouvoir alors que le centre de gravité semble constamment se déplacer vers l'Ouest canadien?

P.L.: Sortons ma boule de cristal personnelle. L'Ouest va avoir une influence économique considérable dans les décisions prises à Ottawa, mais l'Ontario va être le grand perdant. Le Québec n'est pas si mal placé. L'électricité n'est pas développée dans sa totalité. L'hydrogène qu'elle permet de produire sera très importante pour les énergies nouvelles. Le Québec est bien placé aussi pour des industries de pointe: l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'électronique et le micro-électronique. L'Ontario dépend beaucoup plus d'industries manufacturières traditionnelles qui souffrent plus de la récession. Dans notre cas, il faudrait que les facteurs intangibles dont je parlais soient incitatifs, soutiennent, plutôt que de devenir des contraintes, du bois dans les roues comme c'est malheureusement le cas actuellement. Avec l'arrivée en grand nombre de diplômés dans des secteurs plus professionnellement pratiques, le génie et l'informatique en même temps que la gestion, nous allons voir aux postes de commande un groupe qui va faire de plus en plus pendant à l'élite issue de 1960, celle des sciences humaines, qui avait succédé à l'élite plus traditionnelle des médecins, avocats, et autres professions libérales.

L.B.: Le paysage politique risque de se transformer aussi.

P.L.: Il me semble que la population demande dès maintenant un type de leader qui soit à l'aise avec les réalités pratico-pratiques. Mais je n'en vois pas actuellement qui représentent très bien ces aspirations. C'est pour moi très inquiétant de constater que les personnes qui deviendraient des leaders efficaces sont justement celles que la politique n'intéresse pas. D'un point de vue strictement financier, ce n'est pas intéressant. Mais surtout, ce n'est pas le type de personnes qui aiment la controverse publique et l'incertitude. Pour eux, la politique est une rupture considérable. Il y a peu de continuité entre leur type de travail et la politique. Nous faisons donc face à une pénurie de ce côté, et je ne sais pas comment nous pourrions la résoudre.

L.B.: Si la révolution des affaires était si forte que vous le dites, elle générerait sans doute ses leaders?

P.L.: Elle va générer des leaders dans leur sphère d'activité, mais je crains qu'ils participent aux débats publics seulement pour défendre leur point de vue, qu'ils refusent de participer à ces débats à partir d'un éclairage général, qui transcende leurs activités propres.

L.B.: Ce Québec capitaliste va-t-il devenir de plus en plus américain, va-t-il cesser d'avoir peur de l'axe nord-sud?

P.L.: Je me demande si les Américains ne respecteraient pas plus notre identité collective que les gens de l'Ouest d'une certaine façon. Ils nous connaissent mal, c'est sûr, et il faut compter avec le fait qu'on n'a jamais rien fait pour stimuler des possibilités intéressantes de part et d'autre. Je suis content de voir le ministère des Affaires intergouvernementales s'intéresser enfin aux États-Unis. Pour les Québécois en général, c'est une chose très naturelle.

L.B.: Nous n'avons guère parlé de nos conflits sociaux, en période de crise économique...

P.L.: Je vais vous surprendre. Une chose qui m'inquiète, c'est la disparition graduelle d'une véritable gauche au Québec, où elle a toujours été une conscience importante. Les pseudo-intellectuels qui se disent à la défense du peuple, dans le fond, ils le méprisent, ce fameux peuple. Ils ont inventé le mot «kétaine», un mot si méprisant... Des gens qui sont vraiment issus de la masse et qui défendent d'une façon profonde et sincère son point de vue, on en trouve de moins en mois. Un René Lévesque, surtout durant ses jeunes années, était un représentant de ce que j'appelle une gauche vigilante, dont nous avons besoin face à des intérêts qui ne sont pas nécessairement malveillants, mais qui se préoccupent d'autre chose. Actuellement, les gens qui se disent de gauche sont installés dans des postes confortables, la barbe bien taillée, dans les hautes sphères du fonctionnariat, ou ailleurs. Nous avons aussi une gogauche, des gens qui éprouvent une sorte de frustration, des impasses dans leur vie personnelle, et qui l'expriment en critiquant à tort et à travers le système de société. Ils ne font rien de vraiment précis, ils n'ont pas d'implication généreuse. Quand j'étais jeune, je me souviens de certains syndicalistes, Gérard Picard par exemple, qui vivaient ce qu'ils prêchaient, qui défendaient les gens sans moyens, mal équipés pour faire valoir leurs aspirations. Je vois de moins en mois d'individus comme lui au Québec.

L.B.: Et les syndicats?

P.L.: Leur langage finit par être vide. Les slogans ont remplacé, je crois, la véritable action au niveau local pour résoudre des problèmes. Si les groupes locaux pouvaient reprendre l'initiative face à ceux qui possèdent... Les grandes négociations centrales ne le favorisent pas, elles ne peuvent inclure les préoccupations locales. S'il peut se produire une réaction, qu'on retourne aux entités locales, il y a peut-être un espoir. Mais pour revenir à la question fondamentale, celle de nos conflits sociaux, je crois que le Québec en est arrivé à un point d'embourgeoisement assez considérable. Et la véritable conscience qui devrait se manifester devant ce phénomène se fait moins sentir, elle exprime moins qu'autrefois un vécu véritable, et cela m'inquiète.

Les conséquences du rapatriement de la constitution

suite de la premieère page

sont pas nécessairement préparés. Ils ne seront plus de simples interprètes de l'intention des législateurs, mais bien des interprètes de notre société.

De plus, l'article premier de la Charte peut avoir une application fort large, selon le sens que l'on donnera à l'expression «règle de droit», qui est très vague. Une loi est certainement une règle de droit, mais qu'en est-il des règlements, des arrêtés-en-conseil, des ordonnances? Un règlement d'une municipalité ou d'une commission scolaire peut-il aller à l'encontre de la Charte parce qu'il se situe dans des limites raisonnables et qu'il se justifie dans le contexte d'une société libre et démocratique? Il est possible de le croire. C'est donc dire que ce premier article de la Charte des droits peut en limiter considérablement l'application. De fait, la Charte sera ce que les tribunaux, et évidemment en dernier recours la Cour suprême canadienne, voudront qu'elle soit.

Les tribunaux auront, pour décider de l'application de la Charte, l'aide du Parlement fédéral et des législateurs des provinces qui, par l'article 33, ont le pouvoir d'ignorer les libertes fondamentales énumérées à l'article 2, comprenant, par exemple, la liberté de conscience et de religion, ou encore la liberté de la presse et des autres moyens de communication. Ils pourraient ignorer aussi les garanties juridiques des articles 7 à 15, y compris le droit d'ere jugé dans un délai raisonnable et d'être présumé innocent tant qu'on n'est pas reconnu coupable. Il est vrai que de telles lois fédérales ou provinciales devront être votées à nouveau tous les cinq ans, mais c'est là beaucoup plus une mesure de réflexion qu'une véritable limite aux pouvoirs législatifs fédéral et provincial d'aller à l'encontre de la Charte.

Cet article 33, appelée clause «nonobstant» est la conséquence d'un compromis qui, on le sait' a été difficilement négocié. C'est une solution de moyen terme qui peut s'avérer intéressante pour protéger, par exemple, l'autonomie législative des provinces, pour tenir compte de certains caractères spécifiques de leur population. Le Canada est un pays vaste et fort peu peuplé, où les moeurs peuvent varier considérablement selon les régions. Tout dépend cependant de l'usage que le Parlement et les législateurs feront de cette possibilité d'aller à l'encontre de la Charte. On peut croire que les politiciens n'en abuseront pas puisqu'ils doivent en répondre finalement devant leurs électeurs.

Dans ce contexte, la clause «nonobstant» de l'article 33 peut paraître plus acceptable que la dérogation judiciaire de l'article 1: contrairement au politicien, le juge n'est pas élu. Si les électeurs sont mécontents de l'action de leurs députés, il peuvent retirer leur confiance lors d'un prochain scrutin. Telle n'est pas la situation du magistrat qui n'a de compte à rendre à personne quant à la pertinence de ses jugements. Cela vaut encore plus pour les neuf juges de la Cour suprême, qui n'ont même pas à craindre d'être renversés par un tribunal supérieur. Évidemment, si les juges en venaient à interpréter la Charte d'une façon qui ne correspondait pas aux intentions des législateurs fédéraux et provinciaux, ces derniers auraient toujours le pouvoir de la modifier en conséquence. Une telle modification pourrait s'avérer bien difficile, en pratique, si l'on considère les discussions qui ont abouti à ce compromis.

C'est donc dire que l'application de la Charte des droits est soumise à l'application de deux clauses dérogatoires: l'une judiciaire par l'article 1 et l'autre législative fédérale et provinciale par l'article 33. Si ces deux mécanismes de dérogation ne s'appliquent pas, alors la Charte devient exécutoire et peut rendre inconstitutionnelle toute règle de droit qui lui est contraire. L'article 32(2) prévoit une autre dérogation: l'article 15 sur l'égalité ne sera en application que dans trois ans. Les dispositions fort importantes de l'article 15, même si elles sanctionnent la discrimination basée sur l'origine nationale, n'empêcheront pas cependant les droits linguistiques de s'appliquer immédiatement de par l'article 23.

Cet article a soulevé beaucoup de critiques, à cause des répercussions fort importantes qu'il pourrait avoir sur le fait francophone au Canada. Cet article enchâsse les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. Ainsi, les droits linguistiques sont-ils maintenant constitutionnellement protégés. Reste à se demander ce qu'ils comprennent et comment ils sont protégés.

Les critères établis par l'article 23 quant à l'admissibilité à recevoir l'instruction dans la langue de la minorité sont 1) la langue maternelle, 2) la langue d'instruction des parents au niveau primaire au Canada, 3) la langue d'instruction d'un enfant au niveau primaire ou secondaire au Canada. Le critère de la langue maternelle a soulevé beaucoup de critiques, surtout parce qu'il est quasiment incontrôlable. Pour tenter de faire fléchir le Québec, le gouvernement fédéral a prévu laisser à la province le soin de décider si elle veut s'y lier par une clause d'adhésion, inscrite à l'article 59.

C'est donc dire que le critère de la langue maternelle pour l'accès à l'école anglaise au Québec ne s'appliquera que si le gouvernement québécois l'accepte. C'est certainement là un bon compromis. On peut cependant se demander pourquoi l'article 59 prévoit que l'adhésion puisse être exercée indifféremment par le gouvernement, ou l'assemblée législative de la province. Il m'apparaît inconcevable qu'une telle décision puisse être prise unilatéralement par un gouvernement. La polarisation bipartite que nous connaissons actuellement au Québec n'est pas une règle immuable et la possibilité d'un gouvernement minoritaire est toujours présente. L'article 59 permettrait à un gouvernement québécois minoriatire de prendre la décision d'accepter le critère de la langue maternelle. Même si une telle décision entraînait la chute du gouvernement, elle serait irréfutable, par le texte même de l'article.

L'article 23(b) impose ce que l'on a appelé la «clause Canada». Cet article signifie que les Canadiens qui ont reçu leur instruction primaire en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire leurs enfants, au niveau primaire et secondaire, dans cette langue partout au Canada. Pour bien comprendre les réelles implications de cette fameuse «clause Canada», nous devons tout d'abord faire les remarques suivantes:

a) L'instruction doit avoir été reçue au niveau primaire;

b) l'instruction doit avoir été reçue au Canada;

c) le droit est limité au niveau primaire et secondaire. Il ne comprend pas l'université.

d) le droit est soumis à l'existence d'un nombre suffisant d'enfants;

e) le droit ne peut être exercé dans un établissement d'enseignement distinct de ceux de la majorité que si le nombre d'enfants le justifie.

La clause Canada de l'article 23 (1b) contient une ambiguïté de taille. Un seul des parents ou les deux doivent-ils avoir reçu leur instruction dans la langue de la minorité où ils résident? L'article ne le précise pas. Le texte de l'article laisse croire qu'un seul parent suffit à générer le droit. En effet, l'article 23 ne garantit pas le droit des parents, mais bien celui des citoyens qui sont parents. On voit mal comment une famille monoparentale pourrait se voir privée de ce droit.

L'application de la «clause Canada» est donc en elle-même relativement restreinte puisque seuls les enfants des parents qui ont fait leurs études primaires au Canada peuvent avoir le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. Prenons l'exemple d'une famille grecque qui immigre au Canada et s'installe tout d'abord à Toronto. Ses enfants fréquentent l'école anglaise au primaire puis, après trois ans, deviennent, avec les parents, citoyens canadiens. Quelques années plus tard, ils décident de venir vivre à Montréal. Les enfants ne pourront pas fréquenter l'école anglaise puisque leurs parents n'ont pas fait leurs études primaires au Canada. Cependant, les petits-enfants des parents immigrants pourront eux fréquenter l'école anglaise puisque leurs parents auront fait leurs études primaires en anglais à Toronto. Même l'immigrant d'Angleterre ne pourrait, en vertu de cette «clause Canada», envoyer ses enfants à l'école anglaise au Québec.

La «clause Canada» en elle-même n'apparaît donc pas si désastreuse pour le Québec. Le problème, c'est beaucoup plus l'article 23(2) qui établit le critère de l'instruction de l'un des enfants. Selon ce paragraphe, si, après avoir été reçus citoyens canadiens les membres de notre famille grecque viennent s'installer à Montréal, tous les enfants auront droit à l'école anglaise si l'un des enfants a été à l'école primaire anglaise à Toronto. La conclusion s'impose d'elle-même: ce critère annule à toute fin pratique les effets de la «clause Canada».

Ces dispositions linguistiques contredisent évidemment la loi 101 du Québec et il est fort probable que l'une des premières contestations constitutionnelles au lendemain de la proclamation de la loi constitutionnelle de 1981 portera sur cet aspect. Il appartiendra alors aux tribunaux de décider si malgré ses contradictions avec l'article 23 de la Charte, la loi 101 énonce des limites raisonnables et se justifie dans le cadre d'une société libre et démocratique (art. 1). Alors la loi demeurerait telle quelle. Autrement, elle serait amputée de ses élèments inconstitutionnels. De fait, ce sont les tribunaux qui décideront ce que peut signifier le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. Cela est vrai non seulement pour décider de l'existence du droit, mais aussi pour spécifier son contenu selon le fameux critère du «nombre suffisant».

(à suivre)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Singer

de la langue.

Ces articles attaqués sont les articles 53, 57, 58, 60 et 61 du chapitre VII de la Charte de la langue française (loi 101) concernant l'affichage et la publicité commerciale.

Le pivot pour ainsi dire du jugement rendu hier est l'arrêt Mackell qui a consacré en 1917 par la voix du Conseil privé, le droit d'une province à prohiber l'usage d'une langue, en l'occurrence le français, dans le champ de ses compétences.

Il s'agit plus précisément de la cause Ottawa Separate Schools Trustees c. Mackell où Lord Buckmaster a fait droit à la province d'Ontario d'interdire l'enseignement en français.

«Je comprends la déception des demandeurs Devine et Singer mais leur déception est celle des francophones de l'Ontario quand on a interdit en 1917 l'usage du français dans l'enseignement. Ce jugement est inattaquable, il a fait loi au pays, il me lie», a déclaré le juge.

Le juge Dugas ne retient que l'article 58 des dispositions attaquées, les autres articles faisant droit à une autre langue moyennant la juste place du français et il estime qu'ils n'imposent pas de prohibition mais seulement des conditions.

Il établit que le commerce local est «une affaire de propriété et de droits civils» à l'encontre de l'argument voulant qu'il y ait invasion du domaine fédéral et que même les effets indirects d'une disposition provinciale à l'extérieur de la province n'invalident en rien cette disposition du moment qu'elle vise à régler une affaire locale.

Il rappelle que l'affichage a des effets dans les limites du champ visuel et il estime que la publicité commerciale malgré la prohibition créée à l'article 58 qui dit «uniquement en français» est complétée par l'article 89 qui permet l'usage d'autres langues à certaines conditions.

Citant non seulement une abondante jurisprudence et les autorités, le juge Dugas repasse les actes constitutionnels de l'histoire du Canada pour conclure que la constitution canadienne ne traite pas la langue des minorités comme un droit fondamental. L'arrêt Mackell trouve encore là son application.

Quant à savoir si l'article 58, en créant une prohibition, envahit le domaine du droit criminel il reprend la jurisprudence pertinente pour démontrer qu'une province a le droit de prohiber et de punir si elle a compétence sur l'activité prohibée.

Une fois disposés les arguments selon lesquels les articles attaqués étaient du domaine fédéral dans leurs effets sur le commerce interprovincial et par leur volet prohibitif le juge Dugas s'attaque à la question de savoir si l'embêtant article 58 est incompatible avec la Charte des droits telle que votée par l'Assemblée nationale en 1975 d'abord parce qu'il limiterait leur liberté d'expression et ensuite parce qu'il serait discriminatoire à l'égard d'un groupe. Sur ce dernier point l'arrêt Mackell, encore lui, démontre que même si tel était le cas la province aurait droit à ses visées. «Mais ici, la loi s'applique à tout le monde: Grecs, Italiens, anglophones et francophones. Il est plus facile à ces derniers d'y obéir, mais cela ne dépend pas de la loi mais de leur familiarité avec la langue française», explique le juge. Il pense que les anglophones subissent plus que les autres ethnies l'obligation créée par la loi parce qu'ils ont utilisé plus que les autres leur langue dans l'affichage.

Reprenant encore divers jugements anciens et récents, le juge Dugas établit solidement que la liberté d'expression n'englobe rien de plus que le message et que cette liberté garantie par nos lois ne signifie pas celle de s'exprimer dans une langue ou une autre.

Il balaie du revers de la main un argument avancé accessoirement par le procureur général du Canada dans cette affaire selon lequel l'article 58 contredirait la loi canadienne sur les droits d'auteur, argument au sujet duquel le juge dit qu'il l'étonne encore.

«L'arrêt Mackell a tout réglé, dit le juge Dugas. Il démontre qu'une province qui agit dans un de ses champs de compétence peut régir tous les aspects d'une activité y compris la langue. Il démontre qu'une province peut prohiber l'emploi d'une langue. Il démontre encore qu'une loi ne perdrait pas sa validité si elle vise un groupe en particulier. Mackell a réglé la question constitutionnelle», conclut-il.

Interrogé dès après la publication de ce long mais limpide jugement, hier, le demandeur débouté, Allan Singer, commerçant de la rue Sherbrooke, s'est demandé s'il allait rester au Québec et a déclaré que c'était «terrible de vivre dans un pays où on ne peut pas afficher dans la langue de son choix».

Il a dit qu'il attendait de consulter ses avocats, Me Claude-Armand Sheppard en tête, avant de décider s'il allait se pourvoir en appel du jugement de M. Dugas.

«Ce jugement, a-t-il dit, n'attaque pas seulement moi mais tous les anglophones du Québec.»

Il a expliqué qu'il recevait d'innombrables dons pour le «Fonds de défense Allan Singer» et qu'il avait même reçu des sommes de l'Angleterre, terre natal du Conseil privé. M. Singer a émis l'opinion que le jugement qui venait de le débouter de son action contre Québec, affectait «les droits de liberté d'expression que j'ai gagnés en naissant en 1913».

Il a affirmé sur les ondes d'une station radiophonique anglophone dont l'animateur a dit taire les qualificatifs auxquels il songeait pour exprimer sa révolte contre le jugement du juge Dugas aux fins de ne pas risque l'outrage au tribunal qu'il avait l'intention de garder sur la devanture de son établissement les affiches anglaises pour lesquelles il fait face à une accusation en correctionnelle en vertu de la loi 101.

◆ Lévesque

souplissements de l'application de la loi 101 au chapitre des tests linguistiques imposés aux professionnels;

■ que le Québec demeure disposé à reprendre et poursuivre les négociations avec le gouvernement fédéral, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir pour les intérêts des Québécois, mais uniquement sur des dossiers économiques concrets;

■ qu'un consensus clair semble se dégager au sein du gouvernement, de l'aile parlementaire et du parti, en faveur de l'engagement du PQ dans les prochaines élections fédérales et qu'un sondage effectué récemment par les experts sondeurs du parti à travers le Québec indique que 55% des Québécois souhaitent voir des candidats péquistes aux prochaines élections fédérales tandis que seulement 20% y sont opposés;

■ que les Québécois demeurent à ce jour moins taxés que les résidents de l'Ontario et que le gouvernement Lévesque, s'il n'a pas d'autre choix, pourrait utiliser la marge de manoeuvre qui lui reste;

■ que les sondages et «pointages» effectués chaque semaine par l'organisation du PQ dans le comté de Louis-Hébert indiquent que le candidat du parti, M. Jean Keable, et le candidat libéral, M. Réjean Doyon, sont «nez à nez».

Au cours de cet entretien qui s'est déroulé dans les bureaux du premier ministre, au 17e étage de l'édifice d'Hydro-Québec à Montréal, M. Lévesque a refusé de lever le secret sur la forme et l'ampleur qui caractériseront les manifestations de protestations contre la visite de la reine Elisabeth II. Il a toutefois indiqué que les préparatifs ont fait l'objet d'intenses discussions, au cours des derniers mois, aussi bien chez les parlementaires qu'au niveau de l'exécutif national du parti.

À propos des possibilités d'assouplissements d'application de la loi 101, le premier ministre s'est dit particulièrement satisfait de la rencontre qu'il venait tout juste d'avoir avec les représentants de la communauté anglophone. Les requérants l'ont convaincus que les examens linguistiques rigoureux supervisés par le ministère de l'éducation pour l'obtention des diplômes des niveaux secondaire, collégiale et universitaire devraient suffire et permettre d'éliminer des tests supplémentaires jugés «humiliants et démoralisants».

Les représentants de la communauté anglophone ont toutefois échoué dans leur tentative de modifier la position du premier ministre et du gouvernement au chapitre de l'affichage. M. Lévesque a indiqué à ses visiteurs que la loi 101 à ce chapitre est impeccable et qu'il n'est pas question de l'assouplir pour l'instant. Il a néanmoins laissé croire que le gouvernement pourrait y consentir plus tard dans des milieux où les anglophones sont majoritaires.

Les quelque quinze représentants de l'Alliance-Québec ont sollicité la poursuite des négociations et ont obtenu du premier ministre la promesse d'une nouvelle rencontre au cours de l'été. Ces entretiens auront lieu après la tenue des états généraux de l'Alliance-Québec, prévus pour le début de mai.

Concernant la possibilité d'imposer de nouvelles taxes, le premier ministre a tenu à souligner qu'il s'agit là pour l'instant que d'une hypothèse qui pourrait se concrétiser seulement lorsque toutes les autres voies auront été explorées. Au nombre des autres hypothèses, M. Lévesque retient, en priorité, la gamme de services et de programmes que le gouvernement pourrait «couper». A ce propos, le premier ministre fait valoir que les Québécois sont demeurés conditionnés par les mauvaises habitudes dépensières qu'ils ont contractées au lendemain de la dernière guerre mondiale. C'est alors, note-t-il, qu'ils ont résolument voulu devenir des Nord-Américains normaux «Acapulco, Old Orchard et la grosse minoune.»

Cette entrevue accordée par le premier ministre du Québec au DEVOIR portait essentiellement sur la conférence au sommet que le gouvernement a convoquée à Québec pour les 5, 6 et 7 avril, et qui vise à faire le point sur l'état de la situation socio-économique du Québec. Cette deuxième tranche de l'entrevue sera publiée vendredi prochain dans le supplément économique du DEVOIR.

◆ Millions

Montréal que sur des crédits de $110 millions alloués à diverses ententes fédérales-provinciales, $20 millions ne seront pas utilisés à la fin de l'année fiscale, mercredi prochain.

La faute à qui? Personne au gouvernement fédéral n'ose répondre à cette question: quelquefois ce sont des études qui ne sont pas terminées, des gouvernements municipaux qui n'ont plus de crédits, ou surtout, un manque chronique d'information.

Dans le cas de l'offre de $35 millions faite au début de février, il s'agit de programmes visant à réembaucher des chômeurs de la forêt qui touchent actuellement $108 par semaine à l'assurance-chômage et qui, avec ce programme pourraient toucher jusqu'à $300 par semaine, comme en Ontario en travaillant à des activités de reboisement jugées nécessaires par l'industrie et les gouvernements. Ottawa ne peut agir «unilatéralement» dans ce cas puisqu'il s'agit souvent de terres de la Couronne provinciale. Selon un porte-parole du ministre fédéral, M. Axworthy, seules des discussions ont eu lieu entre fonctionnaires, et on les qualifie carrément de «nébuleuses».

L'Ontario a déjà un programme en marche depuis février parce qu'elle a fait coïncider l'offre fédérale avec un projet de la province. Des propositions seraient en discussion pour l'Ontario encore, pour la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick. Mais rien de précis à Québec.

Le bureau du DEVOIR à Québec a tenté à plusieurs reprises d'obtenir des explications des ministres du Travail, M. Pierre Marois, et du Développement économique, M. Bernard Landry. En vain.

Pour le programme d'emplois partagés, la responsabilité retombe cette fois sur le secteur privé, entreprises et syndicats, qui devraient soumettre à Ottawa des projets permettant d'éviter des mise à pied temporaires. La quasi totalité du fonds est épuisée et selon la mise à jour effectué jeudi soir par LE DEVOIR, l'Ontario a raflé 38% des projets, même si cette province a 34% des chômeurs canadiens. La Colombie-Britannique vient ensuite avec 26% des projets mais seulement 11.7% des chômeurs, les provinces des Prairies ont raflé 17% des crédits avec 10.4% des chômeurs et le Québec, avec 32.7% des chômeurs canadiens en février, n'a encore offerts que 13% des projets. Moins de 5,000 des 32,356 employés concernés par ce programme sont des Québécois, 15% environ.

Le ministère des Pêches a, lui aussi, un fonds de $8 millions pour créer des emplois temporaires dans cette industrie. Le cabinet a approuvé ces crédits en février mais Ottawa n'a encore annoncé aucun projet.

Toutefois, Ottawa est conscient que la trentaine des programmes qu'il met à la disposition d'entreprises québécoises sont sans doute trop méconnus des entrepreneurs. Le directeur régional du MEER a confié au DEVOIR qu'il achève un vaste examen de l'ensemble des programmes disponibles et il doit proposer, avant vendredi à ses homologues québécois, un protocole sur la façon de mieux coordonner, ou de rendre davantage complémentaire, les programmes fédéraux et provinciaux au Québec. On ignore si Québec s'est livré, de son côté, au même exercice.

Ce fonctionnaire fait partie d'un groupe de travail créé au lendemain de la rencontre entre ministres québécois et fédéraux le 1er mars à Québec. Ce jour-là, Ottawa refusait de participer à un programme d'urgence de $200 millions dont 75% auraient été fournis par le Trésor fédéral. En échange, Ottawa permettait d'essayer de mieux harmoniser ses politiques avec celles du Québec.

Toutefois, l'intervention d'Ottawa serait déjà considérable. Par exemple, en faveur des petites et moyennes entreprises, un secteur que le gouvernement du Québec accuse Ottawa «d'étrangler», le gouvernement fédéral a dépensé $545 millions l'an dernier, sans compter les garanties de prêts. Le gouvernement du Québec, pour sa part, a dépensé $135 millions.

Mais il semble que même ces sommes cachent une sous-utilisation des programmes. Par exemple, 1,318 PME québécoises ont obtenu des prêts de $186 millions à un taux réduit de 10% dans le cadre du programme d'obligations à la petite entreprise. Mais cela ne représente, malgré tout, que 11% des crédits offerts dans l'ensemble du Canada.

Le directeur régional du MEER a confié hier au DEVOIR qu'il y a une trentaine de points sur lesquels Ottawa pense pouvoir améliorer la livraison des programmes, ou la coordination entre les deux niveaux de gouvernements, et aussi la coordination entre les ministères de gouvernement fédéral. Les 20 bureaux que la Banque fédérale de développement possède à travers tout le Québec pourraient aussi être mis à contribution pour mieux faire connaître les programmes disponibles aux petites entreprises.

Mais on peut quand même s'interroger sur la manière dont les chômeurs québécois sont servis par ce système où l'esprit de coopération n'est pas toujours très évident. Le programme de création d'emplois dans le secteur de la forêt et des pêches concerne en premier lieu des régions-ressources comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, la Gaspésie ou le Nord-Ouest, régions où le taux de chômage varie de 17 à 20%.

Un haut fonctionnaire fédéral à Ottawa a confié hier au DEVOIR que les lenteurs à mettre en place de tels programmes ne sont malheureusement pas propres au Québec. Mais il y a des régions où le chômage est tout de même moins élevé, où il n'y a pratiquement pas de forêt et pas du tout de pêcheurs! De plus, lors de sa proposition d'un programme d'urgence de soutien de l'emploi, le 1er mars, programme où le Québec devait investir $73 millions et Ottawa $219.5 millions, le ministre d'État au Développement, M. Bernard Landry, avait déclaré qu'il pourrait être mis en place «dans un délai de quinze jours». Mais hier soir, il n'était pas encore en mesure de dire ce qu'il ferait avec une offre qui lui a été faite le 12 février dernier, il y a exactement six semaines.

◆ Clark

Clark, a mis en garde le gouvernement canadien contre tout excès qui provoquerait les Québécois opposés à l'accord constitutionnel. «J'espère que les plans qu'on dresse pour les activités de la reine tiendront compte de possibles réactions négatives dans la province de Québec. J'espère que la cérémonie ne poussera pas les Québécois, déjà mécontents, à l'être encore davantage», a déclaré M. Clark.

Le bureau du premier ministre à Ottawa, et Buckingham Palace à Londres, ont simultanément publié hier le programme officiel de la visite de la reine. Le soir de son arrivée, la souveraine se contentera d'une réception pour les journalistes et le personnel de la résidence du gouverneur général. Le vendredi, la reine aura un déjeuner avec le premier ministre, puis présidera à la remise des prix du duc d'Edimbourg, qui l'accompagnera et, après un gala au Centre des Arts, présidera un dîner en l'honneur de 300 jeunes Canadiens choisis par les députés de tous les comtés fédéraux pour les services rendus à leur société.

Le samedi, ce sera la proclamation officielle de la constitution puis l'inauguration d'un édifice restauré du Parlement, un déjeuner en l'honneur de tous les membres du Conseil privé, les membres actuels et anciens du cabinet fédéral, une réception pour les parlementaires et enfin un dîner d'État. La Reine quittera Ottawa pour Londres en fin de matinée le dimanche.

Derrière l'apparente désinvolture du premier ministre, on marche sur des oeufs à Ottawa et on craint les incidents qui donneraient à l'opposition de 35 à 40% des Québécois à l'accord constitutionnel un retentissement international. Certains groupes d'autochtones pourraient également tenter d'effacer l'échec qu'ils viennent de subir à Londres»

Malgré cette ombre au tableau, M. Trudeau s'est dit «heureux... On devrait penser à l'avenir maintenant et je suppose qu'il reste plus de progrès à faire dans le domaine de l'économie et de la constitution». Le chef conservateur a, lui aussi, souligné «encore et encore, que la réforme constitutionnelle ne fait que commencer et qu'il s'agit de créer un climat qui contribue dans l'avenir à l'avènement de changements positifs».

À ce sujet, le chef du gouvernement a quelque peu précisé sa pensée sur la «fin du fédéralisme coopératif» qu'il avait évoquée à sa dernière conférence de presse, il y a cinq semaines. Il était invité à commenter le rapport du Centre d'information sur l'unité canadienne lui recommandant d'éviter «toute confrontation directe avec les provinces au sujet des compétences», en particulier avec le Québec où, selon le rapport, «les francophones ont tendance à se ranger du côté du gouvernement provincial dans tout conflit avec le gouvernement fédéral».

M. Pierre Trudeau n'est pas du tout surpris de ces commentaires du Centre d'information sur l'unité canadienne, c'est «le bon sens» selon lui. Mais, a ajouté M. Trudeau, c'est aussi vrai pour toute autre province: «ce sont les forces centrifuges, d'une certaine manière, au sein d'une fédération et, pour cette raison-là, le gouvernement national, le gouvernement canadien, doit chercher à résoudre les problèmes par la voie de la coopération... C'est ce que nous avons fait depuis 1926, a poursuivi M. Trudeau, lorsque nous avons sollicité, prié, enjoint, demandé aux provinces de bien vouloir finir par consentir au rapatriement constitutionnel. Moi-même je l'ai fait pendant douze ans et je me suis montré prêt à concéder toutes sortes de transferts de juridictions aux provinces si elles voulaient bien rapatrier la constitution. Même chose pour l'avenir: je suis toujours prêt à coopérer mais je n'appelle pas coopération de la part des provinces une attitude qui, lorsqu'on leur transfère quelque chose comme $106 milliards sur une période de cinq ans, elles disent ah! c'est terrible, c'est dégueulasse, on en attendait plus. On ne dit même pas merci. Je n'appelle pas ça de la coopération».

Malgré cette amertume, M. Trudeau s'est défendu d'être parti dans une nouvelle campagne contre les premiers ministres provinciaux. Ses attaques contre MM. Peter Lougheed ou Allan Blakeney étaient ponctuelles, a-t-il expliqué, et ne témoignent pas d'un comportement délibéré.

Enfin le chef du gouvernement canadien ne se choque pas du tout que la reine Elisabeth préside aux cérémonies marquant la «décolonisation» du Canada. Il a rappelé qu'il avait proposé, dans le projet de loi C-60, un certain relâchement de ce symbole-là par un accroissement du rôle du gouverneur général mais toutes les provinces, y compris le Québec, s'y étaient opposées. M. Trudeau pense toujours que «cette sorte de combat autour de la monarchie risque de diviser inutilement les Canadiens... Je m'attends à ce que cette bataille-là soit menée par quelqu'un d'autre».

WEEK-END

SAMEDI

Une journée communautaire de solidarité avec le Salvador aura lieu à l'Université du Québec à Montréal sous le thème «l'Amérique centrale à l'heure des élections salvadoriennes». Pour inf. 282-3794.

■

Le Théâtre de Quartier vous convie à son spectacle intitulé *Un vrai conte de fées* qui sera présenté à 14 h au 1691 boul. Pie-IX. Le spectacle s'adresse à tous les membres de la famille. Entrée: Enfants $1. Adultes, $2. La représentation sera reprise le dimanche 28, même heure même endroit.

■

«Comment lancer votre propre entreprise», tel est le thème du séminaire organisé conjointement par la Jeune Chambre de commerce de Montréal et la Banque fédérale de développement et qui se tiendra à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455 rue Peel. Pour inf. 526-3309.

■

Vous êtes cordialement invités à l'exposition des oeuvres de Patrice Primiano qui aura lieu à la maison Louis-H.-Lafontaine, 314, Marie-Victorin à Boucherville jusqu'au 23 avril. Heures d'ouverture: 14 h à 16 h et 19 h à 21 h du mercredi au dimanche. Pour inf.: 655-3131 ou 645-3550.

■

La Communauté hellénique de Montréal organise en collaboration avec la Fédération hellénique des parents et tuteurs différents événements pour commémorer l'anniversaire de l'indépendance grecque. Il y aura dépôt d'une couronne sur la tombe du Soldat inconnu au square Dominion à 13 h.

■

Dans le cadre des activités culturelles aux bibliothèques, il y aura à 13 h 30 un concert de quatuor à cordes à Saint-Michel, 7601, rue François-Perreault et à la bibliothèque Monk, 1717, rue Desmarchais un spectacle de mime. Pour enfants: Ahuntsic, 770, boul. Henri Bourassa est, spectacle de marionnettes; Langelier, 6473 est, rue Sherbrooke, le cirque Edmont (marionnettes); L'Acadie, 11833, boul. de l'Acadie, atelier de marionnettes et masques; et à Hochelaga, 3568, rue Adam, «voyage au pays des bobines de fil». Pour inf. 872-5923.

■

À 20 h 30, au Gésù, 1200, rue de Bleury, Claire Silvera-Rochon, donnera un récital de ses compositions inspirées de la tradition des «spirituals», Sergio Arelano l'accompagnera au piano. Entrée: $5. Pour inf. 871-1639.

■

Pour les jeunes de coeur de 7 à 77 ans, le service des Activités culturelles de Saint-Laurent présente le film *Les Muppets, ça c'est du cinéma*, à 14 h, à la salle Émile-Legault, 613, boul. Saint-Croix.

■

Le septième congrès annuel des biologistes médicaux du Québec aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Pour inf. 819-376-5320.

DIMANCHE

Une journée de formation aura lieu à l'église du Christ-Roy, 9430, Lajeunesse de 13 h 30 à 17 h. L'enseignement donné par le père Jean-Guy Richard sera suivi de l'Eucharistie. Pour inf.: 677-1101.

■

Une causerie intitulée «Les fours à pain au Québec» sera donnée à 14 h, à la Bibliothèque centrale de Montréal par Mme Lise Boily-Blanchette. Un court métrage de l'Office national du film précédera cette causerie. Pour inf.: 872-5923, poste 38.

■

Dans le cadre des Conférences Courvoisier sur l'Art, M. Jean-Claude Planchard parlera de Léonard de Vinci, sa vie et son oeuvre à 11 h, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Dans le cadre de la campagne de Développement et Paix, organisme qui sollicite des dons pour aider les pays en voie de développement, il y aura présentation d'un film-choc *«L'Arme du blé»* à l'auditorium du campus Pont-Viau, 777 Bois-de-Boulogne, à 20 h. M. Michel Martineau animera cette soirée.

■

La Coopérative Alpha, 6260, avenue Victoria, au deuxième étage du Centre Van Horne, organisme un bazar. Pour inf. 739-1402.

■

Mme Carol Wincenc, flûtiste et Mme Patricia Michaelen, pianiste, seront les invitées du Ladies' Morning Musical Club, en la salle Maisonneuve de la P des A, à 15 h. Elles interpréteront des oeuvres de Bach, Hotteterre, Prokofiev, Enesco, Hindemith et Poulenc. Pour nf: 271-2566.

■

L'hôpital Saint-Joseph de la Providence, 11844, avenue Bois-de-Boulogne comptera ce dimanche une autre centenaire parmi ses bénéficiaires. Mme Marceline Saint-Jacques Dagenais. Il y aura concélébration eucharistique en la chapelle de l'hôpital à 14 h et vin d'honneur pour souligner l'occasion.

■

La ville de Montréal et le conservatoire de musique de Montréal présentent un récital de piano (classe de Raoul Sosa), à 15 h au Jardin botanique de Montréal.

■

Le Service des loisirs de la ville de Saint-Eustache vous convie à la projection du film *La Cuisine rouge* et à la discuission qui suivra, au Centre d'art de la Petite Eglise, 271, rue Saint-Eustache.

■

À 17 h, en l'église Saint-Edouard, angle Saint-Denis, et Beaubien, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, présidera à la fête de fondation de la Mission Notre-Dame d'Haïti. Pour inf.: 276-7659.

■

De midi à 15 h, au sous-sol de l'église Saint-Eugène-de-Rosement, 3400 est, rue Beaubien, un «repas de la faim» est organisé au profit de la «Maison du Père» (centre d'accueil pour les clochards de Montréal). On y présentera un diaporama sur les réalisations de l'oeuvre et on pourra échanger avec des personnes y ayant déjà reçu de l'aide. Entrée: $3. Pour inf.: 722-1741.

■

Le 165e anniversaire du Jour de l'indépendance grecque sera célébré par un défilé auquel se joindront quelque 1500 participants dont bon nombre porteront des costumes représentant diverses régions de la Grèce. Cette manifestation aura lieu le long de la rue Jean-Talon entre la rue Hutchison et le boul. l'Acadie et la tribune d'honneur sera placée entre les rues de l'Épée et Bloomfield.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à 11 h, la messe du carême de M. Laurencelle et à l'offertoire, «Una Hora». M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

À 13 h au Musée des Beaux-Arts de Montréal, Mme Constance Naubert-Riser, professeur en histoire de l'art à l'UdeM, donnera une conférence intitulée «Fernand Léger: réalisme ou abstraction.

■

Un encan d'oeuvres de céramique d'une cinquantaine de créateurs québécois aura lieu à la galerie Interaction, galerie d'expressions céramiques, située au 4060, rue Saint-Laurent, angle Duluth, 1er étage. L'encan est animé par M. François Beaulieu, au profit de la Galerie. Inspection des pièces de midi à 14 h. L'encan débute à 14 h. Pour inf.: 849-2791.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 27 mars 1982

«Bonheur d'occasion»

Un classique enfin porté à l'écran

par
Nathalie Petrowski

L'équipe de Claude Fournier lors du tournage de «Bonheur d'occasion», le roman de Gabrielle Roy adapté à l'écran. Photo Jacques Grenier

LE soleil était éclatant, le ciel terriblement bleu et la neige sale et presque «morfondue». Aux quartiers généraux de la police du Mont-Royal, deux agents s'engueulaient tellement fort que le personnel a cru un instant qu'ils en viendraient aux armes. L'agent de service Levine, basané, bedonnant, affichant une grosse bague en or massif et un fort accent anglais, a signé l'autorisation d'un air distrait. À la rubrique «motif», il a gribouillé «film», sans préciser. L'agent Levine n'a sans doute jamais lu *Bonheur d'occasion*, le roman de Gabrielle Roy qui en 1947 sema l'émoi dans les milieux littéraires remporta le prix Femina et scandalisa les gens mais surtout le curé en chaire de Saint-Henri qui n'aimait pas voir son quartier décrit avec autant de réalisme. L'agent Levine ne sait probablement pas que dans ce cas-ci, «film» signifie l'adaptation cinématographique d'un grand classique québécois. Peut-être ira-t-il voir le film dans sa version anglaise au printemps prochain. Il aura le choix en tous les cas, puisque le film se tourne en version simultanée et au pas de course.

Trois heures de l'après-midi. Le rendez-vous a lieu dans le terrain de stationnement du Centre d'art Mont-Royal. Camions Panavision, camionnettes, winnebago et voitures familiales attendent le signal pour commencer la remontée le long des flancs frileux du Mont-Royal. L'adaptation au cinéma de *Bonheur d'occasion* par le cinéaste Claude Fournier, le souffre-douleur de la critique québécoise, en est à sa quatrième semaine de tournage. La scène aujourd'hui se déroule pendant une partie de sucre. La famille Lacasse est là au complet, à l'exception de l'aînée Florentine (Mireille Deyglon) qui est restée à la maison pour séduire l'amour de sa vie, Jean Lévesque (Pierre Chagnon). La moitié de l'équipe de production attend en bas tandis que l'autre tourne déjà en haut. Qu'attend-on au juste? Les explications sont brumeuses. «Il ne faut pas que les voitures et les camions soient dans le champ de la caméra, explique de sa petite voix pointue la productrice et compagne de Claude Fournier, Marie-Josée Raymond.

Dans le simili-journal rédigé pour la promotion de *Bonheur d'occasion*, on apprend que Marie-Josée Raymond est «la productrice attitrée» de Claude Fournier. L'ancienne conceptrice de mode, comédienne et animatrice a débuté sa carrière de producteur en 1969 avec un autre grand classique québécois: *Deux femmes en or*. Elle a continué dans la même veine et avec le même partenaire jusqu'à ce jour. Leurs collaborations portent des titres douteux comme: *Les chats bottés* (1971), *Alien Thunder* (1973) *La pomme, la queue et les pépins* (1974), *Je suis loin de toi mignonne* (1976) et finalement l'inoubliable *Hot dogs* (1980).

Il va sans dire que Claude Fournier est un spécialiste des comédies dites «sexy» ou «sexploitantes». Démoli par les critiques qui lèvent le nez sur ce cinéma facile, vite fait, exploiteur et sensationaliste, il accomplit néanmoins des miracles aux guichets. Certains prétendent cependant que *Bonheur d'occasion*, un film budgété à 3.45 millions, risque d'être la dernière chance de Claude Fournier de réhabiliter son image et de démontrer aux mauvaise langues qu'il n'est pas un cinéaste à rabais (voire d'occasion). D'autres ne comprennent pas comment le principal investisseur, soit le gouvernement québécois et canadien, a pu mettre près de deux millions entre des mains aussi incompétentes. Gabrielle Roy elle-même, aurait été plutôt sceptique en apprenant que Claude Fournier viendrait trafiquer son oeuvre. Mais Gabrielle Roy tout comme Radio-Canada (1.7 million), l'ONF (1.1 million), l'IQC ($250,000), la SDICC ($250,000) et Famous Players ($100,000) n'ont rien pu y faire. Claude Fournier et Marie-Josée Raymond avaient une carte gagnante, la seule: les droits du roman rachetés à Universal au bout de deux ans de négociations. La multinationale américaine avait en effet acheté les droits de *Bonheur d'occasion* en 1947 à cause du succès et des prix (Femina et Litterary Guild of America) que le roman avait remportés. L'actrice Joan Fontaine avait été approchée pour un rôle. Mais suite à des problèmes d'union, le projet ne fut jamais mis en chantier.

Depuis près de 40 ans, *Bonheur d'occasion* dormait ainsi chez les voisin, sous une pile poussiéreuse de scénarios impossibles et inachevés. «Les négociations ont mis deux ans à aboutir, explique la productrice. C'est pas dans la politique d'Universal de se départir de projets déjà amortis. Il a fallu faire beaucoup de démarches. C'est pas qu'ils faisaient preuve de mauvaise volonté, c'est plutôt qu'ils n'arrivaient pas à comprendre pourquoi le projet nous tenait tant à coeur. Le Québec, pour eux, c'est au nord et ça ne veut pas dire grand'chose. Il a fallu leur expliquer qu'un de nos classiques nous avait échappé, leur expliquer que les classiques de par chez nous, se font rares. Il ont fini par comprendre.»

Le rendez-vous était à 3 h. Il est 4 h et nous n'avons toujours pas quitté le terrain de stationnement. Au cinéma, l'attente est toujours la même. Elle fait partie d'un bon vieux principe qui se répète de fois en fois, que le film soit bon ou pas. Le cinéma du monde entier est cousu du fil invisible de l'attente. Le spectateur n'en sait jamais rien. Une voix autoritaire se fait tout à coup entendre à travers le haut-parleur du walkie-talkie. On réclame les enfants. Les sept sont tous en bas âge à l'exception de Charlotte Laurier, cadette de Florentine. Les enfants se précipitent dans l'autobus en riant.

La mère de la petite Joanne McKay, 7 ans, regarde sa fille s'en aller avec fierté. Elle rêve d'une belle carrière d'actrice pour sa fille. Celle-ci a commencé dans les défilés de mode, a fait quelques commerciaux. Isabelle Lajeunesse l'a recrutée presque par hasard pour le rôle de Gisèle Lacasse qui lui demande de participer à 33 scènes. Elle a de petits yeux pétillants et des cheveux foncés comme sa mère imaginaire, Rose-Anna Lacasse, interprétée par Marilyn Lightstone une actrice de Toronto que l'on a déjà vue dans *Lies my father told me* et *In praise of older women*.

Le long cortège des voitures de production enfile le sentier qui mène au sommet de la montagne. La route est pavée de joggers impatients, les jambes nues et les shorts précoces, qui ne comprennent rien à ce va-et-vient artificiel. Le cortège s'arrête au beau milieu du chemin devant une vieille camionnette bourgogne remorquée par Richard Service Routier, poids lourds et légers. Claude Fournier réalisateur mais aussi cameraman est installé entre la camionnette et la remorque, entre la fiction et la réalité. Avec ses vieux jeans défraîchis, ses grosses bottes, son parka sans manches et ce ridicule petit chapeau gris qui lui écrase le crâne, il ressemble à un travailleur de la construction. Il ressemble aussi énormément à son frère Guy Fournier, à ne pas confondre évidemment. Il a l'air pressé par le temps, fébrile mais de bonne humeur.

Suite à la page 32

Thériault, le conteur

par René Lapierre

EVIDEMMENT vous connaissez déjà **Thériault**: vous avez lu *Agaguk* ou *Aaron* au cours de vos études, et il n'y a pas si longtemps encore un ami vous prêtait *Kestern* ou *Agoak*, réédité en livre de poche chez Stanké. En trente-huit ans, Yves Thériault a publié à lui seul plus de quarante titres différents, sans compter les traductions; plus, en fait, que n'en contiennent les catalogues généraux de bien des éditeurs. Le romancier figure déjà parmi les classiques de la littérature québécoise, et il est effectivement celui dont l'oeuvre semble avoir gardé depuis le commencement le plus de continuité, de constance, de tenue. (Bon, vous dites-vous, un panégyrique; mais attendez, attendez.)

Thériault est beaucoup mieux connu comme romancier que comme conteur. Exception faite d'*Oeuvre de chair*, paru en 1975, aucun recueil ne s'insère entre les *Contes pour un homme seul* (l'Arbre, 1944) et *la Femme Anna et autres contes* (VLB, 1981); or voici qu'à quelques mois d'intervalle VLB rapplique avec un second recueil de contes, un volumineux ouvrage qui forme le second volet des «contes, nouvelles et récits» de Thériault: *Valère et le grand canot. (1)*. Mais je sors perplexe de la lecture de ce livre. Peut-être un peu déçu; mais non, pourtant, pas exactement. Plutôt incertain. Bien sûr, on reconnaît facilement ici du travail d'écrivain; en témoignent l'aisance des dialogues, la netteté des images, la maîtrise du récit, bref, tout le *métier* de Thériault. Victor-Lévy Beaulieu ne manque pas de le souligner dans sa préface, en reproduisant quelques passages du recueil. Celui-ci, par exemple, extrait du conte intitulé «La tour»: «Pendant cinq ans, Dorothée habite le minuscule village à peine nommé, accroché à un flanc de montagne, invisible sauf son clocher, sous une gaine d'arbres verts, immobile et ne respirant qu'au rythme du ciel, un rythme large, patient, lent, presque trop profond.»

(Curieuse préface par ailleurs que celle-là, qui tient par rapport aux textes de Thériault une espèce de conte parallèle et autobiographique — typiquement véelbien — célébrant le conteur mais oubliant de parler de ses contes. Une sorte de lyrisme un peu rustique, façon poêle à bois, avec des accents de grand aïeul: moi aussi, dans mon jeune temps, à Trois-Pistoles... Mais passons.) De tels passages en effet possèdent toute la sobriété, la *solidité* profonde et émouvante des premiers contes de Thériault. «La tour», ou «Valère et le grand canot» (le conte éponyme), sont par exemple de fort beaux textes, denses et captivants. D'autres (comme «L'arbre», «Valéda», «Le fils de Yaweh») constituent eux aussi ce que l'on pourrait appeler des réussites; mais en général ce sont les textes les plus *longs*, comme «Valère» et «La tour», qui présentent le plus d'intérêt. Comme s'il n'y avait que là que le talent de Thériault se soit donné suffisamment de champ, comme si toutes les significations du conte n'avaient pu jouer suffisamment que là, dans une certaine épaisseur de récit; le conteur alors retrouve toute sa liberté, il redevient capable de moduler à sa guise les accents de son histoire, de produire avec finesse des *effets*.

Lesquels? Il est assez difficile de le préciser. Dans ses meilleurs textes Thériault procède par raccourcis efficaces, saisissant d'un seul trait ce qui nous apparaît subitement comme une sorte de *vérité* du conte. Il peut alors proposer des finales en taille-douce, des fins de récit où justement le récit ne finit pas mais se dépose doucement, comme sans en avoir l'air, au niveau de l'habituel, au seuil de la vie de tous les jours. Pas de finale bruyante, pas de «punch», mais un simple retour du merveilleux ou de l'étrange au quotidien: une rentrée en douceur dans l'ordinaire de ce qui reprend *après* le conte et qui n'appelle plus le commentaire. La vie, comme on dit.

On s'attendrait, avec l'intransigeance coutumière du lecteur, à ce que cela se reproduise avec chaque récit, à ce que chaque conte refasse la boucle. Malheureusement de ce point de vue l'unité du recueil n'est pas très grande. La technique de l'atténuation, l'effet de sourdine qui permet aux contes dont je viens de parler de se dénouer simplement, dans une réserve toute sobre, détermine au contraire en d'autres endroits un affadissement pur et simple du message, un fléchissement important de la signification des textes. Certains récits qui pourtant s'annonçaient bien («La robe de laine», «Le disque de Caruso», «Le gué dans le torrent») se retirent ainsi peu à peu vers une région où l'ambiguité essentielle du conte ne se manifeste plus. Comme si par endroits la complexité du sens s'amenuisait, se réduisait jusqu'à l'univoque, jusqu'à l'évidence d'une signification trop soulignée par le conteur, trop éclairée tout à coup pour conserver de la profondeur. Cette insistance se rencontre en particulier dans des textes courts, à l'intérieur desquels le narrateur semble à l'étroit: trop pressé d'appeler un jugement, de fixer une morale. La plupart des contes du dernier quart du recueil (entre autres «La robe

Suite à la page 32

(1) *Valère et le grand canot, récits*, Yves Thériault, Montréal, VLB éditeur, 1981, 286 pages.

Rock Demers

Et le cinéma pour enfants?

par
Richard Gay

Photo Jacques Grenier

HIER, débutait à l'Université du Québec à Montréal un colloque sur le cinéma pour enfants au Québec, colloque constitué de projections, d'exposés, d'ateliers et présidé par Rock Demers.

Celui-ci a une longue expérience dans le domaine du film pour enfants. Au tout début de sa carrière, il a tout d'abord étudié la question en Europe à l'occasion d'un séjour d'études où pendant trois ans Rock Demers visita une trentaine de pays et rencontra un grand nombre de spécialistes. Il rappelle que c'est à cette époque qu'il devait voir le film du cinéaste tchèque Brétislav Pojar *L'Aventure de la baie d'or*, film qui allait cristalliser son intérêt pour le cinéma pour enfants et orienter à jamais une bonne partie de sa carrière. De retour au pays, alors qu'il mettait sur pied au tout début des années soixante le Festival du film de Montréal, il créa dans ce festival une section spéciale pour le film pour enfants. Le succès fut immédiat autant à Montréal qu'en province où le Festival organisait des semaines de cinéma. Plusieurs parents souhaitaient alors voir d'une façon plus régulière un cinéma pour enfants de qualité et c'est à cette époque, en 1965 très exactement, que Rock Demers fonda Faroun, une compagnie québécoise spécialisée dans la distribution du film pour enfants, compagnie qui devint rapidement connue un peu partout à travers le monde. Ici, on montra tout d'abord les films à la Comédie canadienne, au cinéma Élysée, à la Place des arts aussi. Faroun existe toujours mais Rock Demers a dû vendre toutes ses actions dans la compagnie en 1978 pour oeuvrer au sein de l'Institut québécois du cinéma. Maintenant qu'il ne travaille plus à l'Institut son intérêt pour le cinéma pour enfants peut se manifester de nouveau librement. «J'aimerais, dit-il, relancer le débat, centraliser de nouveau l'attention sur ce type de cinéma et quant à moi j'aimerais m'impliquer davantage comme producteur que comme distributeur».

Quels sont les objectifs du colloque qui a débuté hier? «C'est de faire le point, répond Rock Demers, sur ce qui existe comme intérêt ici pour le cinéma pour enfants. C'est de préciser aussi ce qui pourrait être le contenu de certains articles de loi, car il ne faut pas oublier qu'on est en train ici au Québec de refondre notre loi du cinéma. En effet, dans le mandat de l'actuelle Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel, il est question du cinéma pour enfants: il s'agit donc dans ce colloque de préciser ce que devrait être la position du législateur face au cinéma pour enfants et aussi d'amener des organismes comme l'Institut québécois du cinéma, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, l'Office national du film, le Ministère de l'éducation et les différents télédiffuseurs à prévoir des mesures spécifiques d'aide à cette production. Et cela pour deux raisons: tout d'abord parce que ce ne sont pas les talents qui manquent dans le domaine, ensuite parce qu'il y a une très grande demande. Il est en effet assez intéressant de constater que dans ce secteur-là la demande à l'échelle internationale est beaucoup plus importante que l'offre. Si on pouvait structurer ici une production de cinéma pour enfants de façon continue, d'une part ce secteur d'activités cinématographiques pourrait se développer harmonieusement et d'autre part nos produits pourraient avoir accès au marché international».

Or qu'en est-il exactement de ce marché? Rock Demers fait tout d'abord remarquer que le Québec n'aurait pas à rivaliser avec la grosse production américaine puisque, selon lui, les États-Unis ne produisent pas vraiment du cinéma pour enfants. «Pour eux, affirme Rock Demers, c'est une catégorie qui n'existe pas comme telle. Les

Suite à la page 32

Le Québec et la culture immigrée

par
Robert Lévesque

L'ITALIEN qui quitte son village de Calabre pour s'installer en Amérique, rue Jean-Talon; le Gaspésien de Rivière-au-Renard qui quitte la mer, la morue salée et l'école du village pour monter à Montréal et se louer un «troisième» rue Christophe-Colomb, ont des choses importantes en commun: un départ, une rupture, un saut dans le vide, l'exil. Le premier a besoin d'un passeport et change de langue. Le second a besoin d'une valise et change de vie. Les deux quittent des univers homogènes et arrivent en ville. Immigrés.

Marco Micone, dont la pièce *Gens du silence* exprime bien le sort urbain du premier, a bien cerné, lors de ses interventions à *L'Interculturelle*, ces inter-relations, cette solidarité à découvrir, qui existent à Montréal entre les différentes communautés culturelles, y compris les Québécois francophones et anglophones nés ici de parents dont les parents étaient arrivés d'ailleurs. Nous sommes tous venus d'ailleurs, sauf les Amérindiens.

La tenue à Montréal d'une première Semaine de l'Interculturelle, du 15 au 19 mars, quoique son demi-échec lui ait enlevé tout impact, a toutefois permis à certains représentants des communautés ethniques de Montréal, ceux qui écrivent ou tentent d'écrire et d'éditer, d'élaborer un embryon de discours sur la culture immigrée, notion qui rejette toute assimilation des communautés culturelles à l'hégémonie culturelle «québécoise» et qui tente de créer, au contraire, un équilibre des paroles.

Les Québécois francophones sont, en général, prompts à brandir l'étendard de la culture salvatrice; les écrivains, les artistes, intellectuels, et tous les concernés, ceux qui sont attentifs aux mouvements culturels, vont plutôt sur-colloquiser (et en remettre) sur l'importance de l'activité culturelle libérée dans le devenir d'un pays comme le Québec, un pays incertain. Cela s'est de tout temps vérifié pour toutes les générations actuelles. Mais voici que cette notion nouvelle de l'interculturelle, qui est en retard sur la réalité cosmopolite de Montréal, est venue troubler cette tranquilité nationale qui est souvent le lot de plusieurs écrivains «d'ici». L'événement organisé par l'Union des écrivains québécois a laissé froid ceux qui auraient été susceptibles de saisir cette notion fondamentale d'exil qui est à la base de toute oeuvre.

Alors que l'occasion était là d'amorcer un premier déblocage, de casser la glace entre créateurs québécois francophones, anglophones et allophones (je n'aime pas ce mot de fonctionnaires, symptômatique de cette hégémonie à briser), de s'interpeller et, dans l'idéal, de commencer à abattre ces cloisons ridicules entre créateurs aux prises avec le même vécu contemporain, le même sort d'exister ici maintenant, voilà qu'il y a eu obstacle: un sentiment de gêne peut-être, de retenue sans doute, de méfiance aussi, et, au pire, d'indifférence, ont fait en sorte que cette perspective de discusion, d'élargissement du débat culturel à ses différents points cardinaux possibles n'a pas eu lieu, comme le souhaitait Denis Monière.

Mais plusieurs écrivains et intellectuels de différentes communautés ethniques de Montréal ont quand même pris la parole lors du débat où il n'y a pas eu de contrepartie. Qu'avaient-ils à dire? Marco Micone s'est fait le plus incisif. Pour lui, il n'y a pas de culture grecque, portugaise, italienne ou haïtienne à Montréal et au Québec. «Il y a une culture vécue par des immigrés de ces mêmes origines, c'est la culture immigrée. Elle est vivante au Québec depuis des générations». Pour Micone, qui a choisi le théâtre comme instrument de changement social, la tâche de cerner et codifier cette culture immigrée «incombe avant tout à ceux d'entre les intellectuels immigrés qui sauront s'affranchir de l'emprise de la culture dominante». Il affirmait: «La culture des sociétés de type capitaliste n'a d'autre but que celui de nier les antagonismes de classe et réduira au silence toute expression culturelles minoritaire. Les mythes du «melting pot» américains, du multiculturalisme canadien et du «nous sommes tous québécois» ne représentent que quelques exemples des plus éloquents».

Rejetant toute idée d'assimilation culturelle, mais ajoutant que le progressisme pour les Italo-québécois débouche sur une intégration de classe entre les groupes ouvriers, Micone fait reposer sur trois axes complémentaires sa notion de «culture immigrée»: le vécu des immigrés au pays d'origine, l'expérience émigration-immigration, et le vécu au pays d'accueil. «On se rendra compte des points communs aux divers groupes d'immigrés et partant de la nécessité de regroupement sur la base de ceux-ci dans le but de donner plus de poids aux revendications dans les domaines du travail et des conditions de vie. On découvrira aussi des lieux de solidarité avec les classes populaires québécoises car le but ultime de la valorisation et de l'appropriation par les immigrés de leur culture est d'éviter la marginalisation et les attitudes corporatistes pour augmenter l'efficacité des luttes de chacun».

«Si à l'avenir on veut s'attaquer aux vrais problèmes, concluait Marco Micone, il faudra que tout organisme intervenant auprès des immigrés tienne compte des trois axes de la culture immigrée. Celle-ci a été laminée par le rouleau compresseur de la culture dominante, ignorée par le pouvoir en place et folklorisée par des politicailleurs. Les écrivains et écrivaines immigrés, de concert avec les organismes qui oeuvrent à l'émancipation des classes populaires de leurs communautés doivent par leurs écrits aider les congénères à prendre possession de leur culture».

Pan Bouyoucas, d'origine grecque, a élaboré lui, dans un registre moins politisé que Micone, sur la notion d'absurdité liée au «double exil». Lui, Bouyoucas, à force de «lutter avec le français», il a perdu beaucoup de sa langue natale. Il raconte: «Invité à une soirée hellénique à Vaudreuil, je devais parler, moi dont le grec s'est détérioré parce que j'ai voulu écrire en français, je devais parler à des gens qui, pour la plupart, ne connaissaient même pas l'anglais, et je devais leur parler de textes dont ils avaient été l'inspiration et le sujet, mais qu'ils ne pouvaient pas lire. Si l'écriture est dialogue, je me rendais soudain compte que je n'avais personne à qui parler.»

Un exil sans recours, disait Camus, puisque l'homme est privé de souvenirs d'une patrie perdue ou de l'espoir d'une terre promise. Dans ce divorce, c'est là que Bouyoucas parle d'absurdité en se demandant s'il s'agit bien d'une conjoncture ce fait que «que les chefs de file du théâtre de l'absurde soient Becket, Ionesco, Adamov, tous trois des immigrés écrivant dans une langue autre que celle du petit univers familier de leur enfance». «S'il parvient à faire de son exil un état naturel, affirmait Bouyoucas, c'est que l'immigré est séparé non seulement de son vécu mais de son présent, pour en devenir le témoin impartial. En fait il se libère, à travers son mal solitaire, de ces filiations — linguistiques ou autres — qui encombrent tant d'écrivains, pour atteindre une certaine lucidité qui lui permettra d'accéder à une plus claire compréhension du monde». Et Bouyoucas, visionnaire, parle de ce «vertige évolutionnaire qui finira par faire des exilés de ces auteurs restés bien ancrés chez eux. Tôt ou tard, à la vitesse où vont les choses, ils se sentiront arrachés du jour au lendemain à tout ce qui leur est familier».

Marilu Mallet, qui était cinéaste au Chili d'Allende et qui en exil à Montréal est devenu écrivain («ce qui ne me serait pas arrivée au Chili»,

Suite à la page 32

CULTURE ET SOCIÉTÉ

témoignage / Les limites d'une formule

par
Dario de Facendis

L'auteur de cette libre opinion est écrivain et membre du groupe théâtral Pasolini qui essaie de susciter un débat original au sein de la communauté italienne.

INTERCULTURELLE: mot déjà chargé d'échos. La critique journalistique n'a pas été des plus généreuses, la participation du public n'a pas été des plus enthousiastes.

Pourtant, il y avait grand besoin de cette manifestation. Inutile de chercher à qui la faute si l'Interculturelle n'a pas eu les résultats escomptés. Il faut même remercier tous ceux qui ont eu la volonté de briser un mur qui, après tout, est encore là. Ils ont fait preuve de courage et d'ouverture d'esprit. Au moins l'Interculturelle a eu lieu, elle a fait parler et c'est en soi déjà beaucoup.

Ce qu'il faut remettre en cause, c'est une formule qui, hélas, dans ce cas-ci, a montré toutes ses limites. Pourquoi vouloir institutionnaliser, rendre spectaculaire ce genre de manifestation? Pourquoi essayer de partir tout de suite du sommet quand c'est surtout un travail à la base qu'il faudrait et qui manque?

Le problème que l'Interculturelle devait poser n'était pas de nature culturelle ou artistique, mais de nature politique. Une vision claire des problèmes des communautés culturelles faisait défaut. Elles n'ont pas été consultées, vraisemblablement. On a consulté l'élite, les intellectuels et, ce faisant, on a montré encore une fois la brisure qui existe entre la minorité qui a la parole et la majorité qui vit dans le silence. Il est clair aussi que l'interculturelle ne pouvait pas résoudre à elle tout seule des problèmes qui sont là depuis toujours mais elle devait au moins les prendre en charge. À qui voulait-on s'adresser et pourquoi? Questions fondamentales auxquelles il aurait fallu répondre pour éviter toute ambiguité.

Or l'ambiguité était là depuis le début dans la collision des sens donnés. Au mot culture dans l'expression 'communauté culturelle' et 'pratique de la culture'. On a pensé que ce mot signifiait la même chose dans les deux cas. Ainsi on a parlé un peu dans le vide. Qu'est-ce après tout qu'une 'communauté culturelle'? Existe-t-elle? N'y a-t-il pas dans cette expression même un début de mystification? Pour créer une communauté, il faut bien autre chose qu'un tissu urbain qui lie ensemble une masse d'individus. Pour créer une culture, il faut bien davantage qu'une langue parlée en commun. Il aurait fallu briser les lieux communs qui sont reliés à l'idée de 'communauté culturelle' pour s'apercevoir, enfin peut-être, que la culture néo-québécoise n'existe pas et qu'elle est à inventer. Peut-être se serait-on aperçu que ce qui fait justement la particularité des groupes ethniques, c'est ce vide culturel, de vide d'expressions, cette rupture, quelque part, jadis, dans l'histoire des immigrés (ce mot qu'on voudrait bien effacer mais qui reste celui par lequel les néo-québécois se désignent encore entre eux). Alors peut-être trouverions-nous là le problème commun aux québécois et aux allophones dans cette quête d'une identité et d'un langage. Quête qui nous confronte à la béance d'un manque à être, à celle d'une déficience structurale de la parole. Victimes d'une histoire différente mais convergente, québécois et immigrés pourraient trouver dans le projet d'une recherche de soi-même le terrain pour une confrontation véritablement créative. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la nature du problème politique que j'évoquais plus haut. Démarche assurément douloureuse mais qui nous permettrait, dans la douleur, de prendre en charge ce qui nous fait souffrir et qui fait notre richesse et notre particularité. Au-delà des fausses certitudes et des faux questionnements.

La voix de toutes les Addolorata

par
Dominique de Pasquale

FINALEMENT, Addolorata a pris la parole samedi dernier à la salle Fred Barry, lors d'une lecture publique du Centre d'Essai des auteurs dramatiques. Addolorata a parlé et il me semble que c'est toute une partie de la communauté italienne du Québec qui s'est faite entendre.

Tantôt jeune, avec de grands espoirs et de beaux rêves, tantôt déçue, vindicative, lasse — c'est à dire plus âgée — Addolorata avait à nous dire bien des choses qui enfonçaient, allègrement, de solides préjugés. Non, Addolorata n'habite pas une belle grande maison du Nord-Est de Montréal. Comme la plupart des milliers d'immigrants installés au Québec, elle occupe un emploi peu valorisant, mal payé, et elle habite un quartier populaire. Après avoir vécu successivement sous la domination d'un père autoritaire et de religieuses qui ont achevé de la former pour le devoir et le malheur, ellese marie comme on prend la fuite. Son fiancé, Giovanni, victime d'une fermeture d'usine, perd son emploi quelques semaines avant ses noces. Incapable de supporter plus longtemps d'être exploité, il fuit aussi à sa manière, en achetant, avec l'argent reçu en cadeau de mariage, une salle de billard. Il y passera dix ans de sa vie, quinze heures par jour, à discuter de politique et à rêver de révolte.

Abruti par le travail, brûlé par une colère qui n'atteint pas sa cible, Giovanni finit par ressembler au père qui a dominé sa femme — comme Addolorata elle-même, sans doute, ressemble maintenant à sa mère. Elle décide un jour qu'elle partira avec ses enfants. Cette décision est, pour son mari, le début d'une prise de conscience.

Pièce féministe peut-être, par la dénonciation du pouvoir mâle, mais critique aussi de ce même féminisme qui distingue mal parfois, en amont de ce pouvoir, l'oppression économique et politique. «La différence entre toi et moi, déclare Giovanni à sa femme, c'est que tu crois que la seule cause de tes malheurs c'est moi, tandis que, moi, je crois que la cause de nos malheurs est ailleurs... Il ne faut plus qu'il y ait des pauvres...»

Quoi de neuf, en somme? De vieilles choses comme toujours: l'amour, la déception, la domination, le rêve, la fuite, la démission, la révolte... Mais c'est Addolorata qui parle! Et l'auteur a réussi à faire de cette femme, de cette émigrante (donc, en principe, silencieuse à double titre), la voix de toutes les Addolorata, quelle que soit leur origine ethnique.

Bien des «exhilés de l'intérieur», qui ont dû abandonner leur coin de Québec et qui sont descendus en ville pour trouver du travail pourraient reconnaître en Addolorata et Giovanni une soeur et un frère de travail et d'exploitation.

Et puis ne sommes-nous pas tous, puisque Québécois, des «déracinés», une curieuse variété d'émigrants qui, dépossédés graduellement de leur espace politique et économique, n'ont peut-être pas quitté leur pays, mais que le pays quitte, peu à peu...

La lecture publique, dirigée par Marie Laberge, était mieux qu'une lecture: un bon spectacle, qui devait beaucoup à l'efficacité des comédiens Louise O'Neill, Diane Miljours, Linda Sorgini et Rémi Girard. Évidemment, la mise en scène allant au plus pressé, avait été dépouillée de tout ornement. Mais c'était autant de gagné pour le texte, qui se défendait très bien ainsi.

La radio reçoit la Belgique d'aujourd'hui

De dix à vingt heures dimanche prochain à la radio FM de Radio-Canada on aura l'occasion de vivre au rythme de la Belgique. Claude Bisaillon et Gilles Archambault ont mené, micros en mains, une incursion dans la vie quotidienne belge et en ont rapporté dix heures radiophoniques au cours desquelles ils présenteront à leurs auditeurs autre chose que les traditionnels clichés sur le Manneken Pis, la Grande Place et l'Atomium.

En raison de son appartenance à la Communauté radiophonique des Programmes de langue française, Radio-Canada a donné carte blanche à Bisaillon et Archambault, auxquels s'est joint le correspondant de Radio-Canada à Bruxelles Paul-André Comeau, pour que ceux-ci parcourent les rues et les routes de la Belgique actuelle, un pays qui demeure encore à découvrir pour bien des Québécois.

L'équipe de ce grand reportage a choisi une formule qui n'a rien de didactique, préférant le tour d'horizon général, où l'on entendra autant les paysans, syndicalistes, marchands, que les politicologues, les écrivains, les artistes interviewés sur leurs lieux de travail. Pas de politiciens, par contre.

C'est ainsi qu'on y abordera des thèmes comme la vie à la ferme, la condition féminine, l'influence américaine en Belgique, la Belgitude, la presse belge, les travailleurs émigrés, la gastronomie qui compte autre chose que les moules et les frites chantées par Brel, le fameux problème linguistique qui risque d'évoquer ici des comparaisons, la famille traditionnelle, etc... On entendra aussi des reportages centrés sur des lieux, la station balnéaire de Knotte-le-Zoutte l'historique de la ville de Spa et de son festival de la chanson, le marché de «La batte», le musée Memlinck à Bruges, l'Opéra de Liège.

Les journalistes feront le point sur la musique belge, la peinture, la télévision, le sport, la bande dessinée, bref un voyage assez complet dans le plat pays. De plus, ces dix heures de radio seront entrecoupées de chansons, de poèmes, de musiques traditionnelles et modernes, et même de la musique des rues. Gilles Archambault signe la réalisation de ce reportage que l'on pourra entendre dimanche prochain, le 28 mars, de dix heures à vingt heures à CBF-FM.

Arts visuels et droit d'auteur

La Société des artistes en arts visuels du Québec (SAAVQ) et le Conseil de la gravure du Québec organisent, le 3 avril à l'Université du Québec à Montréal, une conférence-débat sur «le droit d'auteur et les arts visuels».

Le gouvernement canadien projetant de réviser la Loi sur le droit d'auteur, la conférence analysera les implications socio-économiques de la loi actuelle ainsi que l'étude des diverses propositions de modifications, et l'application de la protection des droits d'auteur en fonction des intérêts des artistes en arts visuels.

Les conférenciers invités sont: MM. Dale Amunson, de l'Université du Manitoba; Michel Brûlé, du ministère des Affaires culturelles; Claude Brunet, avocat et co-auteur de «Le Droit d'auteur au Canada, propositions pour la révision»; Mmes Johanne Daniel, du ministère canadien de la Consommation et des Corporations, et Louise Letocha, directrice du Musée d'art contemporain de Montréal; MM. Raymond Paquin, de la Société de gestion des droits d'auteurs, et Jean-Pierre Valentin, président de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada.

Note de lecture

Carmen Roy: *Littérature orale en Gaspésie* Éditions Leméac, 1981, 444 pages.

Il est bon de signaler la parution, chez Leméac, de *Littérature orale en Gaspésie*, nouvelle édition considérablement retouchée par l'auteur, Carmen Roy. Voilà une précieuse banque de renseignements sur plusieurs aspects de la culture gaspésienne, que toute personne intéressée aurait avantage à posséder.

Après une étude sur les conditions de la tradition orale en Gaspésie, Carmen Roy s'attaque à la toponymie dont elle éclaire les significations, en donnant chaque fois plusieurs versions plausibles. Puis c'est la médecine populaire qui expose ses médications fantaisistes; les présages et conjurations qui s'apparentent souvent aux proverbes; le monde surnaturel et diverses croyances populaires.

La majeure partie du livre est cependant consacrée à ce que l'on pourrait appeler des formes de poésie populaire, soit les dires, ces «formulettes éducatives», les contes et les chansons traditionnelles.

Bien que ce livre soit le fruit de recherches scientifiques et d'enquêtes patientes, l'auteur a su, grâce à un style alerte, en rendre la lecture très intéressante. La page couverture est belle et l'édition bien faite.

N.A.

Le Rêve, de Angel Garma, Presses universitaires de France, Paris, 1981, 396 pages.

Le rêve existe, tant dans sa réalité onirique, que psychique et physiologique, même si l'on y accorde peu d'importance. Pour Angel Garma, figure prestigieuse dans les travaux de recherche sur le sujet, une partie essentielle de la vie se déroule pendant le sommeil.

Sans négliger la psychanalyse des rêves dont il établit un panorama critique, l'auteur consacre une large partie de son essai aux expérimentations de stimulation subliminales utilisées à des fins thérapeutiques. Car rêver en couleur ne signifie pas nécessairement que l'on déborde d'optimisme.

Cet ouvrage apporte une somme de renseignements utiles tant sur l'origine des rêves, leur structure et leur fonction, que sur la censure inconsciente qui en efface le contenu de la mémoire ou en brouille l'interprétation. **M.M.**

Que de broue...

La comédie à sketches et à succès «Broue», en tournée québécoise depuis le 12 mars, reviendra à Montréal pour la sixième fois et, devant la demande, on a déjà dû annoncer une semaine supplémentaire de représentations.

«Broue», de Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saia, Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, interprétée par ces trois derniers, a été créée il y a trois ans et est en passe de devenir la pièce la plus jouée au Québec.

La comédie sera à l'affiche au Théâtre Saint-Denis du 30 mars au 18 avril, après quoi elle reprendra sa tournée dans le reste du québec.

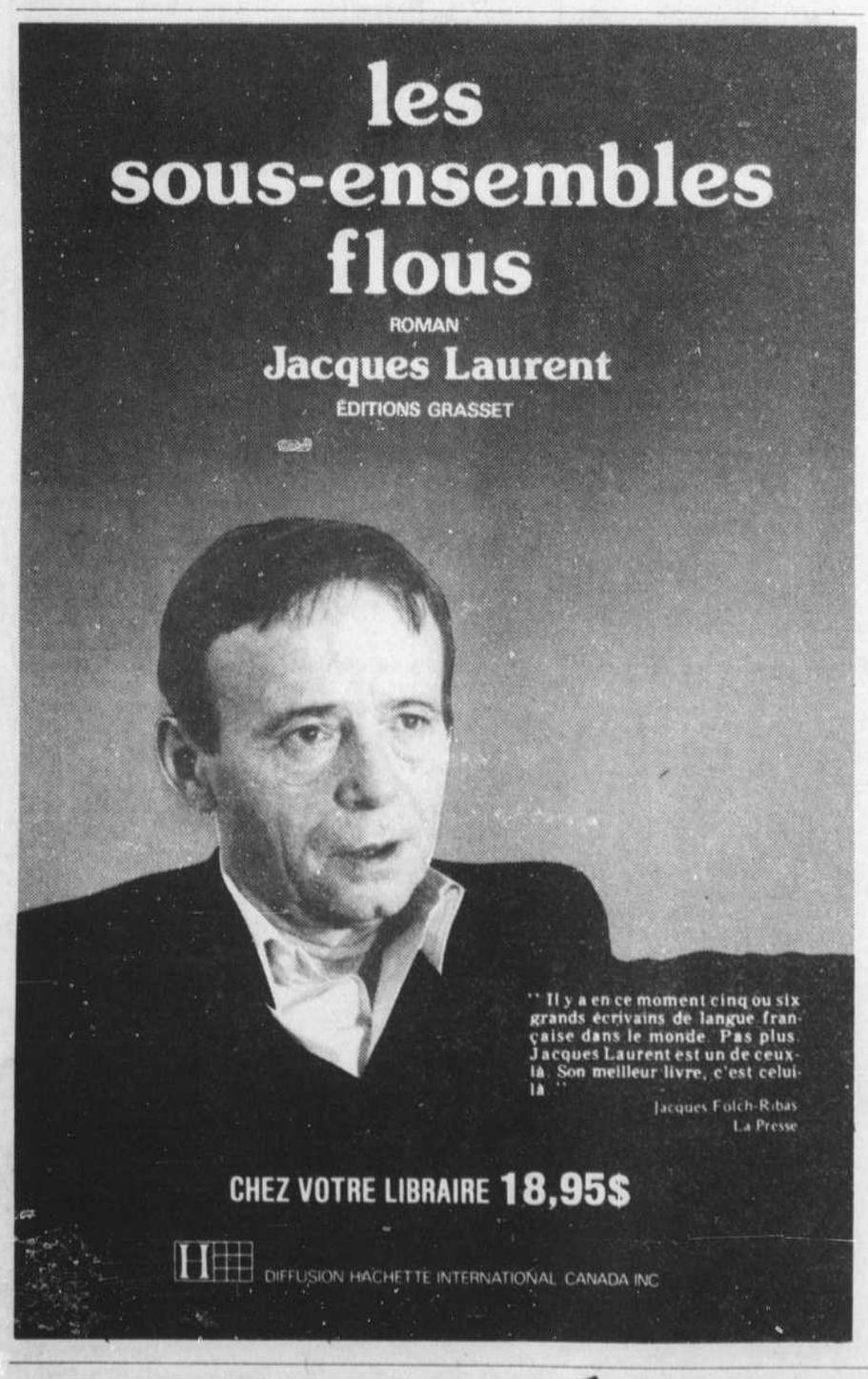

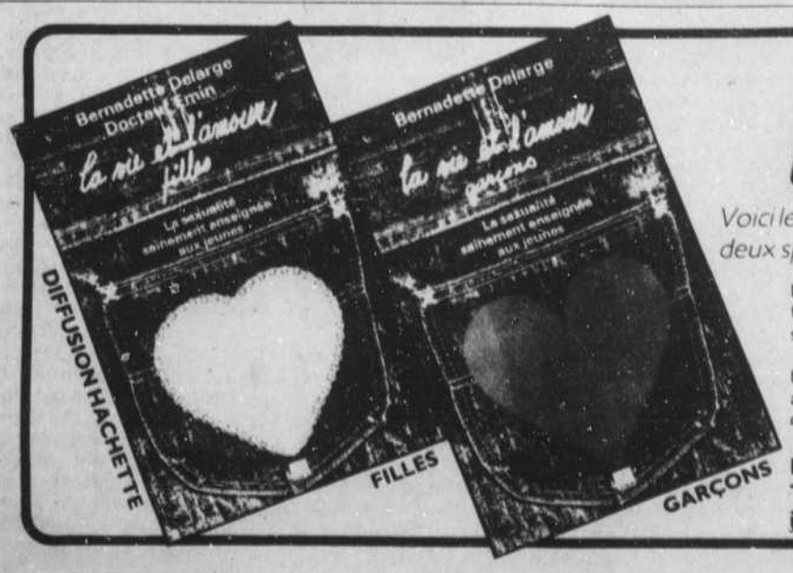

Parents!

Voici les guides que vous attendiez pour votre fille et votre fils, rédigés par deux spécialistes de réputation internationale: Bernadette Delarge et le docteur Emin.

Nourri des plus récentes recherches médicales et psychologiques, LA VIE ET L'AMOUR met à la portée des filles et des garçons cette indispensable information sexuelle. Développée avec clarté et doigté, celle-ci s'insère dans une perspective éducative d'amour et de progrès humain.

Il faut dès l'âge le plus tendre initier à la vie sexuelle avec la même précision et la même simplicité qu'on apprend les sciences naturelles, mais la découverte des organes et fonctions de la sexualité ne doivent pas être dissociés de leur finalité: l'épanouissement dans l'échange. Là se situe tout le problème de l'éducation.

Plus de 200 000 exemplaires vendus en France
Traduits en anglais, espagnol, italien, japonais, néerlandais et portugais

NOMBREUSES PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

EDITIONS LE NORDAIS

144 pages chacun
Achetables séparément
$8.95 chacun

LA VIE ET L'AMOUR
☐ filles
☐ garçons
$8.95 ch.

Ajoutez $1.50 (une fois) pour frais de port et de manutention.

VOUS POUVEZ COMMANDER PAR LA POSTE
Remplissez ce coupon, joignez-y votre chèque ou mandat et postez-le à:
LES ÉDITIONS LE NORDAIS, secteur "livres"
3600, boul. du Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles, Qué. H1B 5M8

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____

François Maspero

Dans la nouvelle collection
FONDATIONS

Des ouvrages devenus des classiques
Les bases d'une culture fondamentale

Vient de paraître

LAURETTE SÉJOURNÉ,
La pensée des anciens Mexicains
192 p., $14.55

JEAN CHESNEAUX,
Jules Verne, une lecture politique
216 p., $13.10

NICOS POULANTZAS,
Pouvoir politique et classes sociales
408 p., $18.90

ABDALLAH LAROUI,
L'idéologie arabe contemporaine
228 p., $14.55

LUDWIG FEUERBACH,
L'essence du christianisme
540 p., $21,85

François Maspero
Diffusion: Dimedia (514) 336-3941

Pour être informé des parutions des éditions François Maspero, en recevant gratuitement Livres partisans, envoyez ce bon à:

Dimédia Inc.
539 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2

Nom .....
Adresse .....
.....

À propos de littérature québécoise

par
Noël Audet

C'EST accoudé au bar du Ritz, où je prends mon apéritif quotidien, que j'ai pris connaissance de la missive de Jacques Lanctôt. Le patron lui-même m'en a lu des passages, après m'avoir familièrement tapé sur l'épaule... On aura compris que je me moque, car je ne fréquente pas les bars huppés, pas plus que je n'oserais confondre «le nouveau visage du fascisme» avec «la violence de la société de consommation» comme Lanctôt le fait allègrement (LE DEVOIR, 6 mars). Ce sont là deux phénomènes qui ne sont pas de même nature politique et ne produisent pas les mêmes effets. La liberté qui nous reste d'en discuter en est bien la preuve. Mais laissons cela.

Je voudrais simplement poser quelques questions, s'il est encore permis de ne pas encenser n'importe quelle pratique littéraire, sur le sens du mot littérature chez nous.

Il en est passé de l'eau sous les ponts depuis 1960 et même depuis 1970. Le vieux débat du joual, par exemple, est plutôt mort (certains écriraient peut-être encore: *mors*, en écumant de joie et en croyant du même coup éclabousser le bourgeois!). Le joual me semble mort en tant que langue nationale des Québécois — ce qu'il n'a jamais été d'ailleurs — et en tant que stratégie culturelle: il suffit de jeter un oeil sur l'ensemble de la production littéraire des jeunes. Sauf bien entendu lorsque le sujet même du texte le requiert. Il serait sans doute temps que l'on s'en rende compte.

Une autre question me préoccupe. Je demande à quelle aune l'on mesure l'aspect révolutionnaire d'un texte? Est-ce qu'il suffit de ressasser les reliques d'un Québec moyenâgeux, dans un style abscons qu'à peu près personne ne comprend, ou carrément vulgaire, pour faire peuple, ou pis encore se prétendre le représentant de la classe ouvrière?

Kétaine ou pas kétaine

C'est oublier, je crois, que la littérature, comme la peinture, le cinéma, est aussi un art (oh le méchant mot d'esthète!) est aussi un art et non la transmission, dans des formes transparentes, de la bonne idéologie qu'on voudra. D'où vient ce mythe qu'écrire mal sur n'importe quel sujet sordide place automatiquement l'écrivain du côté des travailleurs?

L'importance d'un auteur comme Victor-Lévy Beaulieu ne vient pas des objets, sordides ou non, qu'il met en scène, mais de sa façon de les mettre en scène, de la langue utilisée, de la mise en forme de l'ensemble de ces matériaux.

Diverses pratiques d'écriture sont possibles, évidemment. Elles devraient l'être toutes. Mais une fois passée la crise de narcissisme, il doit bien y avoir, entre Aurore-l'enfant-martyre et le frère André, quelque chose d'autre à dire. Le folklore, le bidule bien de chez nous, c'est sympathique à titre de curiosité occasionnelle, mais pas au point de nous enfermer pour l'essentiel de notre littérature. Une photo de famille où vingt gueules de dénaturés entonnent des cantiques à n'importe quoi, passe encore! Mais cinquante photos de suite, c'est trop.

Écrire: une affaire de jarret ou de langue

Il y a d'autres façons de prendre en charge l'histoire du Québec, même celle du passé, en dehors de la mode du jour et de la complaisance masochiste. C'est une question de ton et d'écriture. Lire Thériault, Carrier, Ferron... On constate tout de suite que la littérature n'est pas qu'une affaire de contenu («l'universel reportage») mais que le contenu est indissociable des formes; que certains textes ont une efficacité plus grande que d'autres, du fait précisément de leur organisation interne, et que le critère esthétique ou celui de «l'artifice» n'est jamais négligeable: il est au contraire central. Est-ce qu'il n'y a pas littérature seulement lorsqu'il y a transformation des contenus par les formes et inversement? Il est permis de s'interroger devant une forme parfaitement ancienne qui prétend livrer des contenus nouveaux, comme devant une forme apparemment nouvelle (tous les tics de la nouvelle écriture) qui charrie des contenus (idéologies) dépassés. Le réalisme socialiste a vite montré ses limites, et je crois que nous serions d'accord pour le juger comme effet d'une censure politique et non comme instrument de transformation sociale.

Non. Je ne doute pas un instant que l'on soit beaux, fins et fiers de nos monstres, mais un jour il faut bien entrer en contact avec les autres et subir la comparaison. Alors là, c'est moins évident. On risque de se retrouver du coup dans la marge, régionalistes à vie, à cause de l'étroitesse des thèmes, de la confusion des langues et du peu de maîtrise de nos moyens d'expression.

La littérature, comme les autres arts, n'a-t-elle pas ses exigences? Il n'est pas mauvais de s'en souvenir lorsque l'on croit pratiquer le métier d'écrivain, d'éditeur ou de critique.

Le «Grevisse» définitif

par
Paul Morisset

Maurice Grevisse,
Le Bon Usage, Éditions du Renouveau Pédagogique, Montréal, et Éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1980, 1519 pages.

Maurice Grevisse

«CTCUM: Rodrigue a appuyé la grève illégale après que la CSN se fut prononcée contre», claironnait LE DEVOIR il y a quelque temps.

Le titre sur six colonnes en haut de page, en plus de plonger le monde syndical dans un abîme de réflexion métaphysique, ne manqua pas d'émotionner le monde grammatical en relançant le débat, vieux de deux siècles, sur l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif avec la conjonction *après que*.

Le journal a-t-il eu raison d'écrire «fut» sans accent circonflexe — d'employer, autrement dit, le passé simple de l'indicatif au lieu de l'imparfait du subjonctif (fût)? Oui, car la conjonction *après que*, selon la règle traditionnelle, se construit avec l'indicatif. Pourtant, le cas contraire est fréquent et peut même paraître plus normal: «après qu'elle eût parlé», «après qu'il soit parti»...

C'est au *Bon Usage* de Maurice Grevisse qu'il faut, encore une fois, s'en remettre. Après avoir exposé les thèses en présence sur cette question épineuse et fourni de nombreuses citations étayant l'une et l'autre, selon sa bonne habitude, l'auteur concluait dans la 10e édition de son ouvrage monumental: «Il conviendrait, en attendant que l'usage se soit nettement déclaré, de tenir pour suspecte la construction de *après que* avec le subjonctif». C'était en 1976; Grevisse avait 80 ans.

Quatre ans plus tard, dans la 11e édition, le célèbre grammarien révise son jugement: «Le cas reste controversé, mais ici, l'usage, ce tyran, impose sa loi; il faut bien se résigner, en dépit qu'on en ait, à admettre *après que* avec le subjonctif, tant les exemples abondent».

Ainsi les adversaires sont renoyés dos à dos: l'indicatif avec *après que* demeure tout à fait correct mais le subjonctif n'est plus condamnable, vu sa fréquence d'emploi même chez les écrivains les plus soucieux de correction. Comme il arrive si souvent dans le *Bon Usage*, à propos de constructions litigieuses, l'un ou l'autre se dit ou se disent...

Jusqu'à sa mort à l'été de 1980, à l'âge de 84 ans, Maurice Grevisse aura donc continué d'observer l'usage avec finesse et d'en rendre compte avec probité. La 11e édition du *Bon Usage*, sortie quelques mois avant son décès, comporte de nombreuses retouches et additions — comme d'ailleurs les éditions précédentes, qui se succédaient à un rythme régulier depuis 1936.

La grande innovation, cependant, réside dans la présentation de l'ouvrage. Les habitués du «Grevisse» (Qui est censé rimer avec «écrevisse» mais que tout le monde prononce «Grévisse»), après s'être usé la vue pendant des décennies sur ses caractères minuscules, apprécieront sa nouvelle typographie, beaucoup plus lisible et aérée. Les dimensions de l'ouvrage ont dû être augmentées en conséquence; le volume, à présent, est presque du même format que le *Petit Robert*.

Ce rapprochement n'est pas fortuit. La dernière édition du «Grevisse» est préfacée par le regretté Paul Robert, qui présente le *Bon Usage* et son dictionnaire comme des ouvrages «complémentaires». L'affirmation est fondée, même si elle n'est pas commercialement désintéressée. Ensemble, le grammarien et le lexicographe auront fait infiniment plus pour le français et ses usagers que les 40 «immortels» de l'Académie.

HUGO C'EST
20% de remise sur tous nos livres en librairie
sauf sur marchandise étiquettée en rouge et à prix net
Hugo, c'est aussi...
• un stationnement • un vaste choix de livres
• un service personnalisé • une ambiance musicale agréable
Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Montréal. 739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques
NOUVEAUTÉS ■ PSYCHOLOGIE ■ DICTIONNAIRE ■ PHILOSOPHIE ■ LITTÉRATURE ■ JEUNESSE ■ LIVRES DE POCHES ■ ROMANS ■ DISQUES ■ CASSETTES ■ COMMANDES SPÉCIALES

FLEURUS
pedagogie/education
COLLECTION «PÉDAGOGIE PSYCHOSOCIALE«
Il existe dans le monde actuel, des dizaines de millions d'enfants inadaptés. Il nous faut les comprendre. Il nous faut les aider afin qu'ils épanouissent leur personnalité et trouvent leur place dans la société. Tel est le rôle de la pédagogie psychosociale.
Gilles Gendreau préface d Henri Bissonnier
L'INTERVENTION PSYCHO EDUCATIVE
solution ou défi?
pédagogie psychosociale 31
FLEURUS
L'INTERVENTION PSYCHO-ÉDUCATIVE
par Gilles Gendreau, Université de Montréal.
L'heure est aux remises en question. Après celle de l'école et de la psychiatrie, assisterons-nous à celle de l'éducation spéciale des «jeunes en difficulté»? Cette «psycho-éducation» comme on l'appelle au Québec, est-elle possible?
14 x 20 / broché / 308 pages — $23.25
DISPONIBLE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE 210, boul. Crémazie ouest Montréal, Québec, H2P 2S4 Tel.: (514) 389-3561

LIBRE A ELLES
Marthe

Seuil
«Sidérant! Jamais vu de mémoire de critique! Aucun romancier n'aura su tresser les chapitres de son livre comme ces bourgeois leurs lettres quotidiennes».
Anne Pons
Le Point
...Ce livre est une mine, pour la condition féminine; pas dans les pays sous-développés, dans les pays développés. À lire avant d'oser parler de notre belle civilisation occidentale.
Folch Ribas
La Presse
$18.90
"Tirée des greniers de la Belle Époque, une passionnante correspondance qui dévoile l'odysée pitoyable et burlesque de Marthe, une jeune fille de bonne famille coupable". Pierre Demeron / Marie Claire
SEUIL

25% de réduction
SUR TOUS NOS LIVRES FORMAT DE POCHE
agence du livre français inc.
1246 rue St. Denis - Montréal, Qué. H2X 3J6 - Tel.: 844-6896

« Des pages d'une imagination débordante » disait Denise Bombardier, « comique et à la fois terrifiant » ajoutait Jean Sarrazin, « un sens remarquable du suspense » écrivait Georges-Hébert Germain.

LES LIVRES DES ÉDITIONS LIBRE EXPRESSION
En vente dans toutes les librairies
244, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1L9
Diffusion Hachette Canada

L'origine de plus de 800 « choses » de la vie quotidienne, depuis le monopoly jusqu'au soutien-gorge, retracée dans ce dictionnaire d'un genre nouveau qui contient plus de 450 illustrations.

Êtes-vous visuel ou auditif? Comment se répartissent les membres de votre famille selon cette nouvelle théorie qui veut que l'univers se partage en deux camps: les visuels et les auditifs.

Rousseau et Voltaire vus par Boswell

par
Roger Duhamel

The Heard of Boswell,
extraits du «Journal» de James Boswell présentés par Mark Harris,
McGraw-Hill, New York,
1981, 408 pages.

POUR un lecteur britannique, les noms de Samuel Johnson et de James Boswell sont indissolublement liés. Le premier fut au XVIIIe siècle une sorte de connétable des lettres anglaises, un mandarin et un oracle dont on se demande si la réputation doit davantage à l'originalité de son talent ou à son mauvais caractère. Le second, né à Edinbourg, arrive à Londres à 23 ans, tout entier à la joie naïve de faire la connaissance des grands hommes. Il a la bonne fortune de se gagner l'amitié de Johnson, sans doute flatté de l'admiration d'un cadet qu'il ne cesse d'éblouir. Il en résultera une *Vie de Samuel Johnson*, ouvrage désormais classique qui faisait dire à Macaulay, non sans une pointe d'exagération, que Boswell était «le plus grand des biographes.»

Ce jeune Écossais appartient à une famille assez cossue. Son père souhaite qu'il exerce sans délai sa profession d'avocat, mais il ne l'entend pas de cette oreille. Dans la capitale, il se mêle à touts les milieux et révèle déjà ses dons d'observateur attentif. Il mène l'existence de ces dandies qui n'ont pas à se soucier trop impérieusevent du lendemain et il consigne avec une précision minutieuse et un peu maniaque ses moindres impressions, y compris les coups de pied de Vénus qui lui inflige sa sensualité imprudente.

Si ce journal ne renfermait que banalités quotidiennes et tracasseries passagères, il n'y aurait guère lieu de s'y attarder. Il offre l'avantage de nous montrer l'auteur dans ses apprentissages et ses expériences. Nous le suivons dans son voyage sur le continent; son séjour en Corse et ses entretiens avec Paoli ne manquent pas d'intérêt. Boswell nous livre d'amples confidences sur tout ce qui lui advient: son mariage, son voyage en Ecosse avec son idole Johnson, la mort de son père, ses vaines tentatives politiques, ses multiples difficultés financières et les beuveries où il tente de noyer ses déconvenues et ses inquiétudes.

Cela aboutit à des milliers de pages qui ne tarderaient pas à décourager la bonne volonté du lecteur le plus chevronné, même si l'écrivain possède de solides qualités d'équilibre et de jugement. Aussi devons-nous savoir gré à Mark Harris d'avoir en quelque sorte époussetté un texte excessivement copieux et de n'avoir retenu que les passages les plus significatifs, aussi bien pour la connaissance de l'auteur que pour la reconstitution d'une époque qui nous apparaît fort lointaine.

Nous avons relevé le goût de Boswell pour les célébrités littéraires. Il va donc de soi qu'il saisit l'occasion de son séjour en Suisse pour imposer sa présence aux deux phares de son siècle, Rousseau et Voltaire. Il recopie leurs propos avec le même respect que s'il s'agissait de paroles d'Évangile! Ne lui reprochons pas cette fidélité crédule qui nous vaut, de la part de ces philosophes des «lumières», des réflexions qu'ils ne croyaient sans doute pas destinées à la postérité.

Après quelques hésitations et peut-être grâce à l'intervention de sa compagne Thérèse Le Vasseur, Jean-Jacques Rousseau finit par ouvrir sa porte et peut-être son coeur à son jeune visiteur. S'étonnera-t-on de recueillir de sa bouche l'éloge de la puissance et même de la vengeance? «Quand la force fait défaut, quand tout est petit et éclaté, il n'y a plus d'espoir. Les Français, par exemple, sont une nation méprisable.» Le Genevois ne pèche pas par une francophilie galopante...

Cette aversion ne se limite pas à un seul peuple, elle embrasse avec équanimité le genre humain: «Je n'aime pas le monde, dit-il. Je vis dans un univers imaginaire, je ne puis tolérer le monde tel qu'il est.» Au cours du même entretien, il ajoute: «L'humanité me dégoûte. Et ma ménagère m'affirme que je suis de meilleure humeur les jours que j'ai passés seul que ceux où j'ai rencontré des gens.» L'interlocuteur est trop jeune pour comprendre qu'il est grand temps pour lui de prendre congé.

Pour sa part, Mademoiselle Thérèse, c'est-à-dire la servante-maîtresse, se félicite de son destin: «J'ai été vingt-deux ans avec Monsieur Rousseau; je ne céderais pas ma place pour devenir reine de France. J'essaie de tirer bénéfice des conseils qu'il me dispense. S'il devait mourir, je devrai entrer dans un couvent.» Avant d'en arriver à cette extrémité, elle atterrira tout bonnement dans le lit de Boswell!

Voltaire est évidemment beaucoup plus intelligent que son rival et il ne manque pas d'humour. Quand son visiteur lui demande s'il parle anglais, il répond négativement: «Pour s'exprimer en anglais, il faut placer sa langue entre les dents, et j'ai perdu mes dents.» Sur sa pensée religieuse, il se montre plus sérieux, sans cependant révéler rien qu'il n'ait eu souvent l'occasion d'exposer.

Il confesse sa vénération pour l'Être suprême et son entière résignation à sa volonté. Quant à l'immortalité de l'âme, sans nullement la récuser, il avoue qu'il n'en sait rien. Il souligne avec vigueur: «Je souffre beaucoup. Mais je souffre avec patience et résignation; non pas comme un chrétien, mais comme un homme.» Nous sommes alors au château de Ferney, le 28 décembre 1764, le vieil écrivain compte 70 ans d'âge et il vivra encore tout près de quinze ans.

Il dirige le jeune Anglais vers son médecin, le docteur Tronchin, qui parle de son patient avec une objectivité sympathique: «Il est très aimable, mais jamais le même deux jours d'affilée. Parfois il est un très bon déiste. Mais s'il est contrarié, s'il a reçu une lettre qui l'a embêté, il darde ses flèches contre la Providence. Je l'ai toujours considéré comme un astronome se penche sur un phénomène.» Ce qui n'est pas mal vu. Tronchin est plus dur pour Rousseau, qu'il décrit comme un coquin arrogant et ambitieux, un homme diminué par les maladies vénériennes et qui affecte la vigueur morale tout en entretenant une liaison. N'en jetons pas plus, par crainte de chagriner l'ombre de Jean Guéhenno, le candide hagiographe de Jean-Jacques...

On aura deviné que Boswell aborde une multitude d'autres sujets et, surtout, découvre avec beaucoup de transparence sa propre personnalité, qui n'est pas médiocre bien qu'elle ne soit pas toujours attachante, parce que gâtée par beaucoup d'égotisme.

Un trait final, qui ne manque pas de piquant, appartient au père de l'auteur, le solennel lord Auchinleck. Dans une lettre à son fils, qu'il veut convaincre de rentrer dare-dare en Écosse, il écrit: «Il n'y a rien à apprendre à voyager en France. Je peux le dire d'après ma propre expérienoe. Je te propose donc et j'y insiste que ty passes directement de Lyon à Paris, qui vaut d'être vue à titre de métropole de la France, mais trois ou quatre jours y suffisent amplement...»

Que l'âme du noble lord repose en paix au paradis des imbéciles...

Ajoutez au prestige de vos publications...
annoncez-les dans le Devoir !
Jacqueline Avril
844-3361

ÉCHÉANCE : 1er JUIN 1982

PRIX DE LA REVUE
ÉTUDES FRANÇAISES 1982

Créé en 1966 par les imprimeurs Thérien Frères (1960) Limitée, ce Prix encourage la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France. Ouvert à tous les genres littéraires, ce Prix veut souligner le renouvellement des formes littéraires et de la langue dans la communauté francophone mondiale. Les manuscrits doivent être entièrement originaux et inédits; ils doivent être mis à la poste avant le 1er juin. D'une valeur de $2 000, le Prix sera décerné à l'automne et la publication est assurée par les Presses de l'Université de Montréal.

Lauréat 1980 : Makombo Bamboté, Nouvelles de Bangui, *168 p.*

Renseignements et formulaires: Secrétaire du Prix de la revue *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, C.P. 6128, succ. «A», Montréal, Qué., Canada H3C 3J7 Tél. : (514) 343-6933

Lauréats : A. Kourouma (1968), G. Miron (1970), J. Garcia (1971), M. Beaulieu (1973), F. Ouellette (1974), J.-Y. Soucy (1976), M. Bamboté (1980).

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

Les samedis de la
Librairie HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h à 16h

le 24 avril avec
Raymonde Lamothe
co-auteur de "De la poêle à frire à la ligne de feu"

le 1er mai avec
Alice Parizeau

le 15 mai avec
Marcelle Brisson

le 22 mai avec
Denis Monière

le 29 mai avec le
Dr R. Duguay
co-auteur de "Précis pratique de psychiatrie"

le 5 juin avec
Roger Fournier

Les entrevues faites à l'occasion des Samedis de la Librairie Hermès sont diffusées au réseau 'Intervision' (lun. à 22h, mar. à 2h, mer. à 8h, jeu. à 18h, sam. et dim. à 2h et 22h).

L'autre Japon

par
Pierre Quesnel

Japon: l'envers du miracle,
Kamata Satoshi, Paris,
Maspero, 1982, 163 pages.

IL ne fallait pas être grand clerc pour soupçonner quelque part d'ombre au «miracle» japonais. N'en déplaise aux naïfs, l'homme est un loup pour l'homme — au Japon comme ailleurs! Dès lors, qu'on ne se surprenne pas que le coût social de cette fameuse prospérité soit élevé.

On s'extasie fort en Occident — surtout du côté patronal, bien entendu, mais cela se voit aussi à gauche — sur les mérites du modèle nippon. Comme on voudrait emporter chez soi le secret de cette réussite!

On parle de l'ingéniosité, de la discipline, de la mobilité, etc. des travailleurs japonais — et cela semble vrai — mais a-t-on vraiment tout dit? On s'émerveille de leur haut niveau de vie, de leurs salaires avantageux, de leurs conditions de travail (relativement) enviables mais on oublie (?) qu'on parle ici d'une minorité de travailleurs, ceux de la grande entreprise. Les autres — c'est-à-dire la majorité — travaillent plus et gagnent moins que les travailleurs français! On parle de leur taux de chômage exceptionnellement bas mais on oublie de compter les mises à la retraite anticipée, le déclassement de certains, etc. Et il suffit de travailler une heure par semaine pour ne pas être considéré comme chômeur!

Voici un document (le premier disponible en Europe, selon l'éditeur) qui révèle certaines misères du monde ouvrier en même temps que certaine politique du grand capital dont la logique du profit demeure partout la même, impitoyable.

Destins des familles livrées au hasard des fluctuations économiques: ainsi, des ouvriers qui s'endettent pour acheter maison, instruire enfants etc., pendant que l'entreprise prospère et qui, lorsqu'elle périclite, se retrouvent devant rien. Maladies industrielles: ainsi, cette paralysie des mains qui affecte les bûcherons aux prises avec la tronçonneuse mécanique. On voit comment le progrès des machines qui augmente la productivité et le profit des compagnies — rarement celui des travailleurs — «libère» l'homme.

Manoeuvres du grand capital au nombre desquelles il faut compter les faillites frauduleuses; le boycottage, par les banques, des entreprises où sévit trop l'agitation ouvrière et la mise sur pied de «syndicats de boutique» pour contrer le syndicalisme d'opposition réelle.

Ce livre, écrit à partir d'enquêtes effectuées dans trois secteurs de l'industrie japonaise, est essentiellement un témoignage sur la condition ouvrière. Malheureusement, l'auteur un écrivain d'origine ouvrière, est plutôt un piètre écrivain. Son récit est terne, s'embarrasse souvent de redites et de détails inopportuns, s'étire interminablement. Son analyse des faits est souvent courte et embrouillée.

Surtout, sa narration présente les défauts typiques d'une littérature engagée: sentimentalité agaçante, foi naïve du militant qui, par exemple, conclut de quelques victoires syndicales — bien modestes pourtant — que «le nombre de ceux qui entrent dans l'histoire comme acteurs est voué à croitre à l'infini».

Bref, le grand livre, solide et fouillé, sur l'exploitation des travailleurs japonais, il nous faudra l'attendre encore. Mentionnons toutefois que la préface de Francis Ginsbourger, qui reprend l'essentiel du livre mais en l'enrichissant, est excellente.

courrier / «The Dinner Party»

(Lettre adressée à René Viau)

Après avoir lu votre article sur l'oeuvre de Judy Chicago, *The Dinner Party*, je me suis rendue au Musée d'Art contemporain avec une déception à l'idée que cette oeuvre ne «gauchisait» pas beaucoup. Je considérais cette lacune comme étant très importante.

Je suis revenue «bredouille», i.e. sans avoir pu voir et admirer cette oeuvre, en raison de la foule nombreuse qui se trouvait au Musée. Je suis sortie avec l'intention d'y retourner et avec la brochure relative à cette oeuvre éditée par le Musée d'Art contemporain.

Permettez-moi de vous informer que Rosa Luxembourg y figure, (page 71) de même que beaucoup d'autres femmes socialistes, anarchistes et révolutionnaires (Alexandra Kollontaï, Louise Michel, Vera Figner, Mary Jones, Clara Zetkin, Emma Goldman, etc). On n'a pas mis de couvert en leur honneur, mais leurs noms figurent parmi les 999 femmes inscrites sur le pavé formé de tuites.

J'avais à coeur de vous en aviser.

Odette MASSICOTTE

Le cahier
Culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer
CULTURE ET SOCIÉTÉ

À LIRE!

APRÈS
LA PLANÈTE DES SINGES ET *LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAÏ*
PIERRE BOULLE
ATTAQUE!

« Quand on attaque une chaîne de l'écosystème, le mal se répercute sur toutes les autres. » Mais quelles répercussions!!

* Roman d'une implacable logique où Pierre Boulle pratique la satire et la science-fiction de façon amusante.

8,95$

miroitements

quand les écologistes seront au pouvoir

roman/flammarion

Le LIVRE de POCHE

DU NOUVEAU CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Le Cortège des Vainqueurs
Max Gallo
576 Pages 6,50$
Marco Naldi est entraîné dans "La Grande Guerre" et ce qui va suivre: le fascisme et l'hitlérisme. Il compte parmi les vainqueurs mais, déchiré et lucide, il s'interroge sur le sens de la vie et de l'histoire.

L'erreur de l'occident
Alexandre Soljenitsyne
228 Pages 4,00$
"À la veille d'une bataille planétaire entre le communisme mondial et le principe d'humanité, puisse au moins l'occident discerner les ennemis de l'humanité de ses amis."
A.S.

Résidente privilégiée
Maria Casares
640 Pages 6,50$
Tout resurgit en ces pages où éclate son tempérament de feu: l'enfance, la guerre civile, l'apprentissage d'une nouvelle patrie, le Conservatoire, les premiers succès au théâtre, le cinéma, les rencontres exceptionnelles...

Nous n'irons plus au bois
Marguerite Gurgand
286 Pages 4,75$
Les enfants dispersés, Fannie et Pierre se retirent dans leur province natale, entre Poitou et Charente. Ce livre, c'est l'histoire de leur retour au village et c'est aussi la chanson pudique et tendre du temps qui passe.

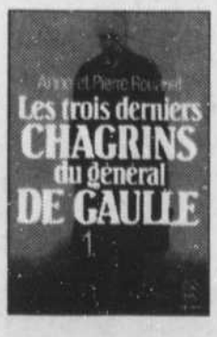

Les trois derniers chagrins du Général de Gaulle (2 volumes)
Anne et Pierre Rouanet
Vol. 1 380 Pages
Vol. 2 414 Pages 10,70$
De Gaulle s'était vu "vieil homme jamais las de guetter la lueur d'espérance". Il la guette au Québec, en mai 68, en un ultime référendum.

Moi Joséphine Impératrice
Paul Guth
576 Pages 6,50$
La séduction, la grâce, la rouerie, la féminité de Joséphine, et l'humour de Paul Guth, sa feinte naïveté, ses bonheurs d'écriture, quel savoureux mélange!
André Bourin

Viens la mort, on va danser
Patrick Segal
220 Pages 4,00$
De son tour du monde qu'il a raconté dans L'HOMME QUI MARCHAIT DANS SA TÊTE Ségal a rapporté des photos: il a un métier et il repart à la récolte de clichés splendides... et de déceptions.

L'empreinte du faux
Patricia Highsmith
320 Pages 4,75$
À la suite de circonstances imprévisibles, un jeune romancier américain se retrouve seul en Tunisie pour tourner un film. Il change au point de se demander sans angoisse s'il n'est pas devenu un assassin.

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

Intégrer la science à la culture

par
Andrée Ferretti

L'esprit de sel, science, culture, politique. Par Jean-Marc Lévy-Leblond. Ed. Fayard, Paris 1981, 298 p.

AUTREFOIS, c'étaient les femmes qui perdaient connaissance. Aujourd'hui, ce sont les savoirs. Mais alors que les premières ne succombaient qu'à de très fortes émotions, les seconds s'effondrent au moindre imprévu de la vie. Bien pire, s'il faut en croire monsieur Lévy-Leblond, et son livre nous en donne une démonstration éclatante, la science produit aujourd'hui des savoirs si parcellisés et si indépendants des autres formes de productions intellectuelles qu'ils n'arrivent même plus ni à prendre connaissance, ni à rendre compte de la riche complexité d'aucun objet, ni d'aucun phénomène lorsqu'on veut les saisir dans la totalité de leurs aspects.

Même dans son rapport à elle-même, la science contemporaine se caractérise par son ésotérisme tellement les frontières sont étanches entre les différents savoirs qu'elle produit et tellement est de plus en plus considérable l'écart qu'elle institue entre ses activités théoriques et ses applications pratiques. Par exemple, en physique, il n'est pas rare de rencontrer un spécialiste des quarks qui ne connaît rien du phénomène de l'arc-en-ciel, comme il semble banal qu'un électrophysicien soit incapable de réparer son poste de télévision.

Sous prétexte que son efficacité lui vient précisément de sa spécificité, chaque science tend à se définir un domaine du réel de plus en plus restreint et à découper ainsi la réalité en de multiples mondes artificiels qui reposent sur des bases sociales sans cesse rétrécies. D'où la production croissante de savoirs inutiles par rapport aux besoins véritables des gens.

Ce qui ne signifie nullement que les sciences dites «exactes» n'entretiennent aucune relation avec le milieu social où elles émergent et se développent d'une part, et qu'elles transforment d'autre part. Au contraire. Et Jean-Marc Lévy-Leblond consacre toute la première partie de son livre à démonter les mythes qui présentent ces sciences comme pures objectivités. Il soutient même la thèse que la physique, par exemple, est aujourd'hui la science sociale par excellence. Il démontre que loin d'avoir des motivations, des intérêts et des mécanismes de validation autonomes par rapport au contexte historique et social où elle déploie ses activités de recherche, d'instrumentation et d'application, elle est entièrement déterminée par les exigences des pouvoirs militaires, politiques et industriels en place. Ces orientations sont avant tout contrôlées par des facteurs d'ordre idéologique bien plus que logique.

Elle est bien ainsi une science sociale, c'est-à-dire «de la société, non par le savoir qu'elle en donne, mais par les marques qu'elle en porte.»

Cette première partie de *L'Esprit de sel,* intitulée *La science de la science* est à tous égards la plus intéressante du livre. Elle renferme toutes les idées qui seront développées dans les chapitres suivants qui, souvent, ne sont qu'une collection de textes anciens déjà publiés dans diverses revues et autres publications. Dès cette première partie, toutes les thèses de Lévy-Leblond concernant les rapports de science avec la culture et la politique et qui font l'objet des deux dernières parties du livre, sont parfaitement soutenues. Elles peuvent se résumer dans les propositions suivantes: la sicence n'est pas neutre, ni objective, ni méthodique, mais elle n'est pas non plus coupable, ni tricheuse, ni irrationnelle. Elle n'est pas le moteur des développements techniques, ni des progrès sociaux, mais elle n'en constitue pas non plus le frein. Elle a tout simplement besoin d'une profonde Réforme qui viserait son intégration sociale et sa transformation en véritable activité culturelle.

Puisqu'aussi bien le plus grand problème des sciences à l'heure actuelle est d'avoir perdu tout contact avec la culture. Non seulement la fragmentation des savoirs et le manque d'une perspective scientifique globale accentuent toujours davantage le divorce entre le savoir de pointe et le savoir commun, mais ils le consacrent entre les théories scientifiques et la réalité, empêchant ainsi le retour de la pensée scientifique sur elle-même, ce qui est pourtant la condition nécessaire de tout progrès véritable de la connaissance. Lévy-Leblond constate qu'en ce temps où le discours scientifique est devenu le principal discours de référence dans la recherche des vérités et des valeurs, la science, en fait, est source d'ignorance généralisée. Non seulement parce qu'elle indique la voie du succès dans une spécialisation toujours plus poussée, mais parce qu'elle évite pour se comprendre elle-même le long détour de l'histoire. Plutôt que de présenter ses découvertes comme les résultats d'essais et d'erreurs, elle les place dans un ordre logique où le savoir progresse de vérités en vérités. A refuser de replonger ses démarches dans cette mise en rapport entre la pensée connaissante et l'aventure historique, ce qui est précisément la culture, elle se menace elle-même de sclérose.

Convaincu de ce danger pour les sciences, Lévy-Leblond formulent quelques hypothèses favorisant une intégration sociale et culturelle de la science qui pourrait mener à des synthèses absolument nouvelles au coeur de la pratique scientifique et de son enseignement. Sans viser à ce que chaque citoyen devienne physicien, biologiste ou même mécanicien, il serait bon que les scientifiques prennent au moins la peine de lui faire comprendre le sens de la production des savoirs, de leur raison d'être et des principes généraux sur la base desquels ils pourraient être utilisés d'une manière plus bénifique qu'à l'heure actuelle. Une véritable démocratisation de l'éducation, nous dit Lévy-Leblond, passe nécessairement aujourd'hui par la formation de citoyens susceptibles d'exercer un contrôle sur l'orientation des politiques qui président au développement de la science, des citoyens capables d'évaluer sa nature et son adéquation aux exigences concrètes des individus et des collectivités. Je pensais en le refermant que nous aurions grand intérêt à ce que monsieur Camille Laurin lise *L'esprit de sel.*

Un réalisme magique

par
Naim Kattan

Peter Schalmey, **Tentative d'amour,** roman traduit de l'allemand par Robert Simon, Gallimard, 1981.

UN homme passe une année aux États-Unis. Il retourne dans sa ville, Munich, et cherche à reprendre le fil. Il retrouve ses amis, sa mère et surtout la femme avec laquelle il avait vécu, Lisa. Son père est mort et il essaie de revivre sa mémoire dans un livre qu'il écrit. Le quotidien l'envahit et il cherche à en démêler l'écheveau. Qui est Lisa? Une jeune femme comme tant d'autres. Ni belle, ni laide, elle se lève tous les matins et va au bureau. Elle rentre le soir, fatiguée, tendue. Elle est libre mais ne parvient pas à tracer les frontières entre cette liberté et les liens d'amour qui l'attachent à un homme, en l'occurrence le narrateur. Pendant son absence, elle a connu d'autres hommes et notamment un ami du narrateur, marié et père d'une petite fille.

Le personnage central devait être le père. Or, celui-ci, mort, est aussi fuyant qu'il l'a été dans la vie. Dominé par une femme plaintive, il trouvait la paix dans le départ. Accablé par les reproches d'une épouse frustrée, il se réfugiait dans le mutisme, le silence et l'absence. Pour le narrateur, sa mère est un appel et, concrètement, une voix. Elle entretient avec son fils de longues conversations téléphoniques qui finissent toujours par des disputes jusqu'au moment où il décide de couper tout lien avec elle pour retrouver à son tour une paix relative.

Lisa lui apprend qu'elle est peut-être enceinte, qu'elle a eu des amants. Elle ne sait pas si elle l'aime et se demande s'ils ne doivent pas se séparer. Elle lit son manuscrit, elle lui déclare que s'il s'agit réellement d'une description de leurs liens, il n'en subsiste rien à ses yeux. Il lui répond qu'il s'agit d'un roman et que le narrateur n'est pas identique à lui-même.

Ce qui fait la qualité, je dirais presque la singularité, de ce roman, c'est la manière qu'a Peter Schalmey d'appréhender le réel. Des notations éparses, des phrases sans lien apparent, des descriptions cumulatives du quotidien, la révélation progressive du réseau des relations qui font qu'une existence se transforme en vie. Les mots s'enchaînent, se répètent, des phrases reviennent, se recoupent. Tout semble simple et limpide. En réalité, cette tentative d'écriture est surtout une tentative de saisir le réel. Or, dans un jeu d'approximation et d'équivalence, le réel échappe aux mots et ceux-ci acquièrent un réalisme magique qui m'a souvent fait penser à des tableaux hyperréalistes de Colville.

Peter Schalmey est né en 1949. Il appartient, par conséquent à la génération d'écrivains d'après-guerre. C'est une Allemagne quotidienne qu'il nous révèle, aussi proche que l'Amérique et où les hommes et les femmes se débattent dans la recherche du sens. Que valent leurs liens? Tout amour n'est-il que tentative? Tout sentiment est-il frappé par l'éphémère? On est loin et du sentimentalisme et du romantisme, mais on est tout aussi loin du cynisme. Ce que l'on cherche dans l'érotisme que dégagent un corps et un visage, c'est une sensualité de l'âme. Comment connaître une femme si on ne peut plus la classer, la situer dans une origine, une famille une hiérarchie sociale, une appartenance religieuse? L'amour qu'elle suscite et qu'elle ressent lui appartient à elle, être autonome mais dont l'autonomie est insaisissable puisqu'elle se construit par le quotidien et par le rapport avec les autres. Aussi cet amour ne peut réussir que s'il demeure une tentative et cette écriture est attachante, fascinante dans la mesure où elle demeure sa propre ébauche.

ÉDITIONS NAAMAN
DE SHERBROOKE

Créées à Sherbrooke en 1973 par le professeur Antoine Naaman, les Éditions Naaman ont acquis, en 1981, le fonds Cosmos. Elles comptent, dans leur catalogue, plus de 450 titres. Elles publient des auteurs québécois, canadiens et étrangers, tous de langue française ainsi que des auteurs français nés ou vivant hors de France. Elles œuvrent sur les plans régional, provincial, national, continental et universel.

ÉDITIONS NAAMAN
C.P. 697
SHERBROOKE (Québec) J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117
Envoi, sur demande, du catalogue général:
Auteurs de langue française.

Les Éditions Naaman de Sherbrooke publient et diffusent aussi une revue culturelle, indépendante, internationale, d'information et de création: **Écriture française dans le monde,** la tribune des Francophones.
Deux numéros en 1979: $6,00
Deux numéros en 1980: $6,00
Trois numéros en 1981: $8,00
Trois numéros en 1982: $8,00

DIFFUSION
Éditions Naaman, C.P. 697, Sherbrooke (Québec) J1H 5K5

WILLIAM SHIRER
UN TÉMOIN DU XXe SIÈCLE

UN TÉMOIN DU XX^e SIÈCLE
William L. Shirer
William L. Shirer est incontestablement l'un des grands témoins de notre temps. Tout se passe comme s'il avait eu la chance, en tant que journaliste, d'être toujours au bon endroit au moment crucial. Auteur du best-seller mondial **Troisième Reich (The Rise and Fall of the Third Reich),** l'auteur nous propose cette fois une autre oeuvre de grande qualité journalistique. À la fois autobiographique et historique, cet ouvrage nous conduits dans les coulisses des nations et nous fait vivre les bouleversements annonciateurs de la seconde guerre mondiale.
432 pages, 6" x 9" $15.95

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

EDITIONS LE NORDAIS

VOUS POUVEZ COMMANDER PAR LA POSTE
Remplissez ce coupon, joignez-y votre chèque ou mandat et postez-le à: LES ÉDITIONS LE NORDAIS, secteur "livres"
3600, boul. du Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles,
Qué. H1B 5M8
Ajoutez $1.50 pour frais de port et de manutention ($17.45)
UN TÉMOIN DU XX^e SIÈCLE
Ci-joint ☐ chèque ☐ mandat de$ _____
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE puf
«Les livres qui questionnent...»

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS de 1945 à nos jours

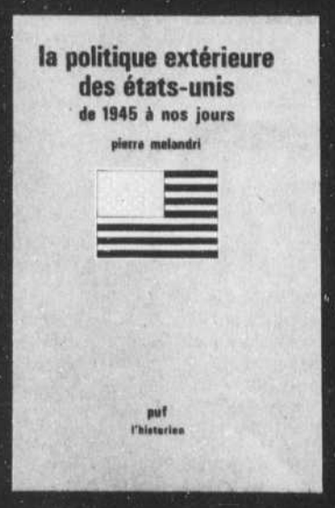

Par Pierre Melandri
La première et la seconde guerres mondiales ont «catapulté» les États-Unis au faite des responsabilités mondiales. Entre 1941 et 1947, non sans hésiter, ils acceptent le *leadership* occidental que depuis longtemps le déclin des Anglais a laissé vacant. Au milieu des années 1960, l'on parle courramment d'«Amérique impériale». Au début des années 1980, pourtant, certains se demandent si la *Pax Americana* n'a pas fait son temps
Ainsi, à la lueur des faits, et non en fonction de préjugés ou de clichés, Pierre Melandri examine les principales tensions inhérentes au sujet: tension entre intérêt national et responsabilités internationales, entre motivations économiques et impératifs stratégiques entre présidence impériale et tradition démocratique. Ainsi c'est dans la perspective d'une plus longue durée que le lecteur pourra interpréter l'actualité.
L'Historien 31.85$

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS AU CANADA
les éditions françaises inc.
1411, rue Ampère Boucherville, Québec J4B 5W2. Tél.: 641-0514
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Chronique d'une mort annoncée
Gabriel Garcia Marquez
Les frères Vicario ont annoncé leur intention meurtrière à tous ceux qu'ils ont rencontrés, la rumeur alertant finalement le village entier, à l'exception de Santiago Nasar. Et pourtant, à l'aube, ce matin-là, Santiago Nasar sera poignardé devant sa porte. Pourquoi le crime n'a-t-il pu être évité? Le premier tirage en langue espagnole de ce nouveau roman de Gabriel Garcia Marquez a atteint 1.500.00 exemplaires.
Ed. Grasset, 200 pages - 11,50$

Les bouffons de Dieu
Morris West
Pourquoi le pape Grégoire XVII abdique-t-il aussi soudainement? C'est que ce Français charismatique a reçu une terrible révélation: La fin du monde est proche, et l'heure du Second Avènement est arrivée.
Est-il un mystique, un fou ou un fanatique avide de puissance? La crise internationale se précisant, le pape sorti de son exil, cherche désespérément à prévenir l'holocauste. Trop tard, d'autres forces sont à l'oeuvre et cherchent à le discréditer...
Ed. Hachette, 470 pages - 14,95$

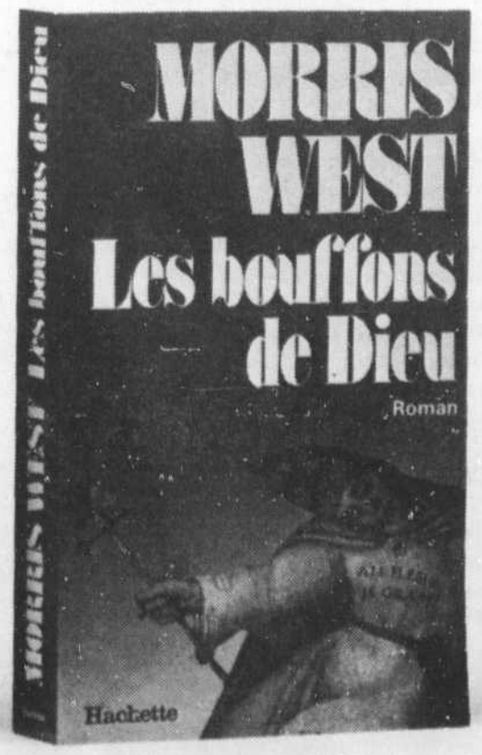

L'été avant la nuit
Doris Lessing
Au détour d'un été de solitude, une femme expérimente diverses voies d'existence qu'elle aurait pu suivre et se laisse sombrer dans le délire et l'angoisse de vieillir délaissée, avant de refaire surface, neuve, débarrassée de tous les artifices d'une femme encore jeune qui jusqu'alors ne s'était affirmée qu'en fonction du désir des autres et jamais d'elle-même.
Par l'auteur du CARNET D'OR, une très belle réflexion sur le sort de la femme-femme.
Ed. Albin Michel, 274 pages - 14,95$

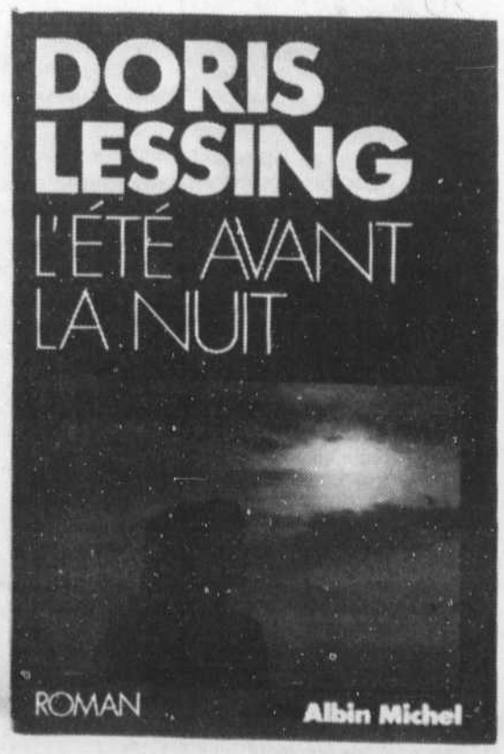

Tangram (livre et jeu)
Joost Elffers
Le TANGRAM est un jeu de formes chinois millénaire qui ne fait pas appel à l'esprit de compétition mais à l'imagination créatrice, individuelle ou collective. Le jeu consiste à reconstituer les figures indiquées à l'aide de sept éléments de dimensions différentes.
Au début, celà paraît très simple; mais bientôt le joueur devient conscient de l'effort que Tangram exige de son imagination et de la joie qui naît de cet effort même. Plus il crée, plus il se sent apte à créer.
Ed. du Chêne, livre 244 pages et jeu 7 pièces - 9,95$

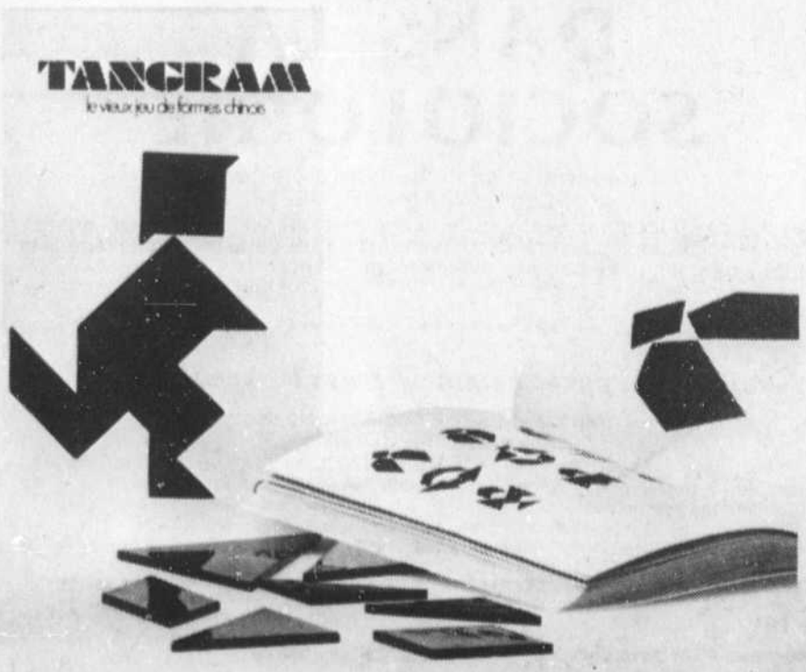

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC

chez votre libraire

Studio - Montreal

les carnets de Jean Éthier-Blais

DIMANCHE après-midi, je sors. Il neigeait, peu importe. On a ainsi besoin de quitter la chaleur de l'âtre, s'aventurer de par la ville, quel que soit le temps, rêvasser au milieu des immeubles dans toute leur banalité, pour aboutir dans un cinéma ou un café, à regarder ses semblables, ses frères. Parfois, j'apporte un stylo et je note des visions de l'immédiat. Mais dimanche dernier, sans me l'avouer, j'avais décidé d'aller voir *Diva*. On m'avait dit qu'il y était question d'une chanteuse noire, modelée sur Jessie Norman. Or, Jessie Norman fait un peu partie de mon folklore intérieur. Elle est venue à *Pro Musica*, à l'époque où Gertrude Gendreau y exerçait son magistère. À l'époque, sa carrière débutait. Elle avait chanté une valse de Satie, très dans le ton des bastringues de la fin du siècle dernier. «Je te veux» — valsait la diva noire et grasse et l'on avait l'impression que la salle entière serait aspirée dans la fournaise ardente de cette poitrine. J'ai donc traversé la montagne en direction du cinéma. C'est ici que le hasard intervient.

Je rencontre un ami. Nous nous saluons. Échanges de directions topographiques, comme deux voyageurs dans le désert. Dans le cas présent, il s'agissait du grand désert blanc dont parlaient autrefois les missionnaires au Pôle. Je vous invite, me dit mon ami, à m'accompgner à la consécration d'un Évêque. — Depuis le second Concile du Vatican, ma foi dans les Évêques chancelle. Mais il s'agit d'un prélat d'une autre sorte. Dans un salon d'Hôtel, un Évêque français, sacré lui-même sans l'autorisation de Rome par l'archevêque de Hué, viendra imposer les mains, selon le rite ancien, à un prêtre hors-frontières ecclésiastiques. Comme tout un chacun, j'ai lu Huysmans. J'ai même acheté, à Paris il y a vingt ans, la série des gravures qu'avait fait Henry Chapront pour illustrer *Là-bas*. Mais la religion me fait peur. Je suis un vieux croyant et je vis de la présence du sacré. Mieux encore, malgré Vatican II, je crois que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Église catholique et romaine. Tout rentrera un jour dans l'ordre. Pour tout dire, je m'incline, malgré un for intérieur troublé. Ainsi, je n'aime pas la messe en français précisément parce que l'utilisation de la langue du commun donne l'illusion de comprendre. Or, je sais qu'il s'agit d'un mystère et que, devant lui, mon rôle n'est pas, ne sera jamais de comprendre, mais d'accepter. Le latin, pendant vingt siècles, a charrié les mystères de la Rédemption dans son rythme, dans le choix de ses mots, dans l'harmonie intelligemment pré-établie de sa syntaxe. Les plus grands théologiens butent, en dernière analyse, sur une donnée incompréhensible à l'esprit humain. C'est cela, la foi. C'est pourquoi, malgré que j'en aie, je souhaite lier mon destin à celui de cette Église et non pas d'une autre. Mon maître en cette matière est Evelyn Waugh, ennemi juré de la démagogie du Concile du Vatican et âme fidèle. On voudrait lui ressembler. Son odyssée spirituelle est masquée par son oeuvre romanesque. Il n'est pas dit qu'avec le temps, ce ne soit pas la personnalité de l'homme et du croyant qui l'emporte sur le fabricant de pages.

On comprendra donc que j'ai hésité à suivre mon ami dans son assomption épiscopale. Je l'ai pourtant fait. Nous descendons dans une vaste salle où un modeste buffet attend, dans la blancheur symbolique de ses nappes, les participants. Devant une assemblée silencieuse sans être recueillie, la cérémonie va son train. L'Évêque consécrateur est un jeune homme, qui lit le latin à l'italienne, qui prononce recto tono les formules archétypales de notre civilisation. Car nous sommes une civilisation épiscopale et jusque dans les derniers replis; ne serait-ce, en langue française, que ce nom de Martin, le plus répandu, en hommage à l'évêque de Tours et à son manteau. On peut dire que s'il n'y avait pas eu d'Évêques, le monde chrétien n'existerait pas. Ils sont à la fois la cheville ouvrière et le toit de la Chrétienneté. C'est pourquoi la cérémonie de dimanche après-midi revêt une telle importance. Ordonner un prêtre est une chose; sacrer un Évêque en est une autre. Cela signifie que l'Église parallèle a pris la résolution de s'organiser, de vivre en marge, non plus en attente de l'appel de Rome ou de son pardon, mais consubstantiellement à elle-même. Au cours de son homélie, l'Évêque-consécrateur ne s'est pas comparé aux vieux catholiques hollandais issus du premier Concile du Vatican; c'est contre l'Église-Mère qu'il s'est dressé. Il ne conçoit pas sa réunion de fidèles comme un troupeau parcellaire, mais comme la représentation seule valable de l'élan vital de l'Église. Ainsi quelques moutons, s'éloignant du troupeau, se perdent au milieu des anfractuosités schisteuses en bêlant contre le ciel, cependant que le fort du troupeau s'éloigne vers la plaine. Quel berger ira chercher les égarés?

J'ai suivi avec attention et une certaine épouvante le déroulement de cette cérémonie. La noblesse du texte, son autorité fondamentale, la voix de Dieu qui s'y fait entendre, me parurent d'autant plus émouvantes que le décor, le peuple, la parcimonie vestimentaire, l'aura de dépravation qui s'attache d'instinct à la notion de fondouk (car c'est dans l'éternel fondouk, lieu des migrations et des brèves amours, que nous nous trouvions) me semblèrent plus dérisoires. Je pleurai sur les participants, mais aussi sur une Église qui pousse jusque là, jusqu'à cette atteinte de pureté essentielle, certains de ses enfants. Autrefois, monophysites et chalcédoniens luttèrent pour sauvegarder une certaine notion théologique sans laquelle la foi en Dieu leur paraissait dénuée de fondement. Aujourd'hui, il s'agit d'une querelle de rites. Je ne puis la comprendre que dans la mesure où, derrière le rite, se cache une Présence. Mais cette Présence, je ne l'ai pas pas sentie au cours des cérémonies de consécration. Les paroles issues d'un Dieu se perdaient dans la vacuité de la représentation pour elle-même. Sans le lien avec Rome, toute cérémonie religieuse ne peut relever que du spectacle. Aussi, pendant l'imposition des mains ou la captation de la crosse, qui est un sceptre, j'attendais que tombe le rideau. Mais il n'y avait pas de rideau.

L'enseignement de l'interprétation et de la traduction, de la théorie à la pédagogie.

par Jean Delisle (réd.)

Ouvrage collectif à l'occasion du 10e anniversaire de l'École des Traducteurs de l'Université d'Ottawa.

17,5 x 25 cm, 200 pages. Prix: $9,75
Frais de port et manutention: $1,00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de
L'ENSEIGNEMENT DE L'INTERPRÉTATION ET DE LA TRADUCTION DE LA THÉORIE À LA PÉDAGOGIE
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Margaret Trudeau par elle-même

par
Marie Laurier

Les Conséquences,
par Margaret Trudeau,
Les Editions Optimum
Internationales, 191 pages.

TOUS tant que nous sommes et souvent mine de rien, par snobisme ou fausse pudeur, avons une petite réaction bien personnelle sur les frasques de nos hommes publics. Il y a des équipées que l'on sait vaguement par les rumeurs et d'autres qui nous sont livrées tout de go par leurs auteurs mêmes, sans que ce soit pure invention de potineurs ou de méchants journalistes.

Des exemples tout récents? L'affaire Charron, qui a été l'effet d'une bombe et qui a été l'objet de confession publique et répétée de son protagoniste même; le drame du chanteur rock Claude Dubois a fait aussi parler bien du monde avide de savoir, même par personne interposée, à défaut de comprendre la démesure de l'usage des drogues.

Voilà que c'est au tour d'une femme, et non la moindre, Margaret Trudeau, encore épouse en titre du *Prince* puisqu'elle nous apprend dans son livre *Les Conséquences* qu'elle n'est ni séparée ni divorcée officiellement, de nous entretenir des derniers événements juteux de sa vie et sa grande marche vers l'indépendance!

Après s'être confiée *À coeur ouvert* dans un premier ouvrage qui porte ce titre en 1979, la belle Margaret récidive «à corps ouvert», cette fois, elle ne se gêne pas pour étaler ses aventures capiteuses avec les grands noms du jet-set: Jack Nicholson, Ryan O'Neal, le magnat d'une compagnie d'eaux minérales et plus mystérieusement — c'est un secret qu'elle entend garder mais pour combien de temps? — le sénateur Ted Kennedy.

Margaret Trudeau à l'ombre du Parlement en septembre 1981. (Photolaser CP)

Cette jeune femme en mal de vedettariat et de notoriété croyait être à la bonne école mais elle a dévié de son objectif, faute de talent et de jugement. Détentrice d'un nom magique, elle a cru bien naïvement qu'il lui suffisait d'y ajouter son prénom de fleur pour engloutir inconsidérément toutes ses aspirations dans des histoires abracadabrantes mais vécues intensément.

Margaret Trudeau devait apprendre à ses dépens et cruellement que la beauté physique, la jeunesse, les vêtements luxueux, les fréquentations spectaculaires et le champagne sont des valeurs matérielles et éphémères, même si elles sont réunies dans une seule personne. Cela ne justifie quiconque de se lancer dans n'importe laquelle expérience de sexe, de drogue, de cinéma et d'argent facilement gagné. Ou peut-être bien, à condition de le faire discrètement.

Mais justement, il manquait à cette pauvre Margaret cette discrétion et l'on peut imaginer facilement que si elle avait vécu ses désillusions de femme de premier ministre laissée pour compte — c'est elle qui le dit — dans les bruits de la coulisse, les Canadiens n'auraient pas osé l'accabler. Ils auraient mis complaisamment ses prétendues fredaines sur le compte de la jeunesse, de la disparité de l'âge avec son mari.

Car, au fond, nous sommes assez peu indulgents pour excuser les écarts de conduite des notables de la scène politique parce qu'ils ne correspondent pas tout à fait à une existence linéaire et exemplaire. Alors que dans le milieu du spectacle, on les invente allègrement en les enviant même.

Ceci étant dit, il reste que le livre de Margaret Trudeau apporte un «éclairage» que l'on voudrait significatif dans notre petite histoire-maison. Même s'il est bourré de coquilles et de fautes de français — on se demande bien pourquoi d'ailleurs — il n'a qu'une importance relative mais il reflète la mode des récits à «message et à témoignage».

Pour ma part, le meilleur chapitre de l'ouvrage demeure celui où l'auteur raconte son odyssée au Japon où elle fut invitée, moyennant un cachet de $20,000, à faire la promotion d'une discothèque! Ces pages sont d'une drôlerie irrésistible car elles décrivent le climat d'un événement banal en soit mais révélateur de la mentalité orientale dissimulant sous le couvert de la courtoisie et des cadeaux la subtilité de la cupidité des hôtes.

Margaret Trudeau nous explique comment elle a vécu la défaite électorale de son mari le soir du 22 mai 1979 et dans quel esprit elle s'est retrouvée ce soir-là dans un club de New York. Elle y fut entraînée, dit-elle, pour finalement noyer sa tristesse en s'exhibant sur une piste de danse (photo à l'appui)!

Elle raconte aussi ses démêlés avec les journalistes, son désespoir d'avoir confié les détails d'un avortement sordide, un événement qu'elle avait pourtant juré au premier ministre de garder secret. Personne, en effet, ne lui en demandait tant. Car toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et il y en a qui sont plus dramatiques ou provocantes que d'autres...

Mais soupirons d'aise, il semble que tout cela soit de l'histoire récente mais déjà ancienne. La nouvelle thérapie familiale californienne qui accorde une responsabilité partagée des parents dans l'éducation des enfants, a fait des miracles. Désormais, Pierre et Margaret s'occupent sans se quereller de leurs trois enfants, l'un a retrouvé sa voie au Parlement et l'autre a conquis son indépendance personnelle et financière, en acceptant d'animer une émission matinale dans un poste de télévision locale. Tant mieux.

Cependant qu'à travers le livre, Margaret nous apprend quelques petits détails intimes sur le caractère de Pierre Trudeau — son avarice, sa froideur, sa solitude — pour finalement convenir qu'il est un «bon parent».

Pendant toutes ces années de bouleversement dans la vie de ce couple célèbre, «le prince» est resté muet comme un sphynx. Bien que l'on puisse imaginer que ces événements ont eu aussi des «conséquences» sur son propre comportement, ce qui nous en vaudra peut-être un jour sa version revue et corrigée. De la part d'un ancien rédacteur de *Cité libre*, cela sera sûrement un succès de librairie!

EN EAUX TROUBLES
GEORGE BOWERING
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Vancouver découvre la côte Ouest,
l'amour,
la mort

Quinze

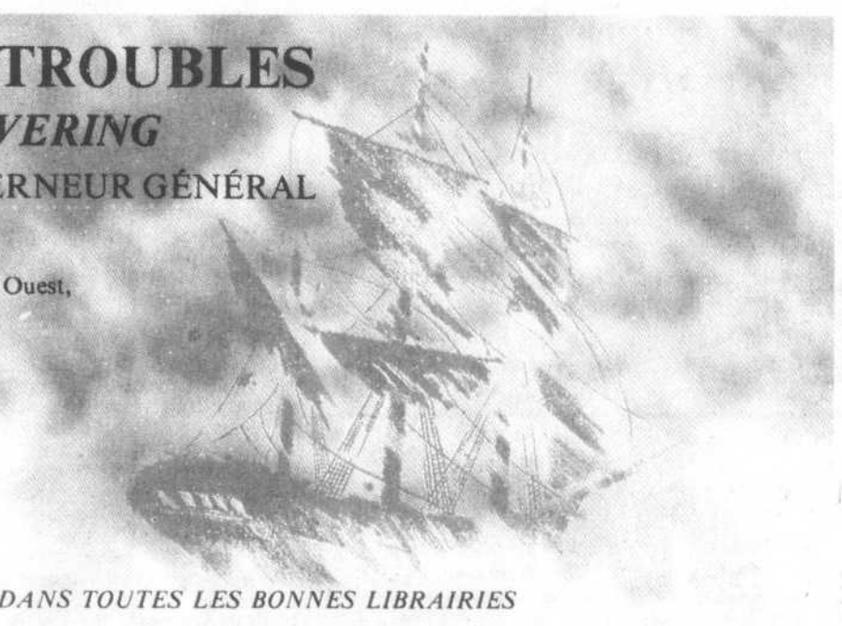

$12.95 *EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES*

courrier / Bienvenue aux arrivants

Vendredi, 19 mars, le printemps à nos portes, le soleil était chaud et nos coeurs étaient à l'amour, la fraternité et la convivialité.

Au Cégep du Vieux Montréal, à la soirée interculturelle nous avons écouté dans un même souffle tous les poètes. Devant le danger de la robotisation de notre société, notre besoin d'enracinement faisait vibrer notre âme universelle.

«Le totalitarisme américain est plus subtil que celui de l'URSS mais non moins dangereux pour le futur de l'humanité» a dit Hans Koning (auteur américain) par la voix de Paul Chamberland.

«Sans poète, l'espèce humaine disparaît» a crié Janou St-Denis. Dans les pays totalitaires de l'Amérique du sud, on les fait disparaître. On les tue. Alberto Kurapel a lancé un cri déchirant pour les poètes de ce continent.

Maurice Elmahed nous a rappelé avec un humour poignant son voyage d'identités. Il en était resous «avec la mauvaise constitution au groupe ethnique».

Sylvie Sicotte nous a parlé du désespoir des femmes amérindiennes «peuple à l'âme des grands espaces condamné à vivre dans des bourgades étouffantes».

À l'historique de Michèle Lalonde j'aimerais ajouter: Nous sommes d'Amérique depuis toujours. Par nos ancêtres français et amérindiens nous ne sommes pas Etatsuniens ni *Canadians* mais Amériquois. Après la conquête par les Anglais notre pays s'est rétréci à un territoire administratif dirigé par l'Angleterre. Le peuple n'a jamais rien choisi. On nous a tout imposé. Nous sommes au bout de la route de notre long pèlerinage que nous avions entrepris de la Rochelle «pour bâtir un pays parfait» comme disait Antonio Ranellucci.

Bienvenus aux nouveaux arrivants. Nous voulons votre richesse pour participer avec nous à un nouveau projet de civilisation. Bienvenue dans nos maisons, et à notre table pour partager ensemble le repas convivial de l'Indépendance qui sera pour nous tous, si nous en avons la volonté, un chef-d'oeuvre de création.

Jacqueline DUGAS

Le livre universitaire — sociologie

Revue *Sociologie et sociétés*
Vol. XIII, n° 2, 1981
Directeur : Robert Sévigny

LES FEMMES DANS LA SOCIOLOGIE

La préparation de ce numéro a été confiée à NICOLE LAURIN-FRENETTE

- Partant des principaux secteurs de la sociologie (travail - politique - production culturelle, etc.) les auteurs dressent le bilan de cette recherche féministe et dégagent les pistes de son éloignement futur.

158 p. 7,50$

Numéro déjà paru: Femme / travail / syndicalisme

La préparation de ce numéro a été confiée à JACQUES DOFNY
Vol. VI, n° 1

- Bilan de la situation des femmes au travail dans la structure sociale et dans les organisations syndicales.

196 p. 5$

Abonnement annuel (1982): Individus 14$ Institutions 21$ Le numéro 8,50$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MÉDECINES NATURELLES

UN REMÈDE NON-TOXIQUE À 258 MALADIES, BLESSURES ET TRAUMATISMES LÉGERS.

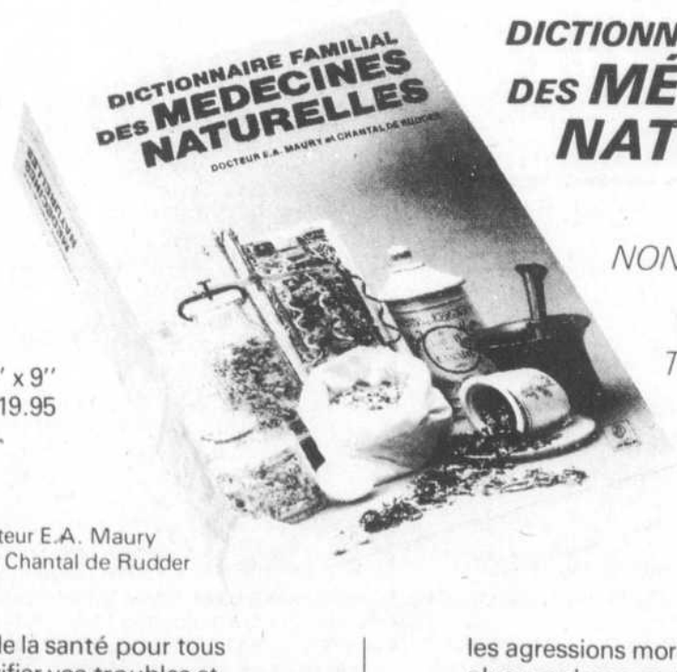

576 pages 6" x 9"
seulement $19.95

par: Docteur E.A. Maury
et Chantal de Rudder

Le meilleur guide de la santé pour tous vous aidera à identifier vos troubles et maladies par l'observation de leurs symptômes. Ensuite, il vous aidera à soigner, prévenir ou guérir vos troubles physiques et émotifs.

Nul ne songe à le contester: la médecine occidentale est formidablement efficace... tellement qu'elle est souvent toxique, toujours chère, et qu'elle donne parfois l'impression d'employer un marteau-pilon pour casser une noisette. Pourtant, combien de maux pourraient être guéris sans intervention médicamenteuse chimique; combien aussi pourraient être évités par la simple application de bonnes techniques naturelles comme la diététique ou l'ergothérapie. L'idée de base des médecines naturelles est de donner à l'organisme, — le vôtre, comme celui de votre famille, de vos enfants — les moyens de se défendre tout seul contre les agressions morbides, hélas de plus en plus nombreuses dans notre société sans air, sans soleil, polluée. Les écologistes l'ont très bien compris et le courant amorcé par eux, qui aujourd'hui déferle emportant l'enthousiasme de nos contemporains soucieux, en est la preuve; loin du respect du corps et de la nature, le progrès est redoutable et n'apporte pas le bonheur.

LE DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MÉDECINES NATURELLES traite également de soins esthétiques et maladies de la peau.

Bien sûr, la publication de cet ouvrage n'a pas pour but d'amener le public à négliger la médecine traditionnelle, toutefois il demeure le seul guide complet et utile des médecines naturelles.

EDITIONS LE NORDAIS — En vente dans toutes les librairies

Vous pouvez également commander ce livre directement chez l'éditeur. Faites parvenir votre chèque ou mandat à: LES ÉDITIONS LE NORDAIS LTÉE, 100, ave Dresden, Ville Mont-Royal, Qué. H3P 2B6. Ajoutez $1.00 pour les frais de port et de manutention.

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL

Patricia Nolin: entre angoisse et abandon

par
Robert Lévesque

Photo Jacques Grenier

RUE Laurier est. J'attendais Patricia Nolin dans un café vieux rose. Un expresso vite bu. Elle est arrivée, enveloppée d'une gabardine. Je venais juste de la revoir dans un souvenir qui ne s'efface pas: elle est étendue dans un hamac, est-ce l'automne ou le printemps, ce n'est pas le plein été, c'est sans doute quelque part à Sorel puisque c'est l'image de Marie-Didace sur un écran de télévision noir et blanc. Elle se balance lentement. Elle est muette.

Après qu'elle eut choisi son fauteuil (dans ce café, je l'attendais à la table qui est juste à gauche en entrant près des Camellia japonica et autres caoutchoucs, dans l'aire de soleil), après les premiers mots d'usage, là où l'on sent si quelque chose va se passer, Patricia Nolin s'est vite rasserénée. C'était le printemps, après tout. Il n'y avait pas de photographe avec cet interviewer. J'avais perdu ma loupe de biographe à la va-vite. Le café était presque désert. On avait le goût de s'y être donné rendez-vous sans raison... et il ne lui manquait que ce hamac où Germaine Guèvremont, étant Marie-Didace, avait vu en Patricia Nolin cet étrange équilibre entre abandon et angoisse que l'auteur du *Survenant* portait en elle.

Oui, elle joue actuellement un très beau rôle, celui d'Ellida Wangel dans une des pièces les plus métaphysiques d'Ibsen, ce Norvégien du dix-neuvième siècle finissant qui avait pressenti l'avenir de la femme, qui avait dépeint des femmes, Nora, Hedda, Ellida qui s'affirmeraient plus tard. Mais l'on en a très peu parlé de ce rôle d'une étrangère dans son milieu, de cette *Dame de la mer* qu'elle joue en anglais au Centaur, même si elle a dit «ce rôle me ressemble plus que d'autres, il questionne ma pudeur plus que d'habitude, il me gêne, et c'est peut-être bien que je sois allé le jouer chez les Anglais. J'en retire le goût d'approfondir Ibsen, de faire une relecture de ses dernières pièces et de trouver quelqu'un qui m'épaulerait pour en monter un, c'est fascinant tous les *sens* que l'on peut découvrir chez Ibsen, derrière les mots, derrière le contexte... et puis je suis un peu tannée d'être seulement un instrument (au Centaur, *The lady from the sea* a été mis en scène par Podbrey de façon très conventionnelle), j'aimerais avoir plus de liberté».

Revenons au café. Patricia Nolin est enfoncée dans ce fauteuil de rotin. Elle demande un cappucino. On dirait un dimanche après-midi. Je sens qu'elle ne veut plus parler de sa carrière. Je lui demande si elle écrit. «Je vois, dit-elle, ma façon d'écrire c'est de penser par images. Si je voulais écrire une mise en scène, par exemple, je ferais des dessins, quand je pense à un sentiment je le mets instantanément en images, comme un peintre. Avec Ronfard et *Le Roi boiteux* (elle était Emma Roberge), c'était fantastique, la pièce était écrite par Ronfard mais chacun des comédiens avait à créer son personnage. Moi j'avais dessiné le mien, je le voyais d'abord, tout en noir, sévère, je me suis donné le défi de le jouer entièrement avec des lunettes noires, et je le modifiais parfois en cours de route, le comédien était maître de son personnage, on avait le droit à l'erreur, c'était remettre la pratique du métier en cause, c'était la liberté...».

Puis, à force de se comprendre à demi-mots, Patricia Nolin a surgi. Elle s'est extirpée du fond de son fauteuil, a appuyé ses bras sur ses genoux, le visage au dessus de la petite table, et s'est mise à me poser des questions sur le métier de pigiste. Dans ses questions, dans les rapports qu'on établissait entre le freelance et le comédien, ces deux métiers économiquement insécures, l'actrice me révélait son angoisse, sa peur du chômage à 42 ans, «cette peur étrangement récente», cette condition qui se dramatise pour tous les artistes au coeur de la crise économique, et qui, pour elle, qui en parle franchement, l'amène à se poser des questions troublantes. «Je suis à un tournant», m'a-t-elle dit, riant un peu du cliché.

Patricia Nolin est une actrice professionnelle dont le talent est indubitable. Elle est dans le métier depuis 24 ans, depuis que Germaine Guèvremont l'avait choisie entre cent pour incarner Marie-Didace à la télévision de Radio-Canada en 1958. Jean Valcourt dirigeait cette première année du Conservatoire où s'était inscrite Nolin (la première génération de comédiens formés dans un Conservatoire au Québec), et il avait été inquiet de la voir faire ce saut prématuré dans le hasard d'un premier rôle. «Un succès ce n'est rien, lui avait-il dit, ce qu'il faut c'est durer». Et Patricia Nolin a duré.

Elle a réussi le difficile pari de toujours, jusqu'à un certain point, choisir ses rôles et éviter le recours à la facilité. Elle a débuté au TNM en 59, à l'époque de l'Orphéum, dans *Les taupes* de François Moreau. En 62, elle créait le premier Aquin à la télévision, *Oraison funèbre*, en 74, elle interprétait de façon magistrale la marquise de *L'heureux stratagème* de Marivaux, en 76 elle était la Maria de *L'océan* de Marie-Claire Blais, en 77 l'Andrée du *Manuscrit* de Louise Maheux-Forcier, et c'est sans doute l'abandon des télé-théâtres de qualité à Radio-Canada qui nous prive (et la prive de travail) de voir à l'oeuvre cette exceptionnelle comédienne de télévision qui a percé l'écran avec le rôle d'Auréa Cloutier dans la série *Duplessis*.

Alors, maintenant, c'est la crise. Rares sont les comédiens qui peuvent survivre. Et Patricia Nolin met tout en doute. Le théâtre qu'elle préfère, c'est celui qu'elle a fait avec Ronfard au Théâtre expérimental, et particulièrement l'aventure épique du *Roi boiteux*. À l'époque du TEM à la maison de Beaujeu, elle a conçu et joué, en compagnie de Ronfard et d'Alice Ronfard, un audacieux spectacle sur l'inceste. Elle a aussi fait le *Garden-Party* qui s'est promené avec succès en Europe où l'on a reconnu la pertinence de ce travail de comédiens professionnels centré sur l'acteur lui-même. Du défrichage qui correspond pour le comédien à une interrogation. Mais ce théâtre n'est pas exclusif. Une actrice comme Nolin, vivant pleinement son métier, va jouer Marivaux un soir, participer à un collectif le lendemain. «J'aime le côté menuisier de ce métier, dit-elle, c'est un métier comme les autres, qui est le mien, des fois mes portes s'ajustent mal, des fois elles sont parfaites, mais il faut pouvoir faire ses portes. Là, j'ai l'impression qu'il y a un problème majeur pour ceux qui veulent exercer le métier d'acteur. C'est le coût de la vie, la rupture économique qui vient de décider pour moi. Est-ce que je peux encore être une actrice qui pratique décemment son métier?»

À tel point que Patricia Nolin me dit tout doucement qu'elle a peur. «Ce que j'aimerais le plus, tu vois, c'est trois choses très claires: où je m'offre carrément une année sabbatique en arrêtant de courir les jobs de théâtre, où je me trouve un emploi de 9 à 5 et j'oublie l'art... ou il arrive un miracle et je tombe sur un show ou un film passionnant et je continue pour un temps». Mais, contemplative comme elle se décrit, aimant se balancer dans ce hamac entre abandon et angoisse, avec tout son temps, Patricia Nolin d'un clin d'oeil me fait comprendre qu'elle n'est pas en train de se plaindre. «L'angoisse, c'est une joke!», dit-elle en se recalant dans son fauteuil, en regardant dehors, et en revenant vers mon regard inquiet pour me dire qu'heureusement il y a l'humour. Et chez elle cela se traduit par un regard interrogateur.

Le café était toujours désert et les plantes vertes stoïques. On parla du printemps qui passait rue Laurier. «Les semaines qui s'en viennent vont être belles», a-t-elle dit. Elle avait soudain l'air radieuse. Pour quoi a-t-elle dit de sa voix ambrée: «j'ai toujours aimé être femme»? J'avais dû lui parler de féminisme... bêtement.

Salon du livre francophone

PARIS (AFP) — Sept cent cinquante éditeurs français et francophones sont rassemblés pour le deuxième Salon du livre de Paris, au Grand Palais, qui a ouvert ses portes hier, après l'inauguration officielle par le président de la république M. François Mitterrand.

Des stands collectifs ont été élaborés pour le Québec représenté par 62 éditeurs, la Belgique avec 34 éditeurs et la Suisse avec 54 éditeurs. Sont également représentés, parmi les francophones le Luxembourg, la principauté de Monaco, le Liban et la Tunisie.

Cent cinquante mille visiteurs sont attendus, après le succès observé l'année dernière où l'on avait enregistré 123,000 entrées. Pendant six jours, les visiteurs pourront voir une idée générale du fonds éditorial de chacun, de la richesse et de la diversité de la production, rencontrer une centaine d'auteurs qui participeront à diverses animations. Auteurs et éditeurs, assez peu en contact avec le public, expliqueront leur métier, de façon à faire du salon un véritable «carrefour d'échanges».

STAGE INTENSIF
avec LUCE GUILBEAULT et LUC MORISSETTE
inscription: (514) 270-4078 279-6489
POUR COMÉDIEN(NE)S
du 15 au 18 avril, de 10 à 18 h

PROLONGATION jusqu'au 3 avril
de Tristan L'Hermite
LE COEUR à GAZ
du 26 février au 23 mars
845-7277
AUX 4 SAOULS BAR
Mise en scène: Denis Marleau
Distribution: Carl Béchard, Reynald Bouchard, Pierre Chagnon, Bernard Meney, Anne-Marie Rocher Carole Séguin, Michèle Deeponts.
«Pour que le collage et le coq à l'âne, fassent autant rire à croire qu'il y a de l'art quelque part.» Suzanne Lamy Spirale juin 81
«Spectacle provocant, choquant, drôle, absurde, dada quoi! Superbement interprété.» Francine Grimaldi Radio-Canada
«C'est drôle, sauvage, complètement désarçonnant et d'un professionnalisme qu'on voit rarement.» Normand Cusson Clin d'Oeil oct. 81
«Superbly directed by Denis Marleau.» Hélen Duty Art Magazine Toronto Sept. 81

Les gens d'en bas présente
du 15 mars au 10 avril à 20 h
Relache dimanche et lundi
le Patriote
N'attendez pas demain
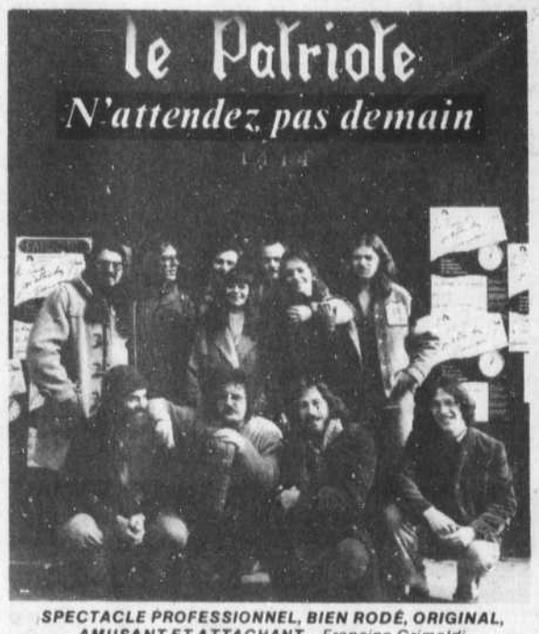
SPECTACLE PROFESSIONNEL, BIEN RODÉ, ORIGINAL, AMUSANT ET ATTACHANT... Francine Grimaldi
1474 rue ste Catherine est
res: 527-4177 Adm.: 7,00 $
Repas servi avant et après le spectacle

PRO MUSICA présente
QUATUOR BARTOK

Mozart: K387 — Bartok: Quatuor no 2 — Janacek: Quatuor no 2
DIM. 4 AVRIL — 15 h 30
Billets: $10, $9, $8 — Étudiants 7/25 ans: $5
PRO MUSICA, 1270, Sherbrooke O., 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

ALEXANDER BROTT Chef d'orchestre-fondateur
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1982-83
THÉÂTRE MAISONNEUVE
LUNDI SOIR 20 h 30
8 CONCERTS "CONNAISSEURS"
20 septembre

LYNN HARRELL violoncelle
Haydn - Boccherini
25 octobre

CONCERT BACH
4 Suites
8 novembre

MARISA ROBLES harpe
Handel - Debussy - Mahler
22 novembre

ELLY AMELING soprano
Bach - Vivaldi - Mozart
Concert Consolidated Bathurst
dimanche soir 5 décembre
Salle Wilfrid-Pelletier

NATHAN MILSTEIN violon
CONCERT BEETHOVEN
24 janvier
Salle Wilfrid-Pelletier

JEAN-PIERRE RAMPAL flûte
CONCERT VIVALDI
14 mars

JANINA FIALKOWSKA piano
Mozart - Liszt
Concert en hommage au Conseil des Arts du Canada
25 avril

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR
CONCERT MOZART
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇU
Renseignements: 935-4955
Abonnement pour 8 concerts: $80. Nombre limité d'abonnements pour étudiants: $40 (sur présentation de la carte d'étudiant jusqu'à 25 ans). Le prix des billets comprend une redevance de 75¢ par billet qui sera couverte par l'Orchestre de Chambre McGill.
Nom.....
Adresse.....
..... Tél.: .....
Veuillez inclure une enveloppe de retour affranchie. Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7.
À nos abonnés: pour les mêmes sièges, renouvelez votre abonnement avant le 15 mai.

LES PRODUCTIONS FOGEL SABOURIN LABELLE D'ETCHEVERRY PRÉSENTENT EN COLLABORATION AVEC CARLSBERG
LES ENFANTS DE KENNEDY
UNE PIÈCE DE ROBERT PATRICK, TRADUITE DE L'AMÉRICAIN PAR MICHEL RIVARD
AVEC
ANGÈLE COUTU GUY NADON HAN MASSON
KATERINE MOUSSEAU ROBERT PAQUETTE
ET MICHEL RIVARD
MISE EN SCÈNE
MICHEL GARNEAU
JOUE DANS PLUS DE 40 PAYS
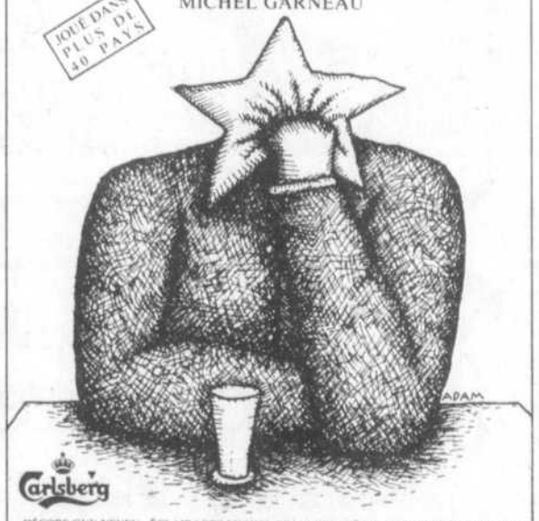
Carlsberg
DÉCORS GUY NEVEU ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU RÉGIE MICHELLE NORMANDIN
À LA SALLE POLONAISE
DU 9 MARS AU 3 AVRIL 1982
5 EST, RUE PRINCE ARTHUR RELÂCHE DIM. ET LUN. RÉSERVATION 871-1368 DE 12H À 19H

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi, 20 h
Samedi, 17 et 21 h. Dimanche, 19 h.
le coeur sur la main
Comédie de LOLEH BELLON

Mise en scène DANIÈLE J SUISSA
YVETTE BRIND'AMOUR CATHERINE BÉGIN
FRANÇOIS CARTIER GISÈLE SCHMIDT
BRUNO DOYON
Décor et éclairages Robert Prévost
Costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h. Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844-1793

GUY LATRAVERSE et UNIVERSOL présentent
"Si j'étais pas revenu on m'imposerait pas!"
À L'AFFICHE
DU 2 MARS AU 11 AVRIL

SOL
DANS UN TOUT NOUVEAU SPECTACLE
La Comédie Nationale
1450 est, Ste-Catherine
RÉSERVATIONS: 523-1131
FRAIS DE SERVICE
PRIX: 10-12.50
HEURES:
Mardi au vendredi: 20 h.00
Samedi: 17 h.00 - 21 h.00
Dimanche: 19 h.00
Billets en vente à tous les comptoirs TICKETRON: 288-3651

Orchestre symphonique de Montréal
Les Grands Concerts

Charles Dutoit directeur artistique
29-31 mars à 20 h
RICCARDO CHAILLY
PASCAL ROGÉ
piano
Debussy-Ravel • Prokofiev • Tchaikovsky: Symphonie no 4
Concerts commandités par BP CANADA
Billets: de $6.00 à $16.25
En vente à la Place des Arts 842-2112. À partir de 19 h, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

Le Groupe de la Place Royale
La Maison de la Danse
4869 rue St Denis
du mercredi 7 au samedi 10 avril
20:00 $6.50
Les billets sont en vente au TICKETRON aux guichets de la Baie, Eaton's et Trust Montréal. Par téléphone seulement - Mme. Beaudoin 849-8681 avec Visa et Mastercard du lundi au vendredi 10:00 à 16:00.

EN RECITAL
UN PIANISTE REMARQUABLE

GARRICK OHLSSON
Lundi 19 avril, 1982
Programme:
MOZART
Sonatensatz en si bémol majeur, K.400
BEETHOVEN
Sonate en mi bémol majeur, opus 27, no 1
DEBUSSY
Six Études
L'isle joyeuse
CHOPIN
Mazurka en mi mineur, opus 41, no 1
Mazurka en do dièse mineur, op. 41, no 4
Valse en la bémol majeur, opus 42
Nocturne en si majeur, opus 62, no 1
Ballade en la bémol majeur, op. 47, no 3
Polonaise en fa dièse mineur, opus 44
Ce récital est présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures. Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.
Billets: 15$, 12$, 10$, 7$, en vente aux guichets de la Place des Arts.

Climat, intrigue, musique

par
Richard Gay

Christine Boisson et André Dussolier dans «Extérieur, Nuit».

Christopher Reeve et Michael Caine dans «A Toast to success».

Si vous appréciez particulièrement les films d'atmosphère, de climat, vous voudraz sans doute voir *Extérieur, nuit*, le film du cinéaste français Jacques Bral qui avec ce long métrage se méritait en 1980 à Cannes le Prix Perspective du cinéma français.

Déjà le titre *Extérieur, nuit* témoigne de l'importance que l'auteur a voulu accorder à l'atmosphère et laisse même deviner un peu de quelle atmosphère il s'agit. En effet une très grande partie de ce film se déroule en extérieur à Paris, dans les rues, les voitures, les cafés, les bars et ce pendant la nuit, nuit jaune, bleue, verte selon les éclairages et les reflets.

Le récit gravite autour de trois personnages. Léo, tout d'abord: musicien de jazz, il a quitté boulot et campagne. Bony, un ami écrivain, est celui chez qui Léo s'installe. Enfin Cora, chauffeur de taxi un peu marginale à la fois douce et violente, est la femme dont Léo s'éprend. Ensemble et souvent aussi chacun de leur côté, ces personnages qui ont vécu mai 68, se cherchent, dix ans plus tard, sans vraiment se trouver. L'un d'eux dira d'ailleurs: «la vie est formidable, dommage qu'on ne soit pas à la hauteur».

De ces personnages, du climat où ils évoluent, de la souplesse de la réalisation, des dialogues qui paraissent improvisés, saisis sur le vif mais qui en fait ont tous été écrits, il se dégage comme un air de blues soutenu d'ailleurs par la musique. Un blues un peu paniqué, nerveux, inquiet. Et parfois ici et là une pointe d'humour un peu sarcastique. Tristesse, spleen, désespoir où éclatent des élans de tendresse et de violence.

Cependant bien que le désarroi des personnages intéresse, bien que l'interprétation de Gérard Lanvin, André Dussolier et surtout Christine Boisson soit juste, fascinante par moments, *Extérieur, nuit* qui renvoie à certains égards aux films de Godard, n'est pas sans longueurs et, une fois le climat établi, ne nourrit pas suffisamment l'intérêt du spectateur. (Au complexe Desjardins).

■

Si par ailleurs, vous préférez le cinéma d'intrigues et surtout d'intrigues meurtrières, il faut vous tourner plutôt du côté d'*Evil under the sun* d'après un roman d'Agatha Christie ou du côté de *Deathtrap* d'après la pièce d'Ira Levin.

Evil under the sun, tourné par Guy Hamilton, reste fidèle à l'esprit des romans d'Agatha Cristie et s'inscrit donc dans la continuité de films comme *Murder on the Orient Express* et *Death on the Nile* réalisés aussi à partir d'intrigues imaginées par le célèbre auteur de romans policiers. Cette fois, il s'agit du meurtre d'une actrice dans un petit mais luxueux hôtel de villégiature. Tous les pensionnaires de l'hôtel ont tous et chacun des motifs qui auraient pu les conduire au meurtre, tous des alibis aussi, mais comme toujours Hercule Poirot saura trouver le coupable et tout exliquer. Présentation des lieux, des personnages, meurtre, motifs, alibis, dénouement, tout cela sombre dans le conventionnalisme le plus plat même s'il faut admettre que jusqu'à un certain point le genre fonctionne toujours. La photographie aussi est affreuse. En fait ce qui intéresse avant tout dans ce film, ce sont les personnages et la stylisation amusante qu'on en a faite tant au niveau de leur caractère qu'au niveau de leur costumes, stylisation superbement soutenue par les interprètes, principalement Peter Ustinov et Diana Rigg. (Aux cinémas Côte-des-Neiges et Alexis-Nihon).

Mais *Deathtrap* captive davantage car le récit imaginé par Ira Levin qui en a fait une pièce à grand succès sur Broadway est beaucoup moins conventionnel que celui d'*Evil under the sun* et rempli de rebondissements les plus inattendus.

Ce serait beaucoup trop long et ce serait gater aussi votre éventuel plaisir de spectateur que de résumer ici l'intrigue. Disons simplement que le tout a pour point de départ un dramaturge qui vient de connaître un échec cuisant avec sa dernière pièce et qui est prêt à tout pour retrouver sa fortune d'antan.

C'est Sidney Lumet qui signe la réalisation, une réalisation, bien sûr, moins personnelle que *Prince of the city* mais efficace dans la mesure où elle sert bien la pièce et ses effets. Il est vrai qu'on parle beaucoup dans ce film, comme dans *Sleuth*, le film de Joseph Mankiewiecz, auquel on ne peut s'empêcher de penser d'autant plus que Michael Caine qui interprète le rôle principal jouait aussi dans *Sleuth*. aux côtés de Caine, on retrouve dans *Deathtrap*, Dyan Cannon, Christopher Reeve et Irene Worth. Leur jeu est appuyé mais le récit tout à fait ingénieux. (Aux cinémas Loews, Kent et Fairview).

■

Enfin si vous êtes amateur de films où la musique joue un rôle de premier plan, vous préférerez peut-être voir *Blues accordin' to Lightnin' Hopkins* et *Always for pleasure* du cinéaste américain Les Blank qui a à son crédit de nombreux films sur des musiciens du sud des Etats-Unis.

Blues accordin' to Lightnin' Hopkins a pour sujet le chanteur et guitariste Lightnin' Hopkins, un Noir du Texas maître du blues, alors que *Always for pleasure* est axé sur les Noirs de la Nouvelle Orléans, leur musique, leurs traditions.

Dans les deux cas, la musique est d'un rythme irrésistible. On se surprend en effet très rapidement à taper du pied devant l'écran. Et cette musique nous rejoint d'autant plus facilement que Les Blank montre l'environnement humain, social, géographique où cette musique s'enracine. C'est là d'ailleurs la plus belle qualité de ces films qui par ailleurs sont un peu brouillons. Le premier d'une durée de trente minutes date de 1970 déjà alors que le second *Always for Pleasure* ne remonte qu'à 1978. A voir pour mieux écouter. (Au cinéma Parallèle du 30 mars au 4 avril).

L'ésotérisme démystifié

par
André Tardif

Bernard Beuson, qui a été reçu par Jean-Paul II.

L'ÉSOTÉRISME démystifié pourrait fort bien être le thème du cinquième Symposium ésotérique, qui aura lieu sur deux week-ends consécutifs, aux cégeps de Shawinigan les 17 et 18 avril prochain, et du Vieux-Montréal les 24 et 25 avril.

Les co-organisateurs, Mme Yolande Gagnon, de Shawinigan, et M. Pierre Beauregard, propriétaire de la librairie montréalaise L'Esotérique, unissant leurs efforts en vue d'une rencontre sans précédent au Québec par la qualité des participants et les répercussions mondiale qu'elle risque de provoquer, ont cependant choisi comme thème «L'Homme et son destin».

«Depuis une quinzaine d'années, une logique nouvelle est en marche dont les pôles principaux sont une nouvelle conscience cosmique et une écologie planétaire», expliquent-ils dans un feuille publicitaire. «L'homme de la fin de ce bimillénaire s'apprête à vivre une page décisive de son Histoire. Cette page, en même temps qu'elle témoigne d'une humanité à bout de souffle, met en jeu une façon d'être inédite qui vise à la paix, composante essentielle de la vie et du bien-être universel. Nos conférenciers, chacun à sa manière en sont d'authentiques messagers».

Cinq auteurs réputés ont en effet accepté de participer au symposium. Il y a d'abord Bernard Benson, savant, physicien, informaticien, inventeur et philosophe d'origine britannique, dont le premier ouvrage, *Le livre de la paix*, a été qualifié de véritable «déclaration de paix» lorsqu'il parut en France à l'automne 1980 et où il connut un grand succès de librairie. Ce livre calligraphié a depuis été traduit en sept langues et lu, entre autres, par le pape Jean-Paul II, Madame Gandhi et feu Anouar Sadate.

La France — outre M. Benson qui y réside maintenant en permanence — déléguera J.-Charles de Fontbrune, humaniste, hostirien et auteur de *Nostradamus, historien et prophète*, ainsi que Jean-Pierre Moatti, homme politique, traducteur de la Bible et auteur, notamment de *1984*, *l'Apocalypse* et *La Bible et les extra-terrestres*.

Le philosophe et communicateur Jacques Languirand, auteur de *La voie initiatique* et de *Mater Materia*, et Noëlla Canuel, astrophysiologue, professeur d'astrologie et fondatrice de l'ORIAN (organisme de recherche indépendantes en astrologie naturelle), représenteront le Canada au symposium.

«Il ne fait aucun doute que Bernard Benson est notre invité le plus célèbre, confie Pierre Beauregard. Il aura contribué directement à la participation de plusieurs groupes et mouvements pour la paix et contre le nucléaire. Car il s'agit d'un grand savant qui a déjà inventé des armes meutrières mais qui, aujourd'hui, s'en est complètement détaché et a entrepris une croisade anti-nucléaire».

Outre des causeries sur la paix et le désarmement ainsi que sur les prophéties des Lamas tibétains dans la perspective du Kali-Yuga, M. Benson — qui héberge dans son domaine du sud-ouest de la France des moines tibétains chassés de leur pays par les Chinois et qui y ont fondé un centre d'études boudhiques — procédera, le samedi 17 avril à Shawinigan, au «lancement de la bombe de la paix».

«Ce sera une véritable surprise qui aura des répercussions mondiales. Il devait d'abord lancer ce projet en France mais a préféré le faire ici au Québec. C'est également lors du symposium qu'il lancera son deuxième livre intitulé *Le chemin du bonheur*», ajoute M. Beauregard en notant que Jean-Pierre Moatti lancera également son tout dernier volume dans la métropole.

À défaut de pouvoir présenter M. Benson aux «initiés» de la métropole — il avait déjà accepté de participer à un colloque sur la paix en Belgique en compagnie de savants du monde entier, au même moment, — les organisateurs filmeront sur vidéo-cassette ses conférences à Shawinigan et les projetteront au Vieux-Montréal. Libraire et scientologue par surcroît, Pierre Beauregard explique son rôle d'organisateur par le fait que son métier l'amène à connaître des auteurs sérieux et les messages importants qu'ils livrent.

«À préciser que je n'ai pas le monopole sur ces auteurs, car on les retrouve dans toute librairie sérieuse. Par ailleurs, après avoir connu des déficits à mes deux derniers symposiums, tout ce que j'espère cette année, c'est qu'on fasse nos frais. C'est dans ce but que nous avons éliminé plusieurs dépenses superflues en faveur d'une meilleure qualité de conférenciers, ce qui ne peut que susciter un plus grand intérêt».

De l'inquiétude que soulève chez certains le mot ésotérique — Larousse et Robert parlent de doctrine secrète et obscure, incompréhensible aux non-initiés — il répond qu'elle provient sans doute de cette tendance moderne à opposer science et spiritualité.

«L'ésotérisme veut simplement proposer une approche plus scientifique du domaine spirituel (ou mystique, ou religieux) et une approche plus intuitive de la science. J'aime les comparer aux deux ailes d'un oiseau, qui ne peut absolument pas voler si on le prive de l'une ou l'autre».

Les frais d'inscription du 5e Symposium ésotérique sont de $40. On peut s'y inscrire en téléphonant au 844-1719 à Montréal, ou au 539-6401 à Shawinigan.

Comment sauver le festival de Lennoxville?

Abasourdi par la décision du Conseil des arts du Canada de couper une subvention vitale, le comité exécutif du Festival de Lennoxville doit se réunir en fin de semaine pour évaluer les chances de sauver sa prochaine saison de théâtre anglais.

Les responsables de l'événement culturel — le seul du genre à présenter uniquement des pièces canadiennes — ont appris d'Ottawa qu'il n'y aura pas de subside pour l'ambitieuse saison de 1982. Ils avaient demandé $125,000 et espéraient ainsi recevoir au moins $100,000.

L'an dernier, l'événement qui a lieu à l'université Bishop, dans cette banlieue à majorité anglophone de Sherbrooke, avait été complètement annulé afin d'effacer son déficit de $100,000.

Pour expliquer son refus, le Conseil des arts a dit entre autres choses douter de la «faculté de survie à long terme» du festival. La dernière subvention, accordée en 1980, avait été de $84,000.

Le Conseil des arts a déjà refusé des subventions mais le festival de Lennoxville est l'exemple isolé le plus important d'un événement touché par une coupure.

Malgré leur appel à Ottawa, les organisateurs ne s'attendent pas à une réponse avant le mois de juin. Les représentations doivent commencer au début de juillet, ce qui veut dire que le festival a des besoins pressants d'argent comptant.

Selon M. R.E. Parsons, président du festival, la décision du conseil a été ressentie comme «un choc» et, à moins de trouver rapidement des commanditaires dans le secteur privé, «les chances sont très minces» qu'on puisse monter les quatre pièces que doit mettre en scène le directeur artistique Scott Swan.

M. Swan a été nommé en septembre dernier. Il est un des fondateurs du Northern Light Theatre, d'Edmonton, une institution très appréciée en Alberta. On l'avait convaincu de travailler à Lennoxville à la suite d'une campagne de recrutement à l'échelle nationale.

EN BREF

Bazou, auteur-compositeur originaire de Maria, en Gaspésie, chante la mer, le large, le pays et ceux qui le font au café-théâtre du Quartier latin, rue Saint-Denis, jusqu'au 28 mars, puis du 30 mars au 4 avril, à 22 h. Jusqu'au 28 mars, à 20 h, c'est l'auteur-compositeur Richard Franck qui présente son spectacle: *Collection de chansons, printemps-été '82*, accompagné par l'ensemble Triphonie.

EN FRANÇAIS 14 ANS
LOUIS MALLE
ATLANTIC CITY
BURT LANCASTER ● SUSAN SARANDON ● MICHEL PICCOLI
Le PARISIEN 3
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 12.55, 3.00, 5.10, 7.15, 9.25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

a DUSAN MAKAVEJEV film
SUSAN ANSPACH
14 ANS
Montenegro
7e SEMAINE
"MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal; c'est LE FILM DE L'ANNÉE !" — Toronto Globe & Mail
PALACE: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45; SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45.
PALACE 4
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL
SNOWDON
5225 DECARIE 482-1322
SNOWDON: SAM. DIM. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10; SEM. 7.15, 9.10.

"Téchiné émeut, intrigue, bouleverse. Peut-être parce qu'il sait filmer l'angoisse."
Michel Mardore
Le Nouvel Observateur
POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE · PATRICK DEWAERE
HOTEL DES AMERIQUES
UN FILM D'ANDRÉ TECHINÉ
SCENARIO ET DIALOGUES DE ANDRÉ TECHINÉ ET GILLES TAURAND - MUSIQUE PHILIPPE SARDE
PARISIEN: 12.30, 2.15, 4.05, 6.00, 7.45, 9.35, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.25, GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 4.30, 8.00, SEM. 6.20, 8.00
Le PARISIEN 4
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS
Prix de groupe disponible sur demande 288-3142 Basilaire 1
Métro: PLACE des ARTS Tel: 288-3141
Les grands noms de l'écran HUPPERT, ADJANI, NOIRET, dans du cinéma de grande classe.
POUR TOUS
quand allait-il enfin s'arrêter de tuer?
2 GRANDS FILMS
COUP DE TORCHON
UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER
ISABELLE ADJANI
THIERRY LHERMITTE
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN
UN FILM DE JEAN LOUP HUBERT
TORCHON: 14.40 - 18.55 ANNÉE PROCHAINE: 12.45 - 17.00 - 21.15
desjardins 4
"Un grand amour ne meurt jamais"
— Le film ne serait pas ce qu'il est sans l'étonnante interprétation du couple Schneider-Mastroianni. (L'Humanité)
— Il y a là une des plus belles histoires d'amour du cinéma contemporain. (Le Figaro)
— "Fantôme d'amour" est à priori, un film déroutant, sûrement parce qu'il est un de ceux qui ont été le plus loin dans l'exploration de la passion à l'état pur. (Claude Baigneres)
Un amour qui défie le temps
ROMY SCHNEIDER MARCELLO MASTROIANNI
14 ANS
FANTÔME D'AMOUR
un film de DINO RISI
12.30 - 14.20 - 16.10 - 18.00 - 19.50 - 21.40
desjardins 2
ÉTONNANT
14 ANS
décrit avec force et émotion des personnages touchants. —VARIETY
MAGNIFIQUE
Quiconque s'intéresse au cinéma ne doit pas manquer "EXTÉRIEUR NUIT" —7 JOURS
EXCEPTIONNEL
Contient l'un des plus beaux portraits de femme au cinéma. —L'EXPRESS
Nous livre des instants d'émotion à l'état brut, de ces instants qui nous vrillent le coeur. APRÈS MINUIT, LES SENTIMENTS SE LAISSENT ALLER. —BERTRAND TAVERNIER
EXTERIEUR NUIT
Un film de Jacques Bral
Christine Boisson — André Dussolier
Gérard Lanvin
12.20 - 14.30 - 16.40 - 18.50 - 21.00
desjardins 1

Les cinémas ODEON en collaboration avec
POUR TOUS
CFGL FM 105,7 et le LE DEVOIR
vous invitent à l'avant-première d'une drôle de comédie!
A trois ils vivent une 'folle' jeunesse et croquent la vie à belles dents!
cinémasplus présente
un film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
CROQUE LA VIE
BERNARD GIRAUDEAU
CAROLE LAURE
BRIGITTE FOSSEY
Mercredi 31 mars à 20 heures au cinéma DAUPHIN
RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION
Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame.
Le concours débute le 22 mars pour se terminer le 27 mars 1982.
Les règlements de ce concours sont disponibles à CFGL-FM, les bureaux des Cinémas Odéon et au journal LE DEVOIR.
Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
Remplir et retourner à: CONCOURS CROQUE LA VIE, Cinémas Odéon Ltée, 2388 est, rue Beaubien, Montréal, P.Q. H2G 1N2
Nom .....
Adresse .....
Téléphone .....

Un colloque sentimental envoûtant

par Francine Laurendeau

Romy Schneider et Marcello Mastroianni dans «Fantôme d'amour» de Dino Risi.

«DANS le vieux Pavie solitaire et glacé/Deux spectres ont évoqué le passé...»

Difficile de ne pas songer à ces tristes amants de Verlaine lorsqu'apparaissent les premières images de *Fantôme d'amour*, de Dino Risi. Dans le brouillard de l'hiver, Nino croit avoir rencontré Anna. Nino (Marcello Mastroianni) n'a vraiment aimé qu'une seule femme, à la beauté rayonnante, qui l'a quitté il y a vingt ans. Pour oublier Anna (Romy Schneider), Nino a épousé Teresa. Ni heureux ni malheureux, quinquagénaire rassis, il mène à ses côtés une existence ennuyeuse et confortable. Jusqu'au jour où, dans un autobus, lui apparaît cette femme usée et pitoyable, au teint livide, aux lèvres crayeuses. Se peut-il que cet être prématurément vieilli, malade peut-être, soit sa radieuse Anna?

Impossible, lui dit un ami médecin. L'Anna en question est morte il y a trois ans, du cancer. Elle avait épousé un comte richissime et vivait à Sondrio. Entre les ruelles sombres du vieux quartier de Pavie — où ils vécurent passionnément cet amour de jeunesse — et la villa somptueuse et décrépite de Sondrio, Nino va partir à la recherche d'Anna qui, il en a la certitude, est encore vivante et l'appelle.

Avec l'Anna lumineuse de ses souvenirs, l'Anna triomphalement belle et mûre qu'il découvre à Sondrio, et l'Anna spectrale, fantôme d'amour traqué dans les brumes du vieux Pavie, Nino se prend à nouer un envoûtant colloque sentimental qui va le mener à de fort troublantes conclusions. L'amour est éternel. Les fantômes existent. Les morts qui reviennent ont la mémoire longue et peuvent même se montrer vindicatifs...

Voici sans doute un des films les plus intéressants réalisés par Dino Risi depuis son insurpassable *Primo amore* (1977), comédie cynique et désespérée sur les travers pathétiques d'un cabot vieillissant. *Fantôme d'amour* s'impose avant tout par son climat, où L'on reconnaît l'art de Tonino Delli Colli (l'admirable directeur de la photographie, justement, de *Primo amore*). Seuls les brefs flash-backs sont clairs et ensoleillés. Le présent — réel ou imaginaire, qu'importe — est mélancoliquement bruineux, ou teinté de lumières hivernales — grisâtres, jaunâtres — d'une infinie tristesse. On a froid au coeur. Ce climat installé, Dino Risi, au fur et à mesure que progresse son étrange histoire, multiplie les détails insolites. Quand Nino a retrouvé Anna, éclatante de santé dans sa riche villa, nous aimerions partager son soulagement. Mais pourquoi Anna, lui faisant visiter la maison, a-t-elle cet inquiétant lapsus («C'était» ma chambre)? Pourquoi retrouve-t-on le parapluie de soie noire de Nino sur les lieux d'un crime mystérieux? Pourquoi, même débranché, ce fichu téléphone s'obstine-t-il à sonner?.

Fantôme d'amour est inspiré d'un roman (*Fantasma d'amore*, de Mino Milani) que je n'ai pas lu. Est-ce à Risi ou à Milani qu'il faut attribuer la pirouette finale? Elle convient en tout cas parfaitement à la manière de Dino Risi dont l'ironie décapante vient immanquablement désamorcer les situations les plus bizarres ou les plus mélodramatiques. Comme s'il avait peur de se laisser avoir par son sujet. Je crois que c'est pour cette raison que les films de ce cinéaste ont toujours quelque chose de désarçonnant, voire de frustrant pour certains. J'ai aimé *Fantôme d'amour* jusqu'à son ultime dérobade. D'autant plus que les deux comédiens vedettes sont excellents. Marcello Mastroianni, en quinquagénaire décati — fantôme d'amour lui aussi — qui passe de l'étonnement incrédule à l'imprudente profession de foi. Et Romy Schneider, très à l'aise dans son triple rôle, saisissante dans l'incarnation d'Anna vieillie.

J'ai lu dans *Le Monde* que dans la version originale, les deux acteurs parlent entre eux en français, «subtil décalage avec les autres, la société italienne de vivants prosaïques.» Eh bien à Montréal, nous n'avons pas droit au subtil décalage. Le rouleau compresseur du doublage est passé par là. En version française, au Complexe Desjardins.

en tête d'affiche

Missing. Nouveau film de Costa-Gavras. Au Chili, pendant le coup d'état, un jeune journaliste disparaît. Son père et sa femme le cherchent désespérément. Une histoire vraie. Un film troublant qui a réussi à provoquer le Département d'État américain. (Au cinéma Place du Canada).

■

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées... Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. Une date dans le cinéma français récent. (Au cinéma Elysée).

■

Abel Gance. Rétrospective et exposition consacrées à cet innovateur génial du septième art que fut Abel Gance, décédé l'an dernier. (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 4 avril).

■

Le Dur désir de dire. Pour mieux connaître le cinéaste breton, militant, chaleureux et profondément humaniste qu'est René Vautier. Un film d'Alain d'Aix. (Au cinéma Parallèle jusqu'à demain, 28 mars).

■

La Femme d'à coté. Bertrand et Mathilde se sont aimés follement, séparés violemment et voilà que par hasard ils se retrouvent. Avec Gérard Depardieu et l'inoubliable Fanny Ardant. D'une grande intensité émotionnelle que signe le Truffaut de l'amour-passion. (Au Dauphin).

■

Montenegro. Une mère de famille qui s'ennuie auprès de son riche mari et de ses enfants rencontre une bande d'immigrés yougoslaves et découvre la vie, la liberté, la sensualité, l'Aventure. Tourné avec humour, fantaisie, érotisme par un Dusan Makavejev en grande forme qui a su utiliser à merveille les talents de Susan Anspach. (Au Palace et au Snowdon).

■

Atlantic City. Une ville et ses personnages. Les deux se confondent dans leur effort de renouveau. Un portrait adroitement exécuté par Louis Malle. Avec Burt Lancaster et Susan Sarandon. En lice pour cinq Oscars (En anglais au York et La Cité, en français au Parisien).

■

Fuir pour vivre. Une pensionnaire d'une maison de correction ne pense qu'à s'évader. Juste, sensible, attachant. Du Hongrois Janos Rozsa. (Au Outremont le 29 mars).

■

The French Lieutenant's woman. Un roman célèbre de John Fowles, adapté par Harold Pinter, interprété par Meryll Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. Esthétiquement superbe! (Au La Cité).

■

Reds. La relation amoureuse entre les Américains John Reed et Louise Bryant à l'époque de la révolution russe en 1917. Avec Diane Keaton et Warren Beatty qui en plus signe le scénario, la réalisation et la production. En lice pour 12 Oscars. (Au Loews et au Dorval).

■

C'est surtout pas de l'amour: un film sur la pornographie. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein et produit par l'ONF. (Au Cinéplex en français et en anglais).

■

Three Brothers. A l'occasion du décès de leur mère, trois fils se retrouvent auprès de leur père. Ils discutent, rêvent, pleurent. Francesco Rosi en profite pour aborder les thèmes du terrorisme, de la délinquance et des revendications ouvrières. Film de conscience et d'espérance (Au Loews).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien).

■

Raiders of the lost ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spelberg («Jaws»). (Aux cinémas Dorval, Van Horne et Palace).

■

Coup de torchon. À voir pour le tandem fascinant que constitue le réalisateur Bertrand Tavernier et le comédien Philippe Noiret. Celui-ci interprète le rôle d'un policier dans un village de l'Afrique occidentale française en 1938. Drames existentiels, romantiques, humour noir, violence et surtout propos troublants sur le colonialisme et le racisme. (Au complexe Desjardins).

■

Clockwork orange. La violence. Celle de l'individu et celle de l'État. Réalisation de Stanley Kubrick mémorable en partie pour l'utilisation qu'on y fait de la musique. (Au Palace et au Fairview).

■

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une adolescente et l'amant de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au Dauphin).

■

Ragtime. D'après le roman d'E.L. Doctorow. La nouvelle réalisation de Milos Forman qui nous a déjà donné «One flew over the cuckoo's nest». On y retrouve James Cagney qui n'a pas joué au cinéma depuis plus de vingt ans. Portrait d'une société décadente et raciste. Film soigné mais figé. (Au cinéma Place Ville-Marie).

Richard GAY

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL
ET LA CHORALE DU CONSERVATOIRE

PRÉSENTENT À

L'ÉGLISE NOTRE-DAME
116, rue Notre-Dame ouest

ARARAT de Petros SHOUJOUNIAN

Concerto pour violon et orchestre (1er mouvement)
de Robert SHUMANN

Messe en do majeur, opus 86,
de L. van BEETHOVEN

Le 1er avril 1982, 20 h 30

Organisé par
le Conservatoire de musique de Montréal
et la ville de Montréal

pour souligner le quarantième anniversaire du Conservatoire de musique du Québec

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des Conservatoires

"UNE HYMNE À LA VIE ET À L'AMOUR"
LE BOIS DE BOULEAUX
avec Daniel Olbrychski
un film de Andrzej WAJDA
UNE PRÉSENTATION ART FILMS
6-7-8-13-14 AVRIL
cinéma OUTREMONT
BIENTÔT
1248 o. Bernard 277-4145 et 277-2001

LE DUR DESIR DE DIRE
POUR TOUS
UN FILM DE: ALAIN D'AIX
FILM: 16 MM. COUL. 58 MIN. 30 SEC.
PRÉSENTÉ AU CINÉMA PARALLÈLE
3682 BOUL. SAINT-LAURENT
DU 22 AU 28 MARS
19 H 30 - 21 H 00
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE 4872 RUE PARINEAU
DERNIÈRE CHANCE

LE GRAND GAGNANT DES CÉSAR 82!
RENÉ MALO PRÉSENTE
UN FILM EXCEPTIONNEL,
14 ANS

des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
LE POINT

Un grand moment de cinéma, un film qu'on a envie de voir deux fois tant il se passe de choses sur l'écran.
PARISCOPE

Si on aime Diva, je suppose que c'est à la folie.
LE MATIN

Grandiose, lyrique, démesurée... la frénésie des scènes de poursuites et de violence.
LE MONDE

Incroyable mais vrai! Mérite le déplacement.
LE QUOTIDIEN DE PARIS

Un thriller extrêmement intelligent.
PLAYBOY

DIVA

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

avec FRÉDÉRIC ANDREI et
WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA

3e SEMAINE
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30, SEM. 7.10, 9.30.

Mis en candidature
pour 10 prix de l'académie
dont celui du meilleur film
de l'année
POUR TOUS

C'est quand on en voit la fin, que l'amour est le plus merveilleux...

Katharine Hepburn
Henry Fonda
Jane Fonda

La maison du lac
version française
"ON GOLDEN POND"

Champlain #1
Sam. et Dim. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:20
Lun. à Ven. : 5:30 - 7:35 - 9:35

CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685

VILLERAY
ST-DENIS - JARRY 388-5577

Villeray
Sam. et Dim. : 12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:20
Lun. à Ven. : 7:15 - 9:20

«COSTA-GAVRAS joue ses atouts et gagne à nouveau»
Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL

« Un film choc..., une interprétation bouleversante de vérité. Des images dignes du meilleur suspense. »
–Francine Grimaldi, RADIO-CANADA

missing...

« Enfin à l'heure où Amnistie Internationale tente d'alarmer le public quant aux disparitions de plus en plus nombreuses à travers le monde, à l'heure où l'empire militaire est de plus en plus sanglant dans de nombreux pays de l'Amérique latine, MISSING TOMBE À POINT. »
–Richard Gay, LE DEVOIR

missing...

« Une interprétation magistrale... un film à ne pas manquer! » »
–René Homier-Roy, BON DIMANCHE

missing...

« Un film très controversé.... Une oeuvre prenante, un film-réflexion en forme de prise de conscience. Jack Lemmon nous offre une interprétation touchante, mémorable et significative. »
–Manon Péclet, DIMANCHE-MATIN

missing...

« Un film à voir absolument. » *–Bruce Bailey, THE GAZETTE*

JACK LEMMON
SISSY SPACEK

missing.

Un film de
COSTA-GAVRAS

PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
Sam. et Dim. : 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:40
Lun. à Ven. : 5:10 - 7:30 - 9:50

Au Conventum: la danse actuelle

par
Suzanne Asselin

LA danse actuelle gruge de plus en plus de terrain dans le milieu de la danse à Montréal. Cette année, quelque seize chorégraphes et un nombre plus grand de danseurs se produisent dans le cadre du regroupement «Qui Danse?» pendant deux semaines au Conventum. Ce festival, qui en est maintenant à sa quatrième année, a débuté cette semaine et se poursuivra jusqu'au 4 avril. L'événement a été scindé en trois programmes différents comprenant dix-sept chorégraphies dont quatre essais.

Ce regroupement de danseurs/euses et chorégraphes indépendants professionnels du Québec a été mis sur pied en février 1978 grâce à l'initiative de Dena Davida (une des fondatrices de la galerie de danse actuelle Tangente) et François Riopelle que ces artistes ont remanée à la danse et à la chorégraphie. Parmi les rangs de ceux et celles qui ont déjà participé à cet événement, mentionnons Daniel Léveillé (qui a récemment gagné le prix Jacqueline Lemieux décerné au candidat le plus méritant de chacun des deux concours annuels de Bourse en danse) et le deuxième concours chorégraphique de la Place des Arts, Daniel Soulières, Margie Gillis (maintenant connue jusqu'en Chine populaire), Marie Chouinard (qui revient d'un séjour à New York grâce à une bourse gouvernementale).

Le premier programme est en cours et sera repris les 3 et 4 avril. Il concerne Françoise Graham, une pionnière dans le milieu de la danse à Montréal et qui a toujours fait bande à part. Beaucoup de danseurs sont passes par ses Ateliers qui existent depuis 1971. Graham favorise une approche où l'enseignement de cette discipline est axé sur le développement de la personne (unité corps-émotion-esprit). Elle décrit sa technique comme étant «une prise de conscience des principes fondamentaux du mouvement - concentration - intériorisation» et la chorégraphie comme étant «un apprentissage d'enchaînements permettant l'expérience du mouvement global». Tous reconnaissent son engagement total et le sérieux de son travail inlassable depuis plus de vingt ans. En guise d'introduction à ce festival que les organisateurs ont surnommé «Souple soupe», on ne sait trop pourquoi, Graham propose une chorégraphie qui dure près d'une heure et demi. C'est «une histoire de serpent vert», l'histoire, paraît-il d'un «voyage intérieur, de la mort d'un égo et la renaissance de l'Énergie». Enfin, ce qui promettait, au début, d'être une soupe appétissante s'est vite changé en une soupe épaisse, sans grande saveur. Le personnage du 'young executive' tenu par Michel Saint-Laurent, propose une gestuelle intéressante et les deux feux follets (Marie-Josée Gauthier et Ann McIntyre), accroupies comme des sauterelles, nous laissent découvrir une qualité de mouvement particulièrement captivante. Le mouvement naît au centre du corps et se transmet, telle une onde, jusque vers la tête qui oscille comme l'une de ces poupées que certains automobilistes installent à l'arrière de leur voiture. Puis, cette onde se propage doucement le long des bras et jusqu'au bout des doigts. C'est l'un des seuls moments, je crois, où j'ai vraiment ressenti le mouvement. Et j'étais bien près de la scène, à deux bancs à peine. Les danseurs semblaient préoccupés, surtout vers la fin du spectacle, par la séquence . des mouvements qui, de surplus, manquaient de dynamisme, ne généraient aucune énergie et n'offraient aucun ensemble agréable à voir. J'avais comme la vague impression que tout allait s'écrouler. Tout sauf la structure géniale (qui et le centre de l'oeuvre), conçue par Ducharme Marion et qui a volé la vedette aux danseurs et à la chorégraphie de Graham. Une chorégraphie dont l'essence est inspirée de la «Légende du serpent vert» de Goethe. Contrairement à cette sculpture démontable qui prend une allure différente à mesure que le sculpteur la rebâtit comme un jeu de mécano, la structure de l'oeuvre en prend pour son rhume et elle devient inintéressante à mesure que les minutes interminables s'écoulent. Des liens flasques entre les différentes sections de la pièce achèvent de décourager le spectateur qui cherche une autre raison pour rester jusqu'à la fin. Les mouvements ne sont pas très significatifs et même ne suggèrent pas facilement la peur, la lutte, la souffrance, la renaissance «dans la puissance du mouvement et du changement». Malheureusement pour la danse qui tombe peu à peu dans l'oubli total. Les planches vertes, retenues par de gros points rouges allongés d'une vis les reliant les unes aux autres, viennent supplanter la présence des danseurs qui se fait de plus en plus superflue.

Mais à l'affiche des deux autres programmes de cet événement annuel, viennent se greffer une grappe de chorégraphes et de danseurs qui promettent plus de diversité. Ainsi, le programme «2» (les 26, 27 et 28 mars) propose un essai chorégraphique de Monique Giard qui avait déjà tenu quelque temps la scène du conventium avec Soulières. Ce solo de vingt minutes s'inspire des peintures de Serge Lemoyne et «Petite danse pour Serge Lemoyne» se veut une oeuvre légère «sans autre préoccupation que l'effet visuel créé par l'énergie du geste et de la couleur». Les autres oeuvres au programme sont: *Whip* de Jill Marvin, *La Dame aux vaches* et *Huit minutes* du chorégraphe bien connu Jean-Pierre Perreault (Groupe de la Place Royale), *Remettre en liberté* de Sacha Belinsky (autrefois premier danseur avec les Grands Ballets et maintenant avec la troupe Pointépiénu), *Rêverie* de George Mager, *Bird flapturn* de Cheryl Prophet (une oeuvre très fantaisiste déjà présentée l'an passé à l'Uquam).

Enfin, le troisième programme, et non le moindre, propose neuf oeuvres dont trois essais chorégraphiques: *La Décision* de Danielle Goulet, *C-320* de Fiona Griffith et *L'Étourdi* de Daniel Campeau. Titré «Pulsion et dérision» (de qui se moquera-t-on de façon dérisoire?...) le reste du programme présente Jo Leslie avec *From beginning... to beginning*, Iro Tembeck avec *Abyssables*, le *Choos* de Daniel Soulières. *Par avion* de Jennifer Mascall, *Asphalt* de Jacqueline Lemieux et *Sansarrêt* de Louise Bédard. Il est intéressant de noter que plusieurs chorégraphies sont interprétées par l'auteur qui devient aussi acteur. Un festival qui prouve, une fois de plus, la vitalité de la danse actuelle à Montréal.

Le théâtre à Dansepartout

par
Hélène de Billy

QUÉBEC — Qu'est-ce qui amène une compagnie de danse à présenter une semaine de théâtre dans son studio généralement réservé aux exercices des petits rats et aux répétitions des membres de sa troupe? Qu'est-ce qui pousse Dansepartout, seule compagnie de danse professionnelle québécoise hors de Montréal, à lorgner du côté de la dramaturgie, fut-elle éclatée, insolite, expérimentale?

«Ça peut sembler paradoxal, concède Claude Larouche, président et conseiller artistique de la jeune compagnie. Mais il y a des liens. D'abord les quatre spectacles à l'affiche chez nous, du 2 au 7 avril, sont tous le fruit d'un travail de recherche dans lequel le mouvement et le langage du corps prennent une importance de premier plan. Ce qui, au départ, établit une certaine parenté avec la danse. Ensuite, poursuit-il, on a toujours eu à coeur de générer dans nos murs une forte activité culturelle ce dont la danse en retour saura bénéficier.»

Dansepartout, il est vrai, n'a jamais ménagé les efforts pour susciter l'intérêt envers la création artistique, croyant ainsi provoquer un effet d'entrainement dans une ville où la danse professionnelle ne connaît pas vraiment de tradition. Ce fut d'abord, de San Francisco, Vancouver ou New York, des ballets de troupes invitées, puis des programmes pour enfants *(Le petit prince, Siamoises)*, des scéances d'initiation à une technique de danse indienne, le katahkali, et enfin, l'an dernier première incursion dans le domaine théâtral avec des stages animés par l'Actor's Lab de Toronto qui profitait de l'occasion pour présenter une de ses créations abstraites et sans parole *Métamorphosis*.

Invité à se produire au cours du présent festival de théâtre de recherche, l'Actor's Lab a choisi cette fois un contenu moins dépouillé, avec texte, costumes et décors à l'appui. Inspiré par la descente aux enfers d'Antonin Artaud, *Momo* (qui sera offert en anglais) se penche sur l'univers d'un homme secoué par un délire violent et habité de visions grotesques d'où l'obsession sexuelle n'est pas absente.

Autre créateur, autre folie. Bien avant qu'Artaud ne franchisse les portes de l'asile de Rodez, le danseur russe Vaslav Nijinsky sombrait dans un ailleurs illuminé où il confondait sa propre image avec celle de Dieu. Gabriel Arcand, du groupe de La Veillée, s'est intéressé non pas au danseur, mais au solitaire bercé par sa folie douce. *Till l'Espiègle* qu'il créera le 2 avril à Dansepartout, est tiré du journal de Nijinsky, dans une sorte de collage imaginé par l'auteur et unique interprète de cette pièce.

Là ne s'arrête pas la contribution de La Veillée dont une deuxième production est inscrite à l'horaire de cette semaine de théâtre de recherche. *Transvivance*, également intitulée *Merlin et la bête à sept têtes* s'appuie sur les péripéties fantastiques du héros d'un récit légendaire recueilli aux Éboulements dans le compté de Charlevoix. La représentation est prévue pour le cinq avril.

La veille, le Théâtre de la Poursuite de Sherbrooke aura offert *Mouvages*, décrit dans le programme comme «un spectacle exploratoire constitué d'une série de trois études développées à partir d'improvisations libres autour des personnages d'Achab et Ismael du célèbre roman *Moby Dick* de Melville».

Avec leur penchant pour l'univers mythique et fantastique les invités de Dansepartout appartiennent tous à cette même famille théâtrale qui possède des liens plus ou moins étroits, selon le cas, avec le théâtre laboratoire de Pologne animé par Grotowski.

«À l'opposé du théâtre conventionnel, explique Claude Larouche, cette démarche ne s'applique pas à imiter le rituel du quotidien. Au contraire, l'action physique y possède une valeur en elle-même, et ne vient pas illustrer le texte derrière. Aussi il ne faut pas y chercher les actions et les gestes qu'on voit habituellement au théâtre. Il s'agit d'autre chose.»

Que Claude Larouche nourrisse un goût particulier pour ce type de recherche, il l'admet volontiers. «Je suis passablement la cause de ce qui se produit dans le moment.» Mais, s'empresse-t-il de souligner, la compagnie dirigée par Chantal Belhumeur n'est pas pour autant un carrefour ouvert à tous les vents, une arène propice à toutes les prouesses artistiques. «Plus que d'un moyen d'expression spécifique, je suis en quête d'une vitalité qui peut aussi bien venir de la danse que du théâtre ou de la chanson. Ceci dit, il ne s'agit pas de privilégier la nouveauté pour elle-même et de tomber dans le gadget. Mais de promouvoir la démarche authentique, la qualité véritable.»

Ce faisant, Dansepartout élargit ses horizons et songe à intégrer le mime à une prochaine semaine de théâtre. Tout en continuant à dispenser des cours, à se produire régulièrement au grand Théâtre et en tournée, à monter ses propres spectacles et à accueillir chorégraphes, danseurs et professeurs «afin de

Expositions

- **Fernand Léger**
  Jusqu'au 18 avril
- **Fernand Léger graveur**
  Jusqu'au 9 mai
- **Monnaies anciennes: l'art grec et romain en miniature**
  Jusqu'au 18 avril
- **Rober Racine**
  Jusqu'au 18 avril
- **La calligraphie comme iconographie dans l'art islamique**
  Jusqu'au 2 mai

Conférence

- **Fernand Léger: réalisme ou abstraction**
  Par Constance Naubert-Riser
  Salles d'exposition Léger, 2e étage
  Dimanche 28 mars, 13h

Visites commentées

- **Exposition Fernand Léger**
  Mardi, mercredi et jeudi à 13h30
  Présence d'une personne-ressource samedi et dimanche, entre 14 et 16h

Concert

- **Dictionnaires A**
  Composition pour piano et écriture sonore 1981
  Par Rober Racine
  Auditorium du Musée
  Dimanche 28 mars, 15h

Ateliers du samedi

- **Deux ateliers de création pour enfants de 6 à 12 ans;**
  Thème: Textures
  Billets: 1 $
  À 11h et 13h30

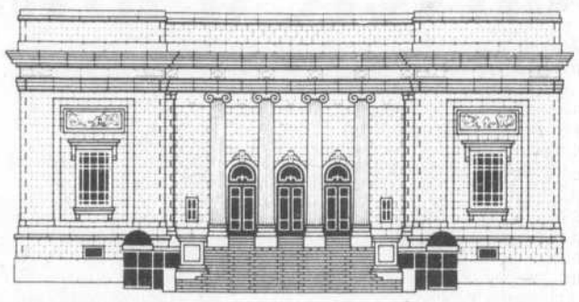

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

Exposition
Vernissage des oeuvres récentes de
HANAFI

Le mercredi 31 mars 1982 de 17 h à 21 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 avril 1982
Studio d'Art Hanafi
3822 rue St-Denis, Montréal. Tél: 842-4987
Du mardi au dimanche de 12 h à 18 h

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756
en permanence
Dans le cadre
des activités du regroupement
des Galeries du Haut St-Denis...
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h
ou sur rendez-vous

Paule Lagacé
Claude Simard
Roland Pichet
Michelle Parrot
Gravures de la collection permanente
279-2188
1024 ouest, Laurier, Outremont
atelier

dessins et sculptures
de
JORDI BONET
sculptures céramiques
de
HUGUETTE BOUCHARD BONET
Jusqu'au 1er mai
en diaporama:
"LE LIVRE DES NAISSANCES"
oeuvre spirituelle qui s'adresse à l'espoir, à l'esprit, à la vie
représentations 1er et 8 avril 19h30.
Prix d'entrée: 5$
R.S.V.P. 514-845-3974
GALERIE-STUDIO J. YAHOUDA MEIR
2160, rue de la Montagne, suite 705
mar. au ven. de midi à 18h, sam. de midi à 17h.

Estampes de
Louis Jaque
Stanley Cosgrove
Jean-Paul Riopelle
Alfred Pellan
Fernand Leduc
Rita Letendre
La Galerie Écho
6287 St-Hubert
(514) 271-1595

galerie crescent
2142 RUE CRESCENT, MONTREAL, TEL.: 843-8589
Hommages au peintre
Albert Rousseau
décédé le 18 mars 1982

PIERRE ALECHINSKY
Gravures originales
en vente à la
Librairie Flammarion
4380, Saint-Denis
Montréal
tél.: 284-3688

LE DROIT D'AUTEUR ET LES ARTS VISUELS

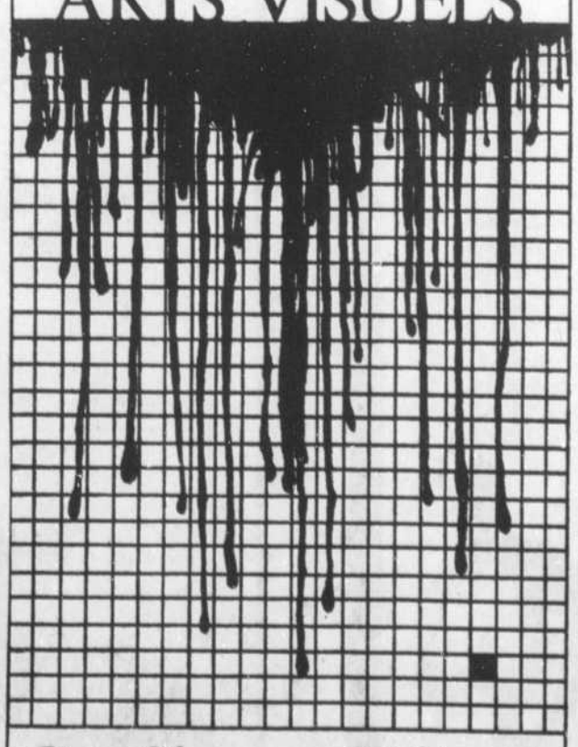

Conférence Débat
Samedi le 3 avril 1982
De 13 h 30 à 17 h
A l'Université du Québec à Montréal
Local AM-050
Métro Berri; coin Saint-Denis et Sainte-Catherine
Niveau Métro en face de la bibliothèque centrale
Réservations et information: 842-8955

La Galerie Art Select
Vernissage des oeuvres de
Viateur Lapierre
et rencontre avec l'artiste
le dimanche 28 mars 1982
de 14h à 19h
L'exposition se poursuivra
jusqu'au 4 avril 1982
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal, (514) 273-7088

l'imaginaire
Danielle White
dessins récents
du 28 mars au 18 avril
1654, chemin Saint-Louis
Sillery G1S 1G9 **418-688-1654**

Annoncée dans le Devoir, votre galerie d'art sera bien servie !

Robert Campeau
844-3361

«Décrochage»
du 31 mars au 1er mai
Beaudry • Beauvais • Bénic • Gérin • Meunier • Malenfant • Marois • Pelletier • Tisari
Rencontre avec les artistes le samedi 1er mai
L'AQUATINTE
4933, rue de Grand-Pré
Montréal
H2T 2H9
(514) 849-6527
près du métro Laurier
(une rue à l'ouest de St-Denis)
Heures d'ouverture:
du mercredi au samedi
de 13 h à 18 h
le dimanche
de 13 h à 16 h
Louis Pelletier
Dernière journée demain, 28 mars 1982

expositions / Une tournée bien remplie

par
René Viau

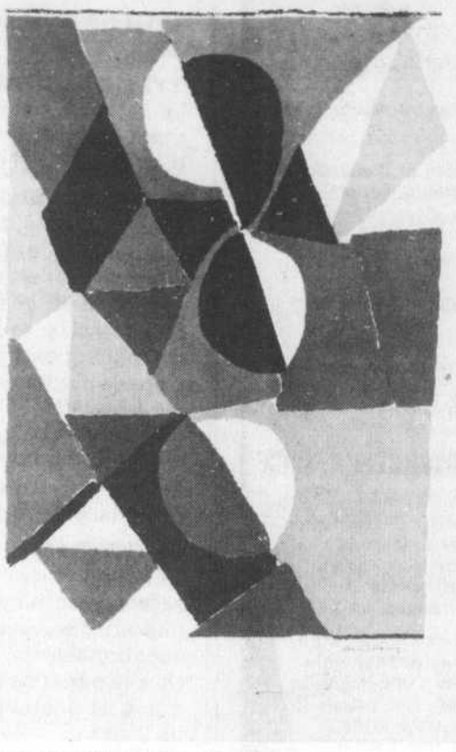

Sonia Delaunay à la galerie Treize.

Edouard Boubat chez Photogramme.

NÉ en 1921 à Pekin, Zao Wou-Ki exprime dans son art une parfaite symbiose entre l'Orient et l'Occident. Arrivé à Paris, il y a maintenant trente ans, il redécouvrira le génie de sa propre culture tout en essayant d'assimiler la force de la peinture occidentale. «Si l'influence de Paris, dit-il, est indéniable dans toute ma formation d'artiste, je tiens à dire que j'ai graduellement redécouvert la Chine, à mesure que ma personnalité s'affirmait. Dans mes toiles récentes, elle s'exprime d'une manière innée. Paradoxalement, c'est à Paris que je dois ce retour à mes origines profondes» La galerie Treize nous présente jusqu'au 4 avril, des multiples, eaux-fortes et lithographies de cet artiste acclamé à Paris. Les oeuvres couvrent vingt ans de son travail à partir de 1961. Ces gravures sont épuisées. L'exposition dans son ensemble exprime une secrète mouvance, plongée spirituelle à partir des mirages du visible, tout cela sur un mode intime.

Antoine Blanchette de la galerie Treize veut aussi communiquer sa passion pour Sonia Delaunay, objet de la rétrospective que l'on sait au Musée d'art contemporain au printemps dernier. Lithos, porcelaine, eaux-fortes, une encre en couleurs, les personnages du *Coeur à gaz* de cette grande artiste célèbrent cette couleur qui éclate. *Sur le vert/Sur la terre / Souvenez-vous des / Silences rouges et verts des / Sourires orangés / Surtout n'oubliez pas Sonia Delaunay,* écrit Philippe Soupault. La magie et les intuitions de Sonia sont bien servies par l'accrochage soigné, la présentation joyeuse de la galerie Treize qui transmettent avec brio la valeur tonifiante des oeuvres. Jusqu'au 4 avril.

Lucie Laporte — Les oeuvres récentes — toiles, oeuvres sur papier et gaufrage — de Lucie Laporte respirent. Si là aussi, on sent le souffle de l'Orient, Lucie Laporte poursuit d'une façon plus convaincante sa recherche où une écriture ancienne et à peine lisible semble surgir des horizons atmosphériques à la Rothko. Cela semble immémorial. Laporte a délaissé le côté mécanique et quasi-obsessionnel qui caractérisait son ancienne manière. Elle intègre avec succès des impressions. Des signes en cascade venant effleurer le papier, répondent parfois au dessin en deux volets distincts ce qui crée une sorte de contradiction entre un message aérien et organique et ces inscriptions quasi archéologiques. Chez Graff jusqu'au 14 avril.

Treize à Optica — Jusqu'au 27 mars. Cette exposition de groupe nous donne l'occasion de voir des tendances nouvelles en accrochant côte à côte des artistes de Montréal et des artistes canadiens. A noter, le travail photographique de Ron Levine qui s'amuse à nous communiquer l'insolite et le merveilleux à partir de quelques éléments banaux: mobilier de parc... Moyra Davey, toujours en photo, fait de «l'anti-mode». Un esthétisme punk? John Marok est un peintre direct et évoque Landon McKenzie, le côté Kandinsky 1908 en mois! Michel Martineau et Catherine Marcogliese nous font partager leur joie de peindre. Une peinture de nouveau spontanée, enfin. Si cette manifestation de groupe risque de nous faire voir de nouvelles figures artistiques dignes d'intérêt, on ne peut pas en dire autant de la présentation intitulée *Juxtaposition* qui se tient jusqu'au 10 avril prochain chez Powerhouse. Seuls semblent s'y dégager le narratisme poignant de Freda Guttman Bain et les étranges architectures de terre de Brigitte Radecki. Autre exposition de groupe, *Tridimensions-Elles* par des pièces de bon format et dans une installation soignée, insiste à travers cette série de manifestations sur la femme et l'art sur le medium de la sculpture. «Considérant que la sculpture faite par les femmes est peu montrée, une telle exposition est nécessaire, écrivent les organisatrices, non pour démontrer l'existence d'une sculpture féministe, mais plutôt celle d'une sculpture faite par les femmes et le rapport de ces dernières avec ce médium. Plus qu'une preuve de l'existence de la sculpture faite par les femmes, l'exposition permettra de constater que les artistes présentes: Blanche Célanuy, Tatiana Demidoff-Séguin, Louise Gagné, Lucie Laporte, Isabelle Leduc et Manon Thibault travaillent dans des matériaux aussi divers que le béton, le tissu, les semences, le bois, le tulle et dans une approche ou bien des points communs sont repérables. *Tridimensions-Elles* confirme une différence de la sculpture des femmes par rapport à celles des hommes et témoignent dans un même élan d'oeuvres de qualité». A la galerie de l'UQAM jusqu'au 4 avril.

La crise — Visions de la crise, de l'inflation, quartiers, démolitions rue Saint Norbert et rue Sherbooke, bannières, grisaille, balconville, et surtout les photographies de Michel Lamothe et d'Alain Chagnon: voilà ce que nous offre l'exposition *Voir autrement,* chez Motivation V, jusqu'au 28 mars prochain. Illustrer la réalité quotidienne, mettre l'art au service du changement social. C'est là son propos.

Victimes de la «crise» qui frappe plus durement, comme toujours la culture, plusieurs galeries, elles, ont dû fermer leurs portes à Montréal depuis janvier dernier. Pour lutter contre cet état de fait, une dizaine de galeries, les «galeries du haut Saint-Denis», se sont groupées et envisagent plusieurs services — publicité, promotion... — en commun. Le haut Saint-Denis c'est en fait une promenade agréable à la découverte de cafés accueillants, de boutiques inédites et de galeries dont l'Aquatinte où l'on peut voir les gaufrages et manière noire de Louis Peltier, un brillant technicien et la galerie des deux B. Paul Livernois y présente des aquarelles des reliefs-peints et des eaux-fortes. Aux dernières nouvelles, il semble que l'Aquatinte soit menacée. Quel dommage! Cette galerie se spécialisait avec ferveur en estampe et les amateurs du genre se mordront les doigts de sa disparition.

Edouard Boubat. Transhumance, les moutons deviennent fleuve. Des religieuses sur la plage au Portugal sont le prétexte à un sourire. Textures, tissus, recouvrement. Les femmes photographiées par Edouard Boubat s'habillent d'une chevelure. On les voit à travers un écran de dentelles. Des Mexicaines sont couronnées de fleurs, les petites filles se déguisent avec des feuiles mortes. Edouard Boubat pare la vie quotidienne d'un costume de fête. Une toute petite fête, intime, sensuelle. La courbe d'une hanche. Une vieille indienne sur une roue à eau. Une ballerine qui semble s'ouvrir comme une fleur. De la subtilité. Il ne se passe pas grand chose d'extraordinaire dans ses photos. «Je ne cesse d'aller dans des lieux où il ne se passe rien. C'est dans ce rien, justement, que l'on peut trouver l'essentiel». Boubat photographie le monde avec tendresse. Il contemple les femmes. Chez lui, l'harmonie, l'humain dominent. «C'est un correspondant de paix», disait de Boubat, Jacques Prévert. De son dernier album *Vues de dos,* préfacé par Michel Tournier, Boubat dit: «Quand on fait le portrait des gens, ils veulent être beaux, mais de dos, ils gardent leur intégrité, leur sûreté, leur vérité. Ils n'essaient pas de paraître à leur mieux». Dans le «bas» Saint-Denis, la galerie Photogramme nous présente ces photos de ce Français, longtemps à *Réalités* jusqu'au 10 avril prochain.

Paul Lacroix. La galerie Jolliet fait place jusqu'au 10 avril aux dessins et compositions anatomiques de cet artiste de Québec. Fluide et académique Lacroix manie le grand style en exagérant. Ces croquis enflés nous font songer à Léonard ou Michel-Ange où serait outré le regard sur le corps masculin. Un accrochage frondeur, ironique et sophistiqué où sont intercalés des tableaux d'autres artistes: estampes d'Albers, de Dine, miniature indienne, anonyme vénitien, ponctue cet ensemble précieux, surprenant, de pointes d'humour. Dans le genre, c'est à voir. Jusqu'au 10 avril.

Les arts visuels et les handicapés

QUÉBEC (PC) — Les créateurs et créatrices en arts visuels du Québec sont invités à s'inscrire à la banque régionale de renseignements du ministère des Affaires culturelles pour la réalisation de l'oeuvre d'art qui sera intégrée au nouveau siège social de l'Office des personnes handicapées, à Drummondville.

L'oeuvre à réaliser est une murale en relief située à l'extérieur du bâtiment. Le créateur choisi aura le choix des matériaux, mais devra tenir compte du besoin que le matériau soit sans entretien et qu'il s'harmonise au mur existant, fait de métal ondulé.

Le thème de l'oeuvre sera: l'intégration des personnes handicapées à la société. On consacrera $9,645 à la réalisation de cette oeuvre. La période d'inscription se termine le 2 avril.

Deux pièces des auteurs québécois à succès Claude Meunier et Louis Saia viennent de paraître aux Éditions Leméac.

«Les voisins» explore avec humour la vie quotidienne du petit monde emprisonné dans des clichés de la vie et pour qui remettre en question son existence présente un trop grand risque.

«Appelez-moi Stéphane» traite des multiples thérapies à la mode et nous dit le danger qu'elles représentent lorsqu'elles sont mal dirigées. Ces deux pièces paraissent dans la collection «Théâtre-Leméac».

LE CLUB DES ARTS
EXPOSITION DU PRINTEMPS PAR LES MEMBRES
les 1, 2 et 3 avril 1982
Ouvert jeu. et ven. de 13 h à 21 h, sam. de 11 h à 17 h
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine) — 933-6405

Galerie TREIZE
Sonia Delaunay et Zao Wou-Ki
jusqu'au 4 avril
4015, Drolet (coin Duluth), Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

Perzen
jusqu'au 4 avril
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-1361
Mardi au samedi: 9 h 30 - 17 h
Dimanche de 13 h à 18 h

LE PARADIS
Jusqu'au 18 avril
Galerie B: Jennifer Dickson
«L'Epoca classica»
739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

galerie jolliet
279 ouest, Sherbrooke, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
PAUL LACROIX
dessins récents
jusqu'au 10 avril
du mercredi au samedi de 12h00 à 18h00
et sur rendez-vous

EXPOSITION
Hélène DOUCET
Vernissage le mercredi 31 mars 1982 à 21 h.
Exposition jusqu'au 11 avril
Centre culturel de Verdun
5955, av. Banrantyne
Lun. au jeu. de 9 h à 17 h et de 19 h à 21 h
Ven. de 9 h à 17 h. Dim. de 13 h à 17 h. Fermé le sam.

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke, 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h. fermée dim. et lun.

ATELIERS - SÉJOUR
JUIN • JUILLET • AOÛT
Pour plus d'information, contacter
Poterie Rozynska
WAY'S MILLS (AYER'S CLIFF)
QUEBEC • J0B 1C0 • 819-838-4321

Vente d'encadrements de 20 à 50%
Galerie Rolland
2350 rue Guy — Tél.: 932-9739
du lun. au ven. de 9 h 30 à 18 h. samedi de 10 h à 17 h

Boutique Latino Québécoise
Arts populaires du Mexique
1851 Amherst, Montréal, Qué.
Tél: 522-4876

Jean-Jacques Thibault présente...
Louis-Pierre Bougie
Rencontre avec l'artiste demain, 28 mars, de 14 h. à 17 h.
jusqu'au 3 avril 1982
Renseignements: 844-9193

Grande exposition
John Eaton
jusqu'au 5 avril
Galerie Bernard Desroches
1444 ouest, Sherbrooke, Montréal 842-8648

Nouvelle adresse!
GALERIE ART & STYLE
4875A ouest, Sherbrooke
Westmount
tél.: (514) 484-3184
Nouvelles acquisitions
P.V. Beaulieu, Colette Boivin, Yvon Breton, R.W. Burton, S. Cosgrove, Bruno Côté, F. Iacurto, A.Y. Jackson, John Little, Henri Masson, H.R. Perrigard, Mario Moreau, R. Richard, A. Rousseau, P. Soulikias, St-Gilles

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

CONCOURS DE CRÉATION INTERDISCIPLINAIRE JOUET OU JEU, CONTE ET CHANSON

Dans le cadre du programme **Pareille, pas pareils**, initiative du Conseil du statut de la femme, le ministère des Affaires culturelles ouvre un concours pour favoriser la création d'une oeuvre interdisciplinaire proposant des valeurs égalitaires aux jeunes enfants des deux sexes.

Ce concours s'adresse aux créatrices ou créateurs professionnels en arts visuels, métiers d'art, arts d'interprétation et littérature.

Conditions minimales d'admissibilité

Les projets présentés devront:
- réunir des créatrices ou des créateurs de différentes disciplines dans le but de réaliser une oeuvre qui incluera, à partir d'un concept unique, les trois éléments suivants: un jeu ou un jouet, un conte illustré et une chanson;
- s'adresser aux enfants de 2 à 6 ans et favoriser le développement non-stéréotypé des deux sexes;
- être réalisables sur une base industrielle; les oeuvres devront être accessibles à un large public;
- être présentés par une productrice ou un producteur dont le rôle principal sera de coordonner le développement, la production et la mise en marché de l'oeuvre dans les trois secteurs.

L'équipe sélectionnée recevra une bourse de 10 000 $; la productrice ou le producteur recevra une somme de 15 000 $ destinée à la commercialisation, au Québec, de l'oeuvre retenue, de même qu'un soutien technique à la promotion et à la diffusion dans le cadre du programme «Pareille, pas pareils».

Contenu des avant-projets

L'avant-projet devra être présenté par une productrice ou un producteur et devra contenir les renseignements suivants:
- définition du projet prévu par les créatrices ou les créateurs;
- mode de jonction entre les disciplines;
- curriculum vitae de chacun des membres de l'équipe et diapositives, photographies ou bandes sonores de leurs oeuvres récentes.

Date limite pour présenter les avant-projets: 28 mai 1982

Pour tout renseignement ou pour recevoir un cahier d'information complet s'adresser au:

Service de l'aide à la création
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée est, Rez-de-chaussée, Bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5 (Tél.: 643-8900)

pareille, pas pareils — pareille, pas pareils — pareille, pas pareils

un programme gouvernemental de sensibilisation et d'appui aux personnes qui cherchent à désexiser l'éducation des jeunes enfants.

Cordiale invitation au vernissage des oeuvres récentes de

Louise Poirier

«Le printemps» — Huile 20" x 24"

Le mercredi 31 mars 1982 à 19 hres
L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 avril

La galerie d'art La Canadienne
Hôtel Le Reine Elisabeth, 900 ouest, Dorchester, Montréal (entrée principale)
Heures d'ouverture: du lundi au samedi de midi à 18 h., vendredi de midi à 20 h.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ACTUAIRE
Recherche et développement

Fonctions
Sous l'autorité immédiate du Directeur de l'actuariat, le ou la titulaire est responsable:
- de la recherche et développement de nouveaux produits.

Exigences
- Être Fellow de la Société des Actuaires ou en voie de le devenir
- Avoir au moins quatre années d'expérience.

Traitement
- Selon l'expérience et la compétence
- Avantages sociaux complets

Lieu de travail
- Au siège social à Québec

Toute démarche sera traitée confidentiellement

Robert Dessureault, F.S.A., F.I.C.A.
Directeur de l'actuariat
La Solidarité,
Compagnie d'assurance sur la vie
925, chemin Saint-Louis, Québec G1S 1C1
(418) 688-8710

La Solidarité
Compagnie d'assurance sur la vie
DU GROUPE SOLIDARITÉ·UNIQUE

PROFESSEURS D'IMMERSION

Pour: École Bellevue, Beaumont, Alberta
Niveau: Maternelle à 3ième année
Attraction: Beau petit village à six milles d'Edmonton
Contacter: Laurent Beaudoin, directeur, 5203 - 50 avenue, Beaumont, Alta, T0C 0H0
Tél.: (403) 929-8663, bureau; (403) 929-8691, domicile

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
ᓂᐯᒋᐢᑫᒡ ᑲᐢ ᐃᒋᐃ ᐊᐃᐢ ᐊᓇᑲᒋᑕᓂᐅᑦ
Cree Board of Health and Social Services of James Bay

Hôpital CHISASIBI

Situé à 110 kilomètres à l'ouest du Chantier LG2

Ce centre hospitalier de 32 lits de soins aigus, fonctionne sous la responsabilité du Conseil Cri de la Santé et des Services sociaux. Il recherche actuellement pour la période de **avril, mai et juin 82** les services de:

MÉDECINS REMPLAÇANTS

Le Centre occupe un édifice nouvellement construit qui prévoit l'aménagement de 18 lits en médecine et de 14 lits en pédiatrie, une salle d'accouchement, une salle de chirurgie mineure et des locaux pour des soins d'urgence et de consultation externe.

En plus d'exercer à l'Hôpital Chisasibi, ces médecins remplaçants seront appelés à visiter d'autres communautés Cris où existent déjà des postes de soins.

Le régime de rémunération est celui prévu par les ententes avec la R.A.M.Q. et l'Hôpital Chisasibi.

Les demandes d'emploi devront être adressées à:

Dr Charles Dumont
ou
M. Marcel Bonenfant
Module du Nord Québécois
2100, rue Guy, Bureau 204
Montréal (Québec) H3H 2M8
Tél.: (514) 933-2724

Nous sommes à la recherche d'un:

TRADUCTEUR MÉDICAL

Formation et antécédents:
- Formation universitaire en traduction médicale ou expérience équivalente;
- Un minimum d'un an d'expérience en traduction médicale et paramédicale.

Veuillez adresser votre curriculum vitae et 3 extraits de vos traductions, accompagnés des textes de départ, au:

DOSSIER 1067
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

TRADUCTEUR/TRICE

Nous sommes à la recherche d'une personne parfaitement qualifiée pour un poste de traducteur/trice de l'anglais au français.

La personne choisie aura un diplôme universitaire approprié obtenu d'une institution du Québec. Elle possèdera au moins trois années d'expérience comme traducteur professionnel utilisant la langue française et la langue anglaise.

Il y aurait avantage à ce que la personne choisie ait de l'expérience au sein d'une ligne aérienne. La connaissance de la dactylographie est obligatoire.

Les postulants ayant les qualifications requises sont priés de soumettre une demande d'emploi au:

Chef du service de traduction
Nordair Ltée
100, boul. Alexis Nihon
St-Laurent, Québec
H4M 2P3

avant le 3 avril 1982.

NORDAIR

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT: C.L.S.C. de Témiscaming.

TYPE DE L'ÉTABLISSEMENT:
Le C.L.S.C. de Témiscaming est un établissement comprenant une double vocation, celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier.

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur(trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.
Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation.
Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

EXIGENCES:
Détenteur(trice) d'un diplôme universitaire en sciences administratives. Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction sera considérée.
Une expérience générale de travail d'au moins 4 ans et une expérience minimale de gestion de 2 ans.
Une connaissance appropriée du réseau des Affaires sociales est considérée comme un atout.
Le bilinguisme est un atout.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
C.L.S.C. DE TÉMISCAMING
Case postale 760
Témiscaming (Québec) J0Z 3R0

Avant le 16 avril 1982
Prière d'inscrire sur l'enveloppe «Concours - Poste Directeur(trice) général(e)».

CENTRE D'ACCUEIL ANNE-LESEIGNEUR
(Centre d'accueil pour déficients mentaux adultes d'une capacité de 225 lits).

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA RÉADAPTATION

Le Centre d'accueil Anne-LeSeigneur est à la recherche d'un Directeur du service de la réadaptation.

FONCTIONS
Sous l'autorité du Directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale.

EXIGENCES
Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences humaines ou de l'administration.

CONDITIONS
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 2 avril 1982, 17:00 heures, au:

Centre d'accueil Anne-LeSeigneur
Concours: Directeur du service de la réadaptation
1501 Salaberry
Chambly (Québec)
J3L 4V8

DOMTAR
® Marque déposée de Domtar Inc.

CONTRÔLEUR

La division des produits ARBORITE® du Groupe des matériaux de construction Domtar recherche les services d'un contrôleur pour son siège social situé à LaSalle (Québec).

Le contrôleur fait partie de l'équipe de direction et relève du vice-président directeur général divisionnaire; il est responsable de toutes les activités financières et comptables, y compris:

— la planification et la direction des activités du service comptabilité;
— la présentation à la direction, en temps opportun, de données financières précises et probantes;
— le maintien de contrôles internes efficaces et le respect des marches à suivre de comptabilité et de contrôle de la Société;
— l'élaboration des budgets annuels et des rapports connexes;
— la participation aux activités de planification à caractère continu.

Les candidats doivent posséder un minimum de cinq années d'expérience en comptabilité et en supervision, de préférence dans une unité d'exploitation; de plus, ils doivent détenir un diplôme reconnu en comptabilité.

Domtar offre un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux, y compris un régime d'assurance dentaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en rappelant le dossier B82/20, à:

Jean A. Jeanrie
DOMTAR INC.
B.P. 7210
Montréal (Québec)
H3C 3M1

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

TITULAIRE DE LA CHAIRE D'ÉTUDES ACADIENNES

L'Université de Moncton sollicite des candidatures (ou mises en nomination) au poste de titulaire de sa nouvelle Chaire d'études acadiennes, laquelle est rattachée à la Faculté des études supérieures et de la recherche.

Le titulaire de la Chaire assumera la responsabilité de certains cours et de certains programmes d'études dans le domaine des études acadiennes, en plus de promouvoir des activités de recherche portant sur le fait acadien et d'assurer une liaison soutenue avec les universités et les savants qui s'intéressent aux études acadiennes.

Le titulaire se sera acquis une réputation d'érudit dans une discipline lui permettant de contribuer efficacement dans le champ d'études précité. Il ajoutera aux connaissances et aux qualités requises pour s'acquitter de sa tâche, l'expérience de travail normalement exigée d'une personne qui accède à un échelon supérieur à l'Université.

Consciente de l'importance du poste, l'Université a établi un fonds de dotation qui puisse assurer au titulaire une rémunération nettement suffisante pour correspondre aux exigences du poste.

Le titulaire jouira des bénéfices marginaux accordés aux professeurs permanents de l'Université et aura accès à des ressources financières adéquates pour mener ses projets à terme.

Le titulaire de la Chaire d'études acadiennes a un mandat renouvelable ne dépassant pas cinq (5) ans. L'entrée en fonction est prévue le 1er juillet 1982.

Les candidatures (ou mises en nomination) devront être expédiées avant le 1er juin 1982 à:

Monsieur Léonard J. LeBlanc
Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

ANALYSTE-CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

Concours no: 82-1014

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous direction générale et suivant des objectifs et politiques déterminés au préalable, le titulaire de cet emploi assiste un employé de rang supérieur dans la planification, le développement et la direction de projets informatiques. Il est principalement tenu de coordonner, diriger et contrôler les activités d'une ou de plusieurs équipes de travail pour la durée de projets ou de sous-projets, de réaliser ou de superviser des travaux et des études de conceptualisation, d'analyse, d'implantation et d'entretien de projets ou de systèmes informatiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans une discipline pertinente et posséder un certain nombre d'années d'expérience en analyse de systèmes administratifs ou autres. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée.

DIVERS:
Être résident du territoire de la Communauté urbaine de Montréal; bonne connaissance du français parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT: $34 697 - $38 757
Les personnes intéressées par le présent avis doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 23 avril 1982.

Note: Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins,
20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de professeurs pour combler les postes suivants au département des sciences de l'éducation:

Un professeur en administration scolaire (développement organisationnel en milieu éducatif).

Un professeur en théories et techniques de l'enseignement.

Un professeur en enseignement professionnel.

EXIGENCES:
Les candidats à ces postes doivent être détenteurs d'un doctorat dans une discipline appropriée. Toutefois, les candidats possédant une maîtrise et une expérience professionnelle pertinente en enseignement universitaire et en recherche seront considérés.

TRAITEMENT:
Les conditions de travail sont règies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: le 1er juin 1982

CANDIDATURES:
On fait parvenir sa candidature avant le 19 avril 1982 au:

Doyen de la gestion académique,
Université du Québec à Chicoutimi,
930 Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) - G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

SALARIÉ SOUS OCTROI

Titre : Assistant de recherche au GRIDEQ affecté au projet "La pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec (1896-1980)"
Durée de l'emploi : Avril à décembre 1982.

Tâches et responsabilités principales : Cueillette et traitement de statistiques socio-économiques. Préparation de dossiers synthétisant la documentation disponible sur les principales industries de l'Est du Québec. Participation à l'élaboration de la méthodologie d'enquêtes par questionnaires auprès des entreprises et des petits producteurs de l'Est du Québec.

Exigences : Posséder un diplôme de troisième cycle en économie, en histoire, en géographie ou en sociologie. Les diplômes en deuxième cycle seront aussi considérés.
Démontrer une aptitude marquée au travail en équipe. Avoir une connaissance de l'économie politique. Connaître et pouvoir utiliser les problématiques régionales prenant comme point de départ les théories des transferts de valeur et/ou du développement inégal. Posséder une expérience de recherche préalable, préférablement dans l'analyse des structures industrielles et/ou dans les enquêtes par questionnaires, et avoir une connaissance approfondie des méthodologies afférentes.

Traitement : Dans une échelle de salaire se situant entre 20 003. $/année et 37 088$/année dépendant des qualifications et de l'expérience.

Les candidats de l'extérieur peuvent obtenir des formules de demande d'emploi (S.P.5.) en s'adressant au Service du Personnel.
Les candidats de l'intérieur peuvent se procurer la formule d'inscription (S.P.8.) au Service du Personnel.
Seules les demandes écrites reçues sur formules officielles avant le 5 avril 1982, 17h00 seront retenues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir vos inscriptions au :

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300, AVENUE DES URSULINES
RIMOUSKI (QUÉBEC)

Université du Québec à Rimouski

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Hôtel-Dieu d'Alma

demande un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Type d'établissement:
Centre hospitalier
— Soins de courte durée — spécialisés — 195 lits
— Soins prolongés pour malades à long terme - 30 lits.

Responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels doit:
— Diriger, coordonner et suveiller les activités des chefs de département clinique.
— Surveiller le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes.
— Assurer la coordination des services prévus dans le plan d'organisation de l'établissement, le tout en conformité avec l'article 118 de la Loi 27 sur les services de santé et les services sociaux.

Exigences:
— Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la loi médicale.
— Expérience ou formation en administration sera considérée comme un atout.

Rémunération:
— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
— Classe 17
— (55 432)
— Actuellement en revision.

Inscription:
Veillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Direction générale
Hôtel-Dieu d'Alma
300 sud, boulevard Champlain.
Alma, Qué. G8B 5W3
Avant le 16 avril 1982.

LE CENTRE DES JEUNES DE SUDBURY, INC.

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'un centre culturel

I. ATTRIBUTIONS
— En collaobration avec le conseil d'administration, élaborer et réaliser les objectifs à long et à court terme
— Diriger le travail du comité de gestion
— Participer aux délibérations du conseil d'administration
— Animer et diriger l'activité de l'équipe du personnel (environ 80 employés)
— Planifier et évaluer la programmation culturelle, artistique, sociale et sportive (1,300 participants de 3 à 83 ans), environ 50 cours, Galerie d'Art, École des langues
— Analyser les facteurs internes et extérieurs qui influent directement sur les programmes et les activités afin de répondre aux besoins de la communauté
— Préparer le budget global annuel en collaboration avec le comptable-contrôleur et le trésorier
— Veiller au fonctionnement financier de l'organisme
— Participer à la préparation d'analyses financières trimestrielles
— Préparer les demandes de subventions annuelles
— Collaborer et participer à diverses activités locales, régionales et provinciales.

II. EXIGENCES
— Excellente connaissance du français parlé et écrit
— Détenir un B.A.
— Connaissance du milieu socio-culturel franco-ontarien
— Minimum de cinq ans d'expérience en gestion ou en administration
— Accepter de travailler selon les objectifs de l'organisme

III. SALAIRE
— À déterminer selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

M. Conrad Bonhomme,président
Le Centre des Jeunes de Sudbury, Inc.
Place Saint-Joseph
20, chemin Ste-Anne
Sudbury, Ontario P3C 5N4

AVANT LE 10 AVRIL 1982.

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL — INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE — CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société publique créée par une loi du Parlement canadien dans le but d'encourager et de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. La Division des communications du Centre souhaite recruter un/une

ADMINISTRATEUR DE PROGRAMME PRINCIPAL

Les Sections des programmes de coopération ont été créées afin d'encourager la collaboration entre groupes de recherche du Canada et des pays en développement. Elle cherche présentement à établir un programme visant à financer des recherches en coopération dans le domaine des sciences de la terre
Sous l'autorité du Directeur associé, Programmes de coopération, le titulaire assumera les fonctions suivantes:
— collaborer à l'établissement de programme de recherches dans le secteur des sciences de la terre;
— étudier et évaluer des propositions de recherche dans le domaine des sciences de la terre;
— élaborer de nouveaux travaux de recherche;
— préparer des propositions de projets et de la documentation;
— administrer et superviser des projets particuliers, en tenant compte à la fois de leurs aspects scientifiques opérationnels et financiers;
— choisir des experts-conseils et superviser leurs travaux, au besoin;
— évaluer les projets terminés et préparer des rapports d'achèvement de projets;
— participer à et organiser d'autres activités se rapportant au programme.

QUALITÉS REQUISES:
— études de doctorat, dans le domaine des sciences de la terre;
— plusieurs années d'expérience, entre autres, en recherche et en administration de la recherche, notamment dans les pays en développement;
— bilinguisme souhaitable.

Les candidats(es) peuvent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales, avant le 9 avril 1982 à la Division des ressources humaines, CRDI, C.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9.

Université Laval

DEUX PROFESSEURS EN COMMUNICATION GRAPHIQUE

Domaine
Enseignement et recherche en design graphique.

Exigences
Doctorat en arts visuels ou l'équivalent; expérience d'enseignement ou expérience professionnelle.

Traitement
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction
le 1er juillet 1982

Faire parvenir le curriculum vitae *avant le 8 mai 1982* à:

Bernard Jasmin
Directeur
École des arts visuels, bureau 3454
Pavillon Casault
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

L'entraide universitaire mondiale du Canada (E.U.M.C.)

ORGANISME OEUVRANT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL EST À LA RECHERCHE DE

PROFESSEURS UNIVERSITAIRES

Lieu: Algérie
Prise de service:
Septembre 1982
Durée du contrat:
Deux ans, (renouvelable chaque année)
Postes à pourvoir:
— Gestion, management;
— Génie civil (béton, constructions en bois);
— Parasitologie, mycologie,, virologie, anatomie, histologie, physiologie;
— Chimie pharmaceutique, physique pharmaceutique, pharmacognésie;
— Chimie, biologie (botanique), physique (hydrologie, climatologie géographie);
— Mathématiques, informatique, électronique fondamentale; énergétique conversion photocoltaïque;
— Civilisation anglo-américaine, littérature anglophone.
Exigences requises:
— Détenir un diplôme de 3e cycle, (de 2e cycle à la rigueur) dans une de ces disciplines;
— Années d'expérience en enseignement universitaire.
Conditions de service:
— Contrat de droit commun;
— Salaire établi en fonction du diplôme et expériences;
— Transport assuré au début et à la fin du contrat;
— Attribution d'un logement, le loyer est à la charge du contractant.

Pour les intéressés(es), prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er mai à:

EUMC
A/S ANDRÉE TREMBLAY
C.P. 3000 SUCC. "C"
OTTAWA, ONTARIO
K1Y 4M8
TÉL.: (613) 725-3121

Université de Moncton

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS

en Sciences infirmières (2 postes)
Service social

Lors de son engagement, le professeur à plein temps se voit attribuer un des rangs professoraux définis dans la convention collective selon ses qualifications et expérience. Le traitement annuel est établi aussi selon les qualifications et l'expérience en fonction des échelles négociées par le syndicat des professeurs et l'Université pour l'année 1982-83.
Sous réserve d'approbation budgétaire, l'Université anticipe que seront à combler les postes susdits dont la date d'entrée est le 1er juillet 1982. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise au soin de la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

SCIENCES INFIRMIÈRES
Fonctions:
Poste 1
Enseignement théorique et clinique au niveau du 1er cycle en soins infirmiers de médecine et chirurgie.
Poste 2
Enseignement théorique et clinique en santé communautaire, au niveau du 1er cycle.
Qualifications:
L'École étudiera les candidatures d'infirmières qui détiennent une maîtrise dans la spécialité ou l'équivalent, et qui témoignent d'une préparation académique suffisante et d'une expérience de carrière valable.
Communiquer avec:
Madame Velma Wade, directrice
École des sciences infirmières
Tél.: (506) 858-4255

SERVICE SOCIAL ***(Poste d'un an)***
Fonctions:
Enseignement au niveau du baccalauréat en service social régulier et supervision de stagiaires en service social.
Qualifications:
Maîtrise en service social avec expérience professionnelle et pédagogique.
Communiquer avec:
Madame Alice Breau, directrice
Département de service social
Faculté des sciences sociales

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents).

Université Laval

PROFESSEUR DE MALHERBOLOGIE

Département de phytologie
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dispenser l'enseignement en malherbologie au niveau des trois cycles d'études. Concevoir et poursuivre des recherches sur les plantes nuisibles, avec accent sur la lutte intégrée.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder une formation universitaire de préférence en sciences agronomiques ou biologiques. Doctorat avec spécialité en malherbologie.

TRAITEMENT ET RANG UNIVERSITAIRE:
À déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat, compte tenu de la convention collective. Le poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ***avant le 24 avril 1982*** *à l'adresse suivante:*

Marc-J. Trudel, directeur
Département de phytologie
Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEUR CONSULTANT

requis par le Centre de ressources pour les handicapés visuels des Provinces de l'Atlantique. (bureau à Shédiac, Nouveau-Brunswick). Commençant l'année scolaire 1982-83.

Activités reliées au poste:

Le professeur consultant, un représentant du Centre de ressources dans le milieu, fournit un support consultatif aux commissions scolaires, leurs personnels et aux parents d'élèves francophones ayant un handicap visuel. Le professeur consultant offre des services principalement aux élèves du Nouveau-Brunswick, mais il y a aussi des élèves francophones dans les autres provinces de l'Atlantique qui ont un handicap visuel et il/elle doit voyager considérablement pour leur offrir les services nécessaires.

Le candidat choisi devra:

— Avoir, de préférence, une formation professionnelle dans le domaine de l'éducation aux handicapés visuels, ou au moins une formation professionnelle et de l'expérience dans le domaine de l'éducation spéciale. Si nécessaire des cours d'entraînement professionnel seront offerts à Halifax à partir du 5 juillet au 13 août 1982.
— Être capable d'offrir de l'aide et du support aux professeurs itinérants et aux tuteurs à l'emploi du Centre de ressources.
— Doit posséder des facilités de communication.
— Une bonne connaissance du français est essentielle, une bonne connaissance des deux langues officielles est souhaitable.

Salaire:

En accord avec l'échelle des salaires des professeurs de la Province de la Nouvelle-Écosse.

Faire parvenir votre résumé avant le 13 avril 1982, au:

Directeur de l'École Sir Frederick Fraser
5722 University ave.
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 1V5

Arsenaux Canada — Arsenals Canada

Les Arsenaux Canadiens Limitée, une compagnie de la couronne oeuvrant dans la fabrication de munitions, est à la recherche d'un (e):

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

FONCTIONS:
Sous l'autorité du président-directeur général, le secrétaire administratif prend les initiatives nécessaires à la bonne marche du bureau du président. Il assure la liaison entre la société et les différents palliers de gouvernement ou les médias d'information.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Une expérience pertinente de cinq (5) à dix (10) ans dont trois (3) dans le domaine légal est recherchée.

Le bilinguisme est essentiel.

Une formation de niveau universitaire dans le domaine légal ou tout autre champ apparenté serait un atout.

Le salaire sera déterminé selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 avril 1982 à l'adresse suivante:

Service du Personnel
Les Arsenaux Canadiens Limitée
5, Montée des Arsenaux
Le Gardeur, P.Q.
J5Z 2P4

Le Collège Universitaire de Hearst

Professeur de commerce et administration des affaires

Fonctions:
Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est présentement à la recherche d'un(e) professeur de commerce et administration des affaires. Cette personne aura des tâches d'enseignement et de recherche dans un milieu universitaire. Elle enseignera à des étudiant(e)s qui aspirent au baccalauréat spécialisé en commerce, dans le cadre d'un programme orienté vers le développement de compétences dans la création, l'organisation et la gestion des petites et moyennes entreprises (PME).

Exigences:
— M.Sc., M.A., M.B.A. ou l'équivalent
— Excellente connaissance du français
— Bilingue de préférence (français et anglais).

Salaire:
Selon les ententes salariales des professeurs (Minimum $22,997. en 1981-82).

Date d'entrée en fonction:
Le premier juillet 1982.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 15 avril 1982 à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario
P0L 1N0

carrière en informatique

loto-québec

Date limite: le 2 avril 1982
Numéro de concours: 82-108-00-F1

La Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec) entreprend actuellement un vaste programme d'expansion de son réseau de terminaux de type points de ventes pour ses jeux informatisés.

Fonctions:
Des informaticiens chevronnés, spécialistes dans les secteurs de l'exploitation, des logiciels de systèmes et des télécommunications sont recherchés pour participer à ce programme d'expansion.

L'environnement:
- Notre réseau est constitué de 2 500 points de ventes différents reliés par un système à accès direct opérant sous réseau de type SNA.
- L'environnement informatique est constitué d'unités centrales de traitement IBM 3033 et 4341-2 opérant sous MVS/SP, CICS, ACF/NCP.
- Nous utilisons aussi des logiciels de banques de données et d'aide à la productivité tels IDMS, ACT/I, TSO/SPF ainsi que des logiciels de sécurité et de contrôle du type JARS, ACF 2, CMS, RESOLVE, UCC 7 et UCC 11.

Notre équipe est jeune, dynamique et soucieuse d'innover dans tous les domaines et nos conditions de travail, des plus avantageuses.

Alors si vous possédez quelques années d'expérience, un diplôme universitaire en informatique ou en sciences et les qualités qui font de vous un bon informaticien, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae et copies de vos certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Division du personnel
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5

R-C diffuse le reportage des 4 Hollandais tués au Salvador

L'émission *Worldwide* (CBC le dimanche à 16 h 30) et sa contrepartie française, *Télémonde* (Radio-Canada, dimanche à 18 h) diffuseront demain, jour d'élections au Salvador, le dernier reportage produit par l'équipe hollandaise qui a été massacrée le 18 mars dans la province de Chalatenango, dans ce pays d'Amérique centrale.

Selon l'animatrice de cette émission produite à Toronto, Carole Jerome, l'équipe de télévision composée de quatre journalistes qui travaillaient en «pool» — Jacobus A. Koster 46 ans, Jacobs J. Willensen, 42 ans, Jan K. Kuyper, 40 ans, et Hans L. Terjaag — a réussi à faire parvenir à la chaîne néerlandaise Ikon, qui était son employeur, la moitié d'un documentaire qu'elle devait réaliser sur la situation politico-sociale au Salvador.

En plus de présenter ce reportage, *Worldwide* et *Télémonde* diffuseront aussi un court documentaire qui présentera ces quatre journalistes et leurs méthodes de travail.

«Sommet populaire» sur les conditions de vie à Montréal

Des organisations syndicales et populaires tiendront, les 2, 3 et 4 avril, un sommet populaire pour débattre des conditions de travail et de vie dans la métropole.

Il s'agit du deuxième sommet du genre puisqu'au printemps 1980, 300 personnes s'étaient réunies dans le même but à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Contairement à l'événement de 1980, cependant, les organisateurs ont décidé de donner une allure de fête au sommet de 1982. Ainsi, en plus des débats et ateliers, on a prévu une grande fête le samedi soir, un «brunch» le dimanche matin et l'installation de kiosques hauts en couleurs.

Seules les personnes déléguées par une organisation syndicale ou une association populaire auront droit de vote.

La Confédération des syndicats nationaux, une des principales organisatrices du sommet, a par ailleurs confirmé que les participants prendraient part à la manifestation organisée pour le samedi 3 avril par les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ.

Les participants étudieront aussi l'opportunité de former une organisation permanente qui interviendrait publiquement lorsque la qualité de vie et de travail des Montréalais serait en jeu.

Le droit au travail, la santé, l'éducation et le loisir, le transport, l'écologie et l'énergie, la consommation, l'information et la culture font partie des préoccupations des organisateurs du sommet, qui espèrent «élargir le débat» et «rallier travailleurs et consommateurs».

LA BOÎTE À ÉCHOS

Le Musée d'art de Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, a un programme varié pour les mois du printemps. L'exposition des peintres naïfs Félix Vincent et Cécilia Bazante se poursuit jusqu'au 28 mars; celle des artéfacts amérindiens: *L'Art et la beauté au service du quotidien*, jusqu'au 30 mai. À compter du 4 avril, on exposera les travaux des ateliers du Service des activités culturelles de Saint-Laurent. La collection permanente du Musée d'art porte sur les arts anciens et traditions artisanales du Québec. Tous les dimanches, à 14 h, le musée présente des concerts. Les jeudis à 12 h 45, les élèves du département de musique du Cegep de Saint-Laurent donnent des «concerts-midi».

■

Le Théâtre du Nouveau-Monde présente, jusqu'au 17 avril, une création du jeune auteur québécois Normand Chaurette: *Fêtes d'automne*, dans une mise en scène de Jean-Luc Bastien. La distribution comprend: Yves Desgagnés, Johanne Fontaine, Monique Joly, Jacques Lavallée, Hélène Mercier et Marthe Turgeon. Selon les propos de l'auteur, *Fêtes d'automne* est «un chant d'amour à l'adresse du Christ en croix qui, peu avant de mourir, a choisi celle qui lui dispenserait à la fois le baume du rafraîchissement et la morsure de la douleur, pendant son calvaire».

La Marmaille chez les Inuit

À peine revenu d'une première tournée du Nouveau-Québec, le Théâtre de la marmaille veut y retourner. L'accueil a été si enthousiaste dans les 11 villages inuit visités que la troupe songe à un retour dans le Grand Nord dès l'an prochain.

La mine réjouie des enfants dans les photos que la troupe a rapportées de là-haut vient démentir les rumeurs de demi-échec qui avaient circulé dès les premiers jours de la tournée, du 18 janvier au 8 février.

La Marmaille mûrissait ce projet depuis deux ans avec le ministère des Affaires culturelles et la Commission scolaire Kativik, le ministère de l'Éducation et le Secrétariat des affaires intergouvernementales en milieu amérindien et Inuit (Sagmi).

On avait comme objectifs de faire connaître le théâtre comme moyen d'expression et créer du matériel didactique d'utilisation permanente pour les enseignants du français langue seconde.

La clientèle visée: les enfants de 5 à 12 ans. Mais la troupe s'est rendu compte, dans les plus petits villages surtout, que la venue d'une compagnie de théâtre est un événement si rare qu'il attire toute la population autochtone.

La SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS

(organisme rattaché à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins de Québec)

recherche les services d'un

COORDONNATEUR DE RECHERCHE

pour occuper un poste à l'étranger (Afrique centrale)

Fonctions:
Dans le cadre d'un projet de caisses d'épargne et de crédit, le candidat est appelé à gérer et à exécuter une recherche-action ainsi qu'à diriger des sessions d'animation en compagnie des autochtones pendant une durée d'environ un an.

Qualifications:
Maîtrise et/ou expérience pertinente de recherche et d'animation en sciences sociales ou en sciences administratives (option analyse organisationnelle). Expérience de travail en pays du tiers-monde. L'expérience coopérative serait souhaitable.

Conditions:
Salaire de base plus indemnité d'éloignement ainsi que des avantages généralement accordés lors d'affectation à l'étranger.

Tout candidat doit faire parvenir son curriculum-vitae PAR ÉCRIT AVANT LE 15 AVRIL 1982:

Société de développement international Desjardins
À l'attention de M. Ghislain Paradis
150 avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 6P8

ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS POUR LA LOUISIANE

LA COOPÉRATION QUÉBEC-LOUISIANE

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) désire constituer une banque de candidats suppléants susceptibles de participer à un programme d'enseignement du français en Louisiane, au cours de l'année scolaire 1982-1983. Cet enseignement est donné aux élèves du niveau primaire du réseau scolaire louisianais.

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) est mandaté par la partie louisianaise en ce qui a trait au recrutement.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉS

- Être âgé(e) d'au moins 21 ans;
- Connaître parfaitement le français écrit et parlé;
- Posséder un diplôme d'enseignement (le D.E.C. peut être admis selon l'expérience antérieure du candidat);
- Avoir une expérience de l'enseignement au Québec ou de coopération avec l'étranger (type SUCO);
- Être en bonne santé et ne pas être affecté de maladies des voies respiratoires (certificat médical exigé).
- Avoir une connaissance d'usage de l'anglais.

MODALITÉS

Le candidat choisi s'engagera par contrat avec le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL).

Il recevra de CODOFIL une rémunération de 10,000,00 $ EU, comprenant une prime d'installation. Cette somme est non imposable aux Etats-Unis, mais imposable au Canada selon les accords internationaux.

CODOFIL assumera les frais de transport aller-retour en versant 550,00 $ EU au candidat.

Le MAIQ lui versera:

— une prime d'éloignement de 1,000,00 $ Can. et
— une prime de réintégration de 300,00 $ Can. à la fin de l'année scolaire.

N.B. Cette expérience n'est pas reconnue comme année de probation par le ministère de l'Éducation du Québec et est perçue comme un véritable défi à relever.

INSCRIPTION

Demander un formulaire à une direction régionale du ministère de l'Éducation du Québec ou au Service de placement d'une université, et retourner celui-ci dûment rempli avant le 20 avril 1982 à l'adresse suivante:

Programme coopération Québec-Louisiane
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction États-Unis
1225, Place Georges V
Édifice «H» — 1er étage
Québec, QC
G1R 4Z7

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **87¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que huit dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces et fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

Université Laval

PROFESSEUR DE TERMINOLOGIE

Un poste de professeur à temps complet.
Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.
Date d'entrée en fonction: le 1er août 1982 ou ultérieurement si à cette date le poste n'est pas pourvu.
Durée du contrat: 3 ans, renouvelable.

Description du poste:
Enseignement des principes et méthodes de la terminologie bilingue au niveau de la maîtrise en traduction et en terminologie. Enseignement de la terminologie spécialisée au niveau du premier cycle. Enseignement éventuel de la traduction. Encadrement d'étudiant(e)s dans le cadre de la maîtrise en traduction et en terminologie. Encadrement éventuel d'étudiant(e)s et direction de thèses au niveau du doctorat en linguistique. Recherche dans le domaine de la terminologie ou de la linguistique.

Qualifications:
Doctorat en linguistique ou en traduction ou équivalence de doctorat dans l'un de ces domaines. Expérience de l'enseignement de la terminologie, de la linguistique ou de la traduction. Expérience souhaitable de la traduction professionnelle et de la révision. Expérience de terminologue et formation en linguistique essentielles. Langue maternelle française, excellente connaissance de l'anglais.

Date de clôture du concours: le 30 avril 1982.

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour, les principales publications, de même que le nom et l'adresse de trois répondants à:

Monsieur André Boudreau, directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck, 3213
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Société Inter-Port de Québec

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'entreprise:
Une dizaine de producteurs de bois de sciage dynamiques, viennent de former un consortium d'exportation en vue de percer les marchés d'outre-mer.

La fonction:
Sous la direction et le contrôle du comité exécutif, le directeur général assume la gestion des affaires courantes de la compagnie dans le respect des politiques et directives émanant du Conseil d'Administration. Il est responsable de la mise en marché, de l'ensemble des services administratifs reliés aux ventes à l'exportation et du transport maritime. Le défi est de faire démarrer l'entreprise et d'en assumer le développement.

Le candidat:
Nous recherchons un organisateur bilingue et dynamique qui possède une bonne expérience de la mise en marché et de la gestion des documents reliés à l'exportation. L'expérience acquise dans le secteur du bois de sciage et dans le transport maritime ainsi que le niveau de formation académique constituent des atouts importants.

Les conditions matérielles:
Poste à Québec. Plan de rémunération selon les qualifications et l'expérience.

Inscription:
Faites parvenir votre curriculum vitae avant 16h00 le 9 avril 1982.

L'adresse:
Le comité de sélection
Poste de directeur général pour le Consortium d'Exportation
À l'attention de:
Société Inter-Port de Québec
17 rue St-Louis
Québec (Québec)
G1R 3Y8

AVIS PUBLICS

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE VALLÉE
Avis est par les présentes donné que M. Pierre Vallée, plombier, 4125 Marie Victorin, St-Robert, Cté Richelieu, P.Q., a fait cession de ses biens le 17ième jour de mars 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour d'avril 1982, à 3.00 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9ième Étage, dans la cité de Montréal.
LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
J2S 2Z3
Tél: 774-4300.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de
la faillite de:
JEAN PIERRE DESLAURIERS
Avis est par les présentes donné que M. Jean Pierre Deslauriers, cultivateur, 487 — 4ième Rang, Ste-Rosalie, Cté Bagot, P.Q., a fait cession de ses biens le 17ième jour de mars 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour d'avril 1982, à 2.15 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9ième Étage, dans la cité de Montréal.
Laurent LANGEVIN
L.S.C., Adm. A.
Syndic
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
J2S 2Z3
Tél: 774-4300

Prenez avis que Normand Gervais et Les Transports Provost Inc. (M-300238) et Gérard Nolin (1975) Ltée (Q-300577) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête afin d'autoriser Normand Gervais à tirer les semi-remorques vides ou chargées des requérantes-conjointes et ce en vertu des clauses détenues aux permis M-300238 et Q-300577 des rouliers.
Demande est aussi faite par les rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution du présent avis.
GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 26 mars 1982
Deuxième publication le 27 mars 1982

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de "CONSTRUCTION ET RENOVATION ISLEMERE INC." ayant sa place d'affaires à Laval, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 20 mars 1979, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval, le 20 juin 1980, sous le numéro #466156.
Laval' le 22 mars 1982.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS
Prenez avis que Transport Savard Ltée, 136 boulevard Comeau, Baie-Comeau. P.Q., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT GÉNERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - De Montréal, Trois-Rivières, Québec, Baie-Comeau, à tous les points situés sur la route 389 au nord de Manic 5 et aux différents sites d'aménagement des rivières Manicouagan et Outarde pour le transport de marchandises générales et retour. En donnant le service précité, la requérante aura le droit d'utiliser des fardiers.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commission des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.
VEZINA POULIOT L'ECUYER & MORIN
Procureurs de la requérante.
Première parution: 26 mars 1982
Deuxième parution: 27 mars 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)
No: 500-12-107826-814
CHANTAL JOYCE AINI(INY)
Requérante
—vs—
SHAOUL YAHOUDA (YAHOUDA)
A: SHAOUL YAHOUDA, d'adresse inconnue
Prenez avis qu'un jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 18 janvier 1982, par l'Honorable Juge John. R. Hannan; que copie dudit jugement a été déposé à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure; qu'à défaut de contester, requête pour jugement irrévocable de divorce sera présentée à compter du 30ième jour de la date de la présente publication.
Montréal 25 mars 1982
Registraire
Me Lorraine Vibert
5450 Brodeur
Montréal, Québec
H4A 1J3
(514) 484-1057

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 23 février 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de 114211 Canada Inc. ont été cédées, transférées et assignées à International Mercantile Factors Ltd., a été enregistré le 11 mars 1982 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3246250.
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.
Le 23 mars 1982

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE PLANTE.
Avis est par les présentes donné que M. Claude Plante, journalier, 7150 rue De Nancy, Côte des Neiges, Montréal, P.Q., a fait cession de ses biens le 17ième jour de mars 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour d'avril 1982, à 9.15 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
J2S 2Z3
Tél.: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE:
CONSTANT CHARLEBOIS, représentant, et DAME JOYCE CADET CHARLEBOIS, secrétaire, tous les deux domiciliés et résidant au 22, Westwood Drive, Hudson, Québec, J0O 1H0
AVIS est par les présentes donné que les débiteurs ont fait cession le 16ième jour de mars 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour d'avril 1982, à 10:00 heures, au bureau du syndic, au 1 Place Ville-Marie, suite 2240, Ville de Montréal, Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 19ième jour de mars 1982.
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél: (514) 861 6721

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-012249-822
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
PARTIE DEMANDERESSE
-VS-
GINETTE GINGRAS
PARTIE DEFENDERESSE
La défenderesse, Ginette Gingras, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 25 mars 1982
Armand Beaulieu,
protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Daniel Péloquin
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

Prenez avis que Rénald Labbé, Les Transports Provost Inc. (M-300238) et Gérard Nolin (1975) Ltée (Q-300577) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête afin d'autoriser Rénald Labbé à tirer les semi-remorques vides ou chargées des requérantes-conjointes et ce en vertu des clauses détenues aux permis M-300238 et Q-300577 des rouliers.
Demande est aussi faite par les rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution du présent avis.
GILBERT G. BERIAULT
Première publication le 26 mars 1982
Deuxième publication le 27 mars 1982

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de
la faillite de:
GILLES ST-JEAN
Avis est par les présentes donné que M. Gilles St-Jean, commerçant, ayant fait affaires sous la raison sociales: «LES BOISERIES ST-VALÉRIEN ENRG.» 430 Chemin Milton, St-Valérien, Cté Shefford, P.Q., a fait cession de ses biens le 18ième jour de mars 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour d'avril 1982, à 9.30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 77 rue Principale, Granby, P.Q.
Laurent LANGEVIN
L.S.C., Adm. A.
Syndic
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
J2S 2Z3
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-015630-815
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
c.
JACQUES BRODEUR,
partie défenderesse,
et
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
et
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
A: JACQUES BRODEUR,
défendeur
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la présente publication et à défaut de comparaître, la demanderesse obtiendra contre vous un jugement par défaut.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée à votre intention au Greffe de cette cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 24 mars 1982
ARMAND BEAULIEU
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Leduc, Lebel
1390, rue Sherbrooke ouest
Suite 260
Montréal (Québec)
Tél: 849-6023

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

REQUETE DE LA TQM RELATIVE AUX DROITS

L'Office national de l'énergie tiendra une audience au sujet de la requête déposée par la société Trans Québec & Maritimes Inc. en vue de l'approbation d'un tarif déposé conformément à l'article 51 de la loi sur l'Office national de l'énergie et de l'obtention d'ordonnances conformément aux articles 50 et 52 de ladite Loi établissant des droits justes et raisonnables devant être perçus par la société pour le transport de gaz naturel. L'audience comprendra deux phases, comme suit:

Phase 1: La méthode de réglementation, y compris, soit un taux fixe ou un taux variable des coûts du service et comprenant la forme d'un tarif de transport;

Phase 2: a) base des taux,
b) coût du service, à l'exception du rendement de la base des taux et l'allocation pour impôt sur le revenu,
c) allocation pour impôt sur le revenu,
d) rendement de la base des taux,
e) toutes autres questions se rapportant aux droits et aux tarifs.

La première phase de l'audience commencera à 9h30 le mardi, 1er juin 1982, dans la salle d'audience de l'Immeuble Trebla, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario). La date et l'endroit de la phase 2 seront annoncés plus tard.

L'audience sera publique, se déroulera dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et sera tenue afin d'obtenir les témoignages et d'entendre les avis pertinents des parties, groupes, organismes et sociétés intéressés.

Toute personne qui a l'intention d'intervenir à l'audience est priée d'écrire ou d'envoyer un message télex au Secrétaire de l'Office, dès que possible, et demander un exemplaire de l'ordonnance no. RH-4-82 qui établit la procédure d'intervention et les lieux où des exemplaires de la requête peuvent être examinés. Le 19 avril 1982 constitue la date limite de dépôt des interventions auprès de l'Office.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner à l'agent d'information de l'Office, M. D. Sabourin au no. (613) 593-6936.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 053 3791

Fait à Ottawa, Canada
le 15 mars 1982.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

COURSOL, Soeur Noëlla. — À l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le 23 mars 1982 à l'âge de 87 ans, est décédée Soeur Noëlla Coursol (Soeur Madeleine du Calvaire, C.S.C.). Les funérailles auront lieu au Pavillon St-Joseph, 900 Côte-Vertu, St-Laurent, à 2 h 30, le samedi 27 mars. Parents et amis sont invités à y assister.

DÉCÈS

M. Maurice Boisvert

À Pierrefonds, le 26 mars 1982 à l'âge de 36 ans, est décédé M. Maurice Boisvert, PH.D., professeur agrégé à l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal. Il laisse son épouse Danielle, ses enfants: Philippe, Julie et Martine, sa mère Rollande L. Boisvert et sa soeur Marie-Thérèse. Exposé à 19 h 00 samedi soir et dimanche aux salons Urgel Bourgie Ltée & J.A. Legault, 16,114 boul. Gouin O. à Ste-Geneviève. Les funérailles auront lieu lundi à 14 heures en l'église de Ste-Geneviève. Et de là au cimetière de Pierrefonds lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs adressez vos dons au fonds Maurice Boisvert, Fondation Mercure, École des Hautes Études Commerciales (5255 Decelles, Montréal, H3T 1V6). Heures des visites: 2 à 5 heures et 7 à 10 heures.

Remerciements

Dr. Gérard Hamel

La famille Gérard Hamel remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, dons, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès du Dr. Gérard Hamel, de Saint-Bruno, survenu le 9 mars 1982, à l'âge de 57 ans. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Monsieur
Charles Edouard Goyer

À l'occasion du décès de Monsieur Charles Edouard Goyer, survenu le 5 mars 1982, à l'âge de 71 ans, son épouse Cécile Cousineau, ses filles Nicole (épouse de Jacques Deslauriers) et Andrée, ses fils Jacques (époux de Ghislaine Cayouette) et Robert (époux de Lyse Rochon), ses petits enfants Brigitte, Anne Marie et Nathalie Deslauriers, Benoît et Vincent Graton, Marie-Hélène, Marc-André, Nicolas, Lysanne et Charles Goyer et ses soeurs Marguerite (épouse de Gédéas Gohier) et Yvonne Goyer Desharnais remercient toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, dons, télégrammes ou lettres, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Les créatures des Kolos": Sam. dim.: 13 h 15, 18 h 00, 22 h 40. Sem.: 20 h 40. "Crocodiles, les mâchoires de l'épouvante": Sam. dim.: 14 h 40, 19 h 25. Sem.: 22 h 00. "Invisible surhomme": Sam. dim.: 16 h 15, 21 h 00. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II; — "Casse-gueule": Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 20; 19 h 30. Sem.: 19 h 15 "Ninta Force": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 21 h 00.

ASTRE III; — "Un amour infini": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 40. Sem.: 21 h 15. "Bon baiser d'Athènes": Sam. dim.: 15 h 15; 19 h 30. Sem.: 19 h 10.

ASTRE IV; — "Les petites filles": Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 20; 19 h 30. Sem.: 20 h 00. "Maîtresses pour couple": Sam. dim.: 14 h 25; 17 h 35; 20 h 45. Sem.: 21 h 10. "Rendez-vous à trois": Sam. dim.: 15 h 20; 18 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 00; 22 h 05.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Shoot the moon": Sam. dim.: 12 h 10; 14 h 20; 16 h 30; 18 h 50; 21 h 10. Sem.: 18 h 50; 21 h 10.

BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Serena": 12 h 15; 16 h 00; 19 h 40. "A climax of blue power": 13 h 00; 16 h 40; 20 h 20. "Roadside service". Sam.: 14 h 40; 18 h 20; 21 h 50. Dim.: 14 h 40; 18 h 20. Sem.: 11 h 00; 14 h 40; 18 h 20.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Chez Porky": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

BERRI II; — "Caligula": 12 h 00; 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00.

BERRI III; — "Une bête d'amour": 12 h 20; 14 h 15; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 45.

BERRI IV; — "La chasse": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 35.

BERRI V; — "Le maître d'école": 13 h 25; 15 h 30; 17 h 35; 19 h 40; 21 h 45.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 12 h 30; 15 h 08; 17 h 46; 20 h 29. "Les impurs": 13 h 42; 16 h 20; 18 h 58; 21 h 46.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The amateur": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 30. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

BONAVENTURE II; — "Mme Claude" II: Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

BROSSARD I; Mall Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Chez Porky": Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Chasse à mort": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

BROSSARD II; — "Richard Pryor live on sunset strip": Sam. dim.: 13 h 50; 15 h 45; 17 h 40; 19 h 35; 21 h 30. Sem.: 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50.

BROSSARD III; — "Une bête d'amour": Sam. dim.: 15 h 15; 18 h 30; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 55. "La poursuite" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 45; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 10; 21 h 20.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 17 h 30; 19 h 35; 21 h 35.

CHAMPLAIN II; — "Le Loup-garou de Londres": Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 05; 21 h 55. Lun. à jeu.: 20 h 05. "Dracula": Sam. dim.: 12 h 25; 16 h 05; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 10; 21 h 45.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Dieu pardonne moi pas": 12 h 10; 15 h 20; 18 h 35; 21 h 45. "Les casseurs": 13 h 50; 17 h 05; 20 h 15.

CHÂTEAU II; — "Riches et célèbres": 13 h 10; 17 h 25; 21 h 40. "Taureau sauvage": 15 h 10; 19 h 30.

CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Chez Porky": 13 h 05; 17 h 45; 21 h 30. "Veux-tu être mon garde du corps": 12 h 15; 15 h 55; 19 h 40. Salle II: "Caligula": 12 h 00; 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Richard Pryor live on sunset strip": 13 h 05; 15 h 05; 17 h 05; 19 h 05; 21 h 05.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 1700 St-Denis (844-8734) — "Shape of things to come" de William Cameron Menzies (FG.-B. 1936), sam.: 18 h 00. "Le ciel est à vous" de Jean Grémillon (France 1943), sam.: 20 h 00. Cinéma pour enfants: "Comme les six doigts de la main" d'André Melançon (Qué. 1978), dim.: 15 h 00. "Le roman d'un tricheur" de Sacha Guitry (France 1936), dim.: 18 h 00. "Touch of evil" d'Orson Welles (USA 1957), dim.: 20 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Rétrospective Abel Gance — "Le voleur de femmes (Fr. 1936), sam.: 19 h 00. "Un grand amour de Beethoven" (1936), sam.: 21 h 00. Série pour enfants, dim.: 15 h 00, courts métrages de Charles Chaplin. "Paradis perdu" (Fr. 1939), dim.: 19 h 00. "La Vénus aveugle" (1941), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Death wish" II: Sam. dim.: 13 h 10; 14 h 45; 16 h 25; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30. Sem.: 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Priscilla adolescente précoce": 11 h 30; 14 h 35; 17 h 45; 20 h 55. "Cocktail spécial": 12 h 45; 15 h 55; 19 h 05; 22 h 10. "Jeune fille soumise": 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "Extérieur nuit": 12 h 20; 14 h 30; 16 h 40; 18 h 50; 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II; — "Fantôme d'amour": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 13 h 05; 15 h 30; 17 h 55; 20 h 20. "Les impurs": 14 h 10; 16 h 35; 19 h 00; 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — "Coup de torchon": 14 h 40; 18 h 55. "L'année prochaine si tout va bien": 12 h 45; 17 h 00; 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Richard Pryor live on sunset strip": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Evil under the sun": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 21 h 20.

COMMODORE; 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Adolescentes devant le plaisir": Sam. sem.: 18 h 20; 22 h 05. Dim.: 14 h 15; 18 h 10; 22 h 00. "Exaspérations sexuelles": Sam. sem.: 20 h 45. Dim.: 12 h 55; 16 h 50; 20 h 40. "Amandine belle à croquer": Sam. sem.: 19 h 20. Dim.: 15 h 25; 19 h 20.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Toute une vie": Sam. dim.: 13 h 20; 16 h 00; 18 h 40; 21 h 20. Lun. à mer.: 20 h 00.

CINÉ-PLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "C'est surtout pas de l'amour" 12 h 20; 14 h 00; 15 h 40; 17 h 20; 19 h 00; 20 h 40; 22 h 20. Sam. représentation supp. 23 h 50.

CINÉ-PLEX II; — "Body heat" 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 40. Sam. représentation supp. 23 h 40.

CINÉ-PLEX III; — "Not a love story" 12 h 40; 14 h 32; 16 h 24; 18 h 16; 20 h 08; 22 h 00. Sam. représentation supp. 23 h 45.

CINÉ-PLEX IV; — "Only when I laugh" 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15. Sam. représentation supp. 23 h 25.

CINÉ-PLEX V; "Fame" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 10; 21 h 35.

CINÉ-PLEX VI; — "Airplane" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 20. Sam. représentation supp. 23 h 00.

CINÉ-PLEX VII; — "The boys in the band" 12 h 25; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 10; 21 h 30. Sam. représentation supp. 23 h 40.

CINÉ-PLEX VIII; — "Joni" 13 h 10; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 25; 21 h 35. Sam. représentation supp. 23 h 35.

CINÉ-PLEX IX; — "The shout" 12 h 35; 14 h 20; 16 h 05; 17 h 50; 19 h 35; 21 h 25. Sam. représentation supp. 23 h 00.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La femme d'à côté" Sam. dim. 14 h 00; 16 h 30; 19 h 00; 21 h 30. Lun. mar.: 19 h 00; 21 h 30. "Croque la vie" jeu.: 19 h 30; 21 h 30.

DAUPHIN II; — "Beau-père" Sam. dim.: 14 h 35; 16 h 55; 19 h 15; 21 h 40. Lun. mar.: 19 h 15; 21 h 40. "La femme d'à côté" Mer. jeu.: 19 h 00; 21 h 30.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Death wish II" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

DORVAL II; — "Raiders of the lost ark" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

DORVAL III; "Reds" Sam. dim.: 14 h 00; 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Porky's" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II; — "On golden pond" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva" Sem.: 19 h 10; 21 h 30. Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 10; 21 h 30.

ÉLYSÉE II; "Fourberies de Scapin" Sem.: 19 h 00; 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Clockwork orange" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

FAIRVIEW II; — "Death trap" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Dieu pardonne moi pas" Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 00; 21 h 35. "Deux heures de colles pour un baiser" Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 10; 19 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 45.

GREENFIELD II; — "Hôtel des Amériques" Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 20; 21 h 50. "Une semaine de vacance" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 18 h 20; 20 h 00.

GREENFIELD III; — "Les farceurs" SAm. di m.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Quest for fire" 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Chez Porky" Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Veux-tu être mon garde du corps" Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9770) — "Death trap" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 14; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

KENT II; — "Chariots of fire" Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15. SDm.: 19 h 00; 21 h 15.

LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Personal best" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

LA CITÉ II; — "Atlantic city" Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

LA CITÉ III; — "French lieutenant women" Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La bête d'amour" Sam. dim.: 13 h 00. "Riches et célèbres": 21 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 00. ciné-club: "Le choix des armes": lun.: 20 h 00.

LAVAL-ODÉON II; — "Le loup-garou de Londres" Sam. dim.: 14 h 00; 17 h 50; 21 h 45. Sem.: 20 h 00. "Dracula" Sam. dim.: 12 h 00; 15 h 50; 19 h 40. Sem.: 18 h 10; 21 h 50.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Dieu pardonne moi pas": Sam. dim.: 14 h 10; 18 h 00; 21 h 45. "Deux heures de colles pour un baiser": Sam. dim.: 12 h 15; 15 h 55; 19 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL II; — "Riches et célèbres": Sam. dim.: 12 h 10; 16 h 40; 21 h 10. "Taureau sauvage": Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 45. Sem.: 18 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 10.

LAVAL III; — "La chèvre": Sam. dim.: 12 h 20; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 55; 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LAVAL IV; — "Les farceurs": Sam. dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sem.: 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL V; — "Massacre des morts vivants": Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. "Les crocs du diable": Sam. dim.: 12 h 10; 15 h 55; 19 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 40. Sam. dernier spectacle: 21 h 45.

LOEW'S I; 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Death trap": 12 h 05; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S II; — "Reds": 14 h 00; 20 h 00.

LOEW'S III; — "Chariots of fire": 12 h 00; 14 h 15; 16 h 35; 19 h 00; 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 30

LOEW'S IV; — "Arthur": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V; — "Three brothers": 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

MASCOUCHE I; 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "La dernière maison sur la plage": Sam. dim. 13 h 00; 16 h 20; 19 h 45. Sem.: 19 h 30. "La chasse": Sam. dim.: 14 h 35; 17 h 55; 21 h 25. Sem.: 21 h 05.

MASCOUCHE II; — "On danse on roule": Sam. dim.: 13 h 30; 17 h 20; 21 h 35. Sem.: 21 h 10. "Perle noire": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La bête d'amour": Sam. dim.: 15 h 25; 18 h 35; 21 h 40. Lun. à jeu.: 20 h 00. "San Antonio ne pense qu'à ça": Sam. dim.: 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 25.

MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le gagnant": 19 h 15, matinée sam. dim.: 13 h 30. "Les hommes préfèrent les grosses" 20 h 55. Matinée sam. dim.: 15 h 10.

MONTENACH II; — "L'arme à l'oeil" 19 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "Riches et célèbres": 21 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 00. ciné-club: "Le choix des armes": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Au delà du réel" de Ken Russell (E.U. 1980), sam.: 19 h 30; 21 h 30. "Tess" de Roman Polanski (G.B. Fr. 1979), dim.: 14 h 00; 17 h 30; 21 h 00.

OUIMETOSCOPE II; — "Signe furax" de Marc Simenon (Fr. 1980), sam.: 19 h 00, 21 h 00. "La guerre des boutons" de Yves Robert (Fr. 1962), dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Possession": sam.: 19 h 00. "Au-delà du réel": Sam.: 21 h 30. "Les quatre mousquetaires": Dim.: 14 h 00. "Beatles évolution": Dim.: 16 h 00. "Possession": Dim.: 19 h 00. "Au-delà du réel": Dim.: 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

PALACE II; — "Coming at Ya": 13 h 20; 15 h 00; 16 h 40; 18 h 20; 20 h 00; 21 h 40. Sam. dernier spectacle 23 h 25.

PALACE III; — "Clockwork orange": 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PALACE IV; — "Montenegro": 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45. Sam. dernier spectacle 23 h 45.

PALACE V; — "Death wish" II: 12 h 30; 14 h 10; 15 h 50; 17 h 30; 19 h 10; 20 h 50. Sam. dernier spectacle: 22 h 30.

PALACE VI; — "Death wish" II: 13 h 30; 15 h 10; 16 h 50; 18 h 30; 20 h 10; 21 h 50. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PARADIS I; 8215 Hochelaga (354-3110) — "Rien que pour vos yeux": Sam. dim.: 13 h 10; 17 h 10; 21 h 10. Sem.: 20 h 40. "L'homme des cavernes": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

PARADIS II; — "Terreur des morts vivants": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 40; 22 h 00. Sem.: 22 h 00. "Les motos de la violence": Sam. dim.: 14 h 40; 19 h 00. Sem.: 19 h 00. "Bolides hurlants": Sam. dim.: 16 h 05; 20 h 20. Sem.: 20 h 25.

PARADIS III; — "Les petites filles": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 05; 19 h 20. Sem.: 19 h 50. "Deux soeurs diaboliques": Sam. dim.: 14 h 50; 17 h 15; 20 h 30. Sem.: 21 h 00. "Rendez-vous à trois": Sam. dim.: 15 h 10; 18 h 25; 21 h 40. Sem.: 19 h 00; 22 h 05.

PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le dur désir de dire" d'Alain d'Aix (Qué. 1981), sam. dim.: 19 h 30; 21 h 00.

PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II; — "Une langouste au petit déjeuner": 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 35; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN III; "Atlantic City" 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV; "Hôtel des Amériques" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 35 . Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN V; "La chèvre" 13 h 15; 15 h 05; 16 h 55; 19 h 15; 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "Missing": Sam. dim.: 13 h 45; 16 h 20; 19 h 00; 21 h 40. Sem.: 17 h 10; 19 h 30; 21 h 50.

PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Le loup-garou de Londres" Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Dracula" 12 h 20; 16 h 05; 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 00; 21 h 40.

PLACE LONGUEUIL II; "La chasse": Sam. dim.: 14 h 25; 17 h 55; 21 h 25. Lun. à jeu.: 19 h 55. "La dernière maison sur la plage": Sam. dim.: 12 h 45; 16 h 15; 19 h 45. Lun. à jeu.: 18 h 15, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Making love": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50, 19 h 10; 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II; "Ragtime": 12 h 25; 15 h 15; 18 h 05; 20 h 55.

PUSSYCAT; 5380 St-Laurent (845-5215) — "Afternoon delights": 12 h 15; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 45. "Coming attractions": 11 h 00; 13 h 15; 15 h 45; 18 h 00; 20 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Porky's": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON II; "On golden pond": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON III; "Evil under the sun": Sam. dim: 12 h 45; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 40. Sem.: 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30.

SAINT-DENIS I; 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène: "On mo'time" sam. dim.: 20 h 00. "Broue" à compter du 30 mars à 20 h 30.

SAINT-DENIS II; 1590 St-Denis (845-3222) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 55; 17 h 45; 21 h 35. Sem.: 17 h 45; 21 h 35. "Le Lagon bleu": Sam. dim.: 12 h 05; 15 h 50; 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 45; 16 h 45; 20 h 50. Sem.: 20 h 50. "Chasse à mort": Sam. dim.: 15 h 00; 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

SNOWDON; 5225 Décarie (482-1322) — "Montenegro": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 15; 21 h 10. Sem.: 19 h 15; 21 h 10.

VAN HORNE; 6150 Côta-des-Neiges (731-8243) — "Raiders of the lost ark": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h -0; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15. Sem.: 19 h 10; 21 h 15.

VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Chez Porky": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05. 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Veux-tu être mon garde du corps": Sam. dim.: 12 h 55; 16 h 20, 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Dieu pardonne moi pas": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30. "Les casseurs": Sam. dim.: 13 h 20; 16 h 40; 20 h 00. Sem.: 18 h 10; 20 h 00.

VERSAILLES II; "Les farceurs": Sam. Dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

VERSAILLES III; "Massacre des morts vivants": Sam. dim.: 14 h 25; 18 h 00; 21 h 35. "Les crocs du diable": Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 05; 19 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 40.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "La maison du lac": Sam. dim.: 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Personal best": Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 20. Sem.: 19 h 00; 21 h 20.

YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Atlantic City" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

sur scène

AU VIEUX FORT; 120 Chemin St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010) — "L'air du large" de René Obaldia avec Thérèse Perreault, Richard Léger. Mise en scène: Andrei Zaharia. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 24 avril.

AUDITORIUM DU JARDIN BOTANIQUE; 4101 est Sherbrooke (angle Pie IX) — Récital de piano, dim.: 15 h 00. Programme: J. Haydn, D. Kabalewsky, J.S. Bach, O. Morawetz, M. Clementi. Entrée libre.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — Alain Lamontagne à 21 h 00. Relâche dim. lun. jusqu'au 3 avril.

CAFÉ DE LA PLACE; Places des Arts — "Le Cirque Noir" de Rock Carrier, Mise en scène: Albert Millaire. Avec Monique Miller. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 24 avril.

CENTAUR; 453 François-Xavier (288-3161) — "Lady from the Sea" de Henrik Ibsen. Avec Patricia Nolin, Catherine Barroll, John Blackwood, Griffith Brewer, Peter Haworth, Joel Kenyon, Seana McKenna, Grant Roll. Mar. à sam.: 20 h00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 11 avril.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "The collected works of Billy the kid" de Michael Ondaatje. Mise en scène: Briant Richmond. Sam.: à jeu.: 20 h 00. Jusqu'au 27 mars.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "C'qu'on ferait pas pour que le monde nous aime" de et avec Jean-Pierre Bélanger. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 11 avril.

CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester (288-9535) — "Les Nuits Blanches" par le Théâtre du clin d'oeil. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 28 mars. "Émile-Edwin Nelligan" un portrait par Michel Forgues. Mer. à dim.: 22 h 00. Jusqu'au 28 mars. Jérôme Langlois, pianiste. Lun. mar.: 20 h 30. "Miss Margarida's way" avec Rhona Frame et Carl Dufresne. Mer. à dim.: 22 h 00. Du 31 mars au 2 mai. "Des phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday avec Diane Ricard. Mar. à dim.: 20 h 00 du 2 avril au 2 mai.

CAFÉ INSTANTANE, 102 rue St-Georges, Vieux La Prairie (659-4822) — André Landriault, chansonnier, sam.: 21 h 00. Théâtre pour enfants, par le Théâtre de la Cannerie "C'est-tu comme ça chez vous". dim.: 14 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Il était une fois" spectacle de marionnettes. sam. dim.: 14 h 00. Bazou, auteur-compositeur, sam. dim.: 22 h 00. Alain Perreault, mar. mer.: 20 h 00. Gilles Denoury, monologuiste, jeu. ven.: 20 h 00.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Union Avenue — Le groupe "Saidye Bronfman Chamber Players" sam.: 17 h 00. Programme: Kreutzer, Doppler, Muller, Pieters/Sweelinck. Dom André Laberge, lun.: 12 h 30. Programme J.S. Bach.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Danse: "De solo en quatuor" avec Alexandre Belinsky, Jill Marvin, Cheryl Prophet, Daniel Soulières. Sam. dim.: 20 h 30. "Pulsion et dérision" avec Louise Bédard, Jacqueline Lemieux, Jo Leslie, Jenifer Mascall, Johanne Charlebois, Mariène Lemyre, Joanna Abbot les 30, 31 mars et 1er et 2 avril à 20 h 30.

CONSERVATOIRE; 100 est Notre-Dame (873-4031) — Elaine Marcil, violoniste, mar.: 20 h 30. Programme: Desplanes, J. Sibelius, E. Ysaye, C. Debussy, St-Saëns. Ensemble de cuivres, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Paul Dukas, P. Tchaikovski, M. Mussorgski.

ÉGLISE ST. JAMES THE APOSTLE: (Angle Ste-Catherine et Bishop) — Jacques Lacombe, ven.: 12 h 30. Oeuvres de Buxtehude, Reger, Messiaen, Duruflé. Entrée libre.

ESPACE LIBRE; 1945 Fullum — Omnibus présente "Beau monde" 20 h 30. Relâche lundi, Inf.: 843-3009. Jusqu'au 18 avril.

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN, angle Sherbrooke et Crescent — L'Ensemble Arion, présente une soirée musicale à Berlin au XVIIIième siècle. Les 1, 2, 3 avril 20 h 30. Inf.: 353-0205 ou 845-3938.

LA COMÉDIE NATIONALE; 1450 est Ste-Catherine (523-1131) — "Si j'étais pas revenu, on m'imposerait pas" spectacle de "Sol" Marc Favreau, jusqu'au 11 avril.

LA POLONAISE; 57 est, Prince Arthur (près de St-Laurent) — "Les enfants de Kennedy" de Robert Patrick. Avec Angèle Coutu, Han Masson, Katherine Mousseau, Guy Nadon, Michel Rivard. Mise en scène: Michel Garneau. Jusqu'au 11 avril. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Rés.: 871-1868.

LE PATRIOTE; 1474 est, Ste-Catherine (527-4177) — Les gens d'en bas présente "N'attendez pas demain" monologues et chansons. Mar. à sam.: 20 h 00. Relâche dim. lun. Jusqu'au 10 avril.

LA CHACONNE; 338 est, Ontario (843-8620) — Martha Hagen, clavecin, Sophie Boisvert, flûte à bec, Oeuvres de Haendel, Hotteterre, Barsanti, Philidor, Mancini, J.S. Bach. Sam. dim.: 21 h 00.

LE TRITORIUM; 225 est, Ontario (284-7126) — Danse: Thérèse Bernard présente "l'Equipe", dim.: 20 h 00.

L'AIR DU TEMPS; 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Spectacle à 21 h 30. Karen Young avec Tim Jackson quartette, samedi. Luc Beaugrand trio, dimanche et lundi. Sylvie Perron trio, mardi, mercredi.

ÉGLISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame — L'orchestre du conservatoire, dir.: Louis Lavigueur, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Pétros Shoujounian, R. Schumann, L.V. Bethoven. Entrée libre.

ÉGLISE ST ANDREW ET ST PAUL, coin Redpath et Sherbrooke — La chorale Donovan, dim.: 20 h 00. Oeuvres de Mozart, V. Williams, chansons contemporaines et folkloriques, motets sac

Yves Thériault

Suite de la page 17

déchirée», «Mon ami Lubianski», «La télévision», «La fille Éva») ont ainsi l'air d'entrer dans une espèce de lassitude, comme si à la fin la machine à raconter se fatiguait et se contentait de retenir *une* dimension seulement de chacune des histoires. Les narrateurs se mettent alors à user de facilités, de conventions morales; leur rire, qui se voudrait complice, parfois égrillard, commence à sonner faux. La vraie voix de Thériault, son art consommé de conteur, semblent à ce moment se noyer dans ce que j'appellerais un *standard* folklorique, quelque chose en somme d'assez neutre, d'entendu. Ce sont peut-être les personnages féminins (comme dans «La fille Éva») qui souffrent le plus de ce ravalement; le traitement particulier du désir, de l'ambition des femmes devant la grande fatigue des époux asservis ou dominés par le lien conjugal devient à la fin rigide, parfois caricatural. Je ne veux pas insister.

Peut-être le choix des textes aurait-il dû être fait plus sévèrement? Peut-être se trouve-t-il là certains textes plus anciens que d'autres, qui auraient pu être revus avant publication? Peut-être encore le temps a-t-il manqué? Je ne sais pas. Mais il reste que dans ce recueil quelque chose fonctionne mal, et je trouve dommage que l'éditeur (ou l'auteur) ne s'en soient pas avisés. Il est vrai que c'était là le centième ouvrage publié chez VLB.

Ça se fête, se sera-t-on dit.

Bonheur

Suite de la page 17

Un assistant à la production fait remarquer que le tournage se déroule comme un charme, sinon comme un miracle, que tout se passe vite et bien. Claude Fournier qui parle à tout le monde et en même temps ne se prononce pas. Il préfère plaisanter avec les enfants installés à l'arrière de la vieille camionnette comme des petits animaux en cage. Il demande à la maquilleuse qui ressemble à une chanteuse punk de doubler sa dose de rouge sur les joues pâles de maman Lacasse puis s'entretient avec papa (Michel Forget) qui a de la difficulté avec son anglais.

Le défi majeur de ce tournage simultané et biculturel réside précisément dans la schizophrénie linguistique qu'il entretient chez les acteurs. Ceux-ci doivent jouer une première scène en français, se retourner de bord et la refaire en anglais. L'expérience fut tentée une autre fois par la compagnie Esso avec la série *Les arrivants*. On faillit reprendre l'idée pour le tournage des *Plouffe* et de *Empire Inc*, mais en vain. Selon plusieurs acteurs, les versions simultanées alourdissent les tournages et confondent les esprits.

Marie-Josée Raymond prétend que la version simultanée est nécessaire pour l'exportation et l'accès au marché international, voire nord-américain. La productrice insiste beaucoup sur le fait que le marché nord-américain refuse le doublage. Elle ne parle pas de culture ou de cinématographie nationale propre, elle parle d'élargir le marché, de rentabiliser les productions. Elle emprunte le ton pondéré de la raison. Quand on lui demande ce qui l'a le plus frappée à la lecture du roman de Gabrielle Roy, elle répond immédiatement: La passion. «On a peur de l'émotion au Québec.» dit-elle. Pourquoi passer par la nostalgie pour exprimer cette émotion?

«Une bonne histoire reste une bonne histoire», dit-elle peu importe si elle appartient au présent ou au passé. J'ai commencé à travailler sur ce projet en 1977, avant *Les Plouffe*. C'est donc que je ne fais pas ce film pour être à la mode ou profiter de la vague de films sur le passé. Je le fais parce que j'y crois, parce que les problèmes énoncés sont finalement très actuels. Les choses n'ont pas tant changé que ça. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons à peine modifié l'oeuvre de Gabrielle Roy. Le seul changement majeur du scénario écrit en collaboration avec Claude, et B.A. Cameron, c'est la fin. Nous avons voulu apporter une note d'optimisme, absente du roman. On sait qu'à la fin, Florentine n'épouse pas le père de son enfant mais un homme riche. Dans le roman, son geste passe pour de l'opportunisme. Nous avons voulu remplacer cela par l'espoir et laisser entendre au spectateur qu'elle veut, en fait, sortir sa famille du trou. Florentine doit choisir entre la passion et la raison. On croit que finalement qu'elle a fait le bon choix.»

Le jour tombe sur le plateau de tournage. Les enfants ont les yeux cernés et les pieds transis par le froid. Le camion patauge dans la boue. À la tombée de la nuit, on tournera une dernière scène, celle du camion précipité dans le fossé. On fera vite, sans trop se préoccuper des fumées sulfureuses d'une ville des années 80. On fera vite en pensant au succès du film, un succès, on l'espère, qui ne sera pas un succès d'occasion.

Demers

Suite de la page 17

films de Walt Disney comme beaucoup de productions françaises ou italiennes du genre sont plus des films pour tous que des films vraiment pour enfants. Ils sont conçus pour intéresser des gens de tout âge, de tout pays, de toute culture, de toute race, ceci pour avoir une assise mondiale importante en termes économiques. Ce ne sont pas des produits spécifiquement destinés aux enfants . D'ailleurs, ajoute Rock Demers, les Américains ont essayé de faire ce type de produit. Par exemple, les gens de CBS après avoir programmé pendant trois ou quatre ans des films européens pour enfants, des films français, tchèques, bulgares, suédois, se sont mis à faire leurs propres productions et ça s'est avéré, à chaque fois, un désastre. Pourquoi ,exactement? Je ne le sais pas. Mais je sais que ça n'a pas fonctionné».

Mais si, selon Rock Demers, les États-Unis ne réussissent pas dans le domaine, il n'en est pas de même pour plusieurs pays européens. «Chaque année, dit-il, les Britanniques, les Suédois et tous les pays scandinaves, l'Allemagne, tous les pays socialistes, l'Inde, le Japon, l'Australie et plusieurs pays de l'Amérique latine assurent une production annuelle de longs métrages de fiction pour enfants que j'évaluerais à une cinquantaine. Il y a des films de très grande qualité qui se font; ceci dit, la production est surtout télévisuelle, du moins en pays capitaliste.»

Quant à nous au Québec quelle est exactement notre situation en tant que producteur de films pour enfants? «Mauvaise, répond tout de suite Rick Demers. Mauvaise comme la situation de l'ensemble du cinéma québécois. Mais il se fait quand même des films. Il y a à peu près une dizaine de longs métrages qui ont été tournés en quinze ans, une cinquantaine de courts métrages, des séries de télévision aussi. À mon avis, joute Rock Demers, le moment est venu de canaliser des talents, des énergies, des ressources financières dans ce secteur de la production. Beaucoup de choses ont été essayées avec plus ou moins de bonheur et là il y a un espèce de vaccum, de creux. Les talents sont là: Thamas Vamos, Gilles Carles, Mireille Dansereau, Caroline Leaf, Bernard Gosselin et beaucoup d'autres réalisateurs aimeraient touner des films pour enfants. Plusieurs écrivains comme Rock Carrier aimeraient scénariser des longs métrages pour enfants. L'Institut québécois du cinéma a une liste de quinze à vingt personnes qui ont soumis des projets de scénarisation de films pour enfants. L'intérêt est manifeste».

Quant au public, Rock Demers ne voit aucun problème de ce côté-là. «Au Québec, explique-t-il, il y a 700,000 enfants entre 5 et 11 ans, au Canada 3 millions, aux États-Unis 30 millions, en Amérique latine 80 millions... donc il y a une clientèle très importante. Ce qu'il faut c'est que ce public et les produits qui lui sont destinés se rencontrent!»

Comment justement assurer cette rencontre? «À travers les salles de cinéma, répond Roch Demers, on n'y est jamais arrivé et on n'y arrivera jamais. Ce n'est pas en ayant une ou deux projections le samedi après-midi ou des matinées à $1.50 ou $2 qu'on peut assurer la rentabilité et la carrière d'un film. Tout ce qu'on peut faire avec les sorties en salles c'est faire une bonne promotion de façon à attirer l'attention sur le film qui pourra par la suite être diffusé autrement, en 16mm dans les écoles, à la télévision surtout et maintenant par la vidéocassette».

Rock Demers met beaucoup d'espoir dans l'apparition des technologies nouvelles: vidéocassette, câblo-diffusion, télévision à péage. «Tous les câblo-distributeurs, précise-t-il, veulent des programmations presqu'infinies de film pour enfants. Par ailleurs, à la fin de cette année on prévoit qu'il y aura déjà plus de 4 millions de foyers canadiens qui seront en possession d'un système de vidéo-cassette. À mon avis, ajoute Rock Demers, c'est ce qui va permettre l'explosion et ce sera le chemin le plus facile pour rejoindre la clientèle. Et, encore une fois, il faut se souvenir que c'est un secteur où, à l'échelle internationale, la demande est plus forte que l'offre. Raison de plus pour nous d'en profiter et de concentrer une partie de nos énergies dans cette direction-là».

Planche de salut pour le cinéma québécois? «La production de films pour enfants, répond Rock Demers, peut effectivement constituer une des planches de salut possibles.De toutes façons, l'industrie du cinéma québécois doit viser, pour survivre, des marchés spécialisés et ça c'en est un».

Culture

Suite de la page 17

dit-elle), tient un discours optimiste: «Dans un sens, a-t-elle affirmé lors de l'Interculturelle, peut-être que le privilège le plus grand qu'un écrivain peut avoir, c'est d'écrire hors de son pays d'origine. La réalité à laquelle il fait référence est nourrie par le souvenir, par l'imagination. La distorsion de cette réalité et l'oubli du vécu quotidien recréent un imaginaire mythique et l'auteur compare le «là-bas et l'ici» continuellement, lui donnant une dimension plus universelle que s'il était renfermé dans son propre univers culturel. L'interpénétration culturelle se produit d'elle-même et l'écrivain peut en jouir.» Au soutien de sa thèse, Mallet va chercher James Joyce qui avait écrit: «If one wishes to devote one's book to the true benefit of one's country, one must write them abroad».

Mais Marilu Mallet circonscrit une problématique: «D'un côté, l'écrivain étranger au Québec jouit du privilège de nourrir son imaginaire mais, à cause de la structure politique et sociale, il souffre des mêmes limites que n'importe quel citoyen du Québec. Le système dans lequel on vit produit un phénomène d'atomisation, d'isolement. Comme les groupes ethniques qui n'ont pas de contacts entre eux, les gens qui travaillent dans les différentes disciplines culturelles ont peu de contacts entre eux. Pour l'écrivain étranger, c'est difficile de s'intégrer dans un cadre de travail déjà fragmenté. Et quand le métier d'écrivain est un métier solitaire, le problème se pose doublement».

Marilu Mallet a lancé un bon conseil: «Les Québécois qui travaillent dans le domaine de la culture devraient aller séjourner à l'étranger, parce que plus ils vivront des expériences différentes, plus ils seront ouvertes aux étrangers dans leur propre pays».

De son côté, l'écrivain d'origine péruvienne Carlos Quiroz n'est pas sûr du tout que ce soit en laissant sa langue et en adoptant celle du pays d'accueil que l'écrivain immigré pourra atteindre «sa» culture nouvelle. Il propose la création d'une maison d'édition multi-culturelle où chacun pourrait avoir la possibilité de publier dans sa langue. C'est dans l'expression restreinte de sa langue et le peu d'accès à sa littérature que l'écrivain immigré, affirme Quiroz, se sent le plus frustré quant aux besoins de sa pensée. «S'il veut aller plus profondément et plus intensément dans son art, il doit continuer à écrire dans sa langue maternelle...».

Pour Jean Jonassaint, de la communauté haïtienne, c'est l'intervention. L'éditeur de la revue *Dérives* croit qu'il faut que le gouvernement prenne de grandes décisions pour permettre une réelle participation des hommes et des femmes de souches non française ou anglaises au devenir littéraire du Québec, une culture non plus immigrée mais une culture généralisée, englobant toutes ses composantes ethniques. Pour cela, Jonassaint préconise la déclaration de l'espace québécois comme espace métis, pluriel et non homogène. Et que les manuels scolaires de tous niveaux en fassent une caractéristique première de cet espace géographique et politique.

Comme on le voit, il aurait pu se produire des échanges décapants à cette Interculturelle si tout ne s'était pas déroulé à sens unique. Cet échec d'un premier dialogue ouvert a sans doute plusieurs explications circonstancielles. On a convoqué une rencontre sans s'être assuré de la participation québécoise francophone; on a voulu concentrer sur les problèmes précis de l'écrivain le sort beaucoup plus vaste de l'intellectuel immigré; on a peu publicisé l'événement; on a fait des gaffes comme cette exposition de publications néo-québécoises «mises sous verre» dans le hall de la Bibliothèque nationale comme des pièces de musée; on a voulu trop officialiser une rencontre qui perdait ainsi de sa spontanéité; etc... Mais il demeure un malaise, le sentiment que les Québécois francophones ne sont pas disposés encore à reconnaître une culture qui serait d'ici, elle aussi, et qui serait différente: une culture immigrée.

Exposition

Suite de la page 31

graphies. Salle II: Sonia Delaunay: Gravures et lithographies. Jusqu'au 4 avril.

GALERIE UQAM; Pavillon Judith-Jasmin, 1400 Berri (Salle J-R160) — "Tridimensionelles" de Blanche Célanuy, Tatiana Demidoff-Séguin, Louise Gagné, Lucie Laporte, Isabelle Leduc, Manon Thibault. Jusqu'au 4 avril.

GALERIE YAJIMA; 307 ouest Ste-Catherine (842-2676) — David Miller et Geoffrey James: photographies récentes. Jusqu'au 3 avril.

GUILDE GRAPHIQUE; 9 ouest,Saint-Paul (844-3438) — Nouvelles gravures de Tobie Steinhouse, Richard Lacroix, Jean Lemieu, Marc-Antoine Nadeau. Monotypes de Mireille Morency. Jusqu'à la fin mars.

ARTS ET VALEURS; 438 rue St-Pierre, suite 101, Vieux-Montréal (845-8408) — Nus et marines de Charles Ortéga. Nouvelles huiles de Jean-Paul Lapointe, Jacques Barbeau, Robert Roquet, Roland Folon.

COMPLEXE ALFRED DALLAIRE; 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval — Marie Jo Bertrand, photographe, du 21 mars au 15 avril.

JEAN JACQUES THIBAULT; présente (844-9193) — Louis-Pierre Bougie, dessins et gravures. Jusqu'au 3 avril.

INTERACTION; expressions céramiques, 4060 Saint-Laurent (849-2791) — "Invitation". Paul Mathieu: documentation. Jusqu'au 9 avril. Encan d'oeuvres céramiques, dim.: 14 h 00.

L'AIRE DOUCE; 7867 St-Denis — Jean-Jacques Placet: sculptures et tableaux. Marcel Lapointe: gravures. Jacques et Hélène Dufour. Jusqu'au 18 avril.

STUDIO D'ART VANDERGEEST, 1408 St-Marc (935-1920) — Toiles par C.A. Vandergeest.

VERRE D'ART, 1518 ouest, Sherbrooke. Norman Faulkner, verre. Du 31 mars au 20 avril.

À la recherche du plus vieil homme

LE CAIRE (Reuter) — Une équipe internationale d'archéologues a mis à jour par hasard ce mois-ci dans la vallée de Kobaniah, à une quinzaine de kilomètres au nord d'Assouan, un squelette du fond des âges dont on espère qu'il fournira les premiers renseignements sur l'homme de l'âge de pierre, dans la vallée du Nil.

L'équipe se compose d'anthropologues de l'Université méthodiste de Dallas, au Texas, de l'Académie des sciences polonaise et du bureau égyptien des études géologiques.

Son directeur, M. Fred Wendorf, 57 ans, de l'Université méthodiste texane, a déclaré que le squelette avait été découvert dans une tombe recouverte de plantes et d'eau, qui remonte sans doute à quatre-vingt millénaires.

Il a précisé au cours d'une interview au correspondant de Reuter que cette découverte était un pur hasard, étant donné que les travaux effectués par son équipe avaient pour but de retrouver les origines de la culture dans la vallée du Nil, afin de déterminer ce que les premiers hommes connaissaient de l'agriculture dans cette région du monde.

«C'est une découverte importante au sens scientifique pour un certain nombre de raisons», a-t-il déclaré.

M. Wendorf a ajouté que ce squelette pourrait être le premier indice offert à l'homme moderne de ce que pouvaient être ses lointains ancêtres dans cette région de l'Afrique.

M. James Allan, membre du centre américain de recherches du Caire, a déclaré de son côté qu'il s'agissait du plus vieux squelette de caractère humain à avoir été découvert en Égypte. Le squelette lui-même se trouve dans un gros bloc de pierre.

M. Wendorf a poursuivi: «Nous avons des raisons de penser qu'il a 80,000 ans, car nous avons déjà découvert des vestiges dans de nombreux endroits de la même région, appartenant à différentes étapes de l'âge de pierre».

Ce qui situe la découverte vers le milieu du paléolithique qui, selon les anthropologues, est une longue période de l'évolution humaine s'étant déroulée sur plus de cent millénaires et ayant pris fin il y a environ 10,000 ans.

C'est plus tôt dans cette même période que s'insère l'homme de Néanderthal, dont les restes fossiles ont été découverts en 1856 dans une grotte à l'est du Dusseldorf, en Allemagne, et qui appartient à une espèce aberrante de l'évolution humaine s'étant éteinte il y a 50,000 ans.

Le bloc de pierre renfermant le squelette du Nil est arrivé à la mi-mars au musée du Caire. Il a été placé dans une chambre forte en attendant l'autorisation de son expédition aux États-Unis pour y subir des tests de laboratoire.

Les anthropologues ont demandé aux autorités des antiquités égyptiennes de pouvoir emprunter le squelette pendant un ou deux ans, afin de l'extraire du bloc de pierre — pesant plusieurs tonnes — et de déterminer son âge exact.

Un porte-parole du musée égyptien a déclaré qu'une commission spéciale statuerait prochainement sur cette demande.

Par ailleurs, des dispositions ont déjà été prises avec M. Dale Stewart, du Musée national de Washington, pour que les tests sur le squelette s'effectuent dans un laboratoire spécialement équipé de ce musée, a indiqué M. Wendorf.

Il a ajouté que l'opération consistant à extraire le squelette de la pierre serait déjà très longue, et particulièrement délicate si l'on veut préserver les restes intacts.

La demande arrive à un moment délicat, car les autorités égyptiennes étudient de nouvelles mesures pour préserver leurs vestiges de l'Antiquité, à la suite de protestations selon lesquelles certaines collections ont subi des dommages à l'occasion de longues tournées à l'étranger.

Le ministre égyptien de la Culture, M. Mohammed Abdel-Hamid Radwan, a annoncé récemment que les célèbres trésors de Touttankhamon, qui ont été exposés en Europe et aux États-Unis, ne pourraient plus quitter l'Égypte. Ce sont des vestiges qui remontent à 3,000 ans.

Mais M. Wendorf déclare que le musée du Caire ne dispose pas des aménagements nécessaires pour effectuer les recherches sur le squelette et qu'il serait bien dommage que les autorités retiennent des restes dont elles ne seraient pas en mesure d'établir la valeur scientifique.

ANNE MARIE BOST
peintre naïf

Aujourd'hui
de 10h30 à 17h00

L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 avril

Galerie Zanettin
28, Côte de la Montagne, Québec
(418) 692-1055

Ouvert de 10 h 30 à 17 h 30;
Jeudi, vendredi jusqu'à 21 h 00
Fermé le dimanche et le lundi

LE DEVOIR

publiera un

Cahier spécial

sur

LE SOMMET DE QUÉBEC

le vendredi 2 avril prochain

En vente dans tous les kiosques

Tirés à part: 844-3361

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Programme de maîtrise en droit de la santé

Offert pour la première fois au Québec et au Canada, le programme de maîtrise en droit de la santé hisse la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke au rang de pionnière dans un domaine jusqu'ici peu exploité en tant que champ d'étude juridique mais dont l'avenir ne saurait faire de doute.

Ce programme de deuxième cycle en droit vise d'abord et avant tout à former des spécialistes qui possèdent une connaissance approfondie des aspects légaux, sociaux et administratifs de l'organisation et du fonctionnement du secteur de la santé.

Conditions d'admission — Pour accéder à ce programme, il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle en droit. À titre exceptionnel toutefois, peuvent être admis des candidats possédant un diplôme de premier cycle dans une discipline ou un champ d'étude appropriés et une expérience jugée valable et pertinente dans le domaine de la santé.

Durée des études — La scolarité de ce programme à temps complet s'étend normalement sur une période d'un an, soit trois trimestres de 15 semaines chacun.

Date limite — La formule de demande d'admission doit parvenir au Bureau du registraire **au plus tard le 31 mai** pour le trimestre d'automne 1982.

Renseignements — Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou se procurer la formule de demande d'admission, on s'adresse au:

Directeur du programme
Maîtrise en droit de la santé
Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
(819) 565-2913

maisons d'enseignement

Cours de langues en Europe

EUROCENTRES

Anglais
Allemand
Italien
Espagnol

Tous niveaux, cours toute l'année, session d'été, avec ou sans hébergement en famille.

Une brochure complète est disponible à Tourbec, consultez nous.

Tourbec

Ouverts le samedi de 11h00 a 16h00
Tourbec Montreal
1440, rue St-Denis (288-4455)
3506, av. Lacombe (342-2961)
Tourbec Quebec
29, rue d'Auteuil (694-0424)
Tourbec Sherbrooke
74, rue Wellington Nord (563-4474)
Detenteur d'un permis du Québec

Université du Québec à Trois-Rivières

maîtrise en économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimensions

La maîtrise en économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimensions a pour caractéristique de s'intéresser spécifiquement à la nature, au rôle et au fonctionnement des entreprises, institutions et collectivités socio-économiques de taille restreinte. En cela, elle se différencie des programmes de M.B.A. et de maîtrise en administration publique orientés surtout vers les systèmes de grande dimension.

Ce programme, de type recherche, s'adresse aux personnes détenant un baccalauréat en administration ou en économie ou en recherche opérationnelle ou en sciences comptables ou l'équivalent. Les bacheliers en génie industriel et en géographie sont également admissibles sous certaines conditions.

Date limite d'admission: 1er avril 1982

Renseignements:
Bureau du registraire,
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Assistance financière: l'Université du Québec à Trois-Rivières offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants admis et inscrits à ses programmes de maîtrise ou de doctorat. L'Université propose également des postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche.

Renseignements: Services personnels aux étudiants (aide financière), Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5308.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

SOCIOLOGIE

Programme de Maîtrise

LE PROGRAMME:

Le département offre deux programmes de maîtrise:

- avec thèse (6 cours trimestriels et une thèse)
- sans thèse (8 cours trimestriels et une recherche dirigée de 6 crédits)

Les priorités du département sont:

- **L'étude des relations ethniques et groupes minoritaires**
- **L'étude du développement (au Canada et ailleurs)**

LES CONDITIONS D'ADMISSION:

Être porteur d'un baccalauréat spécialisé (Honours B.A.) ou l'équivalent, avec au moins une moyenne de B. Les candidats et candidates qui ne satisfont pas à cette condition peuvent, dans certains cas, être admis/admises en année propédeutique.

La langue d'enseignement au niveau de la maîtrise est le français. Il est possible, cependant, de soumettre les travaux écrits et la thèse en langue anglaise.

L'AIDE FINANCIÈRE:

Des postes d'assistant à l'enseignement ou à la recherche sont disponibles au département Les étudiants et étudiantes intéressé(es) à ces fonctions doivent régulariser leur inscription avant le 31 mai.

Renseignements: **Département de Sociologie**
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Téléphone: (613) 231-2348